THE LIBRARY

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9841 — 40 PAGES — MARDI 14 SEPTEMBRE 1976

M. Sanford semble avoir retrouvé son siège de député de Polynésie dès le premier tour

LIRE PAGE 40

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,50 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 12 fr. ; Canada, $ 0,65 ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 300 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 12 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Confiance des syndicats britanniques en M. Callaghan

Le cent huitième congrès annuel de la Confédération des syndicats britanniques, qui vient de s'achever à Brighton, a entériné une nouvelle fois la politique de redressement économique de M. Callaghan et les sacrifices qu'elle implique. Non sans peine.

On attendait un congrès un peu terne, avec quelques escarmouches des fédérations les plus militantes contre la politique gouvernementale de limitation à 4 % des augmentations annuelles de salaires. Or, on a failli assister à une rupture. La grève des trente-huit mille membres du syndicat de la marine marchande, qui réclamaient tout de suite des augmentations supérieures au plafond prévu, n'a été écartée — provisoirement — que de justesse, après une interminable négociation entre les dirigeants du TUC et ceux de la fédération rebelle.

La menace avait suffi à provoquer des embouteillages monstres dans les ports du Royaume-Uni et à faire souffler un vent de panique sur les touristes qui, venus en foule cet été, ont largement contribué à redresser la balance des paiements. Surtout la perspective d'un conflit avait provoqué la plus spectaculaire rechute de la livre depuis l'annonce, en mai dernier, du renouvellement de l'accord entre le gouvernement et les syndicats.

Les Anglais se souvenaient, il est vrai, de la grève de quarante-cinq jours observée par les gens de mer en 1966, qui avait sonné le glas de la politique de stabilisation économique du cabinet Wilson de l'époque.

L'arrêt de travail de la marine marchande n'est certes reporté que de quinze jours. Mais d'ici là les dirigeants du TUC et du Labour tiendront la grande conférence annuelle qui précède le congrès du Labour, et on peut espérer qu'ils trouveront le moyen de convaincre les marins de modérer leurs revendications.

Le reste du congrès de Brighton est évidemment passé un peu au second plan. Pourtant, au milieu des revendications devenues traditionnelles ces dernières années — limitation de certaines importations, augmentation des dépenses publiques, réduction de la semaine de travail, amélioration des retraites, nationalisation des banques, — une préoccupation, sinon nouvelle du moins plus vive, s'est fait jour parmi les délégués : la lutte contre le racisme.

Après les émeutes qui ont endeuillé plusieurs quartiers de Londres habités par des immigrés du Commonwealth « de couleur », le TUC a voté à l'unanimité deux motions : l'une demande l'interdiction de deux organisations d'extrême droite, le Front national et le Parti national ; l'autre s'inquiète de la montée des activités racistes et fascistes dans le Royaume-Uni.

Dans la foulée, les syndicalistes, qui envisagent d'organiser prochainement à Londres, avec le parti travailliste, une manifestation de masse contre le racisme, ont demandé un embargo total des livraisons d'armes à l'Afrique du Sud et la cessation immédiate des investissements britanniques au pays de l'apartheid.

Il reste que deux menaces ont lourdement pesé sur la fin du congrès : les retombées encore mal évaluées de la sécheresse et le million et demi de chômeurs décompté le mois dernier, chiffre le plus élevé atteint depuis la dernière guerre.

L'une des principales motions approuvées par le congrès prévoit un retour progressif à la libre négociation des salaires dès l'année prochaine. S'agit-il là d'une manière de faire pression sur M. Callaghan ? Ou les syndicalistes sont-ils vraiment décidés à marchander encore plus durement en 1977 le renouvellement de leur accord avec le gouvernement ?

Au total, c'est tout de même un nouveau contrat de confiance que le TUC a signé à Brighton avec le gouvernement de M. Callaghan. Cela ne signifie pas qu'il lui a tiré un chèque en blanc.

M. Kissinger commence une difficile mission en Afrique australe

M. Henry Kissinger quitte Washington ce lundi 13 septembre pour une mission de médiation en Afrique australe. Après une escale à Zurich, il est attendu mardi en Tanzanie, puis se rendra en Zambie et en Afrique du Sud.

Les dirigeants américains se montrent très circonspects quant aux chances de succès immédiat de cette nouvelle « navette diplomatique ». Le secrétaire d'Etat a déclaré qu'il ne fallait pas s'attendre à des « résultats spectaculaires et décisifs ». Il n'a cependant pas exclu le principe d'une rencontre avec le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith.

● *A Soweto, principal faubourg noir de Johannesburg, un nouveau mouvement de grève a commencé lundi matin. Selon les premières estimations, plus de 70 % des travailleurs y participent.*

De notre correspondant

Nairobi. — La visite de M. Kissinger à Dar-Es-Salaam constitue la première étape de sa deuxième tournée africaine, qui devrait le conduire ensuite à Lusaka et à Pretoria. Des rencontres sont prévues, dans ces trois capitales, avec les présidents Nyerere (Tanzanie) et Kaunda (Zambie), ainsi qu'avec M. Vorster. Le discours que celui-ci devait prononcer lundi devant la branche du Transvaal du parti nationaliste sud-africain était attendu avec beaucoup d'intérêt.

La nouvelle série d'entretiens, du 17 au 19 septembre, entre le secrétaire d'Etat américain et le premier ministre sud-africain doit être précédée d'une rencontre — vraisemblablement mardi — entre M. Vorster et son homologue rhodésien, M. Smith. Celui-ci doit, en principe, regagner, le 15 septembre, Salisbury, pour y assister au congrès de son propre parti, le Front rhodésien.

Ainsi, ce qui pourrait être la dernière « navette » de la carrière diplomatique de M. Kissinger se déroule en Afrique australe. Le négociateur américain a déjà visité, au printemps dernier, six capitales d'Afrique noire (Nairobi, Dar-Es-Salaam, Lusaka, Kinshasa, Monrovia et Dakar). Il a, depuis, rencontré à deux reprises M. Vorster, une première fois en Allemagne fédérale et, tout récemment, à Zurich.

Ces démarches, que Washington s'est efforcé de coordonner avec Londres et Paris, ont eu pour objet de convaincre les uns et les autres que la diplomatie américaine a les moyens de relancer, dans un esprit toutefois différent, la « détente » inaugurée par Pretoria fin 1974, démarche qui, à l'époque, avait été accueillie favorablement par certains dirigeants d'Afrique noire, comme le président Kaunda, mais qui a reçu un coup d'arrêt, un an plus tard, avec l'intervention militaire sud-africaine dans le conflit angolais.

Les dossiers, faut-il le rappeler, sont particulièrement délicats. Un règlement en Namibie semble désormais passer par une négociation directe entre Pretoria et la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), le seul mouvement nationaliste reconnu par l'ONU et l'O.U.A. M. Kissinger souhaite que les deux parties s'y résignent, mais M. Vorster a réaffirmé, à son retour de Zurich, qu'il n'en était toujours pas question.

Le chef de la diplomatie américaine a lui-même reconnu qu'il serait encore plus difficile d'assurer une « *transition pacifique* » au Zimbabwe (Rhodésie). Le plan anglo-américain — qui prévoit l'accession de la majorité africaine au pouvoir dans un délai de deux ans et le versement d'indemnités d'un montant de 1,5 à 2 milliards de dollars à la minorité européenne — a été rejeté par M. Smith, et suscite de nombreuses réserves en Afrique noire. Réunis à Dar-Es-Salaam, la semaine dernière, les chefs d'Etat des cinq pays africains dits de « *première ligne* » (Mozambique, Botswana, Tanzanie, Zambie et Angola) ont décidé d'intensifier la lutte armée en Rhodésie, en accord avec les représentants des mouvements de libération de cette partie du continent. L'approche « *cas par cas* » de M. Kissinger, qui souhaite régler d'abord les conflits namibien et rhodésien, avant d'aborder le problème de la « *discrimination institutionnalisée* » en Afrique du Sud, fait naître également des soupçons, surtout dans les capitales qui sont plus proches de Moscou et de Pékin que de Washington.

En dépit des décisions prises à la conférence de Dar-Es-Salaam, le secrétaire d'Etat américain n'a pas cru devoir renoncer à son entreprise. Si le porte-parole des « Cinq », M. Julius Nyerre, a tenu à faire savoir qu'il n'avait pas invité M. Kissinger, il n'a pas non plus refusé de le recevoir. De son côté, M. Vorster n'a pas caché les divergences entre la position de son gouvernement et celle de Washington. Mais il a ajouté qu'ils avaient un objectif commun — « *préserver la paix* », — et que M. Kissinger sera le bienvenu à Pretoria.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire nos informations page 2.)

M. Marcel Dassault réfute les accusations de fraude fiscale portées par M. Hervé de Vathaire

« Je m'expliquerai le moment venu », a-t-il indiqué

M. Marcel Dassault a formellement réfuté les accusations portées contre lui par son collaborateur, M. Hervé de Vathaire — incarcéré le 8 septembre pour abus de confiance, — accusations publiées dans l'hebdomadaire « le Point » et selon lesquelles M. Dassault aurait fraudé le fisc dans des proportions très importantes, avec la complicité de fonctionnaires.

M. Dassault a ajouté : « J'ai dit que dans ce dossier il y avait certainement des choses qui n'avaient rien à faire avec l'aviation et que, sur ce qu'il y avait, je m'expliquerai le moment venu. Or, pour le moment, on ne m'a rien demandé. »

Sur une seconde accusation, celle d'avoir financé un journal électoral de Jacques Chirac, « l'Essor du Limousin », M. Dassault s'est borné à affirmer qu'il avait simplement subventionné une agence de presse soutenant des candidats U.D.R.

(Lire page 23 l'article de Francis CORNU.)

LE TEMPS DU SOUPÇON

Alors que M. Raymond Barre va « entrer en loge » pour mettre au point son plan de redressement de l'économie française et faire appel à la confiance, l'affaire Dassault-de Vathaire, à odeur de scandales politico-financiers, n'arrange rien du côté de la majorité.

Il fallait être bien naïf pour penser que M. Dassault ne faisait pas bénéficier son parti de ses largesses, qu'elles soient canalisées vers une « agence de presse » intéressant plus spécialement M. Chirac, ou vers d'autres destinataires. Sur une éventuelle fraude fiscale, après avoir affirmé qu'il n'y en avait aucune à l'horizon, M. Dassault a ajouté : « *Je m'expliquerai le moment venu.* »

Le public reste sur sa faim surtout lorsqu'il se rappelle la manière dont il a été informé de l'origine puis du déroulement de l'affaire, comme s'il y avait, du côté des pouvoirs publics, un moment pour lever le voile et un autre pour le camouflage.

Depuis les scandales Lockheed et le déferlement des pots-de-vin sur des têtes illustres, un malaise a gagné les nations occidentales à qui l'on démontre pièces à l'appui que non seulement les monopoles ou les oligopoles faussent la concurrence, ce que l'on savait depuis belle lurette, mais que la corruption — après l'espionnage industriel — devient une arme efficace de conquête des marchés. Par chance, la France ne figurait pas sur la carte du backchich, mais l'ambiance est telle aujourd'hui, notamment dans les milieux de l'aéronautique, qu'il s'en faudrait de peu pour que de dangereux amalgames soient faits et que le sinistre : « *Tous pourris* », des démagogues soit à nouveau lancé.

Afin de sortir au plus vite de l'ère du souçon, qui n'est vraiment pas de saison, la lumière la plus crue doit être portée sur les réalités du complexe politico-industriel Dassault. Le principal intéressé a l'air de le souhaiter lui-même. Pourquoi attendrait-il le « moment venu » pour s'expliquer ? Pourquoi ne lui a-t-on « pour l'instant rien demandé » ?

PIERRE DROUIN.

M. Barre veut assurer une juste répartition de l'austérité

Le premier ministre, M. Raymond Barre, devait tirer les leçons d'une semaine d'entretiens avec les organisations syndicales et professionnelles, lundi soir, à 20 heures, au cours d'une interview de moins de dix minutes diffusée à la radio et sur les première et deuxième chaînes de la télévision. Enregistrée lundi matin, la déclaration devrait confirmer les engagements que le premier ministre a pris envers certains de ses interlocuteurs concernant notamment le maintien de la politique contractuelle. M. Barre comptait également exprimer son souci d'une juste répartition des efforts d'austérité.

Le premier ministre avait l'intention d'expliquer sa méthode de travail, qui consiste à consulter le maximum de hauts fonctionnaires et de spécialistes sur les sujets évoqués par les syndicats et le patronat : écouter, faire chiffrer par les spécialistes et choisir. M. Barre devait confirmer que son plan serait examiné par le conseil des ministres le 22 septembre.

Le premier ministre entend agir sans précipitation, comme il l'a affirmé à plusieurs reprises. Il mise davantage sur les actions structurelles que sur les touches conjoncturelles. Il veut insister surtout sur son souci de promouvoir une juste répartition entre les citoyens des charges qui seront décidées.

Lundi matin 13 septembre, M. Barre a terminé ses consultations en recevant M. Albert Léon, président de la Confédération nationale de l'artisanat et des métiers, et M. Francis Combes, président de l'Assemblée permanente des chambres des métiers. A l'issue de leur entrevue, les artisans ont déclaré que, contrairement à certains bruits, il ne serait pas porté atteinte aux dispositions de la loi d'orientation sur le commerce et l'artisanat (dite « loi Royer »), notamment en ce qui concerne deux dispositions auxquelles ils tiennent en particulier : l'harmonisation de la fiscalité et celle de la Sécurité sociale (voir l'article de J.-P. Dumont, page 17). M. Barre pourrait le confirmer dès ce lundi à la télévision.

A propos de sécurité sociale, MM. Léon et Combes ont rappelé leur désir d'une mise en place rapide d'un régime unique pour tous les Français. Ils ont insisté également sur le poids des charges sociales, qui représentent, « *un obstacle au plein emploi* ».

S'agissant des contrôles fiscaux, ils ont fait remarquer au premier ministre « *que les artisans étaient surimposés, car ils ne bénéficient pas, pour leurs revenus professionnels, de l'abattement de 20 %* » accordé aux salariés.

PROPOS SUR LA SÉCHERESSE

Un révélateur

par CHRISTIAN BONNET (*)

Prêts au mois de juin à un effort de solidarité, quand ils souffraient eux-mêmes de la canicule, les citadins ont été repris par le vieux démon des égoïsmes catégoriels lorsque, à leur retour de vacances, ils ont appris que le gouvernement entendait recourir à un dispositif fiscal pour aider les agriculteurs à atténuer les conséquences d'une sécheresse dont il faut remonter à 1921 pour retrouver l'équivalent.

De la vie à la campagne, trop de Français ne connaissent que l'agrément des week-ends ; ils ignorent le dur labeur des éleveurs et les servitudes propres à la traite bi-quotidienne du troupeau.

Rejoignant trop vite le littoral pour y trouver quelque fraîcheur, ils ont tout juste observé que la campagne était moins verdoyante qu'à l'accoutumée, et ils ignorent l'angoisse poignante des exploitants, dont les prairies brûlées ne peuvent plus nourrir les troupeaux.

Insensibles au fait que huit sur dix roulent en 4-L, leur attention se polarise sur la Mercedes que possèdent 1 % d'entre eux et sur l'attention privilégiée apportée par les pouvoirs publics au monde agricole.

Force est, dès lors, de leur remettre en mémoire un certain nombre d'éléments objectifs.

Victimes de l'inflation — les prix des produits industriels qui leur sont nécessaires ont augmenté de 24 % en 1974 — et ne contribuant à la transmettre que par le mécanisme de formation des prix alimentaires, les agriculteurs ont vu leur revenu baisser de 10 % il y a deux ans, et tout juste se maintenir en 1975, alors que le pouvoir d'achat des autres groupes sociaux, nonobstant une conjoncture défavorable, continuait de progresser.

(Lire la suite page 37.)

(*) Ministre de l'agriculture.

ROBERT LAFFONT

Au cœur du conflit qui divise le Grand Orient

FRED ZELLER

Trois points c'est tout

Les mémoires d'un combattant de la liberté.

AU JOUR LE JOUR

TECHNIQUES

Il y a trois ans, au Chili, le gouvernement de Salvador Allende était mis en minorité technique. Une minorité technique de coup d'Etat. Le général Augusto Pinochet vient de fêter cet anniversaire en annonçant aux Chiliens que l'état de siège serait prolongé de six mois. C'est normal : à défaut de siège électoral, on se contente d'un état de siège.

Par ailleurs, la junte militaire a décrété un deuil national de trois jours en hommage au président Mao. C'est également normal : il aurait été techniquement impossible d'obtenir une minute de silence sur tout le territoire du Chili du fait des cris de ceux qu'on interroge dans les cachots.

BERNARD CHAPUIS.

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Les Aztèques et leur histoire en images

L'Europe ne se lassera sans doute jamais d'avoir découvert l'Amérique, et l'exposition « Aztlan, terre des Aztèques », que présente la Bibliothèque nationale, s'annonce à bon droit comme un très grand succès.

Il s'agit d'y découvrir des « images d'un nouveau monde » grâce au prestigieux fonds mexicain de la maison, l'un des plus riches qui soient avec ses quatre cent soixante-neuf manuscrits, dont quarante-six sont peints ou calligraphiés et cent trente consignés en caractères figuratifs.

Pour la première fois, on pourra voir là, entièrement déplié, le fameux Peresianus du treizième siècle, si fragile en raison de la couche de craie soutenant les pigments et les entraînant éventuellement, au moindre choc, dans sa chute, qui n'est plus jamais communiqué, même aux lecteurs spécialisés. Bien d'autres documents-vedettes, tous plus rares et précieux les uns que les autres, et aussi nombreux qu'à Mexico, l'entourent dans un ensemble de plus de cent pièces. Ensemble de grande classe, cohérent, savamment et soigneusement monté où entrent assez peu de prêts — insignes comme celui du Codex Borbonicus du Palais-Bourbon, ou éloquents sans bavardage comme ceux du Musée de l'homme. Ces images — car images il y a puisque les manuscrits pictographiques, les cartes, les calendriers, les titres de propriété, même chez ce peuple procédurier, sont enrichis de représentations souvent précises et presque toujours très colorées de costumes, parures, décors, ornements, architecture, etc. — permettent la restitution de trésors détruits. Du reste la leçon de l'exposition ne réside-t-elle pas dans le fait que cette restitution a commencé très vite à la conquête : le Nouveau Monde avait un passé et les premiers américanistes furent des moines espagnols et des Indiens.

PAULE-MARIE GRAND.

(Lire la suite page 25.)

ASIE

Chine

APRÈS LA MORT DE MAO TSÉ-TOUNG

Aucun signe ne laisse prévoir une mise en sourdine de la polémique sino-soviétique

Après la mort de Mao, aucun signe ne laisse prévoir une mise en sourdine de la polémique sino-soviétique. La « Pravda » de Moscou a, dimanche 12 septembre, consacré un commentaire très bref à ces réactions : « A la suite du décès de Mao, la presse bourgeoise du monde entier publie des prévisions contradictoires sur le développement ultérieur de la Chine et sur ses rapports avec les Etats-Unis et l'U.R.S.S. » L'agence Tass, plus explicite, écrit que, selon les commentaires de la presse étrangère, le maoïsme a conduit la Chine « dans une impasse », que Mao a « usurpé le pouvoir au sein du P.C. chinois » et a choisi une ligne extérieure caractérisée par l' « hégémonisme de grande puissance » et l' « antisoviétisme ».

● A HANOI, en revanche, après trois jours de silence, la presse a consacré dimanche un commentaire élogieux à Mao, ce « dirigeant génial », « ami respecté du peuple vietnamien », qui « laisse derrière lui une grande République populaire de Chine marchant vigoureusement sur la voie du socialisme ». Les Laotiens rendent eux aussi — avec retard — hommage à Mao dans un message envoyé à Pékin.

● A PEKIN, où la foule continue de défiler devant le corps de Mao, la campagne antisoviétique se poursuit comme à l'accoutumée. Chine nouvelle accuse l'Union soviétique de « plumer » ses partenaires du Comecon et de « réduire les pays asiatiques, africains et latino-américains en colonies productrices de produits agricoles et de minerais ». L'agence écrit d'autre part que les Soviétiques, « qui espionnent toujours les secrets militaires des autres pays », sont « plongés dans l'embarras, la honte et la fureur » par la fuite au Japon d'un pilote de Mig-25.

L'hommage bouleversant au président défunt

De notre correspondant

Pékin. — Dimanche 12 septembre, le défilé s'est poursuivi au palais de l'Assemblée, devant la dépouille mortelle de Mao, seulement interrompu quelques heures pendant la nuit et au milieu de la journée. Cent dix mille personnes, selon *Chine nouvelle*, se sont déjà ainsi inclinées en deux jours devant le corps du président défunt. Hommes et femmes, après une longue attente sur la place Tien-An-Men, pénètrent en rangs par quatre dans le palais, à pas lents, silencieux. Au cœur de ce large périmètre interdit aux piétons et aux cyclistes, que traversent seules, à faible allure, quelques voitures, l'atmosphère est d'une extrême gravité. Pas une couronne n'orne le monument aux héros du peuple, au centre de la place Tien-An-Men.

Des images de la journée de samedi, c'est-à-dire des premières cérémonies, ont été retransmises dimanche soir par la télévision. Images lourdes d'émotion et qui contrastent avec l'impression de sang-froid que donnent à l'extérieur les délégations qui se rendent au palais de l'Assemblée. La caméra a montré en gros plan, l'une après l'autre, les principales personnalités du régime. En tête, le premier ministre, M. Hua Kuo-feng, son lourd visage ravagé, les yeux baissés ; puis le jeune vice-président du comité central, M. Wang Hong-wen, le regard perdu et les joues baignées de larmes ; le maréchal Yeh Chien-ying et M. Chiang Chun-chiao, très graves ; la veuve du président Mao, enfin Mme Chiang Ching en pantalon et veste noirs, la tête serrée dans un foulard noir, raidie et les traits figés.

La diversité des messages

Plus encore peut-être que pour les obsèques de Chou En-lai, le spectacle était bouleversant de tous ces personnages, vieux soldats, vétérans de toutes les luttes, recuits par l'âge et toutes les tempêtes de la révolution, incapables de retenir leurs larmes et essuyant furtivement leurs yeux au fur et à mesure qu'ils défilaient devant le catafalque.

Il y avait beaucoup moins de retenue dans les délégations qui suivirent et que montra également la télévision : ouvriers des aciéries de Pékin, personnel des hôpitaux, marins, etc. Ce sont de gros sanglots, des visages défaits dans les larmes, des femmes qui s'effondrent et qu'on doit entraîner hors de la salle.

De province parviennent les messages de deuil et de condoléances. Les textes publiés par *Chine nouvelle* prennent soin, pour la plupart, d'exprimer la résolution des organisations et des populations provinciales de « *se rallier étroitement autour du comité central du parti* » et de « *transformer leur douleur en force* ». Les messages cependant ne sont pas uniformes dans leur contenu. Non seulement chaque province évoque un souvenir local laissé chez elle par le président Mao, mais les thèmes politiques ne sont pas non plus toujours les mêmes.

Rares sont les messages qui, comme celui du Liaoning, rappellent que la lutte doit être poursuivie contre « *la bourgeoisie au sein du parti* ». Plus fréquentes sont les références à l'union du parti et des populations de toutes nationalités. Souvent aussi on rappelle l'urgence et l'importance des tâches économiques. Les provinces frontières comme le Heilungkiang et le Sinkiang affirment bien sûr leur intention d'accroître leur vigilance contre les « *attaques surprises* » ou les tentatives d' « *invasion* » du « *social-révisionnisme* » soviétique. Quelques messages, très rares jusqu'à présent, expriment personnellement des condoléances à Mme Chiang Ching.

ALAIN JACOB.

SEBAGO-MOC

MEN OR WOMEN

présente à la

SEMAINE DU CUIR 76

Niveau 2 - Allée 8 M

Boutique n° 20

Tél. Stand 578.03.60

Distributeur France :

J.-C. BAJOU

8, place Wilson - TOULOUSE

La mocassin de classe d'aujourd'hui. Le complément indispensable d'une élégance jeune. Du cuir acajou ou noir de qualité à la semelle d'un seul tenant, les chaussures SEBAGO sont conçues pour durer. Cousues main par des artisans.

Sebago Classics available in New York at McDuffee's; Philadelphie Strawbrige et Clothier; Baltimore, Hess Shoes; Denvers, Fontius Shoe; Pittsburgh, Kamp's; Columbus, Evans et Schwartz; Birmingham, Michigan, Sherman Shoes; San Francisco, Village Bootery; Wilmington, Del. Storm's.

Lagersons - Skomann (Stockholm), Grensen - Tom Murstad (Oslo), Dexter's - Kay's (Johannesburg), Ulli's (Stuttgart, Germany), El Corte Ingles - Bravo (Madrid), Torrens (Barcelone), Salowitz (Houston, Texas), W. J. Boyle (Bermuda), Sheppard's (Vancouver, B.C., Canada), Commercio Barera (Caracas, Venezuela), La Favorita (San Juan, Porto Rico), Galeries Lafayette (Paris), M. Stein (Geneva), Nordiska Kompaniet (Stockholm et Goteborg).

MANFIELD - PARIS

LYON - MARSEILLE - TOULOUSE

JANO

8, place Wilson - TOULOUSE

Ets Jacques Montaud (Albi), Manik (Toulouse), Biron (Orléans), Carel (Paris), S.A. Montaud (Castres), Michard Ardillier (Périgueux), Regimental Faconnable (Marseille), Faconnable (Nice), Darnel (Paris), Franck (Paris), Dublin (Paris), Sacha (Paris), Globe (Paris), Villagines (Saillagousse), Lacabanne (Tarbes), Max (Mont-de-Marsan), Cashemire (Andorre).

Sebago Docksides

Anc. Maison J. Dubois et Fils (Brussels), Holte et Albrecht (Copenhagen), Au Petit Matelot (Paris), Richard Voilerie (Saint-Malo), Naviga Sport, La Rochelle (France), Peek Yachting, Bruinisse (Holland), C.J. Fitzgerald, Cork (Ireland), Navtica de Carolis, Milano, Societa Dentice, Roma (Italy), Ferner Jacobsen, Oslo, The Slopchest, Johannesburg, Durban et Cape Town (S. Africa), Claude Lambelet, Neuchatel (Switzerland).

APRÈS LA « TRIBUNE » DE M. JACOVIELLO

« Il s'agit de déformations de la ligne du P.C.I. »

commente « l'Unita »

De notre correspondant

Rome. — La « Tribune internationale » de M. Alberto Jacoviello, publiée dans *le Monde* daté 12-13 septembre, a eu un grand écho en Italie. La presse cite de larges extraits de ce texte en se demandant si l'éditorialiste de politique étrangère de *l'Unita* développait une position strictement personnelle ou s'il exprimait une nouvelle attitude de son parti à l'égard de la Chine. Le *Corriere della Sera* et *la Stampa* du 12 septembre consacrent quatre colonnes en première page à cette prise de position.

L'Unita a brièvement réagi à la « tribune » de son futur correspondant à Washington, qui s'est toujours distingué par sa liberté d'opinion et ses sympathies pour la Chine.

« *Quelques journaux de la presse italienne*, écrit l'organe officiel du P.C.I., *ont publié en évidence des extraits d'un article du camarade A. Jacoviello, paru dans* le Monde, *concernant les rapports entre le P.C.I. et le P.C. chinois. Les positions exprimées par Jacoviello — celles qui ressortent des extraits publiés — sont tout à fait personnelles et ne reflètent pas la ligne de notre parti. A part les questions de grande complexité et portée — sur lesquelles se sont développés jusqu'à présent et continueront à se développer la réflexion et le débat de notre parti et de ses organes de presse —, on se trouve en face de jugements unilatéraux et de déformations de la ligne suivie par le P.C.I.* » Le journal turinois *Stampa Sera* a néanmoins posé la question à M. Sergio Segre, responsable de la politique étrangère au comité central du P.C.I. « *Je n'ai pas encore vu le numéro du « Monde »*, a-t-il répondu, *et n'ai lu que les extraits publiés ce matin par quelques journaux. En tout cas, c'est une position que je ne me sens pas en mesure de partager.* »

M. Segre reconnaît que les P.C. italien et français ont réagi à la mort de Mao Tse-toung très différemment des dirigeants soviétiques. Mais chacun de ces deux partis « *a décidé de manière absolument autonome sa propre attitude* », et il n'y a là, selon le député communiste italien, rien d'étonnant. « *Je ne vois pas*, dit M. Segre, *pourquoi on devrait considérer des attitudes différentes, déterminées de manière autonome, comme des lézardes ou des brisures. Ce serait le cas s'il n'existait pas une autonomie réciproque et une pleine indépendance.* » — R. S.

● *Une gerbe a été déposée*, samedi 11 septembre, devant le Mur des fédérés du cimetière du Père-Lachaise à Paris, au terme d'une manifestation qui groupait, à l'appel des organisations marxistes-léninistes, plusieurs milliers de personnes.

Singapour

LE BUREAU DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE ACCEPTE LE RETRAIT DE L'ORGANISATION DU PARTI DE M. LEE KUAN-YEW.

Londres (*Reuter*). — Le bureau exécutif de l'Internationale socialiste a accepté, samedi 11 septembre, le retrait de cette organisation du Parti d'action du peuple, mouvement majoritaire de Singapour, et qui est dirigé par M. Lee Kuan-yew, premier ministre de l'île. L'Internationale regroupe cinquante-six partis.

M. Lee Kuan-yew avait, dans une lettre rendue publique le 30 mai, menacé de se retirer de l'Internationale si les critiques à son égard ne cessaient pas. Elles ont trait notamment aux violations des droits de l'homme à Singapour, à l'internement sans procès d'opposants d'extrême gauche, à la mise au pas de la presse. M. Lee ne conteste pas qu'il use de telles méthodes, mais les justifie, affirmant que les communistes d'Asie du Sud-Est « *sont différents des communistes ouest-européens* ».

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

CANDIDAT DE LA C.D.U. POUR LA CHANCELLERIE

M. Helmut Kohl estime que la politique est aussi affaire de bons sentiments

De notre envoyé spécial

Betzeorf. — Malgré l'heure matinale, une foule compacte attend M. Helmut Kohl sur le quai de la gare de cette petite ville de quinze mille habitants, pointe extrême de la Rhénanie-Palatinat en Rhénanie-Westphalie. Le candidat chancelier de la démocratie chrétienne et ministre président du Land distribue les premières poignées de main. Sa femme, blonde, élégante sans ostentation, reçoit des fleurs et embrasse les enfants. L'atmosphère est familiale. Sur les quelques centaines de mètres séparant la gare de la place de la mairie, où M. Kohl va prendre la parole, on applaudit vigoureusement. Les mains se tendent pour toucher cet homme politique respirant la bonhomie et la simplicité. Le rival de M. Schmidt est ravi. Il sourit largement et salue en agitant la main très haut au-dessus de la tête. Il puise dans le contact physique avec la foule forces et encouragements.

Quelques ouvriers des chemins de fer, assis sur le ballast, ont interrompu leur travail pour voir passer celui qui, avec un bel optimisme communicatif, est persuadé d'être, après les élections du 3 octobre, le chancelier de la République fédérale. Devant trois mille à quatre mille personnes, M. Kohl commence son premier discours de la journée, qu'il répétera encore une fois, à quelques variations près.

« *Les temps sont venus d'un changement dans la politique allemande* », affirme-t-il avant de se plaindre du style imposé à la campagne par ses adversaires. « *Une élection n'est pas une olympiade de l'insulte.* » Les quolibets dont l'abreuvent les sociaux-démocrates ne semblent pas l'affecter. Il ne se distingue certes pas par son envergure intellectuelle, mais, contrairement au chancelier Schmidt, il est tout de suite de plain-pied avec ces foules de petits-bourgeois, toutes générations confondues, qu'il rencontre dans ses tournées.

Il brode d'abord sur le slogan de son parti qui flotte sur une grande banderole suspendue aux fenêtres de la mairie : « *Par amour de l'Allemagne, la liberté au lieu du socialisme.* » Il se défend de confondre les marxistes, les communistes, les socialistes et les « bons sociaux-démocrates », mais bien vite les frontières s'estompent. Il s'indigne des alliances entre étudiants socialistes et communistes, qui ont « *transformé quarante universités allemandes en mini-Républiques soviétiques* » ; il dénonce « *M. Mitterrand, le protagoniste du Front populaire en Europe, ami de MM. Schmidt et Brandt* » ; il veut « *chasser les fantômes communistes des universités* » et refuse que les petits Allemands soient « *endoctrinés par des maîtres communistes* » (« *ou fascistes* », ajoute-t-il à l'occasion).

Il est pour l'Europe, la paix, la détente, mais il ne comprend pas que M. Schmidt ait menacé les Italiens de représailles économiques si les communistes participaient au gouvernement, alors que le chancelier continue « *à négocier, négocier, négocier* » avec la R.D.A. « *Qui veut la paix doit dire oui à l'unité de l'Allemagne*, lance-t-il ; *comme tous les peuples nous avons droit à une patrie.* »

Les caisses se vident. En quittant le pouvoir, en 1969, la démocratie chrétienne a laissé 2 milliards de deutschemarks dans les caisses de l'Etat (à cette occasion M. Kohl a fait applaudir le nom de M. Strauss (« *le meilleur ministre des finances que l'Allemagne ait jamais eu* »). Si elle gagne, le 3 octobre, elle retrouvera un « trou » de 70 milliards.

M. Kohl avance trois priorités : la défense (« *A quoi bon sert-il d'avoir le meilleur système social si les Cosaques arrivent ?* »), l'éducation (les jeunes ne doivent pas être à dix-huit ans de « *petits rentiers sans espoir* »), les retraites (« *Cette génération qui a vécu deux guerres perdues a des droits sur nous.* ») Pour lui, la politique c'est aussi une affaire de bons sentiments. « *Sans ces vertus que sont le travail, la morale, la ponctualité, la fidélité aux choses et aux personnes, il n'y a pas de reprise économique durable* », dit-il, en promettant d'être un chancelier qui rapproche les Allemands. « *Notre patrie a un fond très sain, elle n'a besoin que de nouveaux dirigeants.* »

Après s'être fait acclamer, M. Kohl, son discours achevé, invite ses auditeurs à entonner l'hymne national allemand, *Deutschland über alles*, sous les sifflets vite couverts de quelques « Jusos » ou de jeunes communistes. Puis il saute de la tribune, remonte dans son train, sa voiture ou son hélicoptère pour recommencer à 50 ou 100 kilomètres plus loin le même exercice. Partout, c'est le même scénario. A la fin de la journée, la voix est un peu éraillée, mais la conviction intacte. M. Kohl rencontre ainsi vingt mille à quarante mille personnes par jour. Et son agenda prévoit cent quarante réunions.

DANIEL VERNET.

DIPLOMATIE

LA MISSION DE M. KISSINGER EN AFRIQUE AUSTRALE

WASHINGTON : des chances de succès limitées

De notre correspondant

Washington. — A la veille du départ de M. Kissinger pour l'Afrique, le président Ford et le secrétaire d'Etat lui-même ont mis en garde contre tout optimisme prématuré quant aux chances de succès de cette nouvelle mission. A certains égards, M. Kissinger paraissait vouloir délibérément minimiser l'initiative, présentée comme une obligation imposée aux Etats-Unis pour tenter d'éviter « *la montée de la violence* » et la « *radicalisation* » du continent africain, qui auraient les conséquences les plus désastreuses dans d'autres secteurs du monde, au Proche-Orient notamment. Bref, à entendre le président Ford et M. Kissinger, c'est à son corps défendant que le gouvernement américain s'engage dans une démarche « *impliquant d'énormes risques* », mais à laquelle il doit se résigner dans l'intérêt des Etats-Unis et de la paix mondiale. Bien qu'ils s'en défendent, les dirigeants américains sont déterminés par des considérations électorales. Il est important que le président Ford se présente à l'opinion américaine comme le champion de la paix.

M. Kissinger a souligné, dans sa conférence de presse, qu'il n'existait pas de plan américain, que les Etats-Unis offraient seulement leurs bons offices parce que, a-t-il dit, « *aucun autre pays n'est en mesure d'assumer ce rôle* ». La solution des problèmes africains appartient aux Africains exclusivement, a ajouté M. Kissinger. Celui-ci considère qu'il est nécessaire de recourir à la « *diplomatie personnelle* », « *compte tenu des circonstances qui exigent, dans l'immédiat, de donner à la négociation « un nouvel élan », non pour trouver des solutions permanentes, mais pour tenter d'établir un cadre de négociation (...) et rapprocher suffisamment les parties en vue de les amener à créer les bases d'une discussion* ». Le secrétaire d'Etat doute que cet objectif puisse être atteint en un seul voyage. En fait, sa mission ne devrait pas durer plus de deux semaines, car il doit être présent à l'ouverture de l'Assemblée des Nations unies à New-York.

Apparemment, M. Kissinger est plus optimiste au sujet de la Namibie. « *Le problème est moins difficile* », a-t-il dit. Dans les conversations qu'il aura avec les présidents Nyerere, de Tanzanie, et Kaunda, de Zambie, ainsi qu'avec M. Vorster, premier ministre sud-africain, le secrétaire d'Etat s'efforcera de préparer une conférence internationale sur la Namibie, à laquelle participerait la SWAPO.

En revanche, en ce qui concerne la Rhodésie, M. Kissinger a déclaré qu'il n'avait eu aucun contact avec les divers mouvements de libération, et qu'il ne pouvait en envisager dans l'avenir qu'avec l'accord et par l'intermédiaire des chefs d'Etat africains intéressés. Il n'a pas exclu une rencontre avec M. Smith, premier ministre de Rhodésie. « *Je n'ai pas encore pris ma décision... qui dépendra de l'évolution des discussions et de notre appréciation de son attitude...* », a-t-il dit.

M. Kissinger n'arrivera pas les mains vides en Afrique. Le Sénat a en effet approuvé la semaine dernière l'attribution d'un crédit de 40 millions de dollars pour le Zaïre et la Zambie (20 millions chacun), ainsi que de 10 millions de dollars pour le Botswana et de 4 millions de dollars pour l'aide technique à diverses nations africaines.

M. Kissinger a même réussi à imposer un compromis, sous forme d'une astuce comptable, grâce auquel une dizaine de millions de dollars pourront éventuellement être accordés au Mozambique, malgré l'opposition initiale d'une majorité de sénateurs qui craignaient que cet argent ne soit utilisé par le gouvernement de Maputo pour financer la guérilla africaine en Rhodésie.

HENRI PIERRE.

Course aux armements en Afrique

La plupart des Etats du sud et de l'est de l'Afrique sont engagés dans une véritable course aux armements. Cette escalade est confirmée par le dernier rapport annuel *The Military Balance 1976-1977*, publié à Londres par l'Institut international d'études stratégiques.

Le renforcement du potentiel militaire est particulièrement important en République Sud-Africaine et en Rhodésie. Le gouvernement de Pretoria poursuit, à une cadence accélérée, ses achats de matériel naval en France et construit sur place, sous licence, une partie des avions à réaction et des véhicules blindés dont elle équipe son armée. Le budget de la défense nationale sud-africaine est passé de 1 milliard 332 millions de dollars en 1975 à 1 milliard 494 millions de dollars en 1976. Les commandes sud-africaines d'appareils à réaction portent sur trente-deux Mirage F1 AZ, trente Impala et trente-sept Koudou (1).

La Rhodésie, qui n'a, il est vrai, que neuf mille deux cents hommes sous les drapeaux, vient de prolonger de six mois la durée du service militaire et achève la formation de deux bataillons supplémentaires de soldats africains. De 1975 à 1976, le budget rhodésien de la défense est passé de 102 à 130 millions de dollars, soit une augmentation d'environ 30 %.

Inquiets de cette évolution et redoutant que l'équilibre joue de plus en plus en faveur des partisans de la ségrégation, les Etats noirs s'arment à leur tour. La Tanzanie, qui n'avait que quatre bataillons d'infanterie en 1975, en a aujourd'hui sept, dont deux sont stationnés en permanence au Mozambique. L'aviation tanzanienne, limitée à une escadrille de chasse en 1975, en compte désormais trois. Les raids de l'aviation ougandaise en territoire tanzanien, lors des incidents frontaliers de l'année dernière, ont incité le gouvernement de Dar-Es-Salaam à accroître ses moyens de dissuasion à l'égard de son voisin.

La Zambie, de son côté, dispose désormais de vingt-quatre avions de combat.

Les effectifs des forces armées angolaises dépassent trente mille hommes dotés de plus de deux cents chars lourds et d'appareils de chasse soviétiques, dont le nombre n'est pas connu. D'autre part, l'Institut international d'études stratégiques indique que « *quinze à vingt mille Cubains* » demeurent en territoire angolais. Enfin, depuis les incidents frontaliers qui ont opposé le mois dernier la Rhodésie et le Mozambique, on sait que les soldats mozambicains sont équipés d'un armement soviétique sophistiqué.

En Afrique orientale, le gouvernement américain a accordé en juin une aide financière importante au Kenya, notamment pour l'achat de chasseurs-bombardiers. Il maintient aussi à un haut niveau son aide militaire à la junte éthiopienne. De son côté, l'Union soviétique poursuit son programme d'assistance militaire à la République Somalie, et, à l'heure actuelle l'équilibre des forces à la corne orientale de l'Afrique joue en faveur des dirigeants de Mogadiscio.

Les craintes que suscite cette course aux armements risquent d'entraîner, à leur tour, certains Etats d'Afrique occidentale à des achats analogues. C'est du moins ce que laissent supposer certaines demandes de renforcement de la coopération militaire récemment formulées par l'Afrique francophone auprès de Paris.

Ph. D.

(1) L'Impala est la version sud-africaine d'un avion d'interception et d'appui conçu par l'Italie. Le Koudou, produit en République Sud-Africaine, est un avion léger de transport.

EUROPE

Yougoslavie

L'agence Tanyoug annonce que le président Tito a une maladie aiguë du foie

Belgrade. — Une certaine confusion était apparue, vendredi 10 septembre, lorsque Paris avait annoncé le report de la visite de M. Valéry Giscard d'Estaing en Yougoslavie, en raison d'une maladie du président Tito, alors que Belgrade observait un silence complet à ce sujet. Cette confusion a été dissipée samedi 11 septembre, lorsque, vers midi, l'agence de presse yougoslave Tanyoug publia deux communiqués. Le premier précisait que les médecins avaient constaté chez le président Tito les signes d'une maladie aiguë du foie exigeant plusieurs semaines de repos ; le second que la visite du chef de l'Etat français était *« ajournée provisoirement »* d'un commun accord et que la nouvelle date serait fixée ultérieurement par voie diplomatique.

Ce sont les seules informations officielles publiées ici jusqu'à présent. Mais, avec un supplément d'information puisé à bonne source, *on peut, semble-t-il,* reconstituer la chronologie des événements. C'est le 8 septembre dernier, lors d'un examen médical régulier du président Tito, que *les médecins ont* décelé la maladie et prescrit un traitement approprié et un repos prolongé immédiat. Or, c'est le même jour, quelques *heures* seulement après cet examen, que devait arriver à Ljubljana le président Ceausescu. Il était donc impossible d'envisager l'ajournement de cette visite. Le président Tito, qui a accueilli son hôte comme prévu, a cependant, *déclare-t-on,* limité au maximum ses obligations et, lors de la chasse qui fut organisée en Slovénie, il fut plutôt observateur que chasseur. Lui-même déclare d'ailleurs que *« le camarade Ceausescu a eu, au cours de la chasse, beaucoup plus de succès que moi... »*.

De notre correspondant

Le 10 septembre, dans la matinée, le maréchal Tito, accompagné du président Ceausescu, était rentré à Belgrade. Des milliers de personnes qui l'avaient vu n'ont absolument rien remarqué laissant supposer qu'il était souffrant. D'où la grande surprise des correspondants de presse étrangers et des diplomates lorsque, quelques heures plus tard, Paris avait annoncé sa maladie. En réalité, déclare-t-on ici, ce ne fut qu'apparence, tous ignorant à ce moment-là, à l'exception de son entourage le plus proche, la situation réelle.

La décision de dépêcher à Paris le secrétaire fédéral aux affaires étrangères, M. Milos Minitch, pour mettre le chef de l'Etat français au courant de ce qui se passait, fut prise dans l'après-midi du 9 septembre, *c'est-à-dire* une journée et demie environ après les recommandations des médecins. Ce délai fut imposé, *croit-on* savoir, par le président yougoslave lui-même, qui avait pensé pouvoir, après le départ de M. Ceausescu, remplir également sans trop de peine les obligations découlant pour lui de la visite de M. Giscard d'Estaing. Or, les médecins s'y sont résolument opposés. C'est alors seulement que M. Minitch a pris vendredi l'avion pour Paris, où il fut accueilli, aussi bien à l'Elysée qu'au Quai d'Orsay, avec la *« plus grande compréhension »*.

D'ailleurs les entretiens qu'il a eus avec M. Giscard d'Estaing et M. de Guiringaud ont prouvé, selon les milieux politiques, que les relations franco-yougoslaves *« n'ont jamais été meilleures qu'à l'heure présente »*. Il fut constaté à cette occasion, entre autres, que le projet de communiqué qui aurait dû être publié à l'issue de la visite du président français recueillait l'*« entière approbation »* des deux parties et il fut convenu d'une rencontre entre MM. de Guiringaud et Minitch à la prochaine session de l'ONU.

Quant à la visite du président français, on est convaincu qu'elle se fera dès que l'état de santé du président Tito se sera amélioré. Le programme initial prévoyait une chasse au cerf. On espère ici que le nouveau programme comportera une chasse au sanglier, dont la saison approche.

PAUL YANKOVITCH.

● *Une longue « déclaration commune »*, signée samedi 11 septembre par les présidents Tito et Ceausescu, fait état du *« haut degré de confiance et de respect réciproque »* atteint par la Yougoslavie et la Roumanie. Les deux présidents constatent qu'il existe des différences entre les partis communistes et préconisent *« un dialogue sans attaques »* entre eux. Ils soulignent que les gouvernements se doivent de respecter l'intégrité territoriale des autres pays. Ils doivent s'abstenir de toute action militaire, politique, économique, et de toute autre forme de coercition ou de menace contre d'autres pays. Les Etats sont tenus de *« s'abstenir de toute intervention dans les affaires intérieures ou extérieures d'autres Etats, quels que puissent être les prétextes et les circonstances »*. Les deux dirigeants expriment, d'autre part, leur préoccupation devant *« la poursuite de politiques de force et d'ingérence et les tentatives pour légaliser ces politiques »*. De plus, les présidents et leurs collaborateurs ont signé sept accords de caractère économique, concernant notamment la coopération énergétique à partir d'ouvrages communs sur le Danube. — *(Reuter.)*

Le détournement par des nationalistes croates du boeing-727 américain

Ne soyez pas surpris s'il y a d'autres attentats

a déclaré à Roissy l'un des pirates de l'avion New-York-Chicago

Après un périple d'environ 10 000 kilomètres et près de vingt-sept heures d'une odyssée où la piraterie aérienne a été mise au service de la propagande nationaliste croate, les autorités françaises ont mis fin au détournement d'avion opéré par cinq « oustachis » sur la ligne New-York - Chicago. Les six membres du commando, Zvonko Busic, trente ans, et sa femme — prénommée Julienne, de nationalité américaine, — vingt-huit ans, Frane Pesut, vingt-six ans, Peter Mata, trente et un ans, et Marc Vlasic, vingt-neuf ans, se sont rendus sans condition aux policiers français sur l'aérodrome de Roissy-en-France, dimanche 12 septembre, vers 8 h. 40 du matin.

Accompagnés par douze policiers, les pirates de l'air ont été renvoyés aux Etats-Unis à bord d'un DC-8 du GLAM (Groupement des liaisons aériennes ministérielles). Les cinq « oustachis » sont interrogés par les agents fédéraux du F.B.I., en attendant leur inculpation officielle pour détournement d'avion et le meurtre de l'officier de police : celui-ci avait été tué en tentant de désamorcer la bombe qu'ils avaient placée, avant leur équipée, dans une consigne automatique de la gare grand-centrale. Quant aux cinquante-six passagers et sept membres d'équipage, ils ont, pour la plupart, regagné les Etats-Unis, après s'être reposés pendant quelques heures dans un hôtel proche de l'aéroport de Roissy-en-France.

Ce nouvel acte de piraterie aérienne avait commencé aux Etats-Unis, dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 septembre. Le commando des *« Forces de libération de la Croatie »* avait contraint le pilote d'un Boeing-727 des lignes intérieures américaines transportant quatre-vingt-cinq passagers et sept membres d'équipage à se poser à Montréal (*le Monde* daté 11-12 septembre). Deux heures plus tard, l'appareil décollait à nouveau en direction de Terre-Neuve, où trente-trois otages seront relâchés sur l'aérodrome de Gander.

Les cinq nationalistes exigeaient la publication par la presse américaine de deux proclamations, dont le texte avait été déposé dans un casier d'une gare de New-York, et qui réclamait le droit à l'autodétermination et à l'indépendance de la nation croate. Un artificier américain a été tué et trois autres blessés par la bombe déposée dans ce casier. Dans la matinée de samedi, le *Washington Post*, le *Chicago Tribune*, le *Los Angeles Times* et le *New York Times* ont publié ces déclarations.

Après une nouvelle escale sur l'aéroport de Keflavik (Islande) au cours de laquelle des sacs remplis de tracts sont chargés à bord de l'appareil, le Boeing 727 prend la direction de Londres. Les autorités britanniques refusent l'atterrissage. L'avion détourné, un moyen courrier a été suivi au cours de sa traversée de l'Atlantique par un Boeing 707. A 18 h. 30, samedi, les deux appareils parviennent à la verticale de Dieppe. Le premier ministre, M. Raymond Barre, continue l'opposition des autorités françaises à tout atterrissage des pirates de l'air en France.

Une longue attente

Mais les pirates de l'air exigent des pilotes que le Boeing 727 survole Paris à basse altitude. A 18 h. 40, des tracts intitulés *« Déclarations du quartier général des forces nationales pour la libération de la Croatie »* sont jetés de l'avion sur la capitale française. A court de carburant, l'appareil détourné est autorisé à se poser sur l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy-en-France. Il est un peu plus de 19 heures. L'avion s'immobilise au bout de la piste numéro 2. Le Boeing 707 escorteur se pose à son tour peu avant 20 heures. L'aéroport est fermé au trafic pendant soixante-quinze minutes. Une longue attente commence.

M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, donne alors des instructions aux forces de police pour empêcher tout départ de l'avion dont un pneu est crevé. Il exige une reddition sans conditions. En compagnie de l'ambassadeur des Etats-Unis en France, M. Kenneth Rush, les pourparlers commencent par l'intermédiaire de la tour de contrôle vers 2 h. 20 dimanche matin. Cinq otages seront libérés au cours de la nuit. Une femme appartenant au groupe des pirates croates les accompagne. Elle est informée que la déclaration des nationalistes a été publiée dans la presse américaine. Les pourparlers continuent ; le ministre de l'intérieur réitère ses exigences aux nationalistes : être exécutés s'ils attentent à la vie des otages ou se rendre aux autorités françaises.

Vers 8 heures du matin, les membres du commando acceptent de se rendre. A 8 h. 30, tous les passagers ont quitté le Boeing 727 de la T.W.A. Les nationalistes croates se rendent peu avant 9 heures. Les explosifs qu'ils détiennent n'étant que des *« imitations »* (pâte à modeler). Ils avaient été fabriqués dans les toilettes de l'avion.

Avant d'être expulsé vers les Etats-Unis, un des membres du commando a déclaré : *« Je suis fier de ce que nous avons fait. Pas de chance. C'est tout. La France, j'étais là en 1969. Ne soyez pas surpris s'il y a d'autres attentats, nous défendons une cause juste et nous voilà menottes aux poings. »*

M. MICHEL PONIATOWSKI : des conditions irrévocables.

« Seule une attitude de fermeté peut mettre un terme à ces odieux chantages », *a déclaré à l'agence France-Presse M. Michel Poniatowski, dès que les pirates croates du Boeing 727 de la T.W.A. se furent rendus aux forces de l'ordre.*

« Les actes de terrorisme aérien mettent de plus en plus fréquemment en péril la vie des passagers et d'équipages innocents, *a ajouté le ministre.*

» Dès 20 heures, j'ai donné l'ordre d'immobiliser l'appareil en neutralisant le train d'atterrissage, et j'ai fait communiquer aux pirates le message suivant :

« Votre avion ne peut plus » décoller. Vous êtes considérés » comme personnellement responsables de la vie des passagers et de l'équipage. Vous » avez donc le choix entre deux » solutions : être exécutés si » vous attentez à la vie des » otages ou vous rendre aux » autorités françaises pour être » immédiatement expulsés.

» Ces conditions sont irrévocables. »

» M. le président de la République et le premier ministre ont été constamment tenus informés des décisions et des mesures envisagées », *a conclu M. Michel Poniatowski.*

Les extrémistes croates

La brève histoire de la Yougoslavie est marquée par une lutte constante — tantôt sourde, tantôt violente — d'une partie des Croates contre le pouvoir central. L'« idée yougoslave » fut pourtant, au siècle dernier, d'origine croate. Mais le malaise apparut sitôt que fut constitué, après la première guerre mondiale, le premier Etat des Slaves du Sud. Dès ce moment, des hommes qui dénonçaient la tutelle de Belgrade partirent en émigration. D'autres continuèrent, sur place, à réclamer la formation d'un Etat croate autonome. Cette revendication était défendue en particulier par un tribun populaire, Raditch. Celui-ci fut victime d'un attentat au Parlement de Belgrade le 22 juin 1928.

Raditch professait le pacifisme. Après sa mort, un avocat, Ante Pavelitch, créa le mouvement oustacha (ce qui signifie insurgé), nationaliste lui aussi, mais qui entendait user de la violence pour s'imposer. Le point 7 du programme de cette organisation secrète, diffusé en 1933, disait : *« Le peuple croate a le droit de rétablir sa souveraineté sur la totalité de son territoire historique et ethnique. »*

Pavelitch, qui devait prendre le titre de *« poglavnik »* (Führer)), bénéficiait du soutien des puissances fascistes. Il se fixa d'ailleurs dans l'Italie mussolinienne. C'est son organisation qui prépara l'attentat dont furent victimes à Marseille, en octobre 1934, le roi Alexandre de Yougoslavie et Louis Barthou, ministre français des affaires étrangères.

Le 12 avril 1941, au moment de l'entrée de troupes allemandes en Yougoslavie, Pavelitch proclama la naissance d'un « Etat croate libre » (mais évidemment lié aux nazis), dont il prit la tête. Le nouvel Etat annexa d'ailleurs une partie de la Serbie et de la Bosnie. Les troupes de Pavelitch menèrent une action féroce non seulement contre les partisans de Tito, mais contre la population serbe en général. Après la défaite de l'Axe, Pavelitch réussit à s'enfuir. Il séjourna en Autriche, en Argentine, au Paraguay et finalement en Espagne, où il mourut en 1959.

Le gouvernement actuel attribue aux oustachis toutes les actions violentes qui furent, depuis une vingtaine d'années, le fait d'extrémistes croates. Ainsi en 1968 une explosion dans un cinéma de Belgrade fit un mort et soixante blessés. En 1971, l'ambassadeur de Yougoslavie en Suède, Vladimir Popovitch, fut assassiné. En janvier 1972, vingt-sept personnes trouvèrent la mort dans l'explosion d'un avion de la compagnie yougoslave YAT au-dessus de la Tchécoslovaquie. En juillet de la même année, dix-neuf membres d'un commando résistèrent pendant un mois aux forces de l'ordre en Bosnie. Il y eut aussi un certain nombre d'attentats contre des fonctionnaires yougoslaves à l'étranger, notamment les vice-consuls à Lyon et à Düsseldorf.

Pourtant, les nationalistes croates, même extrémistes, ne se réclament pas tous, loin de là, du mouvement oustacha. Il convient au moins d'établir une distinction entre les éléments qui ont gardé la nostalgie d'une période où des Croates avaient la force — à défaut du pouvoir réel — et ceux qui jugent insuffisant le fédéralisme de la Yougoslavie titiste. — B. F.

DIPLOMATIE

Une déclaration de Me Bouabid sur le Sahara occidental

- **« Le risque de guerre avec l'Algérie est réel et actuel »**
- **« Le Maroc subit des pertes assez graves »**

Rabat *(A.F.P.)*. — *« Le risque de guerre entre le Maroc et l'Algérie est réel et actuel »*, a déclaré Me Bouabid, leader de l'Union socialiste des forces populaires (gauche marocaine), dans une interview à l'hebdomadaire de son parti, *Libération*.

« Il est certain, a souligné Me Bouabid, *que si l'Algérie continue à perpétrer ses agressions contre notre pays, à harceler notre armée dans un désert où la population est dispersée et où il est relativement facile d'organiser des opérations de commandos, le Maroc ne peut que donner à ses ripostes d'autres formes que celles auxquelles il s'est jusqu'à présent limité, tant sur le plan militaire que politique. »*

Me Bouabid a ajouté : *« Nos garnisons militaires sont partout sur le territoire, mais elles sont exposées à des attaques surprises de plus en plus meurtrières, et le Maroc subit des pertes assez graves. Cela vient du fait que notre stratégie militaire dans la région n'est pas complètement adaptée aux exigences d'une sécurité totale dans cette région et d'une dissuasion efficace de nos adversaires. Une contre-offensive est absolument nécessaire. Il faudrait barrer la route aux commandos venant d'Algérie en se portant à leur devant avec des unités mobiles connaissant bien le terrain, donc recrutées parmi les populations sahariennes. »*

C'est précisément, apprend-on de source informée à Rabat, la tactique que les autorités seraient décidées à mettre en œuvre. Le commandement militaire procéderait, depuis peu, à la mise en place, au Sahara, d'unités légères spécialement entraînées ces derniers mois à la tactique de guérilla. Ces groupes mobiles renforceraient les unités classiques en place et pourraient même, dans certains secteurs avancés, se substituer à elles. Ils seraient équipés d'un matériel adapté à leur mission et circuleraient à bord de Land Rover.

C'est la première fois depuis plusieurs mois que le silence est rompu au Maroc sur les opérations menées par les commandos du Front Polisario. Bien que le tiers au moins des forces armées royales soient engagées au Sahara occidental, il semble qu'elles ne le contrôlent pas vraiment et qu'elles soient sur la défensive. Les maquisards sahraouis multiplient leurs raids et font état chaque semaine d'affrontements meurtriers. Récemment encore, les dirigeants du Front Polisario ont affirmé détenir quelque quatre-vingt prisonniers marocains.

Les autorités de Rabat, pour lesquelles « l'affaire du Sahara est définitivement réglée », *continuent à observer le mutisme sur les revers subis par leurs troupes. Mais il est symptomatique qu'elles se soient abstenues de saisir le numéro de* Libération, *hebdomadaire en français récemment lancé par l'Union socialiste des forces populaires* (le Monde *daté 5-6 septembre), contenant l'interview de Me Bouabid. Comme tous les autres dirigeants des grands partis d'opposition, Me Bouabid soutient sans restriction l'action menée par le gouvernement chérifien au Sahara occidental. Il est partisan d'une ligne dure à l'égard de l'Algérie, qui aide les guérilleros sahraouis. Il a fait partie de la délégation officielle marocaine à la conférence des non-alignés à Colombo, où il n'a pas ménagé ses efforts pour faire échec à l'action des représentants algériens, qui souhaitaient faire condamner* « l'agression marocaine » *au Sahara.*

La fin de l'été, torride dans cette région, pourrait être marquée par un accroissement des opérations du Front Polisario. C'est dans cette perspective que le gouvernement chérifien renforce, depuis le début de l'année, son potentiel militaire. Selon des informations publiées récemment par le Financial Times, *les effectifs totaux de l'armée seraient passés de soixante mille à quatre-vingt-dix mille hommes. Le Maroc aurait fait d'importants achats de matériel lourd, notamment de canons anti-chars et anti-aériens et de camions. Il aurait également acquis aux Etats-Unis une centaine de chars de combat.*

D. J.

● *La Cour internationale de justice de La Haye,* qui s'était réunie dans la matinée du samedi 11 septembre pour examiner la demande grecque de « mesures conservatoires » dans le différend l'opposant à la Turquie quant au statut du plateau continental de la mer Egée, a rejeté cette requête par douze voix contre une, estimant que « la violation alléguée des droits de la Grèce » ne constitue pas un préjudice irréparable exigeant des mesures conservatoires.

La Cour internationale de justice a également rejeté la requête de la Turquie pour « rayer l'affaire de son rôle » et estime que le problème de sa compétence, pour fixer les limites du plateau continental en mer Egée, doit être examiné dans un premier temps, sans rien préjuger quant au fond du différend. Une première décision à ce sujet pourrait être prise dans six ou sept mois. — *(A.F.P.)*

RÉUNIS AUX PAYS-BAS

Les Neuf ont constaté leur accord sur les grands problèmes internationaux

Les Neuf sont d'accord sur tous les problèmes internationaux importants, a déclaré dimanche 12 septembre M. de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, après la réunion « privée » qu'ont tenue samedi et dimanche les ministres de la Communauté à Beetsterzwaag (et non Reesterwagen, comme il a été écrit dans *le Monde* des 12-13 septembre) (Pays-Bas), et qui a été consacrée aux relations extérieures. Les Neuf ont discuté les points suivants :

● AFRIQUE AUSTRALE. — Les Neuf appuient les efforts de M. Kissinger pour amener la Namibie à l'indépendance et pour favoriser une évolution en Rhodésie. Ils ne reconnaîtront pas le Transkei, Etat bantou que doit créer le 26 octobre le gouvernement de Pretoria.

● LIBAN. — Les Neuf ont pris acte du processus interne en cours et estimé que toute intervention serait inopportune.

● GRECE ET TURQUIE. — Les ministres ont constaté que, sur tous les points litigieux (Chypre, plateau continental), les positions d'Athènes et d'Ankara restent très éloignées. Ils attendent cependant avec intérêt la réunion des ministres des affaires étrangères des deux pays, le 26 septembre.

● ESPAGNE. — M. Van der Stoel (Pays-Bas) a fait valoir que l'adhésion de l'Espagne à la Communauté ne pourrait être envisagée qu'après des élections libres.

● ONU. — Les Neuf ont approuvé l'intention de M. Genscher (Allemagne fédérale) de proposer à l'ONU la négociation d'une convention sur l'extradition des preneurs d'otages et de suggérer la création d'un tribunal international des droits de l'homme.

● UNION EUROPEENNE. — Les Neuf ont discuté la partie du rapport Tindemans (sur lequel le Conseil européen se prononcera le 20 novembre) concernant la politique extérieure. MM. de Guiringaud, Genscher et Crosland (Grande-Bretagne) ne pensent pas qu'en la matière les *« tendances minoritaires doivent se rallier aux vues de la majorité »*, comme le suggérait le premier ministre belge. En revanche, estiment-ils, ils doivent en toute occasion rechercher un *« consensus »*, une position à laquelle aucun des Etats de la Communauté ne s'oppose.

Les Neuf n'ont pas rouvert la discussion sur les élections européennes. L'affaire est considérée comme réglée, et tous sont prêts à signer le 20 septembre une *« décision »* à ce sujet. — M. D.

offrez
un vison
Maurice Kotler

Paris - 10 rue la Boétie
ouvert le samedi

EUROPE

Irlande du Nord

Nouvelles manifestations des « Femmes pour la paix »

De notre correspondant

Belfast. — Six marches, organisées par « Les femmes pour la paix », ont eu lieu samedi 11 septembre dans des petites villes d'Irlande du Nord. La plus importante manifestation s'est déroulée à Antrim, à 29 kilomètres de Belfast, où quelque huit mille catholiques et protestants se sont rassemblés pour prier, chanter et écouter le message de paix de Mlle Mairead Corrigan et de Mme Betty Williams. La plupart des femmes présentes étaient soit âgées, soit très jeunes, et accompagnées de leurs enfants. Peu d'hommes s'étaient dérangés. Si les deux leaders féminins du groupe pour la paix gardent leur spontanéité — aucun discours n'est écrit à l'avance, — une coordination a été mise sur pied par des volontaires. Un hebdomadaire entièrement consacré au mouvement doit paraître prochainement.

Après le remplacement de M. Rees par M. Mason aux fonctions de secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord (*le Monde* daté 12-13 septembre), la violence qui sévit dans toute la province reste le problème majeur ; de plus, la situation dans les prisons est toujours tendue. Les membres d'organisations paramilitaires catholiques ou protestantes qui seront condamnés les prochains jours ne bénéficieront plus du statut de prisonniers politiques, qui n'est plus accordé par le gouvernement *britannique* depuis le 1er mars dernier. Mais un engorgement des tribunaux avait retardé l'application de cette décision. Cette perte de privilège est vivement dénoncée par les activistes des deux camps, qui ont annoncé de violentes manifestations si ce statut n'était pas rétabli.

Depuis la récente parution du rapport de la Commission européenne des droits de l'homme, qui accuse la Grande-Bretagne d'avoir pratiqué certaines formes de tortures en Ulster à l'automne de 1971, six catholiques ont affirmé avoir été torturés au cours d'interrogatoires. Ils avaient été arrêtés entre février 1975 et juin 1976. La NICRA (l'association des droits civiques d'Ulster) a fait savoir que ces six hommes allaient déposer une plainte auprès de la Commission européenne des droits de l'homme. Dans un communiqué, les autorités britanniques à Belfast ont déclaré que « *les mauvais traitements physiques* » avaient cessé il y a plus de quatre ans.

Enfin, M. Mason devra faire face au chômage endémique de la province (10,4 %). Paradoxalement, une des récentes mesures qu'il a prises, lorsqu'il était secrétaire d'Etat à la défense, aura été, dans le cadre de restrictions budgétaires, d'autoriser la fermeture de trois ateliers d'entretien de la R.A.F. en Irlande du Nord. Cette coupe claire, qui laissera sans emplois plus de deux mille personnes, avait été fort mal accueillie.

RICHARD DEUTSCH.

Espagne

La loi électorale fera l'objet de conversations avec l'opposition

Le gouvernement espagnol a rendu public, le 11 septembre, le projet de réforme politique annoncé la veille par M. Adolfo Suarez, président du conseil des ministres. Ce texte précise la composition du futur Parlement, dispose que cet organisme devra approuver les nouvelles lois constitutionnelles, et prévoit que le roi pourra largement recourir au référendum.

De notre correspondant

Madrid. — Le projet de loi de réforme politique, annoncé par le chef du gouvernement, a été présenté le 11 septembre par M. Andres Reguera, ministre de l'information. Comme M. Adolfo Suarez l'avait indiqué, l'initiative en matière de réformes constitutionnelles appartiendra non seulement au gouvernement, mais aussi au futur Congrès des députés. Avec les élections libres pour une Assemblée constituante, c'est pratiquement la « rupture » démocratique, demandée par l'opposition, qui est en vue.

Le court texte proposé par le gouvernement aux actuelles Cortès contient, pour l'essentiel, quatre nouveautés :

1) *La création d'un Parlement* au suffrage universel, direct et secret, divisé en deux Chambres : le Congrès des députés (Chambre basse), composé de trois cent cinquante membres qui seront élus selon le système de la représentation proportionnelle, et le Sénat (Chambre haute), dont les deux cent quatre membres seront élus selon le système de scrutin majoritaire (quatre par province, plus deux pour chacune des enclaves de Ceuta et de Melilla). Les deux Chambres réunies forment les Cortès, dont le président sera désigné par le roi. Celui-ci peut nommer, pour chaque législature — aux côtés des deux cent quatre sénateurs élus au suffrage universel, — quarante et un sénateurs. Le mandat des députés et des sénateurs sera de quatre ans.

2) *La consécration du suffrage universel direct et secret*, ce qui implique l'abolition du suffrage « organique » (indirect), qui était *la base de la représentation* dans les institutions franquistes.

3) *L'établissement d'une procédure de réformes constitutionnelles*, pour laquelle à la fois le gouvernement et le Congrès des députés auront l'initiative. Il appartiendra, en tout cas, au congrès d'élaborer les nouvelles lois constitutionnelles, qui devront être approuvées à la majorité absolue par les deux Chambres réunies en Cortès.

4) *L'institution de deux sortes de référendums*, l'un pour les questions constitutionnelles et l'autre (qui n'existe pas dans la Constitution franquiste), de type « *prospectif* », pour « *toutes questions d'intérêt national* ». Dans les deux cas, le référendum pourra être décidé directement par le roi. Dans le cas d'un référendum sur un sujet constitutionnel, si ses résultats ne correspondent pas aux décisions des Cortès les Chambres seront dissoutes, et de nouvelles élections seront convoquées.

La principale lacune du projet de loi est qu'il ne prévoit rien sur les rapports entre le gouvernement et les Cortès. Actuellement, le gouvernement n'est responsable, politiquement, que devant le roi. Bien que le président Suarez, dans son allocution du 10 septembre, ait annoncé que cette question devra être résolue par les nouvelles Cortès constituantes, cette lacune peut poser des problèmes pendant la période d'élaboration de la nouvelle Constitution, lorsque la décision *suprême restera entre les mains* du roi et du gouvernement.

Le projet de loi présente, en outre, deux inconvénients. Il s'agit, comme dans le cas du projet abandonné du cabinet Arias, d'une réforme « *concédée* » : l'opposition n'a pas participé à sa rédaction. D'autre part, c'est le gouvernement actuel qui organisera les prochaines élections. A ce sujet, le ministre de l'information a déclaré le 11 septembre : « *Etant donné l'esprit dans lequel le président Suarez et le gouvernement ont agi jusqu'à maintenant, il est permis de penser que la loi électorale fera l'objet, sinon d'un pacte avec l'opposition, du moins de nouvelles conversations avec elle, et son contenu lui sera communiqué.* »

Pour leur part, les principaux dirigeants de l'opposition préféreraient qu'un gouvernement provisoire de coalition nationale soit responsable du processus électoral.

Un problème immédiat se pose au gouvernement : le projet de loi va-t-il être approuvé, comme l'exige la Constitution franquiste, par les deux tiers des Cortès actuelles, dont les membres, pour la majorité d'entre eux, ont été désignés par Franco ? Les ministres se montrent très optimistes à cet égard.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

Suisse

LES AUTONOMISTES JURASSIENS SONT RÉSOLUS A OBTENIR L'UNIFICATION DU VINGT-TROISIÈME CANTON

(De notre correspondant.)

Berne. — Bien que la constitution d'un nouveau canton du Jura soit en bonne voie, les autonomistes francophones sont fermement décidés à poursuivre la lutte pour obtenir la « libération » des trois districts méridionaux de leur région demeurés attachés au canton de Berne. C'est ce qui ressort de la vingt-neuvième fête du peuple jurassien qui s'est déroulée la dimanche 12 septembre à Delémont en présence d'environ cinquante mille personnes, selon les organisateurs.

Le principe de la création d'un vingt-troisième canton au sein de la Confédération helvétique avait été acquis à la majorité des habitants des six districts francophones du canton de Berne par un référendum d'autodétermination le 23 juin 1974. Mais, revenant sur cette décision lors de consultations ultérieures, les trois districts du sud du Jura avaient opté pour leur maintien dans le canton de Berne. Les autonomistes estiment cependant que les résultats de ces scrutins ont été faussés par la présence dans la partie méridionale d'une forte proportion de ressortissants bernois de langue allemande. Depuis lors les incidents se sont multipliés dans la région contestée entre partisans du canton du Jura et anti-séparatistes.

Dans une résolution adoptée dimanche à Delémont, les autonomistes réaffirment que « *le combat pour l'unité du peuple jurassien est un droit imprescriptible* ». Ils demandent aussi aux autorités suisses « *d'ouvrir les voies constitutionnelles permettant la modification des limites cantonales par l'autodisposition* ». Comme l'ont déclaré les dirigeants autonomistes, « *l'œuvre de réunification* » va de pair avec la création du nouveau canton. D'ailleurs, la Constituante est en passe d'achever ses travaux et son projet de charte fondamentale devait être soumis à l'approbation des Jurassiens au début de l'année prochaine. Ensuite, il appartiendra à l'ensemble des citoyens *helvétiques de ratifier l'entrée du* nouveau canton dans la Confédération. D'après un récent sondage, 59 % des Suisses y seraient actuellement favorables.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Pays-Bas

● SEPT MILLE PERSONNES ONT MANIFESTE samedi *11 septembre à La Haye contre* la légalisation de l'avortement, dont les députés néerlandais sont appelés à débattre mardi. — *(A.F.P.)*

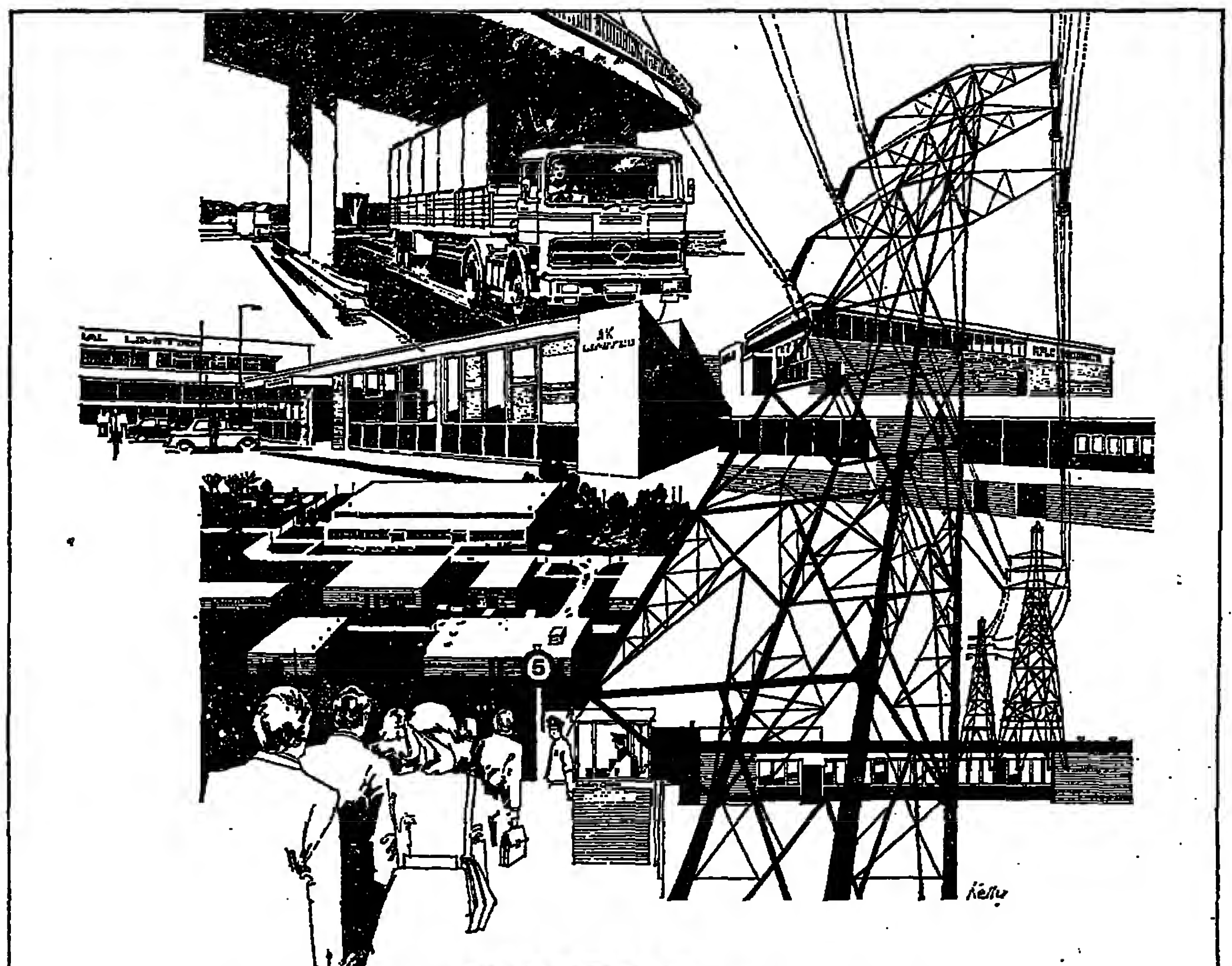

GAGNEZ
12 MOIS DE PRODUCTION
GRACE A NOS
USINES "CLES EN MAINS"

L'Irlande peut vous faire gagner douze mois dans la mise en route de votre nouvelle usine. Une usine neuve, située sur un emplacement industriel de premier choix et prête à recevoir immédiatement vos machines peut résoudre votre problème.

Une expansion continue
L'Irlande bénéficie depuis vingt ans d'un des taux de croissance industrielle les plus élevés du Marché Commun.
L'attitude favorable à la libre entreprise manifestée tant par le gouvernement que par les partis représentés au Parlement, en est la principale raison.

Un régime fiscal exceptionnel
Votre société sera exonérée de tout impôt sur les bénéfices réalisés à l'exportation jusqu'en 1990. Vous demeurez entièrement libre de rapatrier vos bénéfices et votre capital à tout moment.

Des subventions d'investissement
L'État irlandais vous offrira jusqu'à 50 % du montant de vos investissements en terrains, constructions, machines et autres immobilisations. Vous n'aurez rien à rembourser, vous ne devrez aucun intérêt et le gouvernement vous laissera le contrôle absolu de votre entreprise.

Un marché monétaire abordable
Notre *marché monétaire vous permettra de* bénéficier d'un financement bon marché. Cet avantage appréciable réduira d'autant la part de la mise de fond initiale dans votre investissement total.

Une banque de terrains
Notre banque de terrains peut vous proposer une sélection d'emplacements industriels de premier plan ou même d'usines livrables clés-*en-mains et prêtes à accueillir immédiatement* votre entreprise.

Un personnel qualifié
Vous trouverez sur place le personnel compétent à tous les niveaux de qualification dont vous pourrez avoir besoin : ouvriers spécialisés, techniciens et cadres.
Les Irlandais bénéficient d'un niveau élevé de formation et souhaitent vivement contribuer au développement de leur économie.

Des salaires raisonnables
Nos salaires et nos charges sociales comparativement plus faibles, abaisseront vos coûts de production et accroîtront d'autant la compétitivité de vos produits à l'exportation.

Des syndicats qui vous considèrent comme un partenaire
Nos syndicats sont particulièrement concernés par les créations d'emplois et leurs représentants sont extrêmement "fair-play" dans les négociations.

Une infrastructure industrielle
Bien que notre économie se soit développée à un rythme extrêmement rapide, nous pensons qu'il nous reste encore du chemin à parcourir. C'est la raison pour laquelle notre puissance industrielle est résolument orientée vers l'exportation.
La majorité des emplois est assurée par le secteur industriel qui fournit par ailleurs, la plus grande part du Revenu National.
L'Irlande constitue à ce jour une structure d'accueil efficace pour plus de 600 entreprises provenant de 19 pays et opérant ainsi sur de nombreux marchés mondiaux à partir de leurs usines irlandaises.

Un style de vie agréable
L'Irlande est un pays non pollué, parsemé de magnifiques paysages dans lesquels se pratiquent de nombreux sports de plein-air.
Vos cadres apprécieront l'accueil chaleureux du peuple irlandais qui saura leur faire partager *sa joie de vivre.*

REPUBLIQUE D'IRLANDE
UNE TERRE D'ACCUEIL POUR VOTRE ENTREPRISE

Une procédure accélérée et des formalités simplifiées vous garantissent la réduction des délais d'implantation d'une usine en Irlande.
Votre société n'a affaire qu'à un seul interlocuteur :
l'I.D.A. - Irlande (Office du Développement Industriel) qui prend en charge l'ensemble des problèmes que pose votre installation.
Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter l'I.D.A. Irlande, 45, rue Pierre-Charron, 75008 Paris. - Téléphone 359.77.67
Télex : 6604 16.

Centre ISTH Centre
AUTEUIL - TOLBIAC
Institut privé des Sciences et Techniques humaines
PCEM
Expérience pédagogique depuis 24 ans
• Préparation de vacances :
- Recyclage pour bacheliers (math, physique, chimie) par petits groupes.
- Mise à niveau pour redoublants (matières au choix).
Recyclage de Pré-Rentrée.
• Année complète de formation méthodologique (année 0) à raison de 14 heures hebdo de Cours et Exercices.
• Préparation Annuelle soutien par petits groupes de 10 à 12 étudiants et par CHU pour toutes matières enseignées.
AUTEUIL 6, Av. Leon-Heuzey 75016 Paris - Tél. 288.52.09
TOLBIAC 83, Av. d'Italie 75013 Paris - Tél. 586.63.91

LENTILLES DE CONTACT : parce que les yeux myopes sont souvent les plus beaux.

Ne cachez plus vos yeux à cause de votre myopie.
Ce beau regard qu'on vous envie dès que vous enlevez vos lunettes, montrez-le aussi sans vous priver de bien voir. Grâce aux lentilles de contact YSOPTIC.

Vous trouverez chez YSOPTIC une vaste gamme de lentilles de contact, classiques, souples ou miniflexibles, spéciales pour yeux sensibles. Elles assurent une vision totale et une correction parfaite. Vous serez surpris de leur efficacité. Essayez-les gratuitement chez :

YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

YSOPTIC

PROCHE-ORIENT

Irak

Le gouvernement s'emploierait à déplacer des populations en vue d'arabiser le Kurdistan

La rébellion kurde qui avait pris fin après l'accord irako-iranien du 6 mars 1975 serait-elle en train de reprendre ? Des informations faisant état de nouveaux troubles dans le nord de l'Irak parviennent en Europe. Deux organisations, le P.D.K. (parti démocratique kurde), restructuré après l'effacement de Mollah Moustapha Barzani, et l'U.P.K. (Union patriotique du Kurdistan), qui se situe également à gauche, revendiquent, chacune pour son compte, la relance de la guérilla contre le gouvernement de Bagdad, et notamment des opérations contre des postes de l'armée et de la police.

Selon l'U.P.K., le gouvernement irakien se serait fixé pour objectif de déplacer un million de Kurdes du nord de l'Irak vers les régions du sud peuplées d'Arabes et de les remplacer par une population de souche arabe. Toujours selon l'U.P.K., il aurait déjà procédé au déplacement de trois cent mille Kurdes, alors que, selon d'autres évaluations, le nombre de ceux-ci serait sensiblement inférieur.

Cette politique d'« arabisation » a été dénoncée le 19 août devant la sous-commission de lutte contre les mesures discriminatoires et pour la protection des minorités par le colonel Patrick Montgomery, secrétaire général de la société anti-esclavagiste de Londres.

Les autorités irakiennes affirment pour leur part que tout est normal dans la « région autonome kurde », au nord de l'Irak. Elles ont récemment autorisé un groupe de journalistes étrangers à visiter le cœur même du pays, qui fut pendant près de dix ans le refuge des autonomistes du général Barzani.

Dans l'ancien repaire de la rébellion

Chaklaoua (région autonome kurde). — On arrive à Chaklaoua par une route en lacet qui serpente au flanc de montagnes pelées et rocailleuses. L'apparition de cette oasis de verdure logée au fond d'une vallée n'en est que plus frappante.

Une foule d'estivants venus de toutes les régions d'Irak, et aussi de certains Emirats du Koweït, de Bahrein, se presse dans la rue principale de la petite ville. Les échoppes ornées de lampes multicolores vendent des produits savoureux de la région, notamment le raisin noir.

Ces montagnes aux pics élevés, dont certains, proches de la frontière iranienne, sont couronnées de neige éternelle, ont été, pendant de longues années, le repaire de ces rudes montagnards rebelles, aux pantalons bouffants et aux ceintures multicolores, que l'on voit aujourd'hui déambuler pacifiquement dans les rues de Chaklaoua.

Nous sommes en plein pays kurde. Les traces de la guerre n'ont pas encore disparu. A mesure que l'on approche de Chaklaoua par la route venant de Kirkouk et Erbil, les postes de police se multiplient. Tous les pitons sont garnis de fortins. Certaines localités, comme Khalefan, qui commande la gorge célèbre de Gali-Ali-Berg, abritent des détachements nombreux pourvus d'un matériel moderne. Des canons sont en position. Les soldats font l'exercice.

La reconstruction

Les officiels guident les journalistes dans la gorge qui fut le théâtre de combats acharnés pendant la rébellion, et où tous les ponts ont été récemment reconstruits. Galala, fut l'un des quartiers généraux de Barzani. Dans une des résidences de ce dernier, à Dilman, les fonctionnaires font visiter aux journalistes une villa-forteresse pourvue de souterrains, et qui abritait accasionnellement l'insaisissable chef rebelle. Elle sert aujourd'hui de garnison à l'armée irakienne.

De notre envoyé spécial

Les représentants du gouvernement insistent sur la rapidité avec laquelle sont reconstruits les nombreux villages qui ont été détruits. Souvent, les toits plats caractéristiques des maisons kurdes ont déjà été réparés. Partout les chantiers se multiplient. « *Notre pays,* nous a dit un fonctionnaire, *a un besoin urgent de stabilité pour se développer, et les rebelles nous ont fait perdre dix années.* »

Des Kurdes ralliés, membres des organes prévus par la loi d'autonomie (conseils exécutif et législatif) reconnaissent que l'avenir dépendra pour une large part de l'application loyale par les autorités de Bagdad du statut d'autonomie. Un incident récent — l'attaque en juin d'un poste, à Amadiya, par des éléments « incontrôlés » pourrait, à cet égard, servir d'avertissement aux autorités.

Les 60 000 rebelles qui ont déposé les armes en mars 1975 ont bénéficié de l'amnistie. 25 000 à 30 000 autres anciens Peshmergas qui ont regagné récemment l'Iran en auraient profité également, bien qu'ils ne soient pas revenus dans les délais fixés en mars de l'année dernière. Toutefois, selon des informations concordantes, 30 000 à 40 000 Kurdes rentrés en Irak auraient été transférés dans les provinces du sud, notamment dans la région de Bassorah, où ils ont été contraints de travailler aux grands projets économiques en cours.

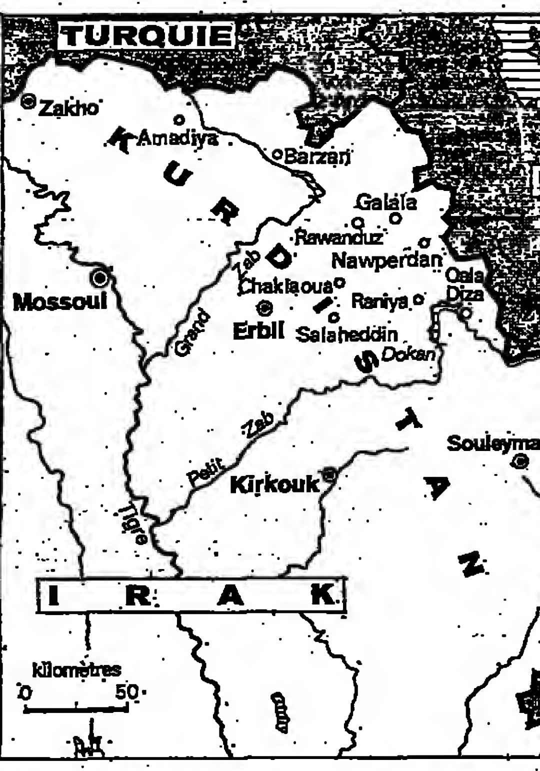

Le gouvernement de Bagdad a ouvert aussi des crédits importants pour la reconstruction de l'infrastructure locale et la construction de nouvelles usines destinées à faire participer la région autonome kurde au développement général du pays. Les dirigeants kurdes affirment que le chômage n'existe pratiquement pas dans la région autonome.

Six cents écoles ont été construites. Les familles ont le choix entre l'enseignement en arabe ou en kurde pour le primaire. Mais le phénomène d'attraction de la langue arabe, la langue de la majorité, qui donne accès aux universités, aurait déjà joué dans de nombreux cas au détriment de la langue kurde.

Une section spéciale de la radiodiffusion en kurde a été créée, et des magazines sont publiés dans cette langue. C'est dans cette voie que le gouvernement irakien doit poursuivre, estiment la plupart des observateurs, s'il veut vraiment rallier la population du nord.

ROLAND DELCOUR.

LA GUERRE CIVILE AU LIBAN

Les combats font rage près de Tripoli

A dix jours de l'entrée en fonctions du président élu, M. Elias Sarkis, les combats se poursuivent sur tous les fronts libanais. Pour la seule journée de samedi, le bilan officieux des victimes s'élève à 142 tués et 196 blessés.

La situation dans la région de Jezzine, au Sud-Liban, s'est brusquement dégradée dans la nuit de samedi à dimanche. Les forces syriennes stationnées dans ce secteur et les milices palestino-progressistes ont échangé de violents tirs d'artillerie lourde, dont l'écho était entendu à Saïda, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Jezzine. Celle-ci est contrôlée par les forces de droite soutenues par des unités syriennes, tandis que les milices palestino-progressistes tiennent les villages situés en contrebas.

Dans la montagne, des bombardements ont eu lieu dans les secteurs du Metn (à l'est de Beyrouth) et du Chouf (au sud de la capitale), mais les positions sont demeurées inchangées. Il en a été de même sur le front de Tripoli (principale ville du Nord-Liban). Un témoin arrivé à Beyrouth a affirmé que les combats dans ce secteur avaient atteint « *un degré de folie pure* », et que les obus pleuvaient littéralement autour de Tripoli, encerclée par les phalangistes et les forces syriennes.

Sur le plan politique, une rencontre a réuni samedi, selon Damas, M. Abou Ayad, membre du comité central du Fath, et le général Naji Jamil, commandant en chef des forces aériennes syriennes, à Sofar, à une trentaine de kilomètres à l'est de Beyrouth. M. Abou Ayad, pour sa part, a démenti avoir rencontré le général Jamil.

Damas demeure toujours le principal centre des négociations. Parmi les personnalités qui se trouvent déjà dans la capitale syrienne ou qui s'y rendront incessamment, figurent MM. Rachid Karamé, premier ministre libanais ; Saëb Salam, ancien premier ministre, et Hassan Sabri El Kholi, émissaire de la Ligue arabe. Ce dernier, qui devait être de retour lundi à Beyrouth, estime que ses contacts avec les dirigeants syriens ont été « *positifs et rassurants* ». Les chefs de la diplomatie de plusieurs pays arabes, comme la Tunisie, l'Arabie Saoudite et le Koweït, sont également allés s'entretenir avec les dirigeants syriens en vue de mettre en œuvre le plan de paix de la Ligue arabe.

La gauche libanaise, tenue à l'écart de ces entretiens, a fait savoir lundi par la bouche de son chef de file, M. Kamal Joumblatt, qu'elle était hostile à la désignation d'une « *eprsonnalité politique traditionnelle* » comme premier ministre, après l'entrée en fonctions de M. Elias Sarkis. « *Nous estimons,* a souligné M. Joumblatt, *que seul le mouvement national libanais a le droit de choisir un premier ministre capable de réaliser les réformes préconisées par la gauche.* » En ce qui concerne le règlement de la crise, M. Joumblatt a dit : « *Notre position demeure inchangée. Nous réclamons d'abord l'adoption du programme de réformes de la gauche. D'ici là, nous continuerons à nous défendre par tous les moyens. Nous maintiendrons nos positions dans la montagne sans bouger d'un seul pouce, car nous sommes convaincus que si nous nous retirions, les isolationnistes* [la droite chrétienne] *n'en continueraient pas moins la guerre.* » — *(A.F.P.)*

● *L'Association médicale franco-palestinienne* vient de publier un recueil de dessins d'enfants du camp de Tell-El-Zaatar faits durant l'été 1975. Le produit de la vente de ce recueil servira à l'achat de médicaments et au financement d'actions d'aide sanitaire et médicale aux réfugiés palestiniens.

★ Association médicale franco-palestinienne, 24, rue de la Réunion, Paris (20e), C.C.P. 34 321 83, La Source.

A travers le monde

Congo

● UN PROTOCOLE D'ACCORD DE COOPERATION a été signé vendredi 10 septembre, à Brazzaville, entre le parti congolais du travail (P.C.T.) et le parti communiste soviétique. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● UNE TENTATIVE D'ASSASSINAT contre le sénateur Edward Kennedy aurait été déjouée par la police, selon un communiqué publié le 12 septembre à Springfield, dans le Massachusetts, ville où le sénateur faisait campagne pour sa réélection. Trois personnes, deux hommes et une femme, ont été arrêtées. Deux d'entre elles ont été remises en liberté. — *(A.F.P., A.P.)*

Ghana

● LES FONCTIONNAIRES GHANEENS devront désormais apprendre le français. Une directive gouvernementale publiée vendredi 10 septembre précise que cette mesure doit permettre une plus rapide intégration culturelle et sociale au sein de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.). — *(Reuter.)*

Japon

● LE MINISTERE DE LA DEFENSE JAPONAIS devait solliciter, lundi 13 septembre, l'aide d'experts américains pour démonter et examiner le MIG-25 qui a atterri, il y a une semaine, à Hakodate. Cette coopération a été demandée « officieusement », afin de ne pas indisposer l'Union soviétique. — *(A.F.P., Reuter.)*

Union soviétique

● M. JEAN-CHRISTIAN TIRAT, touriste français de vingt-trois ans, a été arrêté le 1er septembre à Moscou. Les autorités soviétiques lui reprochent d'avoir distribué ce jour-là des « tracts anti-soviétiques » devant une station de métro de la capitale. Il risque une peine de prison de six mois à sept ans, selon l'article 70 du code pénal de la R.S.F.S.R. Le consulat français, averti le 3 septembre, a pu voir M. Tirat en prison le 10 septembre. — *(A.F.P.)*

(PUBLICITÉ)

S'ILS NE PEUVENT RIEN POUR VOS CHEVEUX ILS VOUS LE DIRONT AUSSI

L'EXPÉRIENCE

Les spécialistes EUROCAP du traitement capillaire ont examiné et traité des milliers de cuirs chevelus au cours de leur carrière. Ils savent ce qu'est un cheveu sain et un cheveu menacé.

DES SYMPTOMES

Si vous avez des pellicules, des démangeaisons, un cuir chevelu hypersensible ou tendu, des cheveux très gras ou très secs, ce sont là des manifestations d'autodéfense du système capillaire. Mais ce sont toujours des signes certains d'une chevelure en mauvais état.

DES SOLUTIONS

Pour avoir une belle chevelure, les cheveux doivent être en bonne santé. La cosmétologie moderne se préoccupe de cette notion capitale, elle a mis au point des produits hygiéniques traitant le cuir chevelu et favorisant ainsi la croissance naturelle du cheveu.

LA DIFFÉRENCE

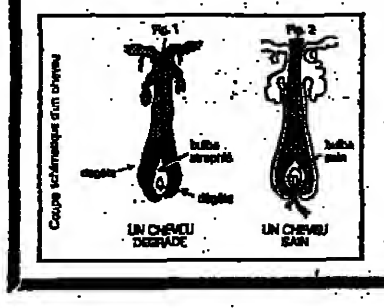

L'AVIS D'UN SPÉCIALISTE

Rien ne peut expliquer le succès des méthodes de l'INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP, sinon leur sérieux et leur efficacité. Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous par téléphone ou d'écrire. Un SPECIALISTE vous conseillera et vous informera sur l'état de vos cheveux, sur les

possibilités d'amélioration, ainsi que sur la durée et le coût du traitement à suivre. Des traitements sont préparés pour les clients habitant en banlieue ou en province. L'INSTITUT CAPILLAIRE EUROCAP est ouvert sans interruption du lundi au vendredi de 11 h. à 20 h. et le samedi de 10 h. à 17 h.

EUROCAP
INSTITUTS CAPILLAIRES
4, rue de Castiglione
Paris-1er Tél. 260-38-84
LILLE 18, rue Faidherbe Tél. 51-24-18
BORDEAUX 34, pl. Gambetta Tél. 48-05-34
TOULOUSE 42, r. de la Pomme Tél. 23-29-84

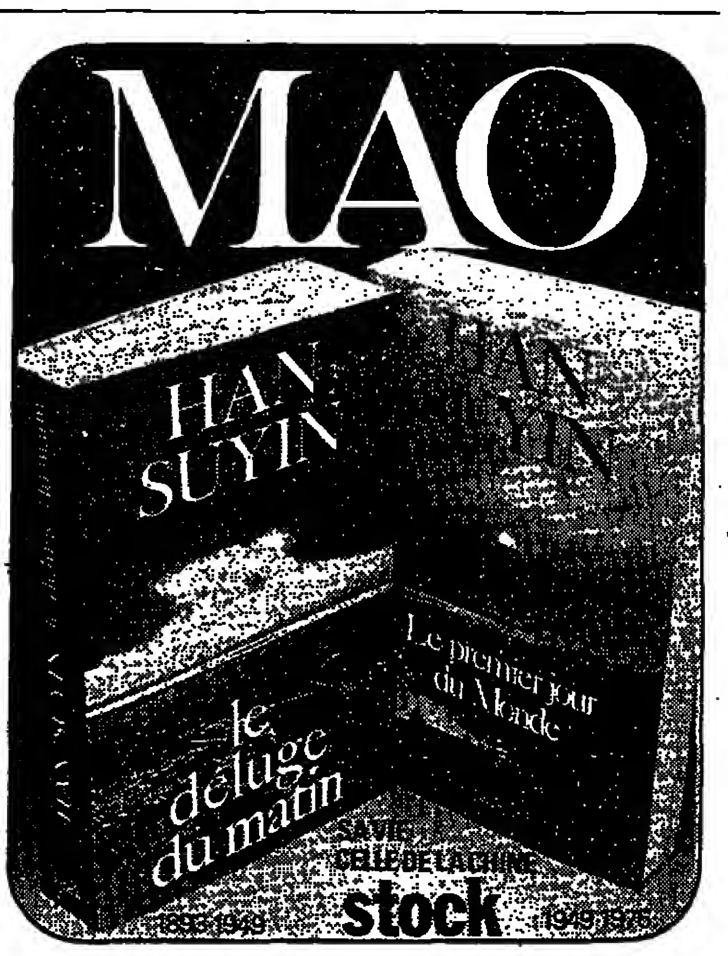

Pour parler une langue.
Et pas seulement pour vous débrouiller.

Au Laboratoire de Langues Pigier, vous parlerez vraiment l'Anglais ou l'Allemand. Et cela dans des conditions particulièrement agréables. En effet, vous suivrez les cours de votre choix en compagnie de stagiaires poursuivant le même objectif que vous et avec un professeur natif du pays de la langue enseignée.

Les cours commencent en septembre et octobre. Renseignez-vous. Nous trouverons ensemble le programme qui correspond le mieux à vos possibilités, à vos besoins, à votre emploi du temps.

Préparation à l'examen de la Chambre de Commerce Franco-Britannique.

Laboratoire de Langues Pigier Rive Gauche
22, rue Tiphaine, 75015 Paris. Tél. : 567.81.56
29, quai Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 033.88.02

Ekofisk ? Huambo ? Terre-Natale ? Val-Thorens ?

c'est aujourd'hui que vous vivez !
... alors, il vous faut un dictionnaire qui vous documente aussi sur le monde actuel !

les mots nouveaux, les techniques et les idées récentes; l'évolution des hommes et des pays,
on trouve toujours tout dans le
PETIT LAROUSSE EN COULEURS
OU DANS LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ
mise à jour, comme chaque année, l'édition 1977 vient de paraître.
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ROGER PIC
la chine de mao
Une rétrospective des principales étapes de la vie de Mao et de l'avènement de la nouvelle Chine".

Album illustré de plus de 120 photographies
PRESSES DE LA CITE

天理
Parlez donc JAPONAIS !
Cours du soir - Tous niveaux - Professeurs japonais Audio-visuelle - Cours de calligraphie - Nouveaux cours pour débutants en octobre - Inscript. immédiate
COURS DE JAPONAIS DE TENRI
ENSEIGNEMENT PRIVÉ
9, rue Victor-Considérant, Paris-14e. T. 633-11-85.

AMÉRIQUES

TROIS ANS APRÈS LE COUP D'ÉTAT

Les militaires chiliens cherchent

Il y a trois ans, le 11 septembre 1973, une junte militaire, composée des commandants en chef des quatre armes et dirigée par le général Augusto Pinochet, renversait le président d ela République élu, Salvador Allende. Des manifestations ont eu lieu ici et là dans le monde pour commémorer l'événement.

Le général Pinochet a, dans un discours prononcé pour la circonstance, annoncé la prolongation de six mois de l'état d'urgence. Il a également annoncé que de nouvelles restrictions serait imposé aux activités des partis politiques suspendus, c'est-à-dire, pour l'essentiel, de la démocratie-chrétienne. Trois actes constitutionnels ont, d'autre part, été publiés. L'un d'eux, portant sur les droits et les devoirs des citoyens, garantit la liberté d'expression, l'inviolabilité des foyers, la liberté de culte, de travail et d'association syndicale et garantit le droit de propriété. Il proclame également l'interdiction du droit de grève dans les services essentiels du pays. Enfin, deux cent cinq prisonniers politiques ont été libérés le 4 septembre.

Le 4 septembre dernier, nombre de Chiliens se sont sans doute souvenus qu'ils auraient dû, ce jour-là, élire le successeur à la présidence de la République de Salvador Allende. Mais ce pays, naguère réputé un des plus « légalistes » de l'Amérique latine, a changé de calendrier. Il ne s'est rien passé le 4 septembre, et les quatre officiers généraux qui ont pris le pouvoir il y a trois ans institutionnalisent leur prépotence.

Un premier « acte » constitutionnel avait été promulgué en décembre dernier. Il portait création d'un Conseil d'État composé des anciens présidents de la République et de personnalités représentant divers secteurs nationaux. Cet organisme, uniquement consultatif, est entré en fonctions le 14 juillet dernier. L'ancien chef d'État conservateur M. Jorge Alessandri en est le président.

Le chef de l'État a promulgué le 11 septembre, trois nouveaux actes constitutionnels. Le premier contient « *les bases essentielles des institutions* ». Le second porte sur « *les droits et les garanties* » ; et le troisième traite des « *états d'urgence* ». Par petites touches, la physionomie du nouveau régime prend forme.

Les forces armées s'y verront confier le rôle politique central. Cette institutionnalisation de leur pouvoir trouve son fondement idéologique dans le concept de « sécurité nationale », aujourd'hui largement diffusé dans la société chilienne. Dans la société militaire : une sorte d'académie de guerre vient d'être créée pour en approfondir l'étude et en distiller les préceptes parmi les officiers. Dans la société civile aussi : un cours sera obligatoirement consacré à cette question dans les universités et les écoles.

Inspirée des réflexions des généraux brésiliens qui ont pris le pouvoir en 1964, cette doctrine affirme la nécessité de « *garantir la survie de la nation* », menacée par le désir d'hégémonie mondiale d'une super-puissance qui cherche à « *exporter une idéologie intrinsèquement perverse* » : le « *marxisme matérialiste* ». Pour que les valeurs « *occidentales et chrétiennes* » dont se réclame le Chili du général Pinochet puissent survivre, il importe de bâtir un Etat fort, appuyé sur les armes.

Détruire l'ancien ordre des choses — non seulement le socialisme de l'Unité populaire, mais même le cadre démocratique qui avait permis sa victoire — n'est plus *l'unique préoccupation* des militaires de Santiago. La répression elle-même a pu diminuer en quantité au fur et à mesure qu'elle devenait plus efficace, plus sélective (1). Il s'agit, désormais, de construire la « *démocratie nouvelle* ».

La « démocratie nouvelle »

Si le général Pinochet peut prendre cette attitude offensive, c'est qu'il se sent plus assuré de son pouvoir que naguère. Il a dominé la crise de l'hiver dernier : une offensive conjuguée de militaires qui exigeaient un changement de cap et de la démocratie chrétienne, dont le leader, M. Eduardo Frei, pensait compter sur l'appui de certains milieux américains et sur le soutien implicite d'une majorité de Chiliens. Depuis l'élimination, en janvier dernier, du général Arellano Stark, le général Pinochet ne semble plus avoir eu de difficultés à contrôler l'appareil militaire. Les officiers susceptibles de lui porter ombrage sont impitoyablement poussés à la retraite. Il a le contrôle de la DINA, la police politique du régime, dont les enquêteurs entrent même dans les casernes.

Enfin, le général peut se targuer de quelques succès. La réunion à Santiago, en juin dernier, de l'Organisation des Etats américains a été un bon point pour le régime. Même si le débat sur les violations des droits de l'homme au Chili a été le temps fort de la réunion, il s'est terminé par le vote d'une *résolution* relativement modérée.

Comment, il est vrai, en aurait-il été autrement, puisque les régimes militaires, peu scrupuleux dans l'ensemble, sur le chapitre des libertés, sont de plus en plus nombreux à l'O.E.A. ? Dans cet aréopage, les généraux chiliens sont de moins en moins insolites. Ils rentrent, en quelque sorte, dans le rang. Aussi ont-ils accueilli avec enthousiasme le coup d'Etat *militaire* du 24 mars dernier en Argentine, et proposé rapidement au général Videla un renforcement de la coopération entre les deux pays.

Plus important encore, le département d'Etat américain paraît s'être convaincu, depuis l'échec de la tentative de M. Frei, que le général Pinochet est, pour le Chili, sinon un excellent chef d'Etat, du moins le seul possible. Les visites successives, au printemps dernier, de MM. William Simon, secrétaire au Trésor, et Henry Kissinger, l'ont manifesté avec un certain éclat. L'un et l'autre ont conclu que, à condition qu'elle fasse quelques concessions dans le domaine des droits de l'homme, l'équipe actuelle méritait une aide économique croissante de Washington. Dans ce contexte, quatre cent six prisonniers politiques ont été libérés en mai dernier.

Dans le domaine économique, la réussite du général Pinochet est beaucoup plus contestable. Certes l'inflation, qui s'était élevée, en 1975, à 345 %, diminuera sans doute sensiblement cette année. Le Chili, d'autre part, paie ses dettes. Il obtient des crédits des organismes internationaux. Enfin, les investisseurs étrangers recommencent à lorgner du côté de Santiago. En revanche, l'activité économique reste extrêmement poussive. Le chômage atteint toujours officiellement 18 % dans la zone de la capitale. Et le pouvoir d'achat des Chiliens a décru vertigineusement.

(1) Dans un bulletin bimestriel qu'il fait paraître depuis peu, M. Jose Zalaquett, avocat, maintenant exilé, ancien responsable du Comité de coopération pour la paix — organisme œcuménique d'entraide aux détenus, dissous à la demande du général Pinochet, — estime qu'il y a environ quatre mille prisonniers politiques, et de mille à mille cinq cents « disparus ». Le rythme des arrestations s'est ralenti ces derniers temps : cent vingt personnes par mois environ. Mais la torture continue d'être pratiquée dans les centres de la DINA.

Argentine

DIX POLICIERS SONT TUÉS DANS DES ATTENTATS

Buenos-Aires (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Un attentant à la dynamite perpétré le 12 septembre contre un car de police à Rosario a coûté la vie à neuf agents des forces de l'ordre et à deux civils. Plusieurs personnes ont été blessées. L'explosion aurait été télécommandée d'une automobile en stationnement. La charge était composée de billes d'acier et de bouts de métal.

D'autre part, un commissaire de la police fédérale argentine, M. Carlos Maria Bardovino a été assassiné le 12 septembre à Buenos-Aires par des inconnus. M. Baldovino avait, récemment, mené une enquête sur les « *infiltrations marxistes* » à l'université de Bamia-Blanca.

Enfin, l'association de psychiâtres argentins a annoncé la disparition de huit de ses membres. Elle craint qu'ils n'aient été enlevés par un mouvement extrêmiste de droite.

Pérou

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission a déformé la conclusion d'un article consacré par notre envoyé spécial à Lima à « La vague d'agitation sociale » au Pérou (*le Monde* du 8 septembre). Il fallait lire : « En revanche, l'influence « marxiste » au sein de l'armée ne semble pas préoccuper outre mesure le général Morales Bermudez après la sortie, le 16 juillet dernier, du général Fernandez Maldonado et des *derniers généraux « progressistes »*. Notre information donnait à entendre que le général Fernandez Maldonado avait été arrêté.

AMÉRIQUES

à institutionnaliser le régime

La confiance manifestée par le général Pinochet ne tient évidemment pas compte d'un élément important. S'il contrôle bien, selon toute apparence, les leviers du pouvoir, des secteurs de plus en plus larges de la population s'éloignent de son régime. Ainsi, à la fin du mois de juin, dix dirigeants syndicaux, qui avaient au début appuyé le régime militaire, ont rendu publique une sévère analyse de la politique de la junte dans le domaine des relations du travail. Ils ont également critiqué les conséquences sociales de sa politique économique.

D'autre part, le conflit entre l'Eglise catholique et l'Etat, qui n'a cessé de s'aggraver depuis le putsch du 11 septembre 1973, est entré récemment dans une phase aiguë. L'épiscopat a excommunié plusieurs membres de la police politique qui avaient participé à une manifestation d'hostilité à trois évêques retour de l'Equateur, d'où ils avaient été expulsés *« à la demande*, ont déclaré les autorités de Quito, *de gouvernements amis »*. La hiérarchie catholique, d'autre part, est de plus en plus préoccupée par l'évolution du régime vers une forme de totalitarisme organisé. En particulier, le concept de *« sécurité nationale »* lui paraît incompatible avec les préceptes du christianisme, dont se réclament pourtant les maîtres de Santiago. Les évêques ont annoncé la prochaine publication d'un document réfutant cette idéologie.

Cette attitude de l'Eglise est préoccupante pour le régime dans un pays traditionnellement catholique, et où, de surcroît, les épreuves vécues par la population semblent avoir fait reverdir la foi. Elle peut obliger les militaires à jeter le masque : comment se réclamer encore du christianisme lorsqu'on est en rupture avec l'Eglise ? Le régime en est au stade des tracasseries et des menaces contre certains membres du clergé.

Cette attitude de plus en plus ferme de l'épiscopat n'est pas, d'ores et déjà, sans conséquences politiques. Elle a facilité le passage de l'ensemble du parti démocrate-chrétien dans l'opposition à la junte. Naguère, l'aile droite de cette formation hésitait encore à franchir le pas. C'est désormais accompli. M. Eduardo Frei, lors de la crise de l'hiver dernier, a brûlé ses vaisseaux. Les autorités ont expulsé, en juillet dernier, MM. Jaime Castillo, considéré comme l' « idéologue » de la D.C. et numéro deux du parti, et Eugenio Velasco, ancien doyen de la faculté de droit. Ils étaient au nombre des cinq personnalités qui avaient présenté aux ministres des affaires étrangères participant à la réunion de l'O.A.E. un document dénonçant la situation des droits de l'homme au Chili. Les quelques personnalités démocrates-chrétiennes qui ont pris du service pour le nouveau régime ont été expulsées du parti. A la mi-août, M. Frei a encore signé un document qui a dû passablement irriter les militaires : une lettre à la Cour suprême dénonçant l'insécurité des citoyens.

La difficile union de la gauche

Cette hostilité, désormais sans nuance, envers les auteurs du coup d'Etat du 11 septembre 1973 débouchera-t-elle sur un rapprochement avec l'ancienne unité populaire ? Des représentants de l'aile gauche de la D.C. continuent de rencontrer des leaders de la gauche chilienne. Une nouvelle réunion de ce genre a encore eu lieu il y a quelques jours à New-York. Elle paraît avoir provoqué beaucoup moins de remous au sein de la formation de M. Frei que la rencontre de Caracas, en janvier dernier. Mais, si progrès il y a, ils sont très lents. La démocratie chrétienne semble toujours très réticente à accepter le projet de front antifasciste que lui propose la gauche.

Celle-ci elle-même, progresse lentement dans sa recherche de l'unité et d'une organisation efficace. Elle a subi, à l'intérieur du pays, de grands coups, avec en particulier l'arrestation, en mai dernier, de treize personnalités communistes. Un élément positif, toutefois, a été la désignation, en mai dernier à Mexico, de M. Clodomiro Almeida comme secrétaire général de l'Unité populaire pour l'extérieur. M. Almeida, ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, et qui avait, à ce titre, présidé la deuxième conférence des Nations unies pour le commerce et le développement, en 1972, est une personnalité dotée d'un réel charisme, respectée très au-delà de l'Unité populaire.

En revanche, les six partis qui composent l'U.P. ne sont toujours pas parvenus à se mettre totalement d'accord sur un certain nombre d'options fondamentales. La nécessité de proposer une claire alliance antifasciste à la démocratie chrétienne est admise à peu près unanimement. Un petit parti, cependant, le MAPU — né d'une scission de gauche de la démocratie chrétienne, mais dont les orientations sont devenues nettement gauchistes, — s'obstine à faire cavalier seul. Trois ans après la chute de Salvador Allende et l'arrivée au pouvoir des militaires, le débat sur la « ligne », qui a paralysé le gouvernement de l'Unité populaire, n'est pas tranché.

JEAN-PIERRE CLERC.

Un témoignage de « l'intérieur »

Après avoir, à nouveau, passé quelques mois clandestinement au Chili, M. Jaime Gazmuri, secrétaire général du MAPU-O.C. — l'un des six partis de l'Unité populaire, — est, comme l'année dernière à la même époque, sorti du pays, *« pour plus longtemps que la fois précédente »*, admet-il. Nous l'avons interrogé à l'occasion de son passage à Paris.

● Quelles sont les conséquences de la tentative de renverser le général Pinochet, menée l'hiver dernier par certains militaires, en liaison avec M. Eduardo Frei ?

— Cette première crise politique du régime issu du coup d'Etat a été surmontée facilement par le général Pinochet. C'était, pour l'essentiel, une conspiration militaire, une affaire de palais. Or, sur ce terrain, le général Pinochet, qui dispose de la DINA, est le plus fort. Quant à Eduardo Frei, il a imaginé qu'il était possible de renverser ce régime sans l'intervention des masses, fussent-elles démocrates-chrétiennes. C'était, à tout le moins, ingénu.

» L'échec a laissé les protagonistes dans l'amertume. Ils ont pris conscience de la force militaire et policière de Pinochet. A la base de la D.C., pourtant, cette affaire a fait croître le désir d'une très large unité contre le fascisme. Quant aux militaires hostiles à Pinochet, ils savent désormais qu'il leur faut l'appui des masses. »

● Y a-t-il eu des manifestations concrètes d'un désir d'unité de la D.C. ?

— Non. Simplement, nous pensons que la D.C. est désormais acquise à l'idée d'une démocratisation, sans autre exclusive que l'« extrémisme ». En janvier, Eduardo Frei déclarait que seul le socialisme qu'il qualifiait de « démocratique » (ce qui excluait, dans son esprit, le P.C.) aurait sa place dans le Chili de l'avenir.

» Il y avait deux problèmes à résoudre. Les démocrates, qui n'étaient pas dans le camp de la gauche devaient, dans leur totalité, se convaincre que la junte est fasciste. C'est fait ! Et, d'autre part, il fallait définir le front anti-fasciste à lui opposer. Ce n'est pas résolu. En effet, il y a une résistance, au sein de la D.C., à s'unir avec la gauche. D'autre part, il fallait vaincre l'hostilité d'une partie de la gauche à une convergence avec la démocratie chrétienne. Ce problème n'est pas entièrement réglé. Pourtant, la question a avancé. Aujourd'hui, on ne se demande plus : faut-il faire ou non un accord avec la D.C., mais : faut-il conclure avec cette formation un accord simplement tactique, ou plus ample ? »

● Croyez-vous que le régime peut réussir à s'institutionnaliser ?

— Certains secteurs du régime manifestent un grand intérêt pour cela. Il s'agit de créer une perspective de stabilité, indépendamment de la personne de Pinochet et de son équipe. Mais cette entreprise leur pose des problèmes. Il y a une lutte entre deux tendances. L'une souhaite la création d'un régime corporatiste. L'autre préférerait un schéma institutionnel à la brésilienne, avec deux partis officiels. Mais les deux hypothèses pèchent par la même insuffisance : le régime n'a pas de base politique et sociale. Seuls la vieille droite traditionnelle et des groupes fascistes très marginaux se compromettent aujourd'hui avec lui. Peut-on faire du corporatisme sans corporations, un bipartisme sans partis ? Au sein même des forces armées, Pinochet n'aura pas la partie facile. Tout le discours contre Allende était fondé sur le thème : non au totalitarisme ! Or, aujourd'hui, le régime se définit de plus en plus comme totalitaire.

● Y a-t-il une résistance aujourd'hui au Chili ? Comment se manifeste-t-elle ?

— Il s'est développé dans le pays un mouvement de masse indépendant du fascisme. Sa forme n'est pas directement politique, mais son contenu est évidemment démocratique. C'est un défi à la répression. Il se manifeste surtout par le syndicalisme. Les syndicats n'ont pas été détruits par le régime. Mais tous les dirigeants de gauche avaient été arrêtés, tués ou renvoyés. Aujourd'hui, la gauche a déjà reconquis certaines positions.

» Les syndicats ont commencé par avoir des activités dans les domaines social, sportif, culturel. De façon croissante, ils ont ensuite mené une action revendicative. Au coup par coup, d'abord. Puis ils ont formulé une plate-forme. Enfin, ils ont commencé à s'exprimer publiquement, dans la presse. On n'en est pas encore à la grève, mais on est très au-delà des tracts clandestins du début.

» Il y a d'autre part, une vaste activité, à visage découvert, en faveur des droits de l'homme et des prisonniers politiques. Elle a lieu dans les milieux professionnels, intellectuels, dans les paroisses. Il y a aussi un important mouvement de solidarité étudiante.

» Enfin, il existe un vaste mouvement à contenu culturel : concours de chansons, festivals de théâtre, ateliers littéraires, poétiques. Ce sont autant d'occasions de mobiliser des masses importantes. Cela permet de rompre l'isolement, l'atomisation sociale qu'impose le fascisme. »

(Propos recueillis par J.-P. C.)

Collection « Les droits des travailleurs »
(Économie et Humanisme)

François HORDERN

LES DROITS DES TRAVAILLEURS

Un résumé clair et facilement accessible, une vue d'ensemble sur le Droit du Travail

Un volume de 240 pages 13 × 18 .... 30 F

Jean-Pierre MAINDIVE

LE DROIT DES TRAVAILLEURS A LA FORMATION PERMANENTE

Chaque travailleur est concerné par les dispositions légales concernant la formation continue.

Un volume de 296 pages 13 × 18 .... 34 F

LES ÉDITIONS OUVRIÈRES
12, avenue Sœur-Rosalie - 75621 PARIS CEDEX 13.

NOTRE Télex
POUR VOS COMMUNICATIONS
Vous nous téléphonez vos messages. Nous les télexons. Vos correspondants nous répondent par télex : nous vous téléphonons.
étrave
SERVICE TELEX
345.21.62 + 346.00.28
38, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

L'EXPRESS

L'INFLATION C'EST LES AUTRES

Comment se développe l'inflation en France ? Pourquoi tant de Français s'en accommodent-ils ? Ces mêmes Français, pourtant, sont maintenant très inquiets. Et sceptiques sur l'avenir. Un sondage révèle une redoutable apathie devant l'action possible des gouvernements — quels qu'ils soient.

MAO OU L'AUTO-SUCCESSION

Voici donc qu'en une seule année les trois chefs historiques de la Chine communiste sont morts : Chou En-lai, Chu Teh, enfin Mao. Tremblement de terre politique qui refaçonne le paysage chinois. Vers quel avenir ? Le fabuleux pari de Mao de continuer à diriger la Chine — par « sa pensée » — après sa mort sera-t-il tenu ?

L'EXPRESS

est en vente dès ce lundi chez votre marchand de journaux

POLITIQUE

DÉSIREUX D'EXPLOITER LES DIFFICULTÉS DE LA MAJORITÉ

Socialistes et communistes serrent les rangs

Quand dimanche 12 septembre en fin de matinée la délégation du parti socialiste (*MM. Bérégovoy, Estier et Sainte-Marie*) s'est rendue à la fête de « l'Humanité », elle a été surprise par la chaleur de l'accueil que lui ont réservé MM. Leroy, Fiterman et Paul Laurent. Les socialistes pouvaient craindre en effet que leurs alliés communistes n'aient que médiocrement apprécié les déclarations faites la veille *devant le comité directeur du P.S.* par M. François Mitterrand, réaffirmant que son parti devait s'efforcer d'être le premier, car de sa progression dépend le succès de l'union de la gauche.

De telles déclarations ont souvent irrité le P.C.F. — la section communiste de Neuvic (Dordogne) vient, par exemple, de déplorer que le P.S. ait développé de tels thèmes lors de l'élection cantonale du 29 août, qui a vu *l'élection du candidat socialiste, mais ces* accrochages locaux vont tendre à disparaître. Au niveau national, l'approche des échéances électorales et les actuelles difficultés de la majorité incitent les responsables de la gauche à serrer les rangs.

M. Georges Marchais a été catégorique dimanche à la fête de « l'Humanité ». Il n'y aura pas de polémique, et le P.C.F. se présentera plus que jamais comme le champion de l'unité au moment où ses partenaires socialistes insistent sur leur originalité.

Cette amélioration du climat au sein de *l'union de la gauche va permettre de nouvelles* réunions communes et sans doute la mise au point d'actions mobilisant l'ensemble de la gauche. Le comité directeur du P.S. a en effet répondu favorablement à la proposition com*muniste de réunir prochainement le comité de* liaison de la gauche. Dimanche, à La Courneuve, MM. Bérégovoy et Fiterman ont décidé de se rencontrer pour préparer cette réunion.

Les socialistes et les communistes sont également d'accord sur le principe d'actions communes. Comme l'a expliqué M. Marchais lors de la dernière réunion du comité central de *son parti, « il ne s'agit pas* d'attendre l'arme au pied les élections de 1978 ». Sur ce plan toutefois la concurrence entre les deux formations rend délicat le choix des thèmes mais surtout des formes de la mobilisation commune. — T. P.

M. Mitterrand : il faut que le P.S. s'affirme comme premier parti de l'union de la gauche

Devant le comité directeur du parti socialiste, qui a siégé samedi 11 septembre, M. François Mitterrand a évoqué le changement de gouvernement. Selon lui, ce remaniement « *a été marqué par une série de manœuvres politiques dont la principale souligne la volonté du président de la République de poursuivre la liquidation de l'U.D.R.* ». D'après le premier secrétaire du P.S., la nomination de M. Barre « *marque une nouvelle étape dans le cheminement vers le pouvoir absolu et la dépolitisation de la fonction de premier ministre, l'ensemble des décisions faisant partie d'un dispositif visant à gagner les élections* ».

« *Le chef de l'Etat*, a ajouté M. Mitterrand, *essaie de créer des illusions quand il parle d'ouverture à gauche, laquelle ne s'est traduite que par la prise d'un petit poisson, M. Pierre Brousse.* »

En ce qui concerne les prochaines élections municipales, M. Mitterrand s'est félicité que toutes les fédérations du parti socialiste aient établi des contacts avec les autres organisations de gauche sur la base de l'accord intervenu le 28 juin entre les partis signataires du programme commun. Il a insisté sur le fait que « *les négociations ne peuvent se traduire par la disparition du parti socialiste en tant que tel* ».

« *Il importe*, a-t-il souligné, *de maintenir la présence et la primauté du parti socialiste, condition* sine qua non *du succès de la gauche.*

» *Pendant les dix-huit mois qui viennent, il faut que le parti socialiste s'affirme en tant que tel et comme premier parti de l'union de la gauche.* »

A l'unanimité, le comité directeur socialiste a adopté une déclaration, présentée par M. Claude Estier, qui indique notamment :

« *Le changement de gouvernement intervenu le 25 août dernier constitue un aveu d'échec de la politique menée par le pouvoir depuis l'élection présidentielle de 1974. Parce qu'elle n'est pas fonction des hommes et qu'elle conserve le soutien des mêmes forces politiques, économiques et sociales, l'orientation générale de ce pouvoir n'est pas modifiée par le remplacement de Jacques Chirac par Raymond Barre. Tout au plus, les conditions du départ de l'ancien premier ministre ont-elles fait apparaître clairement la crise de la majorité. Celle-ci demeure profondément divisée sur les moyens à mettre en œuvre pour tenter d'assurer sa survie.* »

En ce qui concerne la lutte contre l'inflation, le P.S. estime qu'« *en dépit des prophéties répétées et des bulletins de victoire périodiques, le pouvoir ne peut présenter qu'un bilan négatif* ».

A propos de la sécheresse, le P.S. souligne que ses conséquences sont utilisées « *pour tenter de justifier une politique d'austérité qui aboutirait à faire payer aux travailleurs la nécessaire indemnisation des agriculteurs victimes d'une calamité naturelle* ». « *S'il faut évidemment développer un effort de solidarité, il conviendrait de le demander d'abord aux plus favorisés*, ajoute le P.S., *à ceux qui ont bénéficié de la sécheresse, à ceux qui réalisent des superprofits, à ceux qui disposent de hauts revenus ou d'un important patrimoine et sont les privilégiés du système fiscal français.* »

Le comité directeur conclut : « *Face à la politique du pouvoir, qui demeure et demeurera inchangée sur le fond, il ne s'agit pas d'additionner des mécontentements, mais de dégager clairement les causes profondes de la crise et de convaincre les citoyens d'apporter leur concours aux solutions que propose la gauche et, en premier lieu, aux réformes de structure définies dans le programme commun. Face à un gouvernement qui cherche à dissimuler la vérité aux Français, le devoir du parti socialiste est de la dire.*

Dans cet esprit, il souhaite que l'ensemble des forces de gauche, politiques et syndicales, prennent des initiatives communes qui permettront de développer rapidement une action massive et unitaire. (...) Devenu déjà le premier parti de France, le P.S. mettra tout en œuvre pour poursuivre sa progression, qui est la condition première de la victoire de la gauche unie. »

Les négociations pour les élections municipales

Le comité directeur a également adopté un manifeste municipal, qui sera rendu public à la fin de la semaine. Dimanche, une première réunion des secrétaires fédéraux du P.S. a été consacrée à l'analyse des situations locales. Une seconde réunion de cette nature a été prévue avant la convention nationale des 20 et 21 novembre, qui devra arbitrer les éventuels cas litigieux. D'ores et déjà, la majorité du comité directeur du P.S. a adopté un texte, proposé par M. Mitterrand, concernant le déroulement des négociations avec le P.C.F. et les radicaux de gauche. Cette résolution précise que « *la notion de recherche du meilleur accord possible exclut tout automatisme et interdit toute décision préalable à la consultation de la base, c'est-à-dire des sections locales* ».

Le comité directeur « *s'étonne que deux fédérations, celles des Hautes-Alpes et de Meurthe-et-Moselle, se soient substituées aux sections en décrétant* a priori *que des listes communes seraient constituées dans toutes les communes de leur département dès le premier tour de scrutin. Il rappelle qu'il s'agit d'une interprétation fausse de l'accord national intervenu à Paris le 28 juin et désavoue publiquement ces initiatives contraires aux décisions du congrès national et à la pratique démocratique du parti socialiste.* »

La minorité du P.S. — le CERES, — qui anime la fédération de Meurthe-et-Moselle, n'a pas voté ce texte. Elle avait proposé une autre résolution, qui ne désavouait pas les deux fédérations départementales.

UNE MISE AU POINT DE M. EDOUARD BONNEFOUS

M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines (gauche démocratique), président de la commission des finances du Sénat, nous apporte les précisions suivantes sur les déclarations qu'il a faites, le 8 septembre, devant le bureau politique du Centre des démocrates sociaux (*le Monde* du 10 septembre) : « *Au cours d'une très brève intervention, j'ai dit — à propos de la nomination de M. Raymond Barre à la tête du gouvernement — que « ce choix me paraissait excellent ». J'ai ajouté que « l'examen par le Parlement des projets financiers ne manquerait pas de soulever certaines difficultés et que, le vote des sénateurs centristes devant être déterminant, le gouvernement sera amené à tenir compte de leurs suffrages.* »

● *Le Comité d'action pour une démocratie sociale*, que préside M. Henri Caillavet, sénateur (gauche démocratique de Lot-et-Garonne, a approuvé, samedi 11 septembre, le refus opposé par l'ancien vice-président du Mouvement des radicaux de gauche à l'offre d'un portefeuille ministériel lors de la constitution du gouvernement de M. Barre (*le Monde* du 28 août). Le Comité redoute, d'autre part, que le plan contre l'inflation, qui sera présenté le 22 septembre, « *soit inopérant, faute de véritables réformes des structures et de la fiscalité* ».

● *L'Internationale socialiste* tiendra son treizième congrès depuis la fin de la seconde guerre mondiale du 26 au 28 novembre à Genève. Les précédentes assises s'étaient déroulées en juin 1972 à Vienne. Cinquante-six partis seront représentés à Genève. Ils devront notamment élire le premier président de l'Internationale. Le poste pourrait revenir soit à M. Willy Brandt, ancien chancelier d'Allemagne fédérale, soit à M. Harold Wilson, ancien premier ministre britannique.

(Publicité)

COURS D'ARABE LITTÉRAIRE MODERNE

Le Centre français pour le développement de la Recherche et de l'Enseignement de l'Arabe organise des stages extensifs d'arabe pour tous les niveaux.

Début des cours :
20 Septembre et 4 Octobre 1976.
Pour tous renseignements s'adresser au C.R.E.A.-France.
Téléphone : 548-87-71
548-15-44
et : 344-67-05

LA FÊTE DE « L'HUMANITÉ » A LA COURNEUVE

M. Marchais : les communistes doivent avoir dans la main le drapeau de l'unité

A l'occasion de la fête de *l'Humanité*, M. Georges Marchais a déclaré lors d'un débat avec des journalistes dimanche 12 septembre :

« *A propos de nos rapports avec nos alliés, vous voulez la polémique, vous ne l'aurez pas. Nous avons l'habitude de dire que les communistes doivent toujours avoir dans la main le drapeau de l'unité. Devant la crise, les difficultés, la nécessité de changer les choses, la volonté avouée du pouvoir de briser l'union de la gauche, nous disons, ce n'est pas un drapeau, mais un faisceau de drapeaux de l'unité que les communistes doivent avoir dans la main !*

» *Cela dit, il faut organiser l'action sans attendre. Nous ne pouvons avoir ni entretenir aucune illusion sur ce pouvoir. Nous n'avons rien à attendre de bon de celui-ci. Les travailleurs n'obtiendront que ce qu'ils seront capables d'imposer par la lutte unie. Les communistes prendront toute leur place dans cette lutte. (...)*

» *L'union dépend de l'intervention, de l'action, de la vigilance des masses populaires unies. C'est pour cela que, devant elles, nous avons, quand il le fallait, posé certaines questions. C'est autre chose que la polémique inutile, nuisible qui servirait les intérêts de nos adversaires. Si nos alliés sont d'accord pour des actions communes et l'application de l'accord national, nous pourrons aller de l'avant. (...)*

» *Nous ne voulons pas seulement faire un rassemblement des mécontents, nous voulons l'union du peuple de France dans la diversité et sur des bases claires ; celle de la lutte pour des objectifs immédiats, celle du programme commun de la gauche.* »

Samedi 11 septembre, dans le cadre du journal de 13 heures de TF 1, M. Georges Marchais est revenu sur le décès de Mao Tse-toung. Pour justifier l'hommage que lui a rendu le P.C.F. — une avenue Mao-Tse-toung avait été créée dans le cadre de la fête de *l'Humanité*, — le secrétaire général a noté : « *Nous considérons que la Chine fait partie du monde socialiste et que le parti communiste chinois fait partie du monde communiste.* »

M. PLISSONNIER : la majorité s'est encore rétrécie

M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du P.C.F., a prononcé, dimanche 12 septembre, le discours du meeting qui marque chaque année la fête de *l'Humanité*. Après avoir invité la foule à observer une minute de silence en hommage à Mao Tse-toung, il a notamment déclaré :

« *Giscard d'Estaing avait tout promis. Il n'a rien tenu. Voilà pourquoi le mécontentement s'est développé, la majorité s'est encore rétrécie, le mouvement populaire a consolidé ses forces et son union, l'aspiration au changement a grandi. Ce qui a accru considérablement les difficultés du pouvoir dans la mise en œuvre de sa mauvaise politique et explique le dernier remaniement gouvernemental. En procédant à une nouvelle répartition des cartes à l'intérieur de la majorité, les dirigeants réactionnaires espèrent dégager leurs responsabilités, faire croire à un changement d'orientation.*

» *Les Français ne peuvent se laisser prendre à ce tour de passe-passe. (...)*

» *Comme les problèmes sont si pressants, il ne saurait être question d'attendre passivement les élections législatives de 1978. Dès aujourd'hui, il s'agit d'arracher à ce pouvoir réactionnaire tout ce qui peut lui être arraché, tout ce qui peut alléger la peine des simples gens.* »

Six mille adhésions

Dimanche soir, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., responsable à l'organisation, a indiqué que la fête venait d'enregistrer un record, car plus de six mille personnes ont adhéré au P.C.F. au cours du week-end.

« On m'avait prévenue, mais aussi vaste je ne l'aurais jamais pensé ! »

Ils ont coupé à travers champs pour rejoindre les bus, les voitures, la gare de La Courneuve. Des ombres dévalent les talus, s'égarent dans un champs de maïs, plaisantent, poètes, sur leur « côté fellinien ». Ailleurs la foule dispute la chaussée aux voitures, aux cars, et se presse de part et d'autre des barrières, sur des kilomètres. Dans les bus qui vont vers La Villette, c'est comme un retour de vacances. Les yeux se ferment, quelques voix chantent en sourdine l'Internationale, *on compare les chaussures, c'est à qui aura le plus de boue, le chauffeur dit à trois jeunes qui bientôt vont descendre que, dans le socialisme, « il y a des choses, d'accord », mais d'autres à laisser. Il est presque minuit, la fête de l'Huma est finie. Quelques manèges tournent encore, les stands ne seront démontés que ce lundi, ceux qui repartent, ce sont, militants, sympathysants ou simples curieux, les visiteurs.*

***

Plusieurs centaines de milliers de personnes auront assisté cette année à la fête organisée par et pour l'Humanité. *Quatre cent cinquante stands, plus de 50 hectares couverts. Ces chiffres-là impressionnent toujours. « Tout de même, on m'avait prévenue que c'était grand mais aussi vaste, je ne l'aurais jamais pensé » : cette dame ne reviendra pas l'année prochaine car, si elle a aimé l'ambiance (« On sentait que tout le monde était d'accord »), elle trouve que ce n'est pas la peine de « faire des kilomètres et des kilomètres pour une fête foraine ». Il faut dire qu'elle avait omis d'acheter* l'Huma-Dimanche *à l'entrée. Donc, ni plan ni programme : elle n'a rien trouvé, rien vu, à part, évidemment, le feu d'artifice qui a couronné la fête, aux deux sens du terme : « Ça c'était merveilleux. »*

Cette dame qui venait « par sympathie » n'aurait pas dû rester seule ; ou bien elle aurait dû faire comme beaucoup de solitaires à la fête de l'Huma : *discuter avec un vendeur de journaux, raconter sa vie à celui qui fatalement l'aura abordée pour qu'elle s'inscrive au parti. Si l'on s'ennuie à la fête de* l'Huma, *si l'on a tout raté, c'est que l'on a peu de dispositions pour ce genre de festivités. On s'y perd, c'est certain, jamais on ne trouvera le débat annoncé, jamais on ne rencontrera les amis qu'on attendait, mais ce sera des chansons au stand de l'Ariège et d'autres amis que l'on verra surgir au détour d'une allée — d'une avenue.*

Il est toujours souhaitable de se rendre à La Courneuve avec quelqu'un qui n'y était jamais venu. Sans cela, habitué, on oubliera de s'étonner ; on ira droit aux endroits prévus, à la recherche d'un spectacle, d'un stand. Les premières réactions sont parfois négatives (« Ce n'est rien de plus qu'une foire » ou bien « Je suis allé directement à la Cité du livre, le reste est insupportable »), mais c'est la surprise qui prime tout autre sentiment. On commence par lire tout ce qui tombe sous les yeux : on est surpris, comme ce Québécois, de voir écrit partout le mot « communiste » et de voir juxtaposés dans des graphismes identiques les slogans politiques et les offres de consommation. Contre l'austérité, pour la démocratie et l'indépendance nationale ; changer la société, construire une France socialiste ne peut être l'œuvre démocratique de la majorité des Français ; restaurant, buvette ; liberté, progrès social, fraternité, vérité, bonheur, socialisme ; crêpes au sucre et à la confiture ; club Diderot, l'œuvre poétique d'Aragon, soupe à l'oignon. Je veux montrer la foule et l'homme en détail avec ce qui l'anime et qui le désespère, loterie de solidarité.

Chaque année ramène les mêmes militants et les amis qui les retrouvent devant les stands des sections et des fédérations. Ce sont toujours les familles pour la cité commerciale, où l'on achètera beaucoup de réfrigérateurs, de cuisinières, où l'on joue au tiercé pour gagner des paires de chaussures, les enfants qui s'amusent comme des fous, et une majorité de jeunes, même s'il y avait cette fois moins de « marginaux ».

Samedi soir, avoisinaient le Ballet du vingtième siècle, Charlie Mingus, puis Archie Shepp et un bal populaire. Tandis que se déchaînaient les rockers, la musique de Pierre Henry, que l'on découvrait musique de plein air, remplissait le champ immense devant la grande scène, et sous le chapiteau du kiosque à musique, bien clos, on communiait dans une extase étrange, vive mais triste.

Le Chapithumour, innovation de cette année, la cité internationale (un des pôles les plus intéressants), le théâtre, avec André Benedetto et la Volksbühne de Berlin, on ne pouvait pas tout voir. Les gens se laissaient porter par les événements, restaient parfois la journée entière devant la grande scène. Des gens, des images, on retiendra, en tout arbitraire, le vendeur d'insignes qui racontait ses « cinquante et un ans de parti ». Claude Nougaro *qui chantait contre le vent, face à une armée de nuages gris, avec un ballon orange qui les suivait, le bal des Martiniquais, le couple qui cherchait désespérément « la terre cimentée », les tableaux couleur de lune de* la Bataille, *d'Heine Muller...*

CLAIRE DEVARRIEUX.

Lire page 12, en rubrique sportive, l'article de Fr. SIMON : « Sortir des contradictions ».

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES...

VAUCLUSE : *Avignon-Nord.*

Inscr., 13 283 ; vot., 6 165 ; suffr. expr., 6 056.

MM. Derhoudile, mod. maj., 3 264 voix ; Bousquet, P.S., 1 819 ; *Mme David, P.C., 877* ; M. Bouyol, P.S.U., et Ligue comm., 98.

Il y a ballottage.

M. Derhoudile, bien qu'il ait obtenu plus de 54 % des suffrages, n'atteint pas le quorum légal du quart des inscrits.

[L'élection du 7 mars 1976 avait été invalidée par le tribunal administratif de Marseille en raison d'un différend portant sur une voix : le compte des bulletins, déduction faite des blancs ou nuls, avait fait apparaître qu'il y avait un suffrage de trop en faveur de M. Derhoudile par rapport au nombre des votants. Les résultats avaient été les suivants : MM. Derhoudile, 3 828 voix ; Bousquet, 1 947 ; Mme David, 1 624 ; M. Bouyol, 256.]

VAR : Brignoles.

Inscr., 8 964 ; vot., 5 995 ; suffr. expr., 5 749.

MM. Jean Marcel, P.S., 2 072 voix ; Pierre Mattei, ind. maj., maire du Val, 1 911 ; Marius Barbier, P.C., 1 786.

Il y a ballottage.

[L'élection de M. Marcel, en septembre 1973, avait été annulée par le Conseil d'Etat, « un certain nombre d'électeurs n'étant pas passés par l'isoloir ». Les résultats avaient été les suivants : MM. Mettei, 2 023 voix ; Marcel, 1 669 ; M. Barbier, 1 255. Au second tour, M. Marcel l'avait emporté avec 2 793 voix contre 2 734 à M. Mattei.]

... ET DEUX MUNICIPALES

LOIRE : Fraisses.

Inscr., 2 984 ; vot., 1 627 ; suffr. expr., 1 598.

Défense des intérêts communaux (mod. maj.) : M. Claude-Jean Vernay, 891 voix, *Elu* ; Mme Marie-Joseph Michel, 885, *Elue.*

Union de la gauche : MM. André Barlet, P.C., 706 ; Dominique Albin, P.S., 704.

Les deux candidats élus étaient soutenus par l'actuelle municipalité.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après la mort, le 12 juillet dernier, de M. Paul Constant (maire de tendance radicale) et celle d'un second conseiller municipal, sans étiquette, M. Claude Digonnet, décédé il y a deux ans. En 1971, la liste, dite « apolitique », de M. Constant, avait enlevé les 22 sièges dès le premier tour avec 75,75 % des suffrages exprimés ; le restant des voix s'étaient portées sur la liste conduite par M. Chevalier, P.C.]

HAUTE-GARONNE : Auterive (1er tour).

Inscr., 3 319 ; *vot.*, 2 163 ; *suffr.* expr., 2 093.

MM. Gérard Paloudier (P.S.), conseiller général, 614 ; Michel Simorre (défense des intérêts communaux-rad.), 515 ; Georges Clamagirang (sans étiq.), 480 ; Roger Rieu (P.C.), 370 ; Jean-Pierre Bastiani (maj. prés.), 114 voix. *Il y a ballottage.*

[Il s'agissait de remplacer le *maire*, M. Jean Proudhom (P.S.), décédé le 16 juillet. M. Paloudier avait été élu au deuxième tour des dernières élections cantonales sous l'étiquette « socialiste indépendant », enlevant ainsi le siège détenu par un radical de gauche, M. Henri Gautié, distancé d'un millier de voix. Le Mouvement des radicaux de gauche et le journal « la Dépêche du Midi » ont apporté leur soutien au candidat communiste.]

● *M. Jean-Marie Gabette*, quarante-neuf ans, docteur en médecine, premier adjoint depuis mars 1971, a été élu au premier tour, le vendredi 10 septembre, maire (sans étiquette) de *Saint-Savin* (Vienne). Il succède à Jean Borderon (U.D.R.), décédé le 26 juillet dernier. Le conseil municipal a été complété le 5 septembre.

● *L'Alliance républicaine indépendante et libérale* estime, dans une déclaration publiée dimanche 12 septembre : « *Le plan anti-inflation (...) aurait dû être prêt depuis longtemps, puisque le prédécesseur de M. Barre, M. Fourcade, était lui aussi présenté comme un remarquable technicien de l'économie et que M. Giscard d'Estaing a été élu justement comme tel (...). En réalité, l'absence d'une véritable politique financière et économique, pensée à partir de l'Elysée, se fait cruellement sentir maintenant.* »

● *Le secrétariat général du parti radical* s'étonne, dans une déclaration publiée vendredi 10 septembre, « *d'apprendre en lisant la presse que la fédération de Charente-Maritime a quitté la place de Valois* » (*le Monde* du 10 septembre). Il précise qu'à part une exclusion en juin dernier aucun militant de cette fédération n'a quitté le parti radical et que « *l'assemblée générale statutaire aura lieu dans ce département le 14 septembre à Rochefort* ».

● *La section du P.C.F. de Neuvic* (Dordogne) déplore que, à l'occasion de l'élection cantonale du 29 août, qui a vu le succès du candidat socialiste (*le Monde* du 31 août), le P.S. « *ait développé le thème de la plus grande efficacité de son candidat en vue du rassemblement pour le deuxième tour* ». « *Cette attitude*, souligne le P.C.F., *vise à affaiblir le parti communiste, et elle rejoint objectivement en cela le but poursuivi par Giscard d'Estaing et consorts. Elle n'est en aucune manière conforme à la réalité (...). Cette campagne, ces positions répétées, n'ont rien à voir avec la saine émulation entre les formations signataires du programme commun, avec le combat résolu contre le pouvoir du grand capital. Tout cela est éminemment dommageable pour la solidité et le renforcement de l'union et, donc, pour les perspectives de changement démocratique* ». — (Corresp.)

A l'hôtel Matignon

M. Raymond Barre s'est entouré d'une trentaine de collaborateurs

Le cabinet de M. Raymond Barre, premier ministre, est à peu près définitivement constitué. Quelques chargés de mission doivent encore être nommés, notamment celui qui sera chargé des relations avec le Parlement.

L'équipe qui s'est installée à l'hôtel Matignon est ainsi composée :

● *Directeur du cabinet* : M. Daniel Doustin, préfet (*le Monde* du 31 août).

● *Directeur adjoint* : M. Francis Gavois, inspecteur des finances (affaires économiques).

[Né en 1935, ancien ENA, M. Gavois a appartenu aux cabinets de MM. Debré, Couve de Murville et Ortoli, puis, en 1972, à celui de M. Giscard d'Estaing et à celui de M. Jobert, ministre des affaires étrangères en 1973. Il était depuis janvier 1976, directeur du cabinet de M. Barre, ministre du commerce extérieur.]

● *Conseiller technique* : M. Hervé de Gouyon de Coipel, inspecteur des finances (budget, fiscalité).

● *Chargé de mission* : M. Bruno Durieux, administrateur de l'INSEE (conjoncture).

AFFAIRES INTERNATIONALES

● *Conseiller pour les affaires internationales* : M. Jean-Claude Paye, conseiller des affaires étrangères.

[Né en 1934, ancien ENA, M. Paye a appartenu en 1965 au cabinet de M. Bourges, secrétaire d'État à la recherche scientifique, puis à celui de M. Jeanneney, ministre des affaires sociales, et est devenu chef du cabinet de M. Barre, alors qu'il était vice-président de la commission des Communautés européennes à Bruxelles. Depuis 1974, il était directeur adjoint du cabinet de M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.]

● *Chargés de mission* : MM. Michel de Bonnecorse, conseiller des affaires étrangères (questions internationales et coopération) ; Jacques Bille, attaché commercial (affaires bilatérales et européennes) ; Patrick Gautrat, secrétaire des affaires étrangères (affaires bilatérales et européennes).

AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES

● *Conseiller pour les affaires sociales et culturelles* : M. Raymond Soubie, administrateur civil.

[Né en 1935, ancien ENA, chef de mission auprès du préfet de la région Rhône-Alpes, M. Soubie entre en 1969 au cabinet de M. Fontanet, ministre du travail, où il est chargé des questions d'emploi, et il demeure auprès de lui au ministère de l'éducation nationale. Il était auprès de M. Chirac, depuis juin 1974, conseiller pour les affaires sociales et culturelles et conserve avec lui les mêmes collaborateurs.]

● *Conseiller technique* : M. Raphaël Hadas-Lebel, maître des requêtes au Conseil d'État (justice, salaires publics et privés, problèmes de l'entreprise, conditions de travail).

● *Chargés de mission* : MM. Jean-Pierre Bady, conseiller référendaire à la cour des comptes (culture, fonction publique), Michel Lagrave, inspecteur des affaires sociales (santé publique, sécurité sociale, emploi, handicapés), Mlle Anne Castex (problèmes d'immigration).

EDUCATION ET RECHERCHE

● *Conseiller pour l'éducation, les universités et la recherche scientifique* : M. Jean-Claude Casanova, professeur agrégé des facultés de droit.

[Né en 1934 à Ajaccio, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, chargé de mission au cabinet de M. Jeanneney de 1959 à 1961, professeur de droit à Nancy, puis à Nanterre, M. Casanova a été, en 1973, conseiller technique au cabinet de M. Fontanet, ministre de l'Éducation nationale.]

● *Chargé de mission* : M. Jean-Yves Helmer, ingénieur des mines (recherche scientifique et aussi problèmes industriels et P.T.T.).

AFFAIRES ECONOMIQUES

● *Conseiller pour les affaires économiques* : M. Albert Costa de Beauregard, ingénieur en chef des mines.

[Né en 1942, ancien élève de l'École polytechnique et de l'École des Mines, ingénieur au bassin de Lorraine, puis à Marseille, chargé de mission auprès du préfet de la région Provence-Côte d'Azur, conseiller auprès de M. de Guiringaud pour la préparation de la conférence sur la coopération économique internationale en 1974. M. Costa de Beauregard est entré en février 1976 au cabinet de M. Barre alors ministre du commerce extérieur.]

● *Chargés de mission* : MM. Philippe Brogniart, administrateur civil (équipement, logement, transports), Lucien Chabason, administrateur civil (qualité de la vie, environnement, jeunesse et sports, tourisme), André Chavarot, administrateur civil (agriculture), Jean-Yves Rouher, conseiller commercial (politique agricole extérieure, aménagement du territoire, commerce, artisanat).

* *

● *Chargé de mission auprès du directeur du cabinet* : M. Pierre-Louis Chaumeil, inspecteur général de l'aviation civile.

[Né en 1920, diplômé de l'École de la France d'outre-mer, M. Chaumeil occupe de nombreux postes outre-mer avant de devenir en 1965 sous-préfet de Redon et de Fougères et d'entrer, en 1971, au cabinet de M. Cointat, ministre de l'agriculture dans le gouvernement Chaban-Delmas. Il est ensuite au cabinet de M. Bourges, ministre du commerce, puis de M. Achille-Fould, secrétaire d'État aux armées puis aux transports. Il y demeure auprès de M. Cavaillé jusqu'en novembre 1974.]

● *Conseiller technique* : M. Jean-Pierre Ronteix, sous-préfet (questions politiques et électorales).

[Né en 1936, sous-préfet, M. Ronteix a appartenu en 1966 au cabinet de M. Bettencourt, secrétaire d'État aux affaires étrangères. Il était depuis juillet 1975 sous-préfet de Mantes-la-Jolie.]

● *Chargés de mission* : MM. Michel Boutinard-Rouelle, sous-préfet (intérieur, rapatriés, voyages du premier ministre), Maurice Courage, conseiller des affaires étrangères (DOM-TOM).

* *

● *Chef de cabinet* : M. Pierre-André Wiltzer, sous-préfet (information, presse, Parlement).

[Né en 1940 à Agen, fils de préfet, ancien ENA, M. Wiltzer a été chargé de mission au cabinet de M. Le Theule, ministre des DOM-TOM en 1968, puis ministre de l'information, et en 1969 chargé de mission au cabinet de M. Chaban-Delmas, premier ministre. Il était, depuis 1975, sous-préfet de Dreux.]

● *Chargé de mission* : M. Alain Chastagnol, agrégé de l'Université.

● *Conseiller technique pour l'information* (radio-télévision, problèmes techniques et juridiques) : M. Antoine de Clermont-Tonnerre, administrateur civil) (*le Monde* daté 5-6 septembre).

● *Conseiller technique, chef du service de presse* : M. Jacques Alexandre, journaliste (*le Monde* du 8 septembre).

● *Chargée de mission* : Mme Marie-Hilda Grafmeyer.

* *

● *Chef du cabinet militaire* : contre-amiral Jean-Paul Orosco.

● *Chef du secrétariat particulier du ministre* : Mme Nicolas.

La structure du cabinet de M. Raymond Barre n'est pas très différente de celle du cabinet de M. Jacques Chirac, et l'effectif de ses membres est comparable. Il n'y a toutefois plus de « conseiller auprès du premier ministre », poste qu'occupait M. Pierre Juillet auprès de M. Chirac. En revanche, M. Barre a conservé dans son cabinet plusieurs collaborateurs de son prédécesseur, notamment M. Soubie, conseiller pour les affaires sociales et culturelles, accompagné de son équipe de chargés de mission. De même, trois collaborateurs du conseiller pour les affaires économiques, MM. Brongniart, Chabason et Chavarot appartenaient à l'ancien cabinet, tout comme MM. de Bonnecorse, Boutinard-Rouelle et Courage. On peut noter que, en plus des membres du cabinet qui collaboraient déjà avec M. Barre au commerce extérieur, plusieurs ont appartenu aux cabinets de ministres du gouvernement Chaban-Delmas.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu, lundi matin 13 septembre, M. Jean-François Deniau, ambassadeur de France à Madrid, puis M. Georges Galichon, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Dans l'après-midi, il devait donner successivement audience à MM. Arnaldo Forlani, ministre italien des affaires étrangères, Edem Kodjo, ministre togolais des affaires étrangères, et Raymond Barre, premier ministre.

Deux convents maçonniques

MM. SERGE BEHAR (Grand-Orient) ET RICHARD DUPUY (Grande Loge de France) SONT RÉÉLUS GRANDS MAITRES

A l'issue du convent du Grand-Orient de France, M. Serge Behar a été réélu grand maître par le conseil de l'ordre de son obédience. Seul candidat à ce poste, il a obtenu vingt-huit voix contre cinq. Un communiqué du G.O.D.F. précise que le docteur Serge Behar « poursuivra sans nul doute, avec le conseil de l'ordre et toutes les loges du Grand-Orient de France, la démarche progressive qui a toujours été celle de cette obédience, la plus importante en nombre et en influence maçonnique sur le continent européen ».

De son côté, la Grande Loge de France a réélu son grand maître sortant, M. Richard Dupuy.

M. Pierre Simon, ancien grand maître, qui ne pouvait être candidat cette année, a toutefois renforcé sa position au sein du conseil de l'ordre de la G.L.D.F. en faisant élire plusieurs de ses partisans.

En Guadeloupe

M. VIVIEN (P.S.) FAVORABLE A UNE REPRISE PARTIELLE DES ACTIVITÉS DANS LA ZONE ÉVACUÉE

M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne et responsable des départements et territoires d'outre-mer au sein du P.S., a tenu une conférence de presse dimanche 12 septembre à Pointe-à-Pitre, au terme d'une visite de quatre jours en Guadeloupe.

Il a regretté qu'une politique de soutien aux collectivités locales guadeloupéennes n'ait pas été décidée par l'État malgré les charges très lourdes que fait peser sur elles la présence de dizaines de milliers de réfugiés venus de la zone du volcan de la Soufrière.

M. Vivien a estimé : « *Donner du travail aux personnes évacuées doit devenir une des priorités d'action des autorités. (...) C'est un problème de dignité, car le travail est préférable à une allocation d'aide.* » Le député socialiste s'est déclaré favorable à une certaine reprise de l'activité dans le « triangle » menacé, afin de « *ne pas rayer de la carte une région actuellement désertique en raison des circonstances* ».

Ces 6 articles vous montrent comment La Vie Française peut vous aider à mieux gérer vous-même votre patrimoine

TAXATION DES PLUS-VALUES
Beaucoup de bruit pour rien

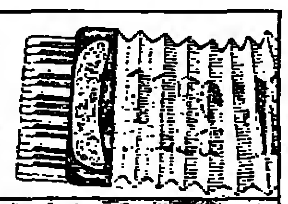

IMPÔT
Fraudeurs, le fisc vous a à l'œil

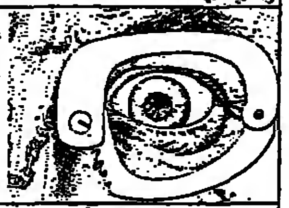

LA TERRE
Les prix d'un très bon placement

PLACEMENTS
Ces surprenants placements sans impôts

SICAV
Comment trouver la bonne

IMMOBILIER
L'Espagne, c'est fini

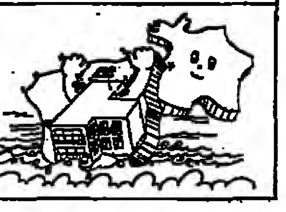

Offre spéciale : abonnez-vous à La Vie Française pendant 1 an pour 145 F seulement au lieu de 260 F et recevez un cadeau

Préserver ou faire croître un patrimoine par des investissements judicieux est une satisfaction fondamentale ainsi qu'une responsabilité importante. Vous êtes mieux placé que quiconque pour gérer votre patrimoine et défendre vos intérêts *à une condition* : il vous faut être *utilement* informé.

Pour cela, chaque semaine, La Vie Française suit deux idées directrices :

Idée n° 1 : traiter chaque lundi l'actualité économique de *votre* point de vue d'épargnant, de contribuable, d'investisseur.

Idée n° 2 : vous aider à faire fructifier votre épargne en vous conseillant la meilleure façon de rentabiliser vos placements et vos investissements.

Dans la Vie Française, pas de grandes dissertations sur l'économie mais une analyse des conséquences qu'auront sur votre vie quotidienne, votre entreprise et votre patrimoine, l'actualité économique et sociale dans le monde. A travers un choix d'événements significatifs qui se rapportent à des secteurs clés de l'économie, les spécialistes de La Vie Française dégagent pour vous des conclusions et des directives qui vous permettent toujours de prendre les bonnes décisions avant qu'il ne soit trop tard.

L'environnement économique qui affecte votre vie personnelle et professionnelle est sujet à des changements rapides. Notre objectif est de vous tenir informé chaque semaine de son évolution et des conséquences prévisibles afin de vous donner les moyens d'agir.

Mais La Vie Française va plus loin dans l'assistance de vos intérêts, elle vous pilote dans le maquis des investissements privés.

La Bourse : comment vous placer et gagner ?

Il vous sera facile de constituer et de gérer un portefeuille boursier en tenant compte des conseils précis donnés chaque semaine dans nos "analyses de valeurs" ingénieuses et claires : vendez, conservez, achetez.

Vous profiterez des recommandations précieuses sur les SICAV, les SICOMI ou les obligations.

Chaque semaine, vous retrouverez une cote des valeurs boursières, la plus complète et la plus documentée. C'est la première cote lisible et sans erreur.

Placements privilégiés : comment faire le choix des plus rentables ?

La Vie Française vous conseille concrètement : elle vous dit si il est temps de vendre vos pièces d'or, d'acheter de la terre, ou de vous spécialiser dans la pierre ou les objets d'art.

Chaque semaine, vous découvrirez les placements privilégiés du moment avec leurs cours récents.

La section "Immobilier" vous dit pourquoi se méfier de certaines bonnes affaires et comment découvrir les vraies ; l'intérêt de la multipropriété, des immeubles anciens, comment évaluer un appartement...

L'enquête sur "les prix de la terre" est attendue chaque année par tous ceux que le Foncier intéresse.

La rubrique Vie Pratique

Elle vous apporte les conseils de nos experts. Comment payer moins d'impôts sans frauder le fisc, comment bien emprunter en calculant un taux réel d'intérêt, comment optimiser votre assurance-vie, comment éviter les pièges des plans d'épargne-logement.

Notre service Conseil est à votre disposition pour vos problèmes particuliers.

Pour un faible investissement, La Vie Française deviendra votre *instrument opérationnel* indispensable pour prendre les décisions importantes concernant votre patrimoine. Chaque lundi ses experts vous apportent l'essentiel de ce qu'il faut savoir de l'actualité de l'économie et des placements. Pour le vérifier, nous vous proposons de vous abonner pendant 1 an au tarif préférentiel de 145 F (au lieu de 260 F prix de vente au numéro). Vous constaterez par vous-même que La Vie Française vous aide à mieux gérer vos affaires notamment en déjouant les pièges tendus aux épargnants et aux investisseurs.

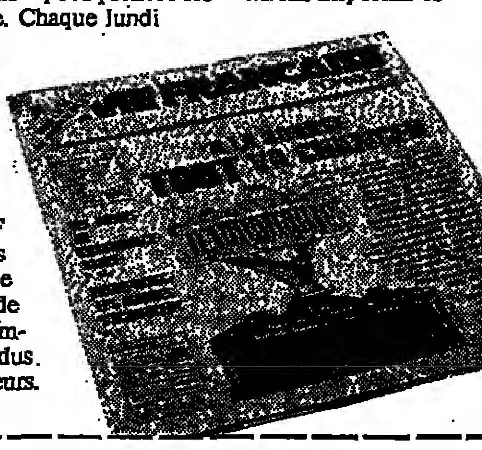

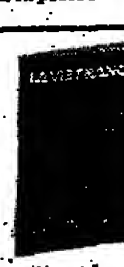

EN CADEAU
avec votre abonnement
les 10 dossiers spéciaux de La Vie Française.

Ils répondent à dix grandes questions que vous devez vous poser à propos de la gestion de votre patrimoine, notamment : l'assurance auto, les charges locatives, les grandes règles de l'assurance-vie, le "Hit-Parade" des placements, etc.

LA VIE FRANÇAISE-OPINION 2 rue du Pont-Neuf - 75001 Paris

OUI, envoyez-moi les 52 prochains numéros de La Vie Française au tarif préférentiel de 145 F au lieu de 260 F prix de vente au numéro, soit 115 F de réduction. De plus, je recevrai en cadeau les 10 dossiers spéciaux de La Vie Française. Je ne vous envoie pas de paiement maintenant, la facture me parviendra plus tard.

Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________

Code postal ____________ Ville ____________

Signature ____________

Cette offre est exclusivement réservée aux nouveaux abonnés afin de leur faciliter l'essai de La Vie Française.

LM3

RELIGION

Les divergences entre les traditionalistes et l'Église postconciliaire

AU COURS DE L'AUDIENCE QU'IL A ACCORDÉE A L'ÉVÊQUE CONTESTATAIRE

Paul VI a invité Mgr Lefebvre à réfléchir sur ses responsabilités

Cité du Vatican. — Mgr Marcel Lefebvre *a quitté Rome* dans l'après-midi du samedi 11 septembre, quelques heures après avoir été reçu par Paul VI à Castelgandolfo. Cette audience inattendue, à laquelle assistait Mgr Agostino Benelli, substitut de la secrétairerie d'Etat du Vatican, aura duré quarante minutes. Elle ne semble nullement avoir réglé le conflit qui oppose le Saint-Siège au fondateur du séminaire d'Ecône, suspendu *a divinis* pour sa désobéissance au pape et son opposition à l'Eglise postconciliaire. Les propos apaisants du prélat après l'audience ne suffisent pas à *effacer la sécheresse du communiqué* officiel, rendu public par la salle de presse du Vatican : Mgr Lefebvre a été fermement rappelé à l'ordre et mis en face de ses responsabilités. Toujours est-il qu'il a pu s'expliquer de vive voix avec le pape — ce que beaucoup de ses partisans n'espéraient plus — et que les ponts ne sont pas coupés.

« C'est un premier contact en vue d'une reprise possible du dialogue », a dit lui-même l'évêque contestataire avant de quitter la capitale italienne.

« J'ai regretté... »

Le Saint-Siège s'est contenté, pour sa part, de publier samedi 11 septembre sans commentaire le communiqué suivant : *« Son Excellence Mgr Marcel Lefebvre est venu hier à Castelgandolfo pour demander une audience au Saint-Père. Il a été reçu ce matin à 10 h. 30. Sa Sainteté, après avoir souligné que les problèmes examinés ont toujours été et sont suivis par le pape avec la plus vive et constante attention pastorale, l'a invité, avec des expressions de paternelle et particulière intensité, à réfléchir sur la situation créée par lui, aussi gravement dommageable pour l'Eglise, ainsi que sur ses responsabilités personnelles face au groupe des fidèles qui le suivent, face à l'entière communauté ecclésiale et à Dieu. »*

Rien n'a été conclu au cours de cette rencontre et aucun rendez-vous ultérieur n'a été pris, devait reconnaître Mgr Lefebvre, qui s'est prêté volontiers aux questions des journalistes. Que le pape lui ait *« parlé comme un père à son fils »* n'éclaire pas

De notre correspondant

beaucoup la teneur de l'entretien, ni même le climat dans lequel il s'est déroulé, car, du dialogue à la menace, il y a évidemment cent façons *« paternelles »* de se comporter.

« Cela est une ouverture de dialogue, a dit au *Corriere della Sera* le supérieur d'Ecône. *Restent beaucoup de questions à résoudre. Mais je suis sûr qu'elles pourront l'être avec la bienveillance du Saint-Père. Nous devrons nous retrouver, nous revoir, parler »*.

Mgr Lefebvre a souligné, dans une autre interview, que *« cette rencontre, qu'il attendait depuis deux ans, a pu être conclue en deux jours »*. Il n'a pas dit pourquoi ni comment, mais il a déclaré : *« Peut-être ont-ils compris que je n'étais pas seul ; ils se sont rendu compte que près de 52 % des catholiques français partagent mes points de vue* (1). *Peut-être ont-ils craint les désastreuses conséquences d'une fracture. »* Au journaliste du *Corrire*, qui lui demandait s'il avait fait l'acte de contrition exigé par le Saint-Siège, le prélat a habilement répondu : *« J'ai regretté, et l'ai dit, d'avoir causé tant de peine au pape. »*

On a néanmoins appris que l'audience de Castelgandolfo avait été précédée — et rendue possible — par une lettre de Mgr Lefebvre au pape. Cette lettre lui aurait été suggérée avec insistance, puis presque arrachée par un prêtre italien, Don Domenico La Bellarte. Exerçant la modeste charge de curé de Valenzano, dans les Pouilles, ce prêtre de cinquante-cinq ans, qui refuse le qualificatif de traditionaliste, n'a pas vraiment agi de sa propre initiative. C'est l'évêque de Chieti, Mgr Viencenzo Fagiolo, qui serait à l'origine de la mission de conciliation.

Ayant rencontré le pape et constaté la peine que lui causait l'affaire Lefebvre, l'évêque aurait fait appel à Don La Bellarte, fondateur d'une « fraternité » — sans rapport avec celle d'Ecône — qui accueille en stage des séminaristes d'Italie et de l'étranger. Le curé présentait apparemment toutes les conditions requises pour être accepté par les deux parties. Il se serait rendu en France, où il a rencontré l'écrivain Michel de Saint-Pierre, qui l'a mis en contact avec Mgr Lefebvre. Et c'est sur les instances de Don La Bellarte que le supérieur d'Ecône aurait écrit une lettre au pape, reçue à Castelgandolfo le vendredi 10 septembre. *Le contenu de* celle-ci n'a pas été révélé. Mais on peut penser que les assurances de Mgr Lefebvre et ses *« regrets »* ont paru suffisants au pape pour que le prélat soit reçu dès le lendemain à Castelgandolfo.

ROBERT SOLÉ.

(1) Selon un premier sondage publié par l'IFOP le 17 août 1976, 28 % des catholiques français approuvaient *« les prises de position de Mgr Lefebvre face aux applications des décisions du concile Vatican II »*. Un deuxième sondage IFOP, publié par *Paris-Match* (18 septembre), révèle que 18 % des catholiques et 5 % des pratiquants seraient tentés de suivre Mgr Lefebvre s'il y avait *« rupture définitive entre lui et le pape »*.

NI CANOSSA NI DAMAS

En se rendant chez Paul VI à Castelgandolfo, Mgr Lefebvre n'a pris ni le chemin de Canossa ni celui de Damas. A l'issue de l'audience, le prélat français a déclaré que rien n'avait été conclu au cours de l'entretien. « J'espère que le dialogue pourra continuer, *a-t-il ajouté.* Il faut réfléchir maintenant à ce que nous nous sommes dit. »

Avec des paroles « d'une intensité paternelle particulière », *précise le communiqué officiel, le pape a invité Mgr Lefebvre à* « réfléchir sur la situation préjudiciable créée par lui dans l'Eglise et sur ses propres responsabilités à l'égard des fidèles qui le suivent ».

Alors, rien de changé ? Sur le fond, on ne semble guère prêt à transiger. Pas de soumission semble-t-il, et encore moins de conversion de la part du fondateur d'Ecône ; aucun fléchissement de la part du Saint-Siège. La volonté de dialogue et de réflexion manifestée de part et d'autre constitue le seul élément positif nouveau.

On avance la thèse, dans certains milieux traditionalistes, que les choses pourraient encore s'arranger si le pape autorisait le rite de saint Pie V dans des cas exceptionnels et en privé et si, de son côté, Mgr Lefebvre acceptait que ses séminaristes reçoivent une formation complémentaire dans un séminaire « orthodoxe ».

Un tel compromis paraît peu probable, et difficilement acceptable par les deux parties en présence. Il faudra bien, cependant, arriver à des concessions si on veut éviter la rupture définitive. Après l'initiative pastorale inattendue de Paul VI, Mgr Lefebvre ne pourra plus prétendre qu'il est incompris ou que le pape est mal informé. Mais il faudra plus que ce geste « paternel » pour persuader le prélat intégriste que le concile est l'œuvre du Saint Esprit ou faire croire à ses nombreux partisans que le pluralisme tant vanté dans l'Eglise est plus qu'un vain mot.

ALAIN WOODROW.

UNE SUPPLIQUE A L'ÉPISCOPAT ET AU FONDATEUR D'ÉCÔNE

« Un manque profond de charité »

M. Gérard Soulages, secrétaire du groupe Fidélité et Ouverture, a adressé, à titre personnel, une supplique à l'épiscopat français et à Mgr Marcel Lefebvre. En voici quesques extraits :

« (...) Mgr Lefebvre s'est mis dans son tort et il échouera. Il est persuadé que le concile ouvre la voie au libéralisme doctrinal : il se trompe. Il n'aurait pas dû ordonner des prêtres contre la volonté de Rome. Mais Mgr Lefebvre ne se trompe pas lorsqu'il constate qu'après le concile, le libéralisme doctrinal s'est répandu largement dans les milieux catholiques. Plus je réfléchis à ce problème, plus je situe sa cause dans un manque profond de charité. La foi personnelle de chaque chrétien, même théologien, est ce qu'elle est, maladroite et blessée par des limites. Elle ne devient catholique que si elle se nourrit de la circulation des dons reçus, donc de la foi personnelle d'autres chrétiens, qui nous contredisent parfois, ce qui nous renvoie à la foi globale de l'Eglise et à son enseignement. Après le concile, on a méprisé les chrétiens traditionalistes et on les a exclus, à tous les niveaux, des sphères ecclésiales. On est allé jusqu'à dénigrer les cardinaux Daniélou et Journet, et d'autres que je ne puis nommer. Résultats : on a vu se répandre des positions partisanes, même du point de vue dogmatique. Progressistes et traditionalistes sont ce qu'ils sont, aussi différents que Paul VI l'est de Pie X, ou Dom Camara du curé d'Ars, ou bien l'abbé Pierre du Père de Foucauld. Mais que deviendrait une Eglise catholique qui oublierait le Père de Foucauld, le curé d'Ars, Pie X ? Que deviendrait-elle si elle rejetait dans le schisme les traditionalistes ? (...)

» Le schisme est là, à notre porte — et il est une accusation. *Le peuple français est troublé et se cherche de nouveaux dieux. Déjà, les Témoins de Jéhovah s'installent un peu partout sur nos ruines. Nous devons tous faire pénitence : laïcs, prêtres, évêques, et par une attitude nouvelle, soucieuse de vérité et de charité, il faut rendre impossible ce schisme, donc travailler à la réconciliation dans la foi de tous les chrétiens divisés. »*

● *Le Vatican* vient de retirer la qualification d'Organisation internationale catholique (O.I.C.) au Mouvement international de la jeunesse catholique rurale (MIJARC), dont la France est membre. Cette mesure a, semble-t-il, été prise en raison des nouvelles formes d'action, de plus en plus engagées dans le domaine temporel, adoptées par le MIJARC. Ce dernier avait, d'autre part, pris de plus en plus de distances à l'égard du Saint-Siège et de la hiérarchie, négligeant les règles en vigueur, notamment pour la nomination des aumôniers.

Libres opinions

« Le Visiteur », une imposture

par JEAN-FRANÇOIS SIX (*)

LES *Dossiers de l'écran* ont choisi, pour parler des problèmes actuels de l'Eglise, un film dont le titre anglais *les Catholiques* est devenu, en *français, le Visiteur. L'histoire se passe en* 1990, après Vatican IV, qui a aboli la messe en latin, la confession privée, et qui a fait des dogmes de simples symboles ; à cette époque, l'Eglise travaille essentiellement à améliorer le sort des hommes. Or, dans un petit village irlandais, une abbaye draine de tous les coins du monde des fidèles traditionalistes qui viennent y entendre la messe en latin. Le supérieur romain de l'ordre monastique, dont dépend l'abbaye, y envoie un émissaire, un « visiteur », pour faire appliquer les décisions du concile Vatican IV. Le « visiteur », jeune prêtre américain, en pantalon et blouson noir, est conquis par la communauté intégriste.

Bien des critiques ont été émus par les images de ce film, images somptueuses de carte postale ; d'autres ont été frappés par les personnages : il faut dire que les acteurs y accomplissent de bonnes performances, qu'ils représentent des être pleins d'humanité comme le Père abbé, ou des caricatures comme le « visiteur » et son supérieur. Mais ce ne sont que des performances : les personnages, de la même manière que les paysages chromo, manquent d'intériorité ; et c'est vraiment étonnant de voir un critique oser parler, à propos de ce film, de Bernanos.

—o—

Ou plutôt si, parlons de Bernanos. Pour appliquer au film le titre de l'un de ses livres : *l'Imposture*. M. Faivre d'Arcier, dans *Présence et Dialogue*, la revue des diocèses de la région parisienne, a eu raison de parler, au sujet du film, de « véritable malhonnêteté intellectuelle ». M. Pierre Debray, président du mouvement des silencieux de l'Eglise, s'appuyant sur « notre ami Maurice Clavel », s'attaquait, le 7 septembre, à FR 3, à ce qui lui paraissait la plaie de l'Eglise d'aujourd'hui : l'évolutionnisme. Or la thèse sous-jacente de ce film est bien la même : à Vatican II, l'Eglise avait commencé à délaisser les vraies valeurs chrétiennes et à se vendre au monde ; voyez où elle en est en 1990 : elle ne croit plus à l'Eucharistie, au corps du Christ ressuscité. C'est bien Vatican II qui en est la cause, ce Vatican II qui est le « Munich de l'Eglise », comme dit encore M. Clavel. La logique est imperturbable : commencez par abandonner la soutane et, très vite, vous abandonnerez l'essentiel, l'Eucharistie elle-même.

Le comble de l'imposture de ce film, c'est que le Père abbé, présenté comme le défenseur de la vraie tradition, nous est dévoilé, mais seulement à la fin, comme quelqu'un qui n'a plus la foi. Loin d'être semblable à Thérèse de Lisieux, qui, à la fin de sa vie, a connu une réelle nuit de la foi, le Père abbé a littéralement quitté la foi. Mais pour l'auteur du film, ce n'est là qu'un détail ; car, attendu que ce Père abbé incarne le respect du principe de non-changement et du principe d'autorité, peu importe s'il n'est plus qu'une façade de foi, du moment qu'il représente l'immuable tradition. On est en pleine doctrine de Maurras, pour qui l'Eglise est le roc d'ordre à maintenir, structure intangible ; avec ou sans la foi, cela est secondaire. Mardi soir, on fera admirer — ou adorer — la Force de conservation, nouvelle Eglise, qu'on présentera comme l'Eglise de toujours ; et on fera s'apitoyer les foules sur « un martyr sans la foi ». Le tour est joué.

Une dernière question : mais qui donc a programmé ce film pour préparer le débat des *Dossiers de l'écran* ? Est-ce le directeur d'Antenne 2 ? Armand Jammot lui-même ? Le conseiller ecclésiastique d'Antenne 2, qui sera d'ailleurs participant au débat ? Mgr Lefebvre ou l'un de ses disciples ? En tout cas, ce film est *une gifle* à Vatican II et, *tout simplement*, à la *foi chrétienne*.

(*) Prêtre et écrivain.

7e Plan

RAPPORTS DE PREPARATION DU 7ème PLAN

Comité de l'habitat
16 x 24, 208 pages . . . . . 33 F

Commission de la recherche
16 x 24, 346 pages . . . . . 45 F

Comité du bâtiment et des travaux publics
16 x 24, 224 pages . . . . . 33 F

Commission énergie
16 x 24, 80 pages . . . . . . 15 F

Loi portant approbation du 7e Plan
16 x 24, 160 pages . . . . . 20 F

La liste complète des 19 rapports du 7e Plan est envoyée gratuitement sur simple demande.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31 quai Voltaire 75340 Paris Cédex 07

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT
D'EXPERT COMPTABLE
Aucun diplome exigé
Aucune limite d'âge
Demandez le nouveau guide gratuit numéro 698
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat.
4, rue des Petits-Champs, 75080 PARIS - CEDEX 02

Le Monde de l'éducation
numéro de septembre
LE RÉVEIL DES LANGUES RÉGIONALES

ÉDUCATION

A LA VEILLE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Des actions revendicatives seraient « injustifiées »

estime M. René Haby

Les enseignants ont fait leur rentrée dans les écoles, collèges et lycées ce lundi 13 septembre, précédant les élèves d'une journée. Cette pré-rentrée, fixée à trois jours à l'origine — à la rentrée de 1970 — était destinée à organiser l'accueil des élèves et à mettre en place une équipe éducative. Sous la pression des enseignants, la durée de la pré-rentrée a été réduite d'année en année.

Avant l'arrivée des personnels dans les établissements, les syndicats d'enseignants ont annoncé des actions revendicatives pour protester contre *« l'austérité dans l'enseignement »* (*le Monde* daté 12-13 septembre). Estimant celles-ci injustifiées, M. René Haby, ministre de l'éducation, a déclaré, le samedi 11 septembre, à France-Inter : *« Ce genre de manifestation, dont les raisons sont peu claires et ne justifient pas le trouble qu'elles apportent, n'est pas sérieux. Cela n'apportera rien que de la gêne. J'espère que la raison prévaudra. »*

Interrog ésur le même sujet, ce lundi 13 septembre, sur Europe 1, M. Haby a insisté sur *« l'amélioration constante »* qui existe sur le plan national, et il a ajouté : *« Les déclarations qui précèdent le combat étaient bien connues des Grecs. Ce qui ne veut pas dire que les combats grecs étaient plus difficiles que les autres. »*

Parlant du problème des congés de maladie des maîtres — qui s'est parfois posé avec acuité lors de la précédente année scolaire — le *ministre* a précisé qu'il y avait en permanence un remplaçant pour vingt instituteurs, mais, a-t-il ajouté, *« dans certains département de la banlieue parisienne il y avait, l'an dernier, en permanence un instituteur sur dix en congé »*. Ce phénomène s'explique moins, selon le ministre, par la féminisation de cette catégorie de personnel que par un *« problème d'absentéisme régulier et marginal »*.

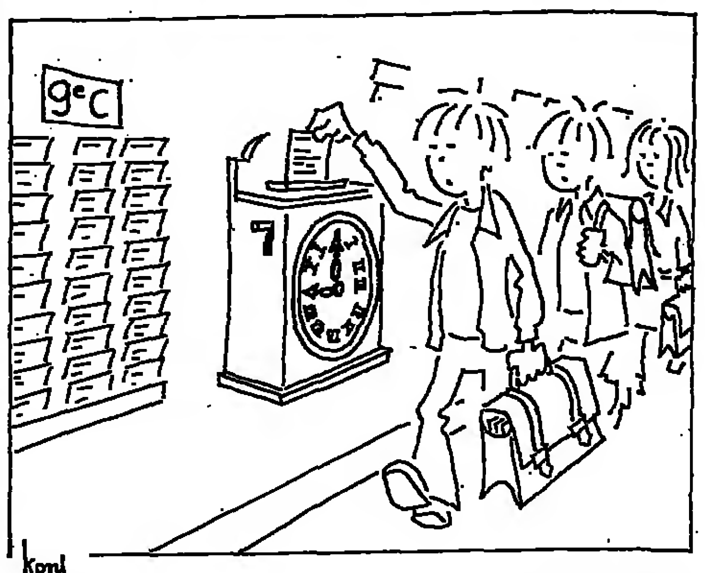

(Dessin de KONK.)

● *Un service « spécial rentrée »* est organisé jusqu'au 18 septembre dans les académies de Créteil et Versailles pour répondre aux questions des élèves, des parents et des enseignants.

Les élèves et les familles peuvent téléphoner au 898-12-60 à Créteil et au 951-04-14 à Versailles. Les enseignants, au 898-13-81 à Créteil et aux 951-05-36, 951-08-01 et 951-06-33 à Versailles.

● *L'Union syndicale nationale des enseignants de France* (U.S.N.E.F., affiliée à la C.G.C.) *« ne partage pas l'optimisme du ministre de l'éducation »* à propos des conditions de la rentrée scolaire. Le bureau national de l'U.S.N.E.F. *« estime insuffisante la concertation avec les organisations professionnelles, en particulier à l'égard de la réforme du premier cycle »*, et *« constate le retard pris par le ministère dans d'importants domaines, notamment la formation des maîtres. (...) C'est pourquoi il appelle les enseignants à la vigilance pour une éventuelle action »*.

● *Grève du personnel académique à Draguignan (Var).* — Après le licenciement, notifié vendredi 10 septembre, oralement et sans préavis, par l'inspection académique du Var, à deux jeunes femmes auxiliaires en poste à Draguignan, leurs soixante collègues titulaires et auxiliaires ont déclenché un mouvement de grève illimité à l'appel du Syndicat national de l'administration universitaire (SNAU-FEN). Selon les délégués syndicaux, ces licenciements auraient été prononcés en raison du refus des deux auxiliaires de rejoindre l'inspection académique à Toulon, où a récemment été transférée la préfecture du Var. — *(Corresp.)*

● *L'Union des femmes françaises* (U.F.F.) appelle les femmes à signer des pétitions réclamant le maintien, pour 1977, de la prime accordée l'an dernier aux familles pour compenser une partie des frais de scolarité de rentrée. Elle propose que cette prime, qui était de 250 F par enfant en 1975, soit portée à 300 F.

● *Polémique entre le recteur de Strasbourg et un principal du C.E.S* — Le demande de M. Weber n'est pas acceptable pour l'instant, déclare dans un communiqué M. Jacques Béguin, recteur de l'académie de Strasbourg. Le principal du C.E.S. de Niederbronn, dans le Bas-Rhin, qui est aussi conseiller général socialiste dans le Haut-Rhin (*le Monde* du 11 septembre), avait dénoncé les *« pressions extérieures »* qui l'empêchaient d'exercer pleinement son mandat électif. *« Les demandes de mutation ne sont examinées favorablement que dans la mesure où l'intéressé a exercé ses fonctions pendant deux ans ; or M. Weber n'est en poste que depuis la rentrée de 1975 »*, souligne le recteur, qui ajoute que la demande de M. Weber *« fera l'objet d'un nouvel examen quand il remplira les conditions requises pour prétendre à une mutation »*.

ECOLE NOUVELLE DE GESTION

BAC G2 ▶ Baccalauréats Techniques quantitatives de gestion
Recyclage des candidats. B. C. D. G3.

APTITUDE PROBATOIRE ▶ Cours du jour ou du soir.
Bacheliers ou non.
Filière professionnelle de l'expertise comptable.

BTS ▶ Brevet de technicien supérieur de comptabilité et de gestion
Deux ans d'étude.
Diplome d'état.

RENSEIGNEMENTS SUR SIMPLE DEMANDE A
ECOLE COMMERCIALE PRIVÉE "STRASBOURG"
35, Boulevard de Strasbourg 75010 PARIS
523.01.98 246.16.38 523.05.41

ÉDUCATION

DES « MAISONS DE L'ENFANCE » AUX UNIVERSITÉS

Un plan socialiste pour « réconcilier l'école avec ses usagers et avec la nation »

Le parti socialiste a présenté, ce lundi 13 septembre, à la presse, un plan pour l'éducation nationale, adopté par le comité directeur. Celui-ci a un double but : répondre à la réforme de M. René Haby et affirmer la présence et l'originalité du P.S. face aux communistes et aux organisations d'enseignants ; offrir un programme de gouvernement en cas de victoire de la gauche aux élections législatives de 1978.

Le plan a été approuvé par tous les courants du P.S. Il a incorporé le programme de 1972 (« Changer la vie »), mais aussi certaines propositions d'un avant-projet de 1974, où les membres du CERES (Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste) avaient joué un rôle déterminant (« le Monde » du 28 janvier 1975).

Malgré leur ambition de « réconcilier l'école avec ses usagers et avec la nation », les socialistes se sont efforcés de faire preuve de réalisme et de dégager des priorités pour une législature (ainsi l'abaissement des effectifs d'élèves à vingt-cinq par classe n'est retenu que pour les écoles maternelles). Le programme cependant comporte encore des vœux pieux (notamment en matière de formation professionnelle) et reste évasif sur des points délicats, comme l'accès à l'enseignement supérieur et les obligations de service des professeurs. Le coût de ce programme est évalué par le P.S. à 20 milliards de francs 1976 en quatre ans (en plus de la progression « normale » actuelle du budget).

Prudence ou conviction, le plan du P.S. présente peu d'innovations en matière d'organisation générale de l'enseignement. Au départ, des *« maisons de l'enfance »* où sont associés centres d'orthogénie, crèches et écoles maternelles ; puis une *« école de base »* caractérisée par un *« tronc commun »* à neuf *« niveaux »*, correspondant à la scolarité obligatoire et recouvrant donc école primaire et premier cycle secondaire. Ensuite un *« cycle polytechnique »* donnant une formation professionnelle en deux ans (dans des lycées professionnels) ou en trois ans (dans des lycées polyvalents). La formation « longue » mène aussi à l'enseignement supérieur. Les universités absorberont les grandes écoles et les classes préparatoires, mais fonctionneront à peu de chose près selon la loi d'orientation *« démocratisée »*, notamment par la suppression du quorum pour l'élection des étudiants et la parité entre les représentants des enseignants.

La plupart de ces propositions figuraient déjà dans le programme socialiste de 1972 (« Changer la vie »). L'école de base correspond à l'évolution de l'enseignement dans de nombreux pays. Si le « cycle polytechnique » évoque le système de la République démocratique allemande, l'organisation des établissements n'est pas sans analogie avec *horresco referens*, les projets de M. René Haby. Toutefois, au lieu d'une classe terminale entièrement *« optionnelle »*, les socialistes proposent un système où les options prennent une place de plus en plus large : 20 % en seconde, 40 % en première, etc.

Est confirmé, d'autre part, le désir de faire jouer les initiatives locales, déjà manifesté dans l'avant-projet de 1974. Pour l'école de base comme pour les *« diplômes nationaux »* des universités, seuls seront définis sur le plan national des objectifs à atteindre ; les programmes sont laissés à l'initiative des établissements, le ministère se contentant d'un contrôle *a posteriori* et les inspecteurs devenant des *« conseillers pédagogiques »*. Cette orientation est conforme à la politique autogestionnaire, mais elle ne sera pas facile à concilier avec l'interventionnisme accru qu'implique toute réforme.

Quatre priorités

L'originalité du plan (par rapport, notamment, au programme commun) est d'annoncer clairement des priorités. Certaines sont réaffirmées ou précisées :

● L'EDUCATION CONTINUE : tout travailleur doit bénéficier d'un *« crédit d'éducation »* correspondant à deux années à temps plein, financé notamment par un fonds national pour l'éducation continue.

● LA PETITE ENFANCE : les crèches, notamment, doivent bénéficier d'un « effort prioritaire ». Mais l'effectif maximum des classes maternelles dont être ramené à vingt-cinq élèves (contre trente-cinq pour la réforme Haby).

D'autres présentent davantage de complexité :

● L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE : l'enseignement de la technologie doit jouer un rôle important dès le début du premier cycle secondaire. Dans le second cycle, tous les élèves suivant une formation « longue » (en trois ans) doivent suivre au moins une option à caractère technique, même ceux qui se destinent à l'université. Surtout, personne ne doit entrer dans la vie active sans avoir reçu une formation professionnelle à l'école : l'apprentissage ne doit être maintenu que pour quelques métiers artisanaux où une formation de type scolaire paraît irréalisable. Ces deux derniers principes s'appuient sur la conviction qu'un gouvernement de gauche pourrait quasiment supprimer les emplois non qualifiés. Mais cette transformation des emplois, tenue pour acquise, reste un vœu pieux.

Le P.S. prend aussi nettement position en faveur d'une « professionnalisation » des études supérieures, en affirmant que toute formation universitaire doit combiner enseignements *« fondamentaux »* et professionnels et comporter des stages. Cette position, venant après les protestations contre la réforme du deuxième cycle universitaire, qui allait dans le même sens, suscitera peut-être quelques remous.

La controverse majeure

● LA FORMATION ET LE ROLE DES ENSEIGNANTS. — Selon le plan du P.S., tous les enseignants, de la maternelle à l'université, devraient, à l'avenir, être réunis dans un « corps unique » avec une rémunération correspondant à celle des actuels certifiés). Ils seraient formés à l'université, en quatre ans, après le baccalauréat, au minimum (ultérieurement cinq ans). Mais ils occuperaient des fonctions différenciées : ils seraient polyvalents pour les premières années d'école (correspondant approximativement à l'école élmentaire), bivalents dans le premier cycle et spécialisés dans le second ; ils pourraient passer de l'une à l'autre en cours de carrière grâce à un « crédit de formation » d'une durée totale de dix-huit mois. Les enseignants en exercice seraient intégrés progressivement moyennant, le cas échéant, une formation complémentaire, dans ce corps unique : dans un premier temps, les instituteurs seraient déjà intégrés au corps des professeurs de collège.

Ce programme semble surtout marqué par le souci de surmonter la querelle entre le Syndicat national des instituteurs (partisan d'un corps d'enseignants pour la scolarité obligatoire) et le Syndicat national des enseignements de second degré (qui veut d'abord l'unification dans le secondaire), et de donner des satisfactions à tous (mais les instituteurs sont gagnants dans la première phase). Le système retenu pour la formation des enseignants — entrée dans les centres après un, deux ou trois ans d'études et maintien d'un pre-recrutement — paraît aussi dicté à la fois par le désir de permettre des reconversions en cours d'études et par celui de ne heurter ni les enseignants des universités ni les étudiants. De même, si le P.S. choisit de former tous les enseignants à l'université, il entend que les futurs maîtres soient affectés dès leur entrée au centre de formation, dans une « antenne » départementale dotée de classes d'application qui ressemble fort à une école normale primaire...

Ce programme serait d'autant plus coûteux que l'on prévoit l'intégration de tous les auxiliaires et un abaissement de l'âge de la retraite des enseignants.

Une école « inégalitaire »

Le plan se donne aussi des principes « *politiques* ». Le plus neuf est la décision de faire une école « *inégalitaire* » pour « *donner la priorité aux actuels exclus du système éducatif* », car « *une école formellement égalitaire profite aux favorisés* ». Ce principe sera appliqué de plusieurs façons : en utilisant la formation continue comme « *compensation* » du système éducatif actuel ; en donnant un meilleur encadrement aux écoles de certains quartiers populaires ; en évitant toute « *répression* » des langages parlés par les enfants, « *qui aboutit au mutisme de certains, toujours les mêmes* » ; voire par des « *programmes d'éducation prioritaire* » pour les plus défavorisés.

Le parti socialiste entend aussi nationaliser l'enseignement privé sous contrat, pour des raisons de principe et de bonne gestion : « *La dualité scolaire empêche d'établir effectivement la carte scolaire et entraîne doubles emplois et dépenses inutiles.* » Le contrat simple (où l'Etat prend en charge uniquement les traitements des maîtres) disparaîtra dès le départ et le contrat d'association deviendra la règle. Par la suite, un programme de nationalisations sera prévu chaque année dans la loi de finances : les établissements pourront refuser d'être nationalisés, mais dans ce cas ils perdront l'aide de l'Etat.

GUY HERZLICH.

École Ménagère du Quartier Latin

Enseignement privé mixte

ORGANISATION ET GESTION DE LA MAISON - COUPE ET COUTURE
PUÉRICULTURE - CUISINE ET DIÉTÉTIQUE
DÉCORATION - AMEUBLEMENT

Sessions intensives ou programmes sur année scolaire
Cours matin, après-midi ou soir (sauf samedi)

Premières Sessions : 15 SEPTEMBRE

66, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève - 75005 PARIS - Tél. 033-13-44

SOCIÉTÉ

AUX JOURNÉES DE SEXOLOGIE A NICE

« Les Français ont moins de relations sexuelles que par le passé »

déclare le professeur Netter

De notre correspondant

Nice. — *Organisées par la Société française de sexologie clinique et le Centre italien de sexologie, les premières « Journées méditerranéennes de sexologie » ont réuni, les 10 et 11 septembre, à Nice, cent cinquante spécialistes français et étrangers.*

Au fil des communications, il est vite apparu que la sexologie, si elle n'est pas encore une spécialité médicale reconnue comme telle, est sortie de la discrétion feutrée qui entourait sa pratique. La participation dynamique à ces journées de nombreux praticiens issus de disciplines aussi diverses que la cardiologie, l'endocrinologie ou la diabétologie, l'aura confirmé.

Paradoxalement, à une époque fondée au moins autant sur le sexe que sur l'argent, le Français souffre-t-il d'une *« misère sexuelle »* ? C'est la conviction du professeur A. Netter, gynécologue et endocrinologiste : *« Nos compatriotes ont moins de relations sexuelles que par le passé, et l'examen de leur spermogramme révèle une faiblesse inconnue il y a quarante ans »*, affirme-t-il.

Pour le président du comité scientifique de ces journées, la vague de la libéralisation s'est brisée devant les *stress* de la vie moderne. « *L'individu vit dans un état de tension quasi permanente, souffre d'une administration tatillonne et de contraintes qui sont liées aux structures mêmes de notre société. Autant de conditions qui sont préjudiciables à la vie sexuelle.* »

Animateur du Centre de pathologie sexuelle de Montpellier, le docteur Romieu scinde la sexologie en deux branches : psychologique et organique. Celle-ci, affirme-t-il, fondée sur l'accélération radiologique et la micro-chirurgie (revascularisation) a permis à son équipe de guérir deux cas d'impuissance sur trois.

Autre thème de discussion abordé au cours de ces journées : les conséquences psychologiques de la ménopause. De quels moyens le sexologue dispose-t-il pour faire prendre conscience à la femme qu'elle ne signifie pas la fin de la féminité ?

La psychothérapie, explique le docteur Colette Stenwaga, psychiatre et sexologue, ne doit être décidée qu'après un bilan gynécologique et biologique complet. L'objectif est de faire reprendre aux femmes conscience de leur corps, surtout dans une société qui valorise la jeunesse, en dédramatisant les troubles qu'elles ressentent au moment de la ménopause. Il faut tenter de les « déculpabiliser » du fait d'être devenues stériles. Cette assurance de soi est d'autant plus nécessaire, affirme le docteur Stenwaga, que le phénomène intervient à une époque où, les enfants ayant grandi, la femme perd l'essentiel de sa fonction de mère.

MICHEL VIVÈS.

« Parmi les secteurs professionnels auxquels prépare le Département Relations Publiques de l'université Paris-Nord, il convient de citer celui de « loisirs-tourisme » (et non loisir-marketing).

L'IFAG

Institut privé d'enseignement supérieur du GROUPE IFG-ICG

prépare

BACHELIERS et ÉTUDIANTS

aux carrières de CADRES DE GESTION

Trois années d'études dont

● 14 mois d'enseignement intensif suivis de

● 22 mois RÉMUNÉRÉS en entreprise avec sessions mensuelles de 3 jours à l'Institut.

Tests de sélection : 28 septembre 1976. Date limite d'inscription : 21 septembre 1976.

ifag 37 Quai de Grenelle 75738 Paris Cedex 15 578 61 52

Médecine

PHARMACIE

● Encadrem. annuel de soutien parallèle à la Fac. par C.H.U

● Année préparatoire de recyclage pour Bacheliers A et B.

4 CENTRES Maillot Saints-Pères Nation - Créteil

CEPES

Groupement libre de Professeurs

57, rue Charles-Laffitte, 92-NEUILLY.

722-94-94 ou 745-09-19

Livres rares et précieux

réservés aux seuls souscripteurs amateurs de beaux livres comme autrefois

1472-1972. Pour le 500e anniversaire de la première édition de La Divine Comédie — le plus grand chef-d'œuvre de toutes les littératures — Jean de Bonnot, maître-artisan du livre, a réalisé pour quelques amateurs et avec les soins extrêmes que vous savez, un très ancien projet de Lorenzo Pierfrancesco de Médicis. Voici donc, pour la première fois, La Divine Comédie illustrée par le maître florentin Sandro Botticelli à la demande des Médicis.

Edition monumentale dans les deux langues, italienne et française. Texte italien établi par Marina Zorzi K. de K., Docteur ès lettres de l'Université de Rome. Traduction poétique d'André Pératé, Agrégé de Lettres, ancien Conservateur du Musée de Versailles. 3 volumes in-octavo

LA DIVINE COMEDIE
de
DANTE ALIGHIERI
avec
pour la première fois
la suite intégrale
des dessins retrouvés
de
SANDRO BOTTICELLI

(14 x 21) 150 dessins à la pointe d'argent et de plomb par Botticelli, 1536 pages. Texte en Garamond 2 corps imprimé sur un très beau vergé teinté et filigrané. Reliure « Antico » pleine peau de mouton jaspée à l'ancienne, décorée avec des fers du Quattrocento, dorée à la feuille d'or 22 carats.

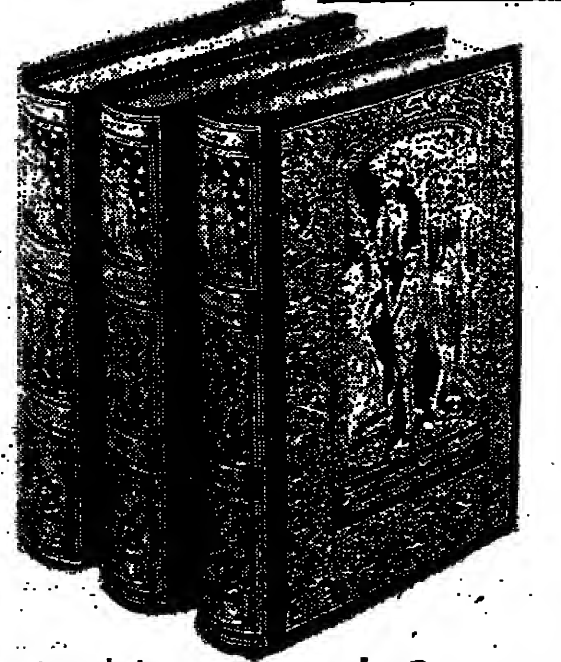

La Divine Comédie est ici magistralement traduite par Pératé dans une langue vigoureuse, pleine de verdeur et de poésie. L'Enfer, qui aurait pu être imaginé par un marquis de Sade ayant la tête épique. Le Purgatoire et le Ciel sont magnifiquement évoqués par Botticelli.
Ces illustrations eurent un destin tragique. Poursuivies de 1490 à 1496, elles ne furent pourtant jamais achevées. Exécutées à la pointe de plomb et d'argent, elles devaient être aquarellées. Seul le dessin fut en partie mené à bien. Mais quel dessin !
La dernière guerre leur fut presque fatale. Dispersées, perdues, il n'en subsiste que quelques feuillets originaux qui, ajoutés aux planches retrouvées au Vatican, constituent cependant une suite admirable reproduite intégralement et pour la première fois dans cette édition : trois très beaux volumes réalisés de façon artisanale et avec grande conscience par Jean de Bonnot.

vente exclusive par courrier chez le seul **Jean de Bonnot**
imprimeur de livres rares, 7, rue du faubourg St-Honoré - Paris 8e.
Il vaut mieux avoir moins de livres mais les choisir avec goût. Les beaux livres ne peuvent pas être vendus à vil prix mais ils donnent à l'amateur éclairé des satisfactions inépuisables. Jean de Bonnot ne publie que des œuvres de qualité, soignées dans les plus petits détails.

Bon d'examen gratuit 1

(à adresser à : Jean de Bonnot, 7, rue du faubourg St-Honoré, Paris 8e)
Sans engagement de ma part, envoyez-moi le premier des trois volumes de La Divine Comédie illustrée par Botticelli.
Livre en mains, j'examinerai la qualité de cette édition et si je ne sois pas convaincu de sa valeur et de son intérêt exceptionnels je vous le retournerai avec son emballage et à vos frais, dans les 10 jours suivant sa réception. Si, par contre, il me plaît, je vous en réglerai le montant soit 56 francs (+ 4,60 francs de participation aux frais de port). Je recevrai les tomes 2 et 3 par la suite à la cadence d'un par mois, au même prix, et sans avoir à les réclamer.
Nom ______
Prénom ______
No ______ Rue ______
No Département ______ Ville ______
Signature nécessaire ______

SPORTS

AUTOMOBILISME

Niki Lauda a tout à fait réussi son retour à la compétition

Monza. — Grièvement blessé le 1er août sur le circuit ouest-allemand du Nurburgring, le pilote autrichien Niki Lauda, champion du monde des conducteurs en titre, a tout à fait réussi son retour à la compétition, dimanche 12 septembre, en se classant quatrième du Grand Prix d'Italie remporté par le Suédois Ronnie Peterson (March). Personne, il y a un mois, n'aurait pu, au demeurant, imaginer que Lauda était capable d'une performance de ce genre. Sa convalescence a été à ce point rapide, alors que sa vie était menacée après l'accident du Nurburgring, que même les médecins qui l'ont traité ont convenu qu'il s'agissait d'un rétablissement étonnant. Car c'est une chose de bien se porter un peu plus d'un mois après un grave accident et c'en est une autre de disputer, à la même échéance, un Grand Prix du championnat du monde des conducteurs avec ce qu'une telle participation comporte de contraintes physiques.

De notre envoyé spécial

Niki Lauda a d'ailleurs fait mieux, à la réflexion, que prendre au dépourvu le corps médical ou le monde de la course automobile : il a tout à fait conquis par son courage, par sa volonté, ceux qui lui faisaient le reproche de n'apporter aucune note humaine à sa condition de champion. A tout prendre, Lauda a sans doute fait taire une fois pour toutes ses détracteurs, et s'il est vrai qu'il est un robot, il a poussé dans la qualité son exercice d'automatisme à un point tel que chacun a dû reconnaître ses grands mérites. Car rien n'a dû être plus difficile que de supporter l'excès d'attention, de curiosité, souvent malsaine, qui a accompagné ses allées et venues à Monza.

L'unanimité

Lauda n'était pas le grand pilote que l'on venait dévisager, mais plutôt le blessé dont il fallait apercevoir les blessures et les cicatrices. Le haut du crâne pansé, le cheveu brûlé et en brosse, l'oreille et la peau du visage portant encore les traces du feu, Lauda a tout supporté sans broncher. Mieux même, il s'est efforcé d'être plus aimable qu'à l'accoutumée, comme s'il avait compris ce qu'il y avait d'inutile dans une attitude orgueilleuse, que la vie pouvait être courte et que la leçon du Nurburgring avait été *bien reçue*.

Le Lauda du Grand Prix d'Italie a en tout cas fait l'unanimité. Lui qui avait tout gagné, sauf la popularité, l'a précisément trouvée dans l'adversité. Le public italien, dont le chauvinisme est pourtant bien connu, n'avait jamais réservé pareil accueil à un pilote étranger et qui, de surcroît, ne gagnait pas ce jour-là. Le fait que Lauda ait été le champion de Ferrari a contribué, bien sûr, à arranger les choses mais ne suffit pas à tout expliquer.

Niki Lauda a d'autant mieux réussi sa rentrée que son adversaire pour la conquête du titre mondial, le Britannique James Hunt (Mac Laren), a connu tous les ennuis, avant d'être contraint à l'abandon. Et, à l'opposé de Lauda, Hunt a perdu à Monza — à tort peut-être — une partie du crédit d'estime qui lui restait. Disqualifié au Grand Prix d'Espagne, vainqueur contesté du Grand Prix de Grande-Bretagne, il a été pénalisé en Italie par un constat d'essence effectué après les essais, qui a révélé un excès d'indice d'octane. De ce fait, Hunt, qui avait réalisé le neuvième temps aux essais, a dû prendre le départ en dernière ligne, ce qui lui enlevait en principe toutes chances de bien figurer dans le Grand Prix d'Italie.

Son abandon, après une remontée qui en dit long sur ses qualités, a été salué par des manifestations joyeuses de fort mauvais goût, eu à gard à son mérite. Car la responsabilité d'un pilote ne peut en aucun cas être engagée pour ce genre d'analyse (le constat d'essence) et c'est plutôt sur son constructeur, Mac Laren, que devrait se reporter, éventuellement, le ressentiment des mécontents. L'« affaire » de l'indice d'octane pourrait d'ailleurs ne pas être close, et les constructeurs concernés, Mac Laren et Penske, auraient l'intention d'interjeter appel pour protester contre la procédure de vérification d'essence et essayer de faire valoir ce qu'ils croient être leur bon droit.

La commission sportive internationale qui aura à en connaître serait bien inspirée, par un juste retour des choses, en enquêtant sur les raisons qui ont poussé certains constructeurs à renoncer à prendre le départ du Grand Prix d'Italie pour — est-ce une coïncidence ? — laisser leur place à ceux qui devaient être convaincus de fraude ? (1). Et de s'étonner aussi que des constructeurs « pauvres », ou en tout cas moins aisés, pour qui un grand prix de plus ou de moins n'a pas une grande importance, aient cédé leurs droits à des constructeurs « riches » et concernés par le déroulement du championnat du monde.

Pour la première fois, Jacques Laffite et son constructeur, Ligier, ont réalisé le meilleur temps des essais d'un grand prix. La course n'a pas tout à fait porté les promesses de cette performance et, si Laffite s'est classé troisième, il n'a jamais vraiment été en mesure de se battre pour la première place. Le pilote et la voiture comptent désormais parmi les meilleurs — Laffite avait déjà pris la deuxième place du Grand Prix d'Autriche — et la mise au point de la Ligier progresse avec beaucoup de régularité. Il manque peu de chose pour que la victoire soit au bout de l'entreprise.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Un constructeur a déclaré s'être retiré « dans l'intérêt du sport automobile pour permettre un déroulement plus normal du Grand Prix ».

A LA FÊTE DE « L'HUMANITÉ »

Sortir des contradictions

Plusieurs meetings avec des athlètes de renom, un tournoi de football à six comprenant plus de trois mille participants, des démonstrations successives de judo, d'escrime, d'haltérophilie, de tir à l'arc, de lutte, une exposition d'art, des projections de films, une douzaine de débats, le sport était bien au cœur de la fête de *l'Humanité*. Il n'y manquait même pas les grandes vedettes, mais qui ne participaient pas aux meetings athlétiques : les Cubains ou les Soviétiques, inlassables signataires d'autographes et prêts à toutes les interviews. Majestueuse démonstration de l'excellence du sport pratiqué dans les pays socialistes ? Alberto Juantorena, Teofilo Stevenson, Irena Szewinska, Cornelia Ender, Roland Matthes, tout ce beau monde pour la seule satisfaction admirative de la foule de La Courneuve ? Ce serait trop simple. Le propos du parti communiste français était de mettre le sport en question, *et il l'a fait* en mesurant lui-même tout le chemin qui restait à parcourir pour sortir de ses contradictions.

Tout s'est passé, au cours de ces 11 et 12 septembre, comme si, à force de confrontations et de débats, une idée nouvelle apparaissait qui venait modifier le cap *de la longue marche que le parti* mène depuis longtemps dans le domaine du sport. Comme s'il entrevoyait où se trouve la source de cette contradiction dont le parti communiste finissait par être lui-même la victime, dont il donnait un exemple frappant en cautionnant, avant la fête, des meetings « boiteux » — parce que d'un style classiquement bourgeois avec des moyens qui ne l'étaient pas — et en organisant une exposition « avant-gardiste » *(Les hommes, leur image et le sport)*. Entre les podiums pompeusement installés au stade de Saint-Denis et les chefs-d'œuvre de l'exposition, il y avait toute la distance qui *sépare la réalité* du *aujourd'hui* de la réalité de demain. Il y avait l'impossibilité partielle de sortir des schémas classiques et la volonté de le faire sans se tromper de cible.

Bien sûr, la manière la plus simple de dénoncer la conception bourgeoise du sport reviendrait à en rejeter les manifestations les plus évidentes, à condamner sans appel, par exemple, la haute compétition pour l'usage que l'on en fait généralement. C'est là une tendance « gauchiste » qui s'appuie sur des arguments assez forts pour que l'opinion publique n'y soit pas insensible. Les interventions qui ont été faites dans ce sens à la fête de *l'Humanité* (ne doit-on pas s'inquiéter de l'entraînement intensif auquel sont contraints les athlètes ? Qu'est-ce que ça veut dire de courir toujours plus vite, de sauter toujours plus haut ? Le rendement, enfin, n'est-il pas une image du capitalisme ?) ont trouvé un certain écho dans l'auditoire.

Il ne suffisait pas alors d'opposer à ces arguments l'évidente satisfaction des champions de l'Est que ne menace ni l'incertitude de l'avenir ni le souci du présent. Même si l'exemple de ces athlètes n'est pas à dédaigner, même si l'on a pu dire à bon droit que les pays socialistes ne laissaient leurs vedettes ni aucun sportif à l'abandon, la question n'était pas résolue pour autant. Car si le sport de haute compétition devait être reconnu intrinsèquement néfaste, il ne le serait pas moins en pays socialiste qu'en pays capitaliste.

Les débats de la Courneuve *auront permis au parti communiste* de se situer sur deux points. D'une part en reconnaissant que son analyse de la haute performance n'en était encore qu'à ses prémices, d'autre part en déjouant le piège qui lui était tendu à ce sujet. Sur le premier point on a entendu, samedi et dimanche, d'étranges propos, signe que *l'on veut encore prouver pour* prouver, dans la crainte, sans doute, de voir s'écrouler le modèle qui nous vient de l'Est.

Mettre en parallèle la pilule anticonceptionnelle et les anabolisants, c'est confondre la contraception avec l'effort sportif, dont on n'a peut-être que faire. Vouloir encore comparer le pia*niste qui fait ses gammes* avec l'athlète qui s'entraîne, c'est oublier que le premier n'est pas soumis à des contrôles mesurés ou chronométrés.

L'intervention de M. Guy Besse, directeur du Centre d'études et de recherche marxistes, aura permis de resituer le problème. En tant que chercheur, il ne voit *pas ce qui permettrait d'assigner* des limites à la performance. Il ne voit pas au nom de quoi on interdirait à un athlète, par exemple, de dépasser les 2,30 m en hauteur. Il situe les progrès sportifs dans le cadre du développement humain (*« Chez tout être humain, en chacune de ses activités les autres sont présentes »*), place le sport comme une manifestation parmi d'autres du comportement de l'individu, et souhaite pour cette raison que l'on fasse une approche correcte du phénomène. En tant que marxiste, il dénonce la façon qu'ont certains d'éliminer le rapport social : *« Sur le stade tout va bien, il n'y a plus d'inégalités ! »* Il refuse que l'on fasse la guerre au sport, sous prétexte qu'il serait contaminé par les miasmes de la société capitaliste. Mais M. Guy Besse ne cache pas qu'il reste à inventer une science du sport et en voit le moyen en réunissant les chercheurs à qui il a manqué d'être sportifs *et les sportifs* à qui il a manqué d'être chercheurs.

Pour les communistes, il devient clair que se déploie actuellement une offensive qui vise à discréditer le sport de haute compétition, auquel on opposerait le sport de masse ou le sport-loisir, sous prétexte de ne pas faire de l'homme un robot, ainsi que l'a souligné M. Guy Hermier, membre du bureau politique.

Une campagne de discrédit

L'exemple de la Roumaine Nadia Comaneci, plusieurs fois cité comme celui d'un petit singe à qui l'on apprendrait à faire la pirouette, n'appartiendrait-il pas à une campagne qui tendrait à discréditer tout ce qui ne réussit plus aux pays capitalistes ? M. Guy Hermier le pense. Outre que Nadia Comaneci a clairement affirmé qu'elle se plaisait beaucoup à s'entraîner et qu'elle conduirait volontiers sa fille sur ses traces... si elle en avait une, le représentant du parti communiste se déclare persuadé que si l'on s'efforce de poser le problème en termes de contraintes c'est pour éviter de le poser en termes de possibilités. « *Maintenant*, déclare-t-il, *on veut nous faire croire que Shirley Babashoff nage pour son plaisir parce qu'elle est Américaine, et que Kornelia Ender nage par contrainte parce que c'est une Allemande de l'Est. Tout cela est codé par la campagne idéologique de la grande bourgeoisie en France, qui essaye de tout disqualifier de ce qui ne lui réussit pas.* »

Les piètres résultats des athlètes français, le manque de crédits pour les sports, le peu d'heures d'éducation physique à l'école, thèmes souvent repris par le P.C., prenaient alors une autre coloration au fil des débats. Mais ce qui aura surtout frappé c'est l'esprit de recherche dont ils étaient empreints, et même le souci de dégager des solutions propres à la France.

Retenons ces propos de M. Guy Hermier entendus au cours de différentes interventions : « *Nous ne nourrissons pas d'illusions sur les Jeux olympiques ni sur le sport en général. Tout cela prend sa source dans la réalité sociale du monde. Les défauts du sport sont les défauts d'une société. Nous n'avons pas confiance bêtement dans l'avenir des Jeux, mais nous avons confiance dans un monde qui va de l'avant. Peut-être que nous, communistes français, avons une réponse à donner pour harmoniser les exigences de la compétition avec les problèmes du travail, avec tous les problèmes de la vie dans les conditions de la France. D'autre pays nous ont montré que c'était possible.* »

FRANÇOIS SIMON.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX D'ITALIE A MONZA

1. Peterson (March), les 301,600 kilomètres en 1 h. 30 min. 35 sec. 6/10 (moyenne : 199,749 km.-h.) ; 2. Regazzoni (Ferrari), 1 h. 30 min. 37 sec. 9/10 ; 3. Laffite (Ligier), 1 h. 30 min. 38 sec. 6/10 ; 4. Lauda (Ferrari), 1 h. 30 min. 55 sec. ; 5. Scheckter (Tyrell), 1 h. 30 min. 55 sec. 1/10 ; 6. Depailler (Tyrell) ; 7. Brambilla (March) ; 8. Pryce (Shadow) ; 9. Reutemann (Ferrari).

CLASSEMENT PROVISOIRE AU CHAMPIONNAT DU MONDE

1. Lauda, 61 points ; 2. Hunt, 56 pts ; 3. Scheckter, 38 pts ; 4. Regazzoni, 28 pts ; 5. Depailler, 27 pts ; 6. Laffite, 20 pts ; 7. Watson, 18 pts.

Cyclisme

TOUR DE L'AVENIR

Classement général final. — 1. Nilsson (Suède), les 994 km en 26 h. 43 min. 49 sec. (moyenne 37,209 km-h.) ; 2. Hrazdira (Tch.), 26 h. 52 min. 56 sec. ; 3. Lubberding (P.-B.), 26 h. 53 min. 44 sec. ; 4. Chabanel (Fr.), 26 h. 54 min. 33 sec. ; 5. Busolini (Fr.), 26 h. 55 min. 41 sec. ; 6. Myngheer (Belg.), 26 h. 58 min. 30 sec. ; 7. Fernandez (Esp.), 26 h. 58 min. 34 sec. ; 8. Prim (Suède), 26 h. 58 min. 38 sec. ; 9. De Carvalho (Fr.), 27 h. 0 min. 9 sec. ; 10. Vanoverschelde (Fr.), 27 h. 3 min. 4 sec.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION (quatrième journée)

GROUPE A

*Béziers et Monaco 2-2
*Auxerre et Angoulême 2-2
*Avignon b. Gueugnon 4-1
Toulon b. *Cannes 1-0
*Ajaccio b. Fontainebleau 1-0
*Toulouse b. Martigues 3-0
*Arles b. Sète 1-0
Tavaux b. *Bourges 2-0
*Paris F.-C. b. Red Star 1-0

Classement. — 1. Béziers et Toulon, 6 pts ; 3. Toulouse, Auxerre, Angoulême et Ajaccio, 5 ; 7. Avignon, Gueugnon, Monaco, Martigues et Fontainebleau, 4 ; 12. Tavaux, Red Star, Sète, Arles et Paris F.-C., 3 ; 17. Cannes, 2 ; 18. Bourges, 1.

GROUPE B

*Besançon b. Dunkerque 3-0
*Caen et Epinal 3-3
*Rouen b. Lucé 5-1
*Nœux b. Strasbourg 2-0
*Chaumont b. Boulogne 3-2
*Quimper b. *Amiens* 2-1
*Brest b. Hazebrouck 2-0
*Tours b. Châteauroux 4-2
*Saint-Dié et Lorient 2-2

Classement. — 1. Besançon, 8 pts ; 2. Rouen, 7 ; 3. Epinal et Chaumont, 6 ; 5. Brest, Quimper et Tours, 5 ; 8. Strasbourg, Nœux et Caen, 4 ; 11. Lorient et Amiens, 3 ; 12. Boulogne, Hazebrouck, Lucé, Châteauroux, Dunkerque et Saint-Dié, 2.

Hippisme

L'Omnium, disputé à Longchamp et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Java Rajah, *suivi de* Kaole *et de* Valpolar. *La combinaison gagnante est 10-16-6.*

Jeu à treize

CHAMPIONNAT DE FRANCE (première journée)

POULE A

*Carcassonne et Villeneuve 10-10
*Albi bat Lézignan 16-8
*Limoux bat Villefranche 47-8
*Toulouse bat Saint-Estève 28-15
XIII Catalan bat *Tonneins 9-4
*Avignon bat Marseille 7-4

POULE B

Pamiers bat *Saint-Gaudens 28-16
*Bordeaux bat Carpentras 20-1
*Cahors bat Salon 10-10
*Montpellier b. Paris-Charent. 37-26
*Pia bat Roanne 30-10
*Cavaillon bat Saint-Jacques 22-11

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR (deuxième journée)

POULE A

*Montferrand b. St. Toulousain 36-6
*Perpignan bat Auch 50-12

Classement. — 1. Perpignan, 6 pts ; 2. Montferrand et Auch, 4 ; 4. Stade Toulousain, 2.

POULE B

*Racing bat Grenoble 30-16
*Graulhet bat Castres 21-13

Classement. — 1. Graulhet, 6 pts ; 2. Castres et Racing, 4 ; 4. Grenoble, 2.

POULE C

*Tarbes bat P.U.C. 7-0

POULE D

*Dax bat La Rochelle 17-6
*Biarritz bat Pau 15-11

POULE E

*Agen bat Montauban 16-10
*Romans bat Vichy 10-3

POULE F

*Brive bat Bègles 23-13
*Angoulême bat La Voulte 18-3

POULE G

*Toulon bat Bayonne 24-15

* *

En finale du trophée « panache », Béziers a battu Narbonne 40 à 7

Tennis

CHAMPIONNATS DES ETATS-UNIS A FOREST-HILLS

SIMPLE MESSIEURS

Demi-finales. — Connors (E.-U.) b. Vilas (Arg.), 6-4, 6-2, 6-1 ; Borg (Suède) b. Nastase (Roum.), 6-3, 6-3, 6-4.

Finale. — Connors b. Borg, 6-4, 3-6, 7-6, 6-4.

SIMPLE DAMES

Finale. — C. Evert (E.-U.) b. E. Goolagong-Cawley (Aust.), 6-3, 6-0.

ATHLÉTISME

La France dominée par la Finlande

Guy Drut blessé et abandonnant, c'est un peu l'image de l'équipe de France qui a boîté bas, samedi 11 et dimanche 12 septembre, à Blois, dans son dernier match de la saison. Opposé à la Finlande, elle a perdu autant chez les hommes (110 à 101) que chez les femmes (87 à 59). Malgré l'absence de sa grande vedette, Lasse Viren, la Finlande (cinq millions d'habitants) a logiquement dominé un match qui n'a fait que souligner l'extrême faiblesse des athlètes français.

Ceux-ci ont remporté la hauteur grâce à un bond de 2,14 mètres de bonnet, le 200 mètres avec Joseph Arame (21 sec. 34), le 5 000 mètres où Jacky Boxberger (13 min. 46 sec. 6) a lâché à 300 mètres de l'arrivée Vainio (13 min. 50 sec.), le 4 × 100 mètres et le triple saut avec Lamitié. Les victoires finlandaises ont été acquises au javelot, au disque, au 3 000 steeple, au 110 mètres haies où, après l'abandon de Guy Drut à l'approche de la quatrième haie, Arto Bryggare l'a emporté en 14 sec. 04 battant le record électrique de son pays, et au 1 500 mètres où le champion d'Europe junior, déjà vainqueur la veille du 800 mètres, Ari Paunonen, a battu facilement en 3 min. 40 sec. 2 le Français Francis Gonzales (3 min. 40 sec. 7).

Chez les femmes, les Finlandaises ont tout simplement remporté onze victoires sur treize, seules Nadine Prévost au 100 mètres haies, et les relayeuses du 4 × 100 mètres ont permis aux Françaises de prendre une première place.

CYCLISME

Le Tour de l'Avenir

Le Tour de l'Avenir mérite-t-il son nom ? Créée en 1961 dans le but de recruter et de former des routiers par étapes de niveau international, cette épreuve de prospection réservée aux amateurs n'a pas toujours tenu ses promesses. Elle a, certes, révélé ou confirmé la valeur de Felice Gimondi et de Jopp Zoetemelk, de Lucien Aimar et de Régis Ovion, mais elle a aussi donné lieu à des performances sans lendemain et consacré des champions éphémères, à l'image de Zimmermann ou de Denti, qui possédaient pourtant d'excellentes dispositions pour le sport cycliste.

Il y a peut-être une fatalité sur le petit Tour de France comme sur le Premier Pas Dunlop, dont les lauréats ont rarement fait carrière, à moins que les constats d'échec enregistrés ici et là ne résultent d'un système qui a condamné quelques-uns des meilleurs amateurs des générations précédentes, trop souvent victimes d'une activité désordonnée et usés prématurément.

Quel sort sera réservé au Suédois Nilsson, qui a bouclé victorieusement le seizième Tour de l'Avenir dimanche 12 septembre, à Bourg-en-Bresse ? Le routier scandinave bénéficie d'un préjugé favorable en raison de ses références — il fut champion du monde par équipe, — de sa robuste constitution et de sa régularité sur l'ensemble des neuf étapes, puisqu'il a porté de bout en bout le maillot jaune qu'il avait conquis le premier jour sur les hauteurs de l'arrière-pays niçois. Ce puissant rouleur venu des pays nordiques a prouvé en la circonstance qu'il était un grimpeur d'élite et il a retenu l'attention de Raphaël Geminiani, lequel jette actuellement les bases d'une nouvelle équipe.

Confrontés à cet adversaire, qui semble appartenir à la lignée des grands vainqueurs du Tour de l'Avenir, les Français Chabanel, Bosolini, de Carvalho et Chaumaz, se sont bien comportés. On ose espérer qu'ils constitueront à brève échéance de solides recrues pour un effectif professionnel qui a besoin de renforts. — J. A.

Exploits de Moser et de Sheila Young

En devenant champion du monde de poursuite professionnelle, vendredi 10 septembre, sur la piste de Monteroni Di Lecce, cinq jours seulement après avoir pris la deuxième place du championnat du monde sur route, Francesco Moser a réalisé un exploit sans précédent (1), *d'autant plus significatif qu'il a battu Roy Schulten en finale et qu'il a réussi à plusieurs reprises les meilleurs temps sur 5 kilomètres. Cette performance a fait oublier la médiocrité d'ensemble d'un championnat caractérisé par l'appauvrissement de la vitesse, ainsi que du demi-fond et l'extrême faiblesse de la participation française.*

En revanche, on a pu vérifier les progrès du cyclisme japonais — représenté par les sprinters Nakano et Sugata — et du cyclisme féminin. Déjà championne du monde sur route, la Néerlandaise Cornelia Van Oosten a conquis le titre de poursuite en roulant à plus de 45 kilomètre à l'heure, et l'Américaine Sheila Young, championne olympique de patinage, a remporté l'épreuve de vitesse. Elle a couvert son 200 mètres le plus rapide en 12 secondes 2/10, ce qui lui permettrait de devancer bon nombre de routiers professionnels.

(1) Deux autres Italiens, Coppi en 1949 et Bevilacqua en 1951, s'étaient classés premier du championnat du monde de poursuite et troisième du championnat du monde sur route professionnels.

TENNIS

Connors vainqueur à Forest-Hills

Deux ans après avoir gagné dans la même saison les championnats internationaux d'Australie, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, l'Américain Jimmy Connors est revenu au tout premier plan mondial en gagnant pour la deuxième fois les championnats internationaux des Etats-Unis, le 12 septembre, à Forest-Hills. En trois heures et dix minutes, le gaucher américain, âgé de vingt-quatre ans, a triomphé du Suédois Bjorn Borg, champion de Wimbledon, en quatre sets : 6-4, 3-6, 7-6, 6-4.

C'est la sixième fois en sept confrontations que l'Américain prend le meilleur sur le Suédois. C'est dire si le jeu de ce dernier lui convient. Plus accrocheur, meilleur à la volée, Connors n'a pratiquement jamais laissé à son adversaire l'occasion de monter au filet, soit en le clouant au fond du court par la puissance de ses coups, et en particulier de son revers à deux mains, soit en le battant sur des passing-shots.

Le tournant du match se situa au troisième set où, après avoir été mené 3 à 1, Borg égalisa à 4-4, puis eut trois balles de set dans le tie-break avant de le perdre par 11 points à 9.

Nerveusement marqué par ce tie-break, et fatigué par le match qui durait déjà depuis deux heures et quarante minutes, Borg offrit une moindre résistance dans le dernier set, où il sauva néanmoins deux balles de match. En demi-finale, Borg avait confirmé sa victoire de Wimbledon face à Ilie Nastase en battant facilement le Roumain en trois sets : 6-3, 6-3, 6-4.

Ce dernier, qui a été frappé d'une amende de 1 000 dollars par la Fédération internationale de lawn-tennis pour son comportement au deuxième tour face à l'Allemand de l'Ouest Hans-Jurgen Ponman, est suspendu de compétition pour trois semaines.

Cinquante-deux minutes ont suffi à l'Américaine Chris Evert pour remporter, comme à Wimbledon, aux dépens de l'Australienne Evonne Goolagong-Cawley, le titre de championne des Etats-Unis pour la deuxième année consécutive en deux sets, 6-3, 6-0.

Depuis 32 ans, le journal spécialisé
"Les Annonces" est toujours le n° 1 pour l'achat et la vente de fonds de commerce
boutiques, locaux, centres commerciaux, gérances, etc...
En Vente Partout 1,50 F et 36, rue de Malte. 75011 Paris

PA

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS — Paris

ICCH (International Commodities Clearing House Limited), groupe en pleine expansion, basé à Londres, met un service de compensation et de garantie à la disposition de ses adhérents opérant, sur le plan mondial, dans les marchés à terme de matières premières. La gestion de ce groupe est assurée par le système informatisé le plus perfectionné sur le plan international pour les marchés à terme. Afin de renforcer les échanges commerciaux déjà existants dans ce domaine entre les places de Londres et de Paris, ICCH et la Banque Centrale de Compensation, son homologue français, ont décidé d'ouvrir entre eux des comptes, pour leurs propres adhérents, qui auront pour but de simplifier l'administration, le contrôle des changes, etc. entre les deux pays, ICCH ayant pris, par ailleurs, une participation dans le capital de la BCC. Le succès de cette nouvelle entreprise repose sur l'engagement d'un Directeur des Opérations qui devra représenter les intérêts de ICCH et de ses membres. Basé à Paris, dans les bureaux de la BCC, il sera responsable de la mise en place, du développement et de la commercialisation des nouveaux services, assurera la liaison avec les adhérents opérant sur les marchés parisiens, et résoudra tous les problèmes posés. D'autre part, il devra tenir informé ICCH Londres, d'une manière détaillée et constante, de toutes les affaires relatives aux opérations effectuées sur la place de Paris. A cet effet, un stage de formation de 3 à 6 mois est prévu à Londres. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 30 ans, parfaitement bilingue français-anglais, possédant un sens aigu des affaires ainsi qu'une expérience approfondie des services bancaires ou financiers. L'habitude des pratiques du commerce international des matières premières et/ou une certaine connaissance du contrôle des changes français et anglais seraient des atouts supplémentaires. Une bonne compréhension des méthodes de travail informatisées serait appréciée. Il devra être capable de mener à bien des négociations à très haut niveau et d'opérer dans un contexte social. Au salaire négociable, s'ajoutera une voiture de fonction. Écrire à Paris. Réf. B/5569M

CONCEPTION ET RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS

Une société française (chiffre d'affaires 120 millions de francs — 1.000 personnes), spécialisée dans la conception et la réalisation d'équipements mécaniques, électro-mécaniques et électroniques, destinés aux industries de haut niveau technologique telles que l'aéronautique et l'armement, recherche :

Responsable de Développement — Paris

Rattaché au Directeur Général, sa mission sera de rechercher de nouveaux « créneaux » d'activité correspondant aux capacités techniques existantes. Il devra travailler en liaison étroite avec le bureau d'études et les services commerciaux. Ses responsabilités commenceront par la prospection de l'ensemble des clients potentiels (transports, énergie nucléaire, industries de haut niveau technologique) et se poursuivront par une participation à la réalisation des avant-projets (définition du produit, études de rentabilité). Ce poste conviendrait à un diplômé d'une grande école, âgé de 30 ans minimum, ayant acquis une solide expérience professionnelle dans des secteurs industriels analogues à ceux indiqués où il devra pouvoir entretenir et créer de nombreux contacts commerciaux. Aux qualités d'imagination créative, d'ouverture d'esprit et d'adaptabilité à une technique particulière devront s'associer un indiscutable réalisme industriel et le goût du travail en équipe. De bonnes connaissances de la langue anglaise sont indispensables. La rémunération sera fonction de l'expérience et des compétences acquises. Écrire à Paris. Réf. B/5570M

Méthodes de Fabrication — Paris

Rattaché au Directeur de Production, ce responsable aura à animer une équipe composée d'une dizaine de préparateurs, dessinateurs et agents de méthodes. Il aura pour mission de créer ou d'actualiser les nomenclatures, gammes opératoires et devis et enfin d'améliorer l'organisation actuelle du travail. Son action l'amènera à animer des groupes (d'analyse de la valeur par exemple), ce qui impliquera de sa part un intérêt réel pour de telles techniques modernes de travail. Ce poste conviendrait à un ingénieur âgé de 30 ans minimum et ayant acquis une formation aux méthodes dans des entreprises industrielles d'activités comparables (fabrication de petite et moyenne série en particulier). La rémunération sera fonction de l'expérience et des compétences acquises. Écrire à Paris. Réf. B/5571M

Contrôle Qualité Aéronautique — Paris

Rattaché au Directeur Général, sa mission sera d'appliquer et de définir par la suite les méthodes et procédures de contrôle, des spécifications et niveaux de qualité, pour l'ensemble des produits entrant et sortant. Il aura pour ce faire, à animer une équipe importante de personnels spécialisés et à entretenir de fréquents contacts, soit avec les fournisseurs, soit avec les services correspondants des sociétés clientes. Ce poste exige souplesse et rapidité d'exécution ainsi que de bonnes qualités de gestionnaire et d'animateur. Il conviendrait à un ingénieur diplômé âgé de 30 ans minimum et ayant impérativement travaillé dans un service équivalent du secteur aéronautique. La connaissance des procédés de contrôle devra être suffisamment étendue sur l'ensemble des types de fabrication mentionnés. La rémunération sera fonction de l'expérience et des compétences acquises. Écrire à Paris. Réf. B/5572M

RECRUTEMENT - RESSOURCES HUMAINES — 100.000 F

PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A., filiale du groupe mondial PA International Management (1.000 consultants) recherche pour son département « Personnel » à Paris plusieurs consultants. Ils rejoindront une équipe comportant déjà 15 consultants (Paris, Lyon et Lille) et se verront confier, après une formation approfondie, des responsabilités complètes dans le domaine de la gestion des cadres (recrutement, formation, structures, rémunérations, etc.). Les candidats retenus, âgés de 28 ans minimum, seront diplômés d'enseignement supérieur et auront une expérience en recrutement et gestion des ressources humaines acquise dans une société de conseil ou en entreprise. Des qualités de contact et d'autonomie sont indispensables. La rémunération annuelle de départ, liée au niveau d'expérience atteint, est de l'ordre de 100.000 francs. Écrire à R. BOUGEARD à Paris. Réf. A/1062HM

CHEF SERVICES COMPTABLES — 100.000 F

Un important groupe régional de distribution par hypermarchés et supermarchés, rayonnant sur le Nord de la France grâce à une bonne implantation et à une forte progression, renforce ses structures et recherche le Chef de ses Services Comptables. Rendant compte à la Direction Générale, il supervisera l'ensemble de la comptabilité générale ainsi que le service trésorerie-fournisseurs et aura toute initiative pour proposer et mettre en place de nouvelles procédures. Il conseillera et prendra les dispositions nécessaires en toute matière législative et juridique. Il aura une large délégation de pouvoir envers les banques et tous les organismes extérieurs. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 35 ans au moins, possédant au minimum le DECS, mais surtout une longue et solide expérience de la comptabilité et désireux de collaborer efficacement avec une Direction Générale tout en n'hésitant pas à contrôler lui-même sur le terrain la fiabilité des éléments fournis. Des qualités d'animateur sont nécessaires pour diriger une équipe de 25 personnes environ, ainsi qu'une bonne pratique de travail avec un service informatique. Le salaire de départ, de l'ordre de 100.000 francs, pourra être supérieur en fonction des compétences acquises. Les possibilités de réalisation et de création rendent ce poste particulièrement attractif. Écrire à J.-B. FOURNIER à Croix. Réf. A/4289BM

ACHETEUR TEXTILE — 90.000 F

Cette même société (cf. réf. A/4289B) crée également le poste de Chef du Département « Textile ». Il fera partie de la Centrale d'Achats propre à cette société et dépendra de la Direction Commerciale. Sa mission sera de mener l'établissement des collections pour l'ensemble des rayons (Homme - Dame - Enfant - Blanc...) dont il définira les objectifs de vente, la politique de marge et les actions promotionnelles. Pour cela, il organisera le travail d'une petite équipe d'acheteurs et supervisera l'ensemble des services de ce département (approvisionnement, entrepôt et gestion des commandes). Ce poste convient à un candidat âgé de 28 ans au minimum, possédant une solide connaissance des produits et du marché fournisseurs. Il nécessite des qualités d'organisateur, de gestionnaire et le sens des affaires. La rémunération de départ, fonction du niveau de compétence acquis, sera de l'ordre de 90.000 francs. Ce poste doit attirer un candidat désireux d'entreprendre dans une large autonomie. Écrire à J.-B. FOURNIER à Croix. Réf. A/4250BM

ATTACHÉ D'ADMINISTRATION — 70.000 F

Un organisme à vocation régionale recherche un Attaché Administratif pour la métropole Nord. Il rendra compte à la Direction et sera chargé de l'ensemble des problèmes administratifs. Sa mission comportera une part de gestion budgétaire, comptable et financière, la coordination des dossiers en cours et l'harmonisation des travaux de secrétariat. Il assumera ses responsabilités en liaison étroite avec les responsables opérationnels. Ce poste peut convenir, soit à un Attaché d'Administration (Préfecture, Ministère, etc.), soit à un diplômé d'enseignement supérieur (Sciences Po., Sciences Éco., Droit), occupant un poste similaire au sein d'une Direction Administrative dans l'industrie privée. La connaissance de l'allemand serait fortement appréciée. La rémunération annuelle de départ, fonction de l'expérience acquise, pourra atteindre 70.000 francs pour un candidat le justifiant. La nature des travaux effectués par cet organisme confère au poste un intérêt certain. Écrire à D. GRENON à Croix. Réf. A/4321M

DIRECTEUR MARKETING-VENTES — 140.000 F

Produits pour le jardin — Une moyenne entreprise du Nord de la France particulièrement performante et possédant une excellente position sur son marché touchant le domaine du jardin, recherche son Directeur du Marketing et des Ventes. Rattaché au Directeur Général, il aura à étudier ce marché particulièrement évolutif et à établir le plan de développement des ventes. Il en déterminera les objectifs et en calculera les moyens tant sur le plan des hommes, des budgets, que des produits. Il aura à faire appliquer la politique commerciale qui en découlera en supervisant une équipe d'une trentaine de vendeurs animés par deux Directeurs Régionaux des Ventes. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 35 ans au moins, de formation commerciale supérieure (ESC, ESSEC...), possédant une expérience marketing acquise par exemple dans les produits de grande consommation et ayant déjà eu la responsabilité d'une équipe de vente. Il faut vouloir s'intégrer dans une PME et allier la responsabilité d'un travail d'étude et de conception à celle de la réalisation sur le terrain. Le salaire de départ, de l'ordre de 140.000 francs, sera composé d'un fixe élevé et d'un intéressement aux résultats. L'importance de ce poste au sein de la société lui confère un attrait particulier. Écrire à J.-B. FOURNIER à Croix. Réf. A/4320M

INGÉNIEUR CONSEIL — 100.000 F

H.B. CONSEIL, société de Conseillers de Direction intervenant auprès des cinquante premières entreprises françaises, recherche pour son Département « Produits », un Ingénieur, responsable du développement de contrats à partir d'un portefeuille de 2 - 3 importants clients. Après une période d'adaptation, il aura à constituer et à animer, chez ses clients, une équipe chargée d'atteindre des objectifs centrés sur la valorisation des gammes existantes ou la conception de nouveaux produits ou services. Il devra très vite s'imposer comme Ingénieur Principal par ses qualités d'animateur et de gestionnaire de projets. Ce poste, qui exige une large autonomie d'action, convient à un jeune ingénieur diplômé d'une grande école, ayant acquis une expérience au sein d'une grande entreprise industrielle. Il aura à se déplacer fréquemment sur tout le territoire français. L'intérêt et l'aptitude à traiter des problèmes humains constituent un atout supplémentaire de réussite. La pratique de l'allemand est indispensable. La rémunération annuelle, de l'ordre de 100.000 francs au départ, sera liée au niveau de compétence atteint. Écrire à G. RAYNAUD à Paris. Réf. A/2395CM

DIRECTEUR DE PRODUCTION — 100.000 F

Mécanique - Chaudronnerie — Une moyenne entreprise de la région du Nord spécialisée dans la réalisation de contrats « clé en main » en mécanique, chaudronnerie et charpente métallique, recherche un Directeur de Production pour l'ensemble de ses ateliers. Dépendant de la Direction Générale, sa mission sera de prévoir, d'organiser et de suivre la fabrication des matériels dans les temps, qualités et coûts prévus. Pour cela, il travaillera en étroite liaison avec le bureau d'études et les responsables d'affaires. Il animera quatre responsables d'ateliers employant plus d'une centaine de personnes et organisera l'ensemble de la sous-traitance. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 32 ans au moins, de formation ingénieur ou ayant acquis ce niveau, et possédant obligatoirement une expérience de production en mécanique ou chaudronnerie. Il nécessite en premier lieu des qualités prouvées d'animateur et d'organisateur. Le salaire de départ, selon les compétences acquises, pourra atteindre 100.000 francs. Cette fonction doit intéresser un homme de production attiré par la fabrication de matériels très divers et non répétitifs s'adressant à une gamme très large d'industries. Écrire à J.-B. FOURNIER à Croix. Réf. A/4312M

GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE — 90.000 F

La filiale française (chiffre d'affaires 45 millions de francs - 50 personnes) d'un important groupe européen, spécialisée dans la distribution de biens durables de grande consommation, recherche pour son siège situé en banlieue Nord de Paris, le Chef de ses Services Administratif et Comptable. Sous l'autorité du Directeur Général, il sera responsable de la comptabilité générale, de l'administration du personnel et de la paye, et aura pour mission de réorganiser la comptabilité clients et la facturation en veillant à l'utilisation optimale de l'ordinateur. Il sera assisté de 8 personnes. Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, âgé d'au moins 28 ans, justifiant d'une bonne expérience comptable et administrative et possédant de bonnes connaissances en informatique. Une assez bonne pratique de la langue allemande est souhaitable. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 90.000 francs, sera liée à l'expérience acquise. Écrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/2457M

MÉTHODES ET INDUSTRIALISATION — Centre

Une importante entreprise du secteur électromécanique, filiale d'un très puissant groupe industriel, recherche pour l'un de ses départements situé dans le Centre de la France, un ingénieur capable de prendre à court terme la responsabilité d'un service Méthodes et Industrialisation représentant une douzaine de personnes. Sous l'autorité du Directeur des Fabrications, il aura pour mission d'organiser la production et d'améliorer la productivité (études de postes, étude rationnelle des gammes, définition des moyens et des temps) et veillera à l'évolution des fabrications et à l'industrialisation des nouveaux produits (études d'investissements, réalisation des implantations, gestion des équipements...). Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé, âgé d'au moins 28 ans, ayant acquis une expérience des méthodes et de l'industrialisation, de préférence dans le cadre de fabrications de série mécaniques ou électromécaniques. La rémunération annuelle de départ sera fonction de l'expérience acquise. Intéressantes perspectives d'évolution. Écrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/2456M

RESPONSABLE TRAVAUX NEUFS — 85.000 F

Un groupe alimentaire français, leader dans sa spécialité, recherche le Responsable de son secteur « Travaux Neufs » pour son siège situé en métropole Nord. Rendant compte au Chef du Service Entretien-Travaux Neufs, il aura la responsabilité de la réalisation des programmes d'investissements avec une autonomie variable suivant leur importance. Il veillera à optimiser l'installation des matériels et participera aux différentes phases : pré-études, chiffrage, achats, conduite de la réalisation et mise en service. Il animera un petit bureau d'études et travaillera en liaison étroite avec les autres services de production. Ce poste convient à un candidat titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent et ayant acquis au minimum quelques années d'expérience en réalisation ou entretien d'usines, de préférence dans l'industrie alimentaire. Des connaissances en électro-technique, automatismes et régulation sont indispensables. La pratique de l'allemand sera appréciée. La rémunération annuelle de départ, fonction des compétences acquises, sera de l'ordre de 85.000 francs. Écrire à D. GRENON à Croix. Réf. A/4318M

ASSISTANT CHEF DE PRODUITS — Grenoble

Filiale de TÉFAL, ANDRÉ JAMET S.A. (chiffre d'affaires : 95 millions de francs), fortement implanté sur le marché du camping-caravaning et des vêtements de sport, connaissant un développement important, renforce ses structures et recherche un jeune Assistant Chef de Produits. En liaison étroite avec le responsable du marketing, il collaborera à l'analyse des différents produits ainsi qu'à l'élaboration de la politique marketing de l'entreprise. Il assurera en outre le développement d'une famille de produits (approche des marchés, suivi des ventes, études de rentabilité, gestion des budgets publi-promotionnels). Son action l'amènera à développer les relations internes, renforçant ainsi l'esprit marketing de l'entreprise. Ce poste convient à un candidat âgé d'au moins 28 ans, de formation commerciale supérieure de préférence. Son expérience de 3 ans minimum en tant qu'Assistant Chef de Produits dans le marketing de biens de consommation, le conduira à exercer à terme, les responsabilités de Chef de Produits confirmé. La connaissance de la langue anglaise est souhaitée. La rémunération annuelle reposera sur le niveau d'expérience du candidat retenu. Écrire à G. ANDRIEUX à Lyon. Réf. A/3398M

RESPONSABLE RECRUTEMENT FORMATION — 80.000 F

La filiale française d'un groupe chimique multinational de tout premier plan recherche, pour son usine en région Nord, le Responsable de la formation, de l'embauche du personnel ouvrier et employé et de l'information. Rendant compte au Chef du Personnel, il préparera le plan de formation, le présentera à la commission du comité d'entreprise, le mettra en œuvre et en assurera le suivi. Ceci dans le cadre d'un budget précis qu'il gèrera. Il aura la charge de toutes les procédures d'embauche d'ouvriers et d'employés. Enfin, il assurera la promotion de l'information générale et réalisera le journal d'entreprise. Ce poste aux responsabilités diversifiées convient à un candidat diplômé d'enseignement supérieur (Sciences Humaines, Lettres, Droit, etc...) ayant acquis une première expérience du recrutement et de la formation, de préférence dans l'industrie. De bonnes notions d'anglais sont nécessaires. La rémunération annuelle de départ, fonction de l'expérience acquise, sera de l'ordre de 80.000 francs. Ce poste peut déboucher sur une promotion intéressante pour un candidat ayant du potentiel. Écrire à D. GRENON à Croix. Réf. A/4319M

Adresser C.V. détaillé en rappelant la référence sur l'enveloppe. Pour les réf. A/, aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Pour les réf. B/, les réponses seront transmises à notre client, sans être ouvertes à moins qu'elles ne soient adressées à notre "Service de Contrôle" indiquant les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées.

PA Conseiller de Direction S.A. - 8, rue Bellini, 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. 727-35-79

9, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon - Tél. (78) 52-90-63 — 19, Résidence Flandre, 59170 Croix - Tél. (20) 72-52-25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Munich - New York - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich

La région parisienne

La bataille du péage

DANS la banlieue de Paris, de Strasbourg, de Lyon, les habitants manifestent, maires et élus en tête, pour protester contre l'installation de postes de péage sur les autoroutes qui desservent ces métropoles.

Faut-il ou non taxer les automobilistes qui empruntent les autoroutes urbaines et à quelle distance du centre de la ville percevoir leur péage ? Ce qui n'était qu'une querelle de doctrine tend à devenir aujourd'hui une bataille politique, dont on tire rarement toutes les conséquences.

Au départ, c'est-à-dire il y a encore quatre ou cinq ans, la doctrine des services et des responsables de l'équipement paraît claire : *les autoroutes urbaines sont une infrastructure tellement nécessaire au développement des grandes villes qu'il serait injuste et dangereux* de ne pas les mettre gratuitement à la disposition des automobilistes. C'est à l'Etat de les financer et de les exploiter. En 1972, M. Albin Chalandon, alors ministre de l'équipement, fait, en ce sens, des promesses formelles aux futurs usagers de l'autoroute de l'Est à sa sortie de Paris.

Au printemps dernier, brusque revirement : un conseil interministériel décide que les futures autoroutes urbaines seront à péage. Nouvelle doctrine ou circonstances nouvelles ? Le ministère de l'équipement explique : la construction à proximité des villes coûte dix fois plus cher qu'en rase campagne. Le budget ne suffira pas à financer la réalisation des voies nouvelles desservant les grandes villes ; on devra les faire payer aux automobilistes ou s'en passer.

Quelles priorités ?

Le débat rebondit, et il est d'abord technique et économique : les autoroutes doivent-elles *être financées par le contribuable* ou par l'usager ; si ce dernier doit être taxé, doit-il l'être par le péage ou par l'intermédiaire, par exemple, d'une modulation du prix de l'essence, etc.

Très vite, cependant, lorsqu'on commence à poser les fondations des premiers postes de péage, le débat devient politique. Dans le Val-de-Marne, ce sont les élus communistes, M. Marchais en tête, qui prennent l'initiative de l'opposition à une mesure éminemment impopulaire et politiquement des plus délicates à la veille des élections municipales. Le péage, c'est le retour à l'octroi, c'est un impôt nouveau inefficace et injuste qui frappe des banlieusards déjà largement taxés et défavorisés. Bon gré, mal gré, la plupart des élus ou des candidats doivent emboucher la même trompette. Finale*ment, le 3 août dernier, le pré*sident de la République fait annoncer qu'il a demandé d'interrompre *la construction du* poste de péage que l'on édifiait à Saint-Maurice *sous* la protection de la police.

Les choses en sont là. Mais on a pu, à l'occasion de cette *passe d'armes, apercevoir l'im*portance des pesanteurs politiques que, dans ce genre de débat, les pouvoirs publics devaient surmonter. Deux au moins sont évidentes. Préférer le financement par le péage au financement par le budget, c'est renoncer à la facilité de l'impôt sans douleur. Il faut beaucoup de courage pour le faire accepter. Décider de suspendre la construction d'un poste de péage *dans la région parisienne*, c'est se condamner à adopter la même mesure dans toutes les banlieues des grandes villes. La force du précédent est dans ce cas insurmontable.

Politique, économique, la controverse devrait déboucher sur un débat plus large concernant la politique économique de l'Etat dans ce secteur de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Il est vrai que les choses ont beaucoup changé depuis dix ou vingt ans. Le développement urbain n'a plus ni dans les intentions ni dans les actes la même priorité. En revanche, la préser*vation ou la promotion du monde* rural est devenue d'une évidente urgence. Serait-il paradoxal d'affirmer que contrairement à la doctrine ancienne l'automobile est plus indispensable aux campagnards — qui sans elle ne peuvent rompre leur isolement — qu'aux citadins auxquels des moyens de transports en commun, moins encombrants, plus économes et finalement plus confortables pourraient être offerts ? Ne devrait-on pas dans ces conditions supprimer le péage sur les autoroutes de rase campagne et l'instaurer sur les autoroutes urbaines ?

Où trouver l'argent pour les autoroutes ? C'est la question qui « engage » le débat sur le péage et à laquelle apparemment on est incapable de répondre de façon claire et définitive. Peut-on éviter de l'accompagner d'une seconde interrogation : combien faut-il consacrer d'argent aux autoroutes et à l'automobile ?

Depuis la mise au point, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, du premier plan de modernisation et d'équipement la priorité donnée à la construction et à l'utilisation de l'automobile n'a jamais été si peu que ce soit discutée. On trouve jusque dans *le débat limité qui agite aujour*d'hui les banlieues des grandes villes les conséquences de ce choix ou de ce refus de choisir. Les Français sont condamnés pour longtemps encore à payer le péage de l'automobile.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

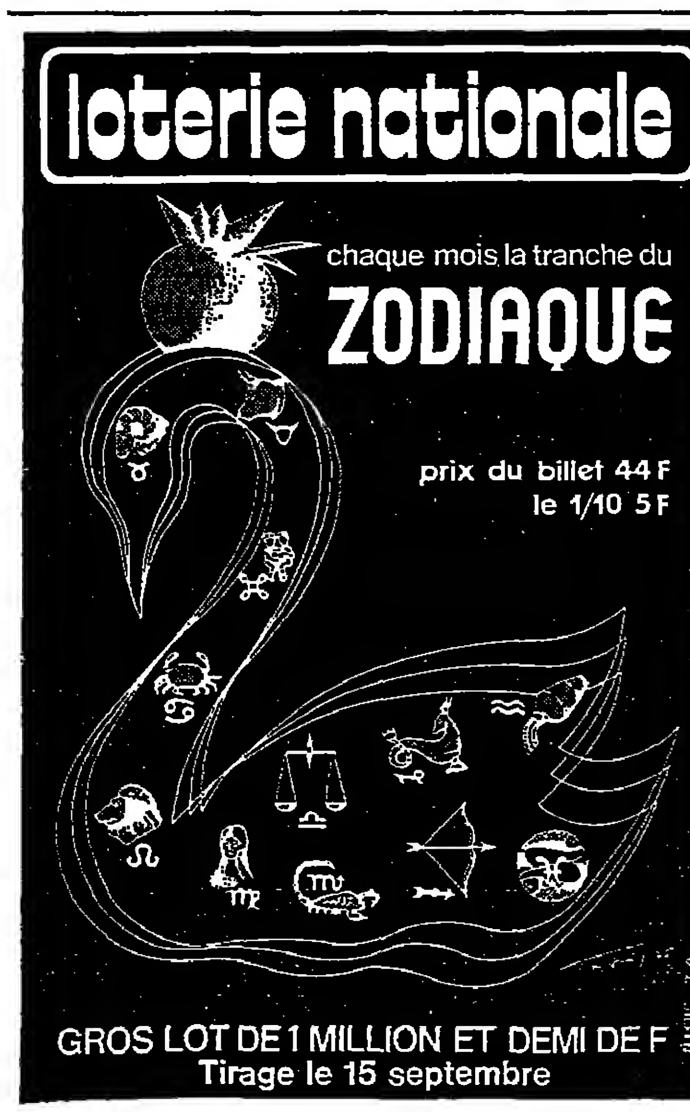

Le ministre dans sa mairie

SAINT-CLOUD REMIS EN ORDRE

M. JEAN-PIERRE FOURCADE est depuis cinq ans déjà ministre de l'équipement... à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). De son action dans cette ville, il est peut-être possible de tirer quelques indications sur la politique qu'il mènera à son nouveau poste. Portée à la mairie en 1971 par une vague d'indignation contre *des projets et des réalisations* très contestés, l'équipe de M. Fourcade ne peut, jusqu'à présent, qu'apparaître meilleure que ses prédécesseurs.

Qu'on se souvienne. Avec plusieurs affaires fracassantes, Saint-Cloud a plusieurs fois, vers 1970, défrayé la chronique : construction de la résidence du parc de Béarn et des bureaux de la colline de Saint-Cloud ; projet d'urbanisation de l'hippodrome et doublement de l'autoroute de l'Ouest dans le parc...

Inaugurée par la Caisse des dépôts avant la guerre, l'urbanisation « sauvage » des grandes propriétés boisées trouva son accomplissement avec l'affaire du parc de Béarn : construction de douze immeubles de luxe dans le domaine de 4 hectares et demi où l'on pouvait encore voir les ruines de la résidence de l'Electeur palatin, incendiée pendant la guerre de 1870. Quand le permis de construire, attaqué par les riverains, fut finalement annulé par le Conseil d'Etat en 1972... les immeubles étaient déjà construits et habités, notamment par *l'actuel* maire de Saint-Cloud. La situation a été régularisée depuis.

Densités réduites

Au moment de la campagne électorale, deux autres menaces planaient sur la ville : M. Marcel Boussac voulait vendre les 77 hectares de l'hippodrome de Saint-Cloud, « poumon vert » au nord-ouest de la cité, pour y construire six mille logements. De l'autre côté, c'était le projet de viaduc dans le parc de Saint-Cloud pour le doublement de l'autoroute de l'Ouest qui inquiétait les Clodoaldiens. Ces deux dossiers ont été réglés : le premier, par la vente de l'hippodrome à la Société sportive d'encouragement et son inscription comme « espace de loisirs » dans le plan d'occupation des sols (POS) ; le second, par la construction des voies nouvelles de l'autoroute en tranchée couverte à la sortie du tunnel.

Mais les préoccupations de la nouvelle équipe ne se limitaient pas à ces deux dossiers épineux *et spectaculaires. « Sitôt élus, une de nos premières tâches*, explique M. Fourcade, *a été de voter un règlement d'urbanisme provisoire. Nous ne voulions pas du POS préparé par nos prédécesseurs, et nous avons réduit les densités à 0,7 pour les ensembles collectifs* (le parc de Béarn « cote » 1,3) *et à 0,4 pour les maisons avec jardin.* » La mise au point du POS a été menée tambour battant. Prescrit dès le 21 mai 1971, il a été rendu public — *donc applicable — le 7 septem*bre 1973 et approuvé le 11 mars 1976.

Saint-Cloud se trouve aujourd'hui dotée de ce qui lui manquait le plus et encourageait le laxisme des édiles tout en nourrissant les espoirs spéculatifs des propriétaires : un document d'urbanisme clair et précis qui s'impose à tous. Cela ne veut pas dire que les associations ont déposé les armes ou qu'il n'y a aucun litige. L'attitude du docteur Debat, animateur de l'association de sauvegarde de Saint-Cloud, fondée en 1963 « *pour s'opposer aux abus* », est significative. « *Les gros dégâts ont été faits avant l'arrivée de M. Fourcade. Notre rôle est mineur maintenant.* » « *Mais nous sommes vigilants* », assure-t-il.

« *Cette rénovation, il serait certainement plus facile de toujours en parler et de ne jamais la faire* », déclarait M. Fourcade au conseil municipal au moment du choix de l'aménageur. Mais ce n'est pas dans la nature de cet homme dynamique et soucieux d'efficacité — il était à l'époque directeur adjoint du Crédit industriel et commercial — ni de son second, chargé de l'urbanisme, M. Bertrand Cuny, directeur à la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR). « *Nous nous étions fixé plusieurs objectifs*, explique M. Fourcade. *Ne pas déloger la population des vieux quartiers ; recréer un pôle d'animation culturelle ; respecter l'allure architecturale du centre ; ne pas engager du tout les finances communales.* »

Pour cela, une procédure originale a été mise en place : non seulement l'aménageur est entièrement privé (1), mais les garanties de bonne fin de l'opération sont apportées par un autre organisme financier, privé lui aussi, alors que ce sont les collectivités locales qui prennent habituellement ce risque, même quand la rénovation est confiée au secteur privé.

Les promoteurs privés trouveront bien sûr leur compte dans cette affaire en construisant quatre cents logements de grand standing (ils se vendent actuellement à Saint-Cloud de 5 000 à 7 000 francs le mètre carré). Mais ils devront aussi édifier deux cent quatre-vingts logements sociaux (H.L.M., I.L.N. et PIC) et restaurer près de quatre cents logements.

Les contraintes imposées à l'aménageur *ont découragé* trente-trois des quarante sociétés qui avaient retiré le cahier des charges lors du « concours » organisé par la ville en 1972. Elles sont de nature diverse :

Contraintes sociales : les habitants déplacés doivent être relogés dans le quartier ou maintenus dans leur immeuble restauré, avec des loyers réglementés. Tout en se dégageant financièrement la Ville veut garder le contrôle de l'opération : c'est elle qui affectera les logements sociaux où seront installés en priorité les habitants des maisons à démolir. Aux personnes âgées dont les revenus sont insuffisants, une aide spéciale sera accordée par le bureau d'aide sociale.

Contraintes urbanistiques : plutôt que de raser entièrement le vieux centre — quelques rues étroites autour de l'église et de la mairie — il a été décidé de conserver autant que possible les maisons, au moins sur la moitié du secteur rénové. Bien que leur architecture n'ait aucune valeur particulière — Saint-Cloud a peu de maisons plus que centenaires, car la ville a été entièrement détruite pendant la guerre de 1870, — les services du secrétariat d'Etat à la culture avaient insisté pour qu'on ne les rase pas. Et ils ont eu raison : dans cette cité de 30 000 habitants, le centre aux allures provinciales peut devenir attrayant s'il est remis en état. Enfin, l'idée de réaliser tout un réseau de voies piétonnes, à la faveur de la rénovation et grâce à la construction de parcs de stationnement et d'une voie souterraine, est excellente.

Mêler la construction neuve et la restauration des maisons anciennes *dans les centres urbains* est l'une des idées neuves qui sont dans l'air.

Les projets d'immeubles neufs sont eux-mêmes assez classiques. Conçus par les architectes Maurice Novarina et Guy Le Garlantezec, les immeubles auront des toitures un peu chahutées « pour évoquer l'aspect d'un village ». Mais les ensembles seront assez massifs et certains assez hauts.

Après une longue mise au point avec la population, qui a été largement informée des projets, la convention de ZAC a été approuvée par le ministre de l'équipement et de l'intérieur en avril dernier. Et M. Fourcade pose ces jours-ci deux « premières pierres » : celle de l'immeuble qui accueillera les premiers délogés-relogés et celle de la première maison à restaurer.

MICHELE CHAMPENOIS.

(1) L'aménageur est la SARER constituée par une association de l'Union française immobilière (UFI), du groupe Paribas, et de l'Union financière pour la construction (UFIC), du groupe Suez.

UNE « ZAC » DE CIRCONSTANCE

RIEN n'est parfait, à Saint-Cloud comme ailleurs. Ainsi, le tribunal administratif de Paris, saisi par propriétaires riverains, a-t-il décidé de surseoir à l'exécution d'un permis de construire délivré en juillet 1975 pour un centre commercial dans le quartier de Montretout. Les plaignants ont soutenu avec succès que le projet (un Monoprix et une trentaine de boutiques) ne respectait pas le plan d'occupation des sols : densité trop élevée dans un quartier de pavillons, abattage d'arbres, construction en limite de parcelle, etc.

Après avoir fait modifier le projet, notamment en réduisant de cinq à deux niveaux le parc de stationnement, le conseil municipal a décidé, en avril dernier, la création, à cet endroit, d'une zone d'aménagement concerté (ZAC), ce qui permet de modifier localement le POS.

Cette astuce de procédure bien connue — la ZAC est en quelque sorte *une dérogation* légale — provoque l'indignation de ceux qui avaient attaqué le permis de construire. « *C'est une ZAC de circonstance*, déclare Mme Guillon, l'une des *requérantes. Est-il normal d'utiliser cette procédure après coup pour déroger au POS, alors qu'elle est normalement destinée à fournir des équipements publics à la collectivité en contrepartie de constructions privées ? Ici, la seule compensation sur un terrain de 6 000 mètres carrés est un local social de 100 mètres carrés.* »

« *C'est vrai*, reconnaît M. Fourcade. *Il aurait été préférable de prévoir cet aménagement dès la préparation du POS. Mais j'ai promis aux jeunes femmes de Saint-Cloud de leur fournir des structures commerciales modernes. Et je dois le faire.* »

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE S'INSTALLE A PALAISEAU

MALGRE l'opposition déterminée de l'association de ses anciens élèves, l'Ecole polytechnique transférée du quartier Latin à Palaiseau (Essonne) commencera à fonctionner, le 15 septembre, avec le premier cours dispensé *à la promotion 1975.* La promotion 1976 a été incorporée le 27 août et rejoindra les nouveaux locaux à l'issue de son stage militaire.

Tout se passe donc selon l'échéancier fixé au cours d'un conseil interministériel présidé le 25 octobre 1974 par M. Giscard d'Estaing. Les protestations *des anciens de l'X qui assimilaient ce* transfert sur un plateau venteux à une perte de prestige — voire de substance — n'ont pas été retenues par le président de la République.

Dans la « Libre opinion » qu'on lira ci-dessous, un ancien polytechnicien exprime la confiance que lui inspire *l'installation en banlieue de la plus pres*tigieuse des grandes écoles françaises.

POINT DE VUE

La tradition retrouvée

par FRANCIS BOURCIER

LES polytechniciens ne veulent pas que leur école soit transférée à Palaiseau, nous dit-on. Malgré les avantages indéniables d'une installation dans des locaux modernes et confortables, permettant la pratique des sports, les inconvénients d'un éloignement, même faible, de Paris seraient néfastes à la formation des X.

Ainsi, l'environnement offert par la cité serait indispensable à l'Ecole *polytechnique : ce serait à l'extérieur* que se situerait le plus important, surtout pour les milieux provinciaux, vous dira-t-on. Aussi faut-il expliquer pourquoi la ville, loin d'être nécessaire, est néfaste à l'école et donc pourquoi Palaiseau, qui l'en éloigne un peu (trop peu), est une chance pour elle.

Il faut d'abord faire une observation historique. Si l'école a depuis l'origine été sur la montagne Sainte-Geneviève, elle n'était pas pour au*tant ouverte à toutes les influences*, soi-disant bénéfiques, du quartier Latin. Elle était, au contraire, soigneusement enfermée dans ses murs, faisant vivre ses traditions comme dans une serre chaude.

Ce n'est que depuis une époque récente (entre 1960 et 1970 que les élèves ont une telle liberté de sortie, qu'ils sont pratiquement externes. Auparavant, malgré les permissions et la relative facilité à « faire le mur », les élèves, soumis à un régime unique, passaient ensemble plus de 80 % de leur temps et surtout le centre de leurs activités ne pouvait être ailleurs qu'à l'école.

C'est cette vie commune, restreinte à un espace clos, qui a engendré les traditions polytechniciennes et ce sont ces traditions, bien plus que l'enseignement dispensé, qui ont formé l'esprit polytechnicien.

Que les X constituent ou non *une élite, peu importe ; ce qui compte*, c'est que les candidats au concours en soient peu ou prou convaincus. Et c'est le cas. Aussi, lorsqu'ils franchissent pour la première fois le seuil de son enceinte, ont-ils presque tous le sentiment d'avoir prouvé qu'ils étaient des gens vraiment très bien. Mais ce sentiment là s'adresse aux non-polytechniciens.

Or chaque élève est rapidement confronté à une évidence : c'est que les autres en ont fait autant et même, *en général, grâce à l'évidence du* classement, que d'autres ont fait mieux que lui. Il n'est pas un oiseau rare, il est comme les autres et peut-être moins fort que les autres. C'est cette idée-là qui prévaudra pendant la durée du passage à l'école, dans la mesure où les élèves seront le plus souvent entre eux. Et l'expérience prouve que cette idée, une fois acquise, le polytechnicien la conservera par la suite. L'X traditionnel est une école de modestie : c'est impossible à prouver, mais j'en suis convaincu.

Mais c'est aussi une école d'originalité. En effet, le régime militaire et l'enseignement unique offrent un modèle uniforme à des jeunes gens qui, comme on l'a *vu plus haut*, ont voulu prouver quelque chose en entrant à l'X : qu'ils étaient à la fois différents et plus forts. Or on leur *apprend à l'école qu'entre eux* ils sont pareils et pas plus fort. Comme en général ces jeunes gens, à dé*faut d'être spécialement intelligents*, sont décidés, travailleurs et persévérants, ils ne peuvent accepter totalement ce moule commun qui vient amoindrir inconsciemment la preuve fournie par le succès au concours. Ils sont donc amenés à trouver d'autres preuves, sur d'autres terrains qui leur soient personnels. Ils sont amenés à se distinguer des autres. D'où une fiévreuse activité des élèves dans les domaines les plus divers : sports, études *extérieures, activités de bienfaisance*, politique, artistiques, etc.

Et Palaiseau dans tout cela ? Nous y arrivons. C'est qu'à notre sens, l'Ecole polytechnique est en *train de perdre sa tradition* sur la montagne Saint-Geneviève. Son unité éclate. Unité du concours tout d'abord avec la multiplication des voies d'accès ; unité de l'enseignement ensuite avec la multiplication des options ; *unité de vie aussi* avec le quasi-externat qui sépare bien plus les provinciaux des Parisiens que ne le fera Palaiseau ; unité sociale enfin, avec la quasi-disparition de l'uniforme et de la vie militaire. C'étaient là des facteurs égalitaires irremplaçables.

Sans doute est-il *impossible* à notre époque de maintenir le « renfermement » de l'école entre ses murs. Mais Palaiseau peut constituer un nouveau *renfermement* ; les *militaires* le savent bien : quand on ne peut *défendre une place forte il faut savoir utiliser l'espace.*

Au reste, le défi qui est lancé aux X à Palaiseau est *conforme à leur nature*. Faire vivre une communauté dans la rigueur (celle de l'esprit bien entendu, car le confort sera largement assuré), la faire se nourrir d'elle-même, c'est-à-dire d'un enseignement unique et unifiant et d'un corps de traditions, à la fois véhicule et nourriture, permettre à ses élèves d'exprimer au-dedans et au-*dehors leurs originalités d'autant plus* nécessaires qu'un moule commun s'impose, faire vivre cette communauté vis-à-vis de l'extérieur en tant que telle : voilà des objectifs qui sont à la fois dans la droite ligne de notre tradition et de plus en plus difficiles à atteindre dans une ville où tout se dilue.

Palaiseau est un désert ouvert à tous les vents, nous dit-on. C'est exagéré, mais quand bien même ce serait vrai, aller au désert, cela ne manque pas de grandeur. Le vent y souffle. Quel symbole ! A vingt ans l'on n'a pas froid.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

Les rumeurs de séparation entre la poste et les télécommunications

Diviser pour régner

Les P.T.T. resteront unis. M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, a déclaré, le 10 septembre, à Douai (Nord), qu'il n'était pas question « de toucher à l'unité des postes et télécommunications, ni au monopole d'Etat dans les domaines essentiels de ce grand et irremplaçable service public ». Un message très officiel à destination des syndicats qui s'inquiètent des intentions du gouvernement en la matière.

Des signes concordants prouvent que les télécommunications, administration privilégiée par M. Giscard d'Estaing, supportent de plus en plus mal de devoir suivre le rythme lent de la poste. Autant que celle-ci leur vole, à l'occasion, les crédits ou les emprunts dont elles ont un besoin urgent pour raccorder, chaque année, plus d'un million de nouveaux abonnés au téléphone. La direction générale des télécommunications prépare donc une séparation qu'elle appelle de ses vœux : cinq cents « boutiques » du téléphone seront installées, en quatre ans, sur tout le territoire pour multiplier les contacts avec les usagers ; l'emblème des P.T.T. — l'oiseau bleu — a disparu des panneaux de chantier et du papier à lettre des télécommunications ; il a été remplacé par un cadran téléphonique ; une coupure en deux du service du personnel des P.T.T. a été étudiée. Un régime de primes spécial aux techniciens des télécommunications est appliqué.

Au corporatisme de l'administration du téléphone a répondu inévitablement un certain corporatisme syndical. Des militants C.F.D.T. ont occupé, le 7 septembre, la première « boutique » de Lesparre (Gironde) aux cris de « Halte au démantèlement des P.T.T. ». La « sécession » préparée en catimini présente beaucoup d'inconvénients. Les syndicats sont en droit d'instruire des procès d'intention à leur ministre. La recherche du contact avec les usagers, souhaitable en elle-même, devient suspecte d'arrière-pensées. Enfin, le climat se détériore entre la poste mal-aimée et les télécommunications, trop favorisées.

Les déclarations de M. Segard viennent à point nommé pour rasséréner son département dans un autre domaine sensible. Les P.T.T. ouvriront, à la fin de l'année 1977, un service public de télé-informatique, Transpac, qui permettra aux petites et moyennes entreprises de dialoguer à distance avec des ordinateurs. Ce service serait-il mieux géré par les P.T.T. que par une société d'économie mixte, comme l'a décidé un conseil interministériel ?

Pour les syndicats ou les ingénieurs des télécommunications, la concession à une société d'économie mixte représenterait une atteinte à la notion même de service public. En revanche, on voit bien l'intérêt qu'aurait le gouvernement à court-circuiter une administration dans laquelle les agents se montrent plutôt remuants.

M. Segard n'est partisan ni de la scission ni de la privatisation, car toutes deux amoindriraient l'étendue de ses attributions. Mais tout laisse à penser qu'au-dessus et au-dessous de lui, on a tiré la leçon de la grève générale des P.T.T. de novembre 1974 : la division entre la poste et les télécommunications ou le développement de la politique de sous-traitance ont pour raison d'être le très vieux principe « diviser pour régner ».

Les usagers y trouveront-ils leurs compte ?

ALAIN FAUJAS.

Dans les 8 BHV.

Bientôt l'automne!
Pensez à votre jardin, à votre potager, à vos champs.
C'est le moment de choisir votre motoculteur.

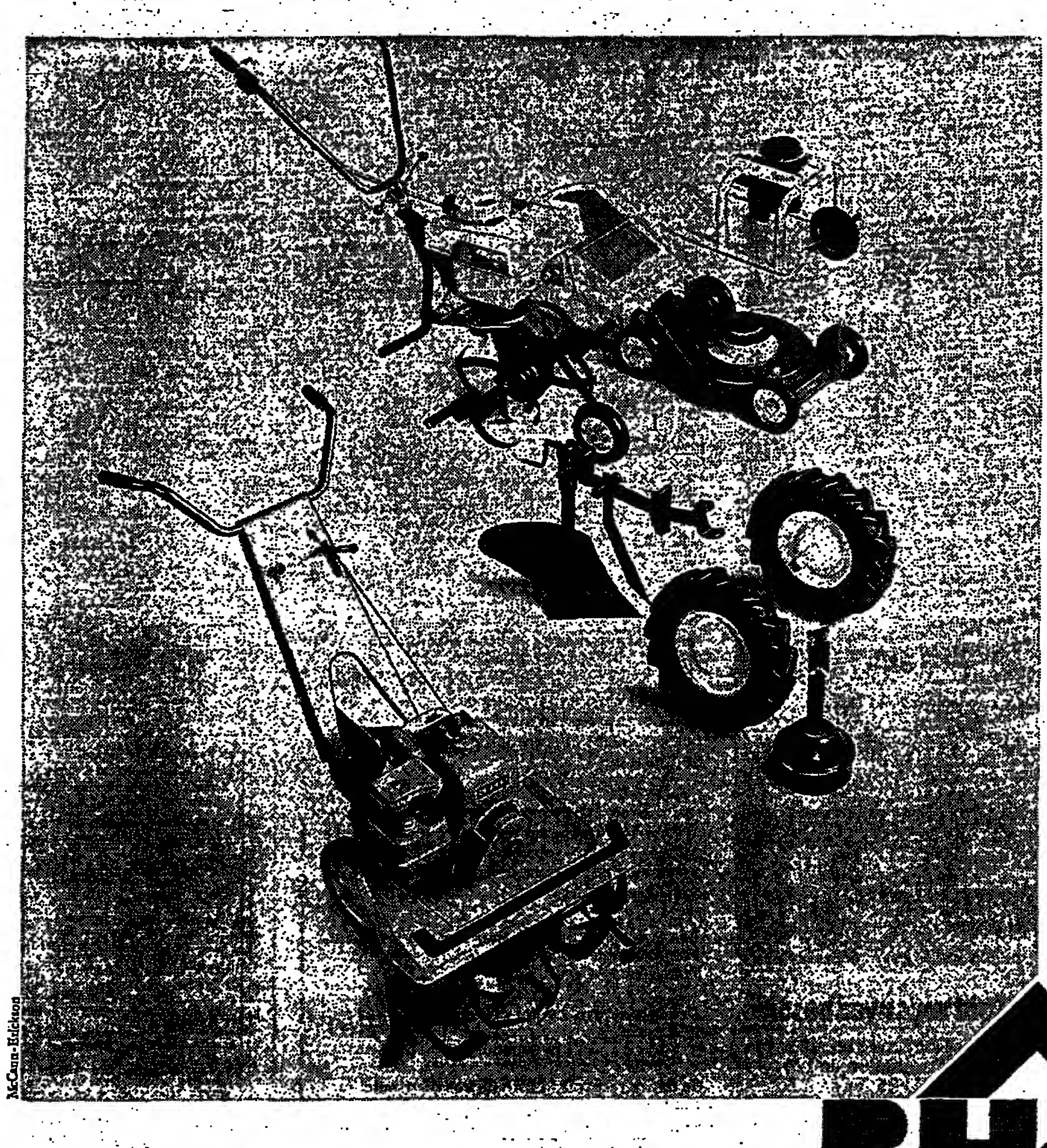

Labourer, briser les mottes, faucher, biner, sarcler, préparer les sols... si vous voulez réussir votre motoculture d'automne, c'est le moment de vous équiper.

Dans les 8 BHV, vous trouverez une gamme très complète de motoculteurs, depuis le rotobineur de 3,5 CV jusqu'au motoculteur polyvalent de 7 CV avec accessoires interchangeables adaptables à tous les travaux que vous lui demanderez. De plus nos vendeurs sont des spécialistes particulièrement bien qualifiés pour vous conseiller.

Enfin le BHV met à votre disposition un service après-vente très complet.

1. Motobêche polyvalente puissance 5 CV, moteur 4 TB & S, embrayage centrifuge 4 fraises largeur de travail 60 cm **2250F**

Accessoires adaptables : labour léger, tondeuse, pompe, faucheuse, remorque, etc.
Quelques exemples :
Equipement labour léger **850F**
Tondeuse poussée **700F**
Pompe **900F**
Roue porteuse **110F**

2. Motobêche Nogamatic MB 15, puissance 5 CV, 4 temps, équipée de 4 fraises, largeur de travail 65 cm, roues stabilisatrices arrières, éperon de réglage en profondeur, transmission par courroies, marche arrière, réducteur à vis **1850F**

Jusqu'à épuisement des stocks.

Service après-vente complet. Garantie 1 an pièces et main-d'oeuvre contre tout vice de fabrication. Prise et livraison à domicile (suivant nos conditions).

Pour être sûr de bien choisir. BHV BAZAR DE L'HÔTEL DE VILLE

• LES 8 BHV : RIVOLI • PARLY 2 • MONTLHERY • GARGES • FLANDRE • BELLE EPINE • ROSNY 2 • CRETEIL •

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Centre compte sur les petites entreprises pour relancer l'industrialisation

De notre correspondant

Orléans. — « *La politique d'aménagement du territoire menée durant les dernières décennies, appuyée dans un premier temps sur la décentralisation et ensuite sur la création de pôles d'industrialisation a été un succès* », a affirmé M. Michel d'Ornano devant près de cinq cents industriels de la région Centre invités à un débat avec le ministre de l'industrie et de la recherche il y a quelques jours à Orléans. « *Ce mouvement se termine*, a ajouté le ministre. *Il faut maintenant miser sur un développement naturel, irriguer les régions par un maillage industriel. Ce sont les petites et moyennes industries (...) qui vont créer des emplois là où sont les Français.* »

La décentralisation ? La région Centre détient des records dans ce domaine. Entre 1954 et 1976, elle a reçu 23 % du total national des décentralisations. Six cents entreprises s'y sont installées. Près de quatre-vingt mille emplois nouveaux ont été créés. Dans la seule ville d'Orléans, avec son air de banlieue parisienne (ce qui est une des raisons de son essor), de 1965 à 1975, une bonne cinquantaine d'entreprises sont arrivées. Une expansion réalisée malgré le handicap de la « zone blanche » — c'est-à-dire sans aide financière de l'Etat — mais aussi quelque peu désordonnée puisque la vague de décentralisation a été freinée par l'obstacle naturel de la Loire.

Les petites et moyennes industries ? C'est la caractéristique première du tissu industriel de la région. En 1975, par exemple, 90 % des établissements avaient moins de deux cents salariés, et vingt-trois seulement dépassaient mille salariés.

Aujourd'hui, les industriels du Centre sont inquiets et ne l'ont pas caché à M. d'Ornano. « *Malgré le peu de bruit que nous faisons*, a déclaré M. Bernard Chenesseau, président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie, *des problèmes réels existent, qui, avec les mois, sous le poids de la conjoncture, prennent une tournure inquiétante et parfois angoissante. Il est important que les responsables nationaux estompent quelque peu l'image que leur a montrée le Centre à travers ces vingt dernières années, grâce aux effets d'une décentralisation industrielle fournie, et où l'automatisme de l'apport parisien effaçait bien des problèmes, et notamment celui de la moyenne et petite industrie.* »

De 1966 à 1970, disent encore les industriels, le nombre des petites et moyennes entreprises s'était accru de 2,5 % ; entre 1970 et 1973, ce taux n'était plus que de 1,6 % ; de 1973 à 1975, il est devenu négatif (—1,1 %). La période euphorique de la décentralisation est aujourd'hui un temps révolu.

RÉGIS GUYOTAT.

CIRCULATION

LE NOMBRE DES TUÉS A AUGMENTÉ DE 5,4 % SUR LES ROUTES AU COURS DU PREMIER SEMESTRE

Au cours du premier semestre de cette année, le nombre des accidents et victimes de la route a augmenté par rapport au premier semestre de 1975 : de 0,69 % pour les accidents, de 0,42 % pour les blessés, de 5,4 % pour les tués. Bien que durant la même période le volume de la circulation se soit accru dans des proportions plus importantes (+ 9 %), ces résultats ne laissent pas d'être inquiétants.

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, vient d'autre part de répondre dans le *Journal officiel* à la question que lui posait M. Jacques Soustelle, député (réformateur) du Rhône, sur le sujet si controversé de l'efficacité de la ceinture de sécurité.

« *En 1975, sur 84 336 automobilistes porteurs d'une ceinture de sécurité et impliqués dans des accidents de la route*, écrit le ministre, *1 666 ont été tués, soit un taux de mortalité de 1,97 %. En revanche, sur les 27 427 automobilistes non porteurs de leur ceinture de sécurité au moment de l'accident, 1 456 ont été tués, soit un taux de mortalité de 5,30 %. Il apparaît donc que, pour 1975, les tués ont été 2,7 fois moins nombreux parmi les utilisateurs de ceintures de sécurité que parmi les automobilistes non ceinturés. Compte tenu de cette proportion, on a pu estimer que, au cours de 1975, le nombre de personnes sauvées parce qu'elles ont respecté l'obligation du port de la ceinture en rase campagne s'élève à plus de deux mille* »

L'efficacité de la ceinture « *ne laisse aucun doute* », estime donc le ministre.

Reste le cas des automobilistes qui ont été tués — par noyade ou dans l'incendie de leur véhicule — parce qu'ils n'ont pu déboucler leur ceinture. Le ministre déclare qu'il n'est pas possible de les dénombrer, mais que, compte tenu du nombre important de personnes sauvées par la ceinture, il n'est pas question que l'on revienne sur la mesure qui impose de porter celle-ci. Mesure « *qui est d'ailleurs progressivement adoptée dans la presque totalité des pays d'Europe* ».

● LA PROTECTION DES PIÉTONS. — Cinquante-neuf piétons ont été tués en 1975 dans les rues de Paris. M. Pierre Bas, conseiller de Paris (majorité), avait suggéré que, comme cela se pratique dans plusieurs villes étrangères, les passages pour piétons soient surélevés, de façon à former des dos-d'âne obligeant les voitures à ralentir. Le préfet de Paris lui a répondu qu'une expérience dans ce sens avait été faite rue Saint-André-des-Arts ; elle n'a pas été concluante. Les dos-d'âne paralyseraient, selon lui, la circulation, y compris celle des autobus.

PRÉHISTOIRE

L'INAUGURATION DU MUSÉE TERRA AMATA

Quand les Niçois chassaient l'éléphant...

Nice. — A l'occasion du neuvième congrès des sciences préhistoriques et protohistoriques, qui s'ouvre, ce lundi, à Nice (*le Monde* du 8 septembre), va être *inauguré le musée* de Terra Amata (1). Celui-ci présente, sur le site même de sa découverte, un campement de chasseurs d'éléphants d'il y a environ trois cent quatre-vingt-dix *mille* ans. Le site fut découvert, en 1966, lors du creusement des fondations d'un immeuble. Des fouilles d'urgence furent menées du 28 janvier au 5 juillet 1966, grâce à la coopération de la municipalité de Nice, du ministres des affaires culturelles, du Centre national de la recherche scientifique et du promoteur. Trente-cinq mille objets répartis sur vingt et un niveaux furent ainsi récupérés. Au rez-de-chaussée et au premier étage de l'immeuble, achetés par la *ville de Nice, a été installé, sous* la direction de M. Henry de Lumley, maître de recherches au C.N.R.S., le musée de Terra Amata, qui présente fort clairement la vie de ces très anciens niçois et explique comment les préhistoriens arrivent à reconstituer, au moins en partie, les conditions d'existence d'un passé lointain.

Un grand moulage de 90 mètres carrés reconstitue la surface du sol où l'on a retrouvé la seule trace humaine du site : l'empreinte d'un pied droit. Cette empreinte, longue de 24 centimètres, permet de *penser que son propriétaire (probablement* un pithécanthrope ou un *Homo erectus)* avait une taille d'environ 1,55 mètre.

Le musée présente aussi une *reconstitution* d'une cabane de branchages de 7 mètres sur 5 mètres, et dans les vitrines figurent les outils de pierre (bifaces, piques, hachereaux, etc.). Les modes de débitage des nucleus de silex, la manière de distinguer les pierres taillées intentionnellement des pierres cassées par chocs naturels et les différentes méthodes de datation sont expliqués. Un film montre, enfin le travail accompli pour dégager le site.

Des moulages, des os d'animaux, *éléphants, rhinocéros, rongeurs, etc.*, accompagnés de dessins représentant ces divers animaux, montrent de quoi vivaient ces chasseurs.

YVONNE REBEYROL.

(1) Impasse de Terra-Amata, près du parc de Nice. Ouvert de 10 heures à 21 heures jusqu'au 19 septembre, et, après cette date, tous les jours, sauf le lundi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Entrée : 4 F.

CARNET

Naissances

— M. Philippe Camille et Mme, née Isabelle Delahaye, sont heureux d'annoncer la naissance de
Emmanuel.
Arles, le 2 septembre 1976.
153, boulevard de la République, 13300 Salon-de-Provence.
9, boulevard Emile-Zola, 13200 Arles.

Fiançailles

— M. François Mauneury et Mme, née Chantal Semen.
M. Jean Loisel et Mme, née Ghislaine Orban de Xivry,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de
Benoît et Brigitte.
70, avenue de Villiers, 75017 Paris.
16, rue de Lille, 59100 Roubaix.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mme Irène Pertus,
fille de M. J.-P. Pertus, ingénieur en chef au corps des mines, et de Mme, née Monique Chauve,
avec M. J.-Michel Gullung,
fils de M. Claude Gullung, jurisconsulte, administrateur de sociétés, et de Mme Anne Fonlupt.

Mariages

— *Mme C. Henry-Amar a le plaisir* de faire part du mariage de son fils
Michel
avec Mlle Catherine Hugette,
qui a eu lieu dans l'intimité le 19 juin 1976.

— Anne-Marie André
Et Pierre Jacob
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le vendredi 10 septembre.
La Vitrée, 54700 Pont-à-Mousson.
72, avenue de Paris, 78000 Versailles.

Décès

— Henri et Sabine Gibory font part du rappel à Dieu de leur petite
Arielle.
29 août 1976.
72, rue du Bac, 7507 Paris.

— Mlle Michaline Béchu,
M. et Mme Anthony Béchu,
M. et Mme Pierre Loup, ses enfants,
M. et Mme Anthony-Emmanuel Béchu,
M. et Mme Bruno Legrand,
Dominique Loup,
Marion et Alexandre Béchu, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Anthony BÉCHU,
survenu le 9 septembre à Cannes (Alpes-Maritimes) à l'âge de quatre-vingt-deux ans, munie des sacrements de l'Eglise.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale à Pay-aux-Loges (Loiret).
Une messe sera dite ultérieurement à Paris.
153, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.
38, avenue des Sycomores, 75016 Paris.
23, rue de Civry, 75016 Paris.

— Mme Hervé du Couëdic de Kererant,
M. et Mme Olivier du Couëdic de Kererant,
Leurs enfants Guenola et Hervé,
Le capitaine de frégate et Mme Michel du Couëdic de Kererant,
Leurs enfants Anne et Gonzague,
ont la douler de faire part du décès
M. François DU COUEDIC DE KERERANT,
leur fils, frère, beau-frère et oncle.
La messe d'enterrement aura lieu dans l'intimité mardi 14 septembre, à 10 h. 30, en la basilique Sainte-Clotilde.

— Le conseil d'administration et le personnel du G.I.E. Distribanque, ont la tristesse de faire part du décès de leur directeur,
M. François du COUEDIC de KERERANT
15, rue des Champs, 92600 Asnières : 790-14-33.

— Mme Elie Davydoff,
M. et Mme Pierre Alibert et leur fils,
M. et Mme Michel Davydoff et leurs enfants,
Les familles Gordon, Goutman et Beldame,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Elie DAVYDOFF,
leur époux, père, grand-père et parent.
L'inhumation a eu lieu le 10 septembre 1976 dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Jacques Lory,
Mme André See,
Mme Henri Lefebvre,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcelle André LORY,
survenu le 7 septembre dans sa quatre-vingt-treizième année.
40, rue Ribéra, 75016 Paris.

— Cognac,
Mme Olivier Flornoy,
M. et Mme Hubert Louvet,
Marie-Christine, Françoise, Allette,
M. et Mme Edouard Louvet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur petit-fils, fils et frère,
François-Xavier LOUVET
Les obsèques religieuses ont eu lieu le mercredi 8 septembre 1976, en l'église Saint-Jacques de Cognac.
L'inhumation a été célébrée dans l'intimité familiale au cimetière de Crouin.

— Mme Jean Neviaski, son épouse,
M. et Mme Bernard Neviaski et *leurs enfants,*
Mme Patrice Mabille de Poncheville et ses enfants,
M. et Mme François Neviaski et leurs enfants,
M. et Mme Jean Hubert et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean NEVIASKI,
notaire honoraire,
décédé à Amiens, *le 11 septembre* 1976, dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques auront lieu le mardi 14 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Martin, à Amiens.
Cet avis tient lieu de faire-part.
168, rue Laurendeau, 80000 Amiens.

— M. Jules Grégoire,
M. Etienne Perrot,
M. et Mme Olivier Dulong et leur fils Fabrice,
ont le chagrin de faire part du décès du
Docteur Jacqueline PERROT,
née Grégoire,
docteur en médecine,
membre de la Société internationale de psychologie analytique,
leur fille, épouse, mère et grand-mère,
survenu accidentellement, à Villeneuve-sur-Lot, le 15 août 1976, dans sa cinquante-quatrième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines), le 20 août.
Un service sera célébré au temple protestant de Versailles, 3, rue *Hoche, le 18 septembre, à 11 heures.*
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Barthélémy-Antoine Taladoire, son épouse,
M. et Mme Jean-Marie Surzur,
M. et Mme Dominique Pageaud,
M. et Mme Eric Taladoire, ses enfants,
M. et Mme Etienne Fuzellier, sa sœur et son beau-frère, et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Barthélémy-Antoine TALADOIRE,
ancien élève de
l'Ecole normale supérieure,
professeur honoraire de la faculté d'Aix-Marseille,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 11 septembre 1976 à son domicile.
L'inhumation aura lieu le mercredi 15 septembre à Toulon.
« Villa Alfta », chemin de la Canolle, Notre-Dame-des-Routes.
83200 Toulon.

[Né à Toulon en 1907, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé et docteur ès lettres, M. Barthélémy-Taladoire a été professeur à la faculté des lettres de Montpellier en 1943, puis à Aix-Marseille, en 1954. Professeur honoraire de l'Université, il était l'auteur d'un « Essai sur le comique de Plaute » et de « Remarques sur la mimique du comédien romain ». Il publia aussi plusieurs œuvres littéraires : « Un baron sur la branche », « Ariane », « le Sentiment religieux dans l'œuvre de Frédéric Mistral » et « Mythologiques ».]

— Pierre Tourret,
Jacqueline Tourret,
font part du décès de leur mère,
Mme Vve Lucien TOURRET
Un service religieux, à Saint-Pierre de Montmartre et l'inhumation au Raincy ont eu lieu le 9 septembre.

— D'Aix-en-Provence, on nous prie d'annoncer le décès de
Mme Marcel WEIL,
née Gabrielle Gillard,
survenu le 30 juillet 1976.
Selon la volonté de la défunte, les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— Mme Paul Delarolère,
M. Luc Delarolère,
M. et Mme Jacques Cordonnier,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Paul DELAROIERE,
prient tous ceux qui se sont associés à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Pierre Gully, ses enfants,
Et toute la famille,
ont été profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à la suite du décès de
Mme GULLY
Ils remercient vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.
23, avenue Félix-Faure, 75015 *Paris.*

Le SCHWEPPES Bitter Lemon : regardez descendre sa pulpe.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (*sauf Algérie*)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	165 F	310 F	455 F	600 F
ETRANGER par messageries I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Il ne perd pas la mémoire !

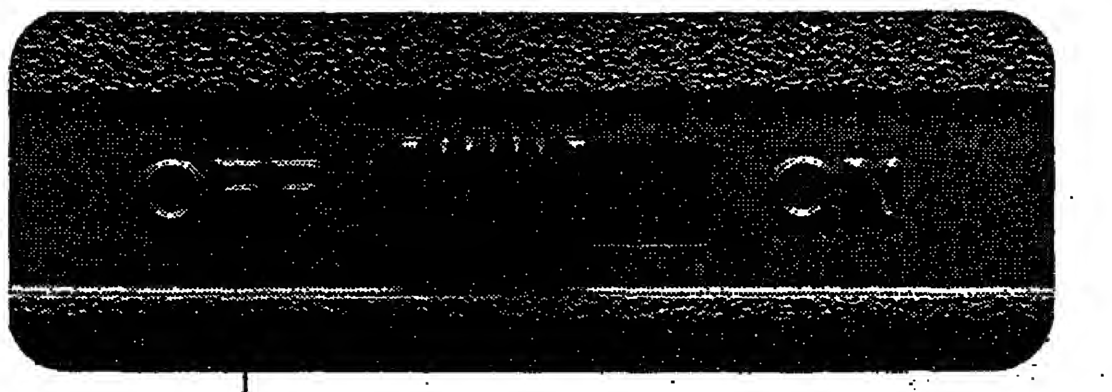

(même lorsqu'il est éteint.)

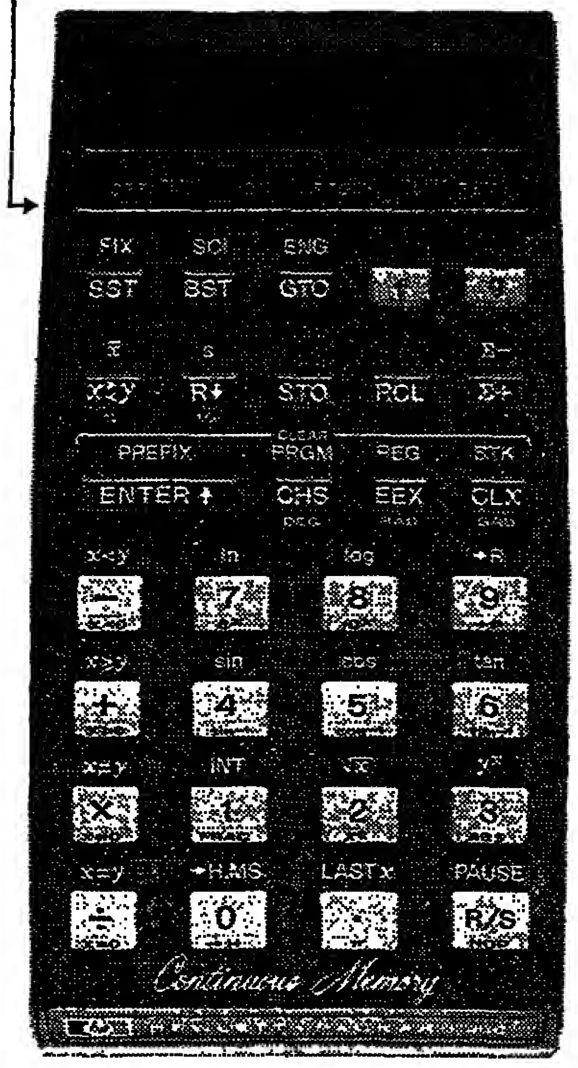

Le HP-25C

La gamme *unique* Hewlett-Packard s'est enrichie d'un nouveau calculateur de poche scientifique et programmable.

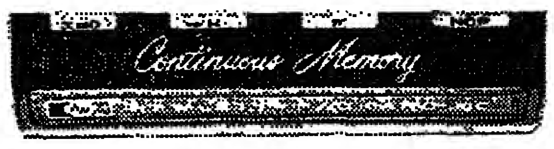

Une mémoire permanente C-MOS permet de conserver les données dans les 8 registres de stockage et les programmes dans la mémoire programme, même lorsque le calculateur est éteint, pendant des semaines ou des mois. Vous pouvez ensuite les rappeler par simple pression de touches, les effacer ou les modifier.
Les données et les programmes sont protégés lors du changement de la batterie.

Une programmation puissante

49 lignes de programme (chacune pouvant contenir jusqu'à trois pressions de touches) - branchements et tests conditionnels - touche de mise au point et de contrôle du programme - pause.

72 fonctions préprogrammées

• toutes les fonctions mathématiques et statistiques usuelles.
• 3 systèmes de notation : fixe, scientifique et ingénieur (scientifique avec exposant en multiple de trois).
• 13 registres de stockage : 8 adressables, 4 opérationnels (avec logique polonaise inverse) et 1 registre de mémorisation du dernier nombre affiché.

Le support dont vous avez besoin

Le HP-25 C est livré avec un aide mémoire, un manuel d'utilisation de 120 pages qui est une véritable initiation à la programmation, un fascicule de programmes d'applications, une batterie rechargeable, un chargeur/adaptateur et un étui souple.
La garantie de 1 an est internationale.

La gamme *unique*

Le HP-25C est un HP-25 doté d'une mémoire non volatile. Ils font tous deux partie de la gamme unique Hewlett-Packard qui, avec ses onze calculateurs, permet à chacun d'acquérir un modèle correspondant à ses besoins.
Mais ce n'est pas seulement en raison du choix qu'elle offre que cette gamme est unique. Elle l'est aussi pour ses hautes performances et ses qualités d'esthétique et de finition.

Pour faire plus ample connaissance avec le HP-25 C - ou tout autre modèle de la gamme - rendez-vous chez un distributeur agréé Hewlett-Packard, ou renvoyez-nous le coupon ci-dessous.

Bon à découper et à adresser à Hewlett-Packard France, Z.I. de Courtabœuf B.P. 70. 91401 Orsay Cedex. Tél. 907 78.25.

Je désire recevoir votre documentation sur :
le HP-25 ☐ le HP-25 C ☐
la gamme ☐

Je désire recevoir la liste de vos distributeurs agréés

Nom ____________
Fonction ____________
Société ____________
Adresse ____________
____
____________ Tél. ____________

MON HP 25 C/2

HEWLETT hp PACKARD

Hewlett-Packard France, Z.I. de Courtabœuf, B.P. n°70, 91401 Orsay Cedex. Tél. : 907 78.25

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

EN ATTENDANT LE PLAN ANTI-INFLATION DE M. BARRE

Idées simples pour réussir la dévaluation de fait du franc

par EMMANUEL DEVAUD

LE problème posé aux responsables de notre politique économique est double : réussir une dévaluation limitée du franc et briser le cycle des surenchères à la hausse nominale des rémunérations, en tirant accessoirement les conséquences d'une sécheresse anormale.

L'action à mener s'inscrit dans un contexte moins défavorable qu'on ne le croit communément. La conjoncture internationale reste bien orientée. La demande interne s'est modérée, en partie, grâce à un dispositif monétaire et budgétaire déjà plus strict. Des capacités de production existent. La productivité et les marges des entreprises sont assez largement restaurées. Par ailleurs, l'échéance électorale de 1978 réduit les risques de conflits sociaux durs et généralisés. Le pluralisme et les divergences syndicales accroissent d'autant plus la marge du jeu possible que l'opinion publique paraît suspendue et finalement sensible à la nécessité d'un renforcement des disciplines collectives.

Dans un tel climat, le redressement d'une situation plus malsaine que mauvaise suppose la mise en œuvre de quelques idées simples, qu'on peut regrouper selon quatre axes principaux : les prix, l'impôt, la politique sociale, les actions dites structurelles.

Pour limiter la progression nominale des revenus, il faut d'abord casser la hausse des prix : préalable psychologique et rançon de l'indexation de fait de la quasi-totalité des rémunérations.

L'intervention doit être concentrée sur des points choisis, pour être efficace sans être trop onéreuse, ce qui écarte une baisse de la T.V.A., aux répercussions d'ailleurs incertaines. Les prix du secteur « concurrencé » évoluent de façon raisonnable et assez voisine des performances étrangères ; pour eux, il suffit de renforcer la concurrence, dès lors que la baisse du franc a rétabli leur compétitivité. Reste donc à organiser une pause provisoire, voire une baisse, des prix des secteurs abrités, dont précisément le « dérapage » est excessif : essentiellement ceux du logement et de la restauration, ainsi que l'ensemble des prix publics, dont les hausses récentes devraient être revisées et le blocage temporaire décidé. Budgétairement, le coût serait réduit vu l'importance des frais de personnel dans les charges de l'Etat. Au surplus, deux ou trois points en moins du rythme des prix pèseraient plus lourd contre l'inflation que toute l'orthodoxie budgétaire.

On confirmerait ensuite cette décélération en ajustant en baisse les normes servant à la détermination de la politique monétaire et des prévisions du budget.

Un préalable psychologique

Pour contenir la demande interne, il faut opérer une ponction fiscale supplémentaire, mais limitée. Non que l'équilibre des finances publiques compte beaucoup dans la lutte contre l'inflation, sauf psychologiquement vis-à-vis de l'opinion interne et internationale ; aussi bien nos résultats en ce domaine sont-ils « meilleurs » que ceux des Etats-Unis ou de la République fédérale d'Allemagne qui nous sont donnés en exemple.

Mais l'injection de pouvoir d'achat pour indemniser la sécheresse et, secondairement, pour revaloriser les bas revenus appelle une compensation. Il ne saurait être question d'incorporer dans les prix la charge correspondante, comme le fut le coût du chômage pendant la récente récession. L'emprunt ne peut couvrir des sommes largement irrécupérables et serait plus utile au financement d'investissements productifs. On peut ouvrir l'éventail des solutions de complément (dévaluation du franc vert, moratoire partiel, recours à l'interprofession agricole) ; mais la solidarité nationale restera nécessaire. Et l'instrument normal de la solidarité, c'est l'impôt, sur le revenu ou la fortune. Face à la contestation, en partie démagogique, de l'impôt sur le revenu, pourquoi ne pas taxer exceptionnellement les signes extérieurs de richesse chez les personnes physiques et morales ? Cette réhabilitation d'une formule indiciaire injustement décriée aurait au moins la vertu d'éviter une trop forte répercussion de l'impôt dans les prix ou les revenus.

Subsidiairement, les tarifs de l'essence pourraient être fortement relevés, son poids dans l'indice des prix réduit au niveau de la consommation collectivement supportable et des compensations sociales instituées sur les transports publics.

Pour sensibiliser l'opinion, il vaut mieux définir les priorités sociales : l'une de fond, la lutte contre la « pauvreté », l'autre de forme, la relance des négociations collectives.

Rien n'assure et personne n'a clairement montré que l'inflation naissait de l'inégalité ni même qu'elle l'aggravait ; des exemples récents suggèrent plutôt que la réduction des inégalités accentue l'inflation sans améliorer le « consensus » social. Quoi qu'il en soit, tout resserrement de la discipline collective doit épargner les plus déshérités, donc impose de clarifier les objectifs de la politique sociale et d'ajuster ses moyens. A cet égard, il est débilitant de constater que, au moment où une politique de revalorisation des bas revenus est engagée, les uns feignent de s'étonner de la hausse des salaires ouvriers et des prestations vieillesse et que les autres se réfèrent à un rapport de l'O.C.D.E. fondé sur des statistiques contestables de la fin des années 60 pour clouer la société française au pilori de l'inégalité.

(Lire la suite page 19.)

BULLETIN

L'UNITÉ CONCURRENTIELLE

APRES un départ en débandade, marqué par des déclarations et des initiatives parfaitement divergentes, MM. Séguy et Maire retrouvent depuis quelques jours la voie de l'unité de ton en attendant celle de l'unité d'action. La C.G.T. dément avoir voulu, à travers son appel à une riposte à l'impôt-sécheresse, constituer un front hétéroclite des mécontents ; la C.F.D.T. se défend de vouloir faire le jeu du pouvoir en remettant l'accent sur les problèmes de hiérarchie des salaires et des revenus. Pas plus désormais que la C.G.T., elle ne paraît se faire d'illusions sur la volonté et la capacité du nouveau gouvernement d'améliorer la justice sociale. Et pour bien montrer que ce n'est pas à l'hôtel Matignon qu'il entend rechercher des partenaires politiques, M. Maire vient de proposer une rencontre à l'ensemble des partis signataires du programme commun ainsi qu'au P.S.U.

Si la C.G.T. comme la C.F.D.T. se remettent toutes deux sur le chemin de l'unité d'action en vue de préparer des manifestations en octobre, il ne faudrait pas croire que les divergences seront une fois encore mises entre parenthèses pour mieux s'opposer ensemble aux mesures d'austérité.

Les échéances électorales — dont chacun se défend de vouloir se soucier outre mesure — sont trop proches pour que chacun des deux partenaires n'ait pas la volonté, au cours des prochains mois, d'affirmer la spécificité de sa stratégie. La C.G.T. entend intensifier sa campagne de recrutement et, dans ce dessein comme dans celui d'affaiblir le gouvernement, elle ne manquera pas de prendre en charge toutes les revendications qui s'exprimeront, de chercher à mobiliser toutes les oppositions à la politique du gouvernement qui se manifesteront. La C.F.D.T., plus habituée à l'offensive qu'à la défensive, s'est montrée moins à l'aise que la C.G.T. pendant toute la durée de la crise économique. Elle cherche aujourd'hui à prendre l'initiative et à montrer qu'elle n'a rien perdu de ses capacités de proposition et d'innovation.

Convaincue qu'il ne suffit pas que la droite soit battue aux élections de 1978, mais qu'il faut que la gauche dispose d'une majorité décidée à appuyer des réformes économiques et sociales profondes, la C.F.D.T. ne manquera pas de relancer le débat sur des thèmes qui lui paraissent essentiels pour la construction d'une société socialiste : réduction des inégalités des revenus, y compris des salaires, remise en cause du pouvoir hiérarchique dans l'entreprise et dans la société, transformation radicale des conditions de travail, etc. Sur tous ces points, les positions entre les deux confédérations sont loin d'être concordantes. Et si plus que par le passé la C.G.T. accepte le débat public d'idées avec ses risques de polémique, elle reste convaincue qu'il y a encore beaucoup de confusionnisme dans les projets de la C.F.D.T.

L'unité d'action entre les deux confédérations, si elle reste « irréversible » comme l'avait affirmé M. Edmond Maire en accédant il y a cinq ans au secrétariat général de la C.F.D.T., n'est pas près d'être sans nuages.

Pas de retour possible à la stabilité sans réforme monétaire

par ANDRÉ FOURCANS (*)

Alors que le nouveau gouvernement semble fermement décidé à ramener l'économie sur le chemin de la stabilité, un examen attentif du système monétaire interne et de son rôle économique s'impose. S'il n'en est pas l'unique responsable, ce système se trouve au cœur des différentes crises que traverse la France depuis de nombreuses années. Personne ne niera que les problèmes de change, de balance des paiements, d'inflation et de chômage sont intimement liés aux mouvements monétaires dans notre pays. Un « examen de conscience économique » se révèle alors indispensable si l'on désire remonter à l'une des racines du mal. Dans cette perspective, et dans le cadre d'une politique de réformes économiques, les pouvoirs publics ne devraient pas manquer de remettre en cause le système et la politique monétaires français. On va le voir, ce système et cette politique ne sont pas susceptibles d'assurer une croissance soutenue dans la stabilité des prix. Des mesures s'avèrent indispensables tant dans les choix de la politique monétaire que dans les moyens de ces choix.

NOTRE système monétaire est fondamentalement déstabilisateur. Il contribue à amplifier les fluctuations économiques plutôt qu'à les atténuer. Son fonctionnement habituel et la politique qui l'accompagne provoquent des variations du stock de monnaie qui tendent à dérégler les mécanismes d'ajustement de la machine économique. Les surchauffes comme les refroidissements en sont alors exacerbés. Toute accélération de l'activité économique entraîne une croissance excessive de la masse monétaire : cette croissance elle-même renforce l'accélération initiale qui, à son tour, accélère la croissance du stock de monnaie, etc. Sans des mesures d'une grande sévérité (plan de stabilisation, encadrement du crédit), les poussées inflationnistes sont continuellement renforcées. Au contraire, qu'une tendance au refroidissement se manifeste et le système intensifiera la baisse d'activité. Le taux de croissance du stock de monnaie diminuera, diminution qui provoquera un nouveau freinage économique : à son tour ce freinage se répercutera sur l'évolution de la masse monétaire, etc. Sans des mesures de relance draconiennes, une dépression qui n'aurait été que passagère se transformera en une récession dramatique.

L'explication de ce comportement déstabilisateur exige une analyse à deux niveaux : au niveau du rôle supposé des mécanismes monétaires et au niveau de la politique qui découle de cette vision théorique.

L'huile sur le feu

On pense bien souvent que le rôle du système monétaire est de fournir les liquidités nécessaires à la satisfaction des « besoins légitimes des affaires », en particulier ceux relatifs au financement des stocks des entreprises : d'où l'existence de l'escompte bancaire et de la classification des papiers commerciaux en fonction de leur « qualité ». Selon cette théorie, tant que les mouvements monétaires suivent l'évolution de la demande de crédits bancaires, crédits eux-mêmes destinés à financer les stocks (ou même, selon certaines variantes de cette thèse, la demande globale de biens et services), aucun excès de création monétaire ne deviendrait possible. Ayant toujours une contrepartie tangible, la monnaie ainsi créée ne présenterait aucun danger inflationniste, et le banquier prêteur ne prendrait qu'un risque très limité. Son prêt serait tout naturellement remboursé avec les revenus de la vente du stock, ou des biens qu'il a permis de fabriquer.

Cette croyance en une régulation monétaire automatique est non seulement erronée, mais dangereuse. Elle est erronée dans la mesure où elle ne tient pas compte de l'influence des nombreux facteurs qui en détruisent totalement l'apparente validité, en particulier le montant des encaisses désirées par les ménages et les entreprises ainsi que la longueur des processus de production. Elle est dangereuse car la poursuite d'une telle politique ne peut manquer d'exacerber les emballements et les refroidissements économiques.

(Lire la suite page 19.)

(*) Professeur d'économie et finances à l'ESSEC. Actuellement professeur visitant à l'université de Carnegie-Mellon (Etats-Unis).

Voir p. 22 l'économie chinoise à la mode du président Mao par GILBERT ETIENNE

La réapparition du déficit de la Sécurité sociale pose un problème de société

LA Sécurité sociale en péril ? Des mesures d'urgence et, dans les six mois à venir, des décisions importantes devront être prises pour sauver le régime général des salariés. Au prochain conseil des ministres, le 15 septembre, le ministre du travail devrait « faire une communication » et proposer des interventions limitées mais rapides de l'Etat. Dans un premier temps, il s'agit d'assurer la trésorerie des régimes sociaux, c'est-à-dire de « trouver » 1 à 2 milliards de francs dès le 20 octobre et peut-être autant pour la fin décembre. Il s'agira ensuite, pour l'année 1977, de faire face à un déficit de l'ordre de 10 à 13 milliards de francs. Pour le patronat, qui depuis des mois étudie un projet de réforme, et pour les syndicats qui, au début de l'été, s'attendaient au pire, notamment à la promulgation d'ordonnances, ce n'est vraiment pas une surprise. Pour les salariés, qui se souviennent de l'augmentation des cotisations en janvier 1976 pour combler un trou de 10 milliards, la mauvaise nouvelle est difficile à comprendre. Comment en est-on arrivé là ? Et surtout comment pourra-t-on en sortir ?

« *Les mesures décidées par le gouvernement à la fin de l'année 1975, en vue de remédier au déficit prévu de la Sécurité sociale, ont été mises en œuvre.* » Ce bilan que M. Michel Durafour a publié lorsqu'il a quitté le ministère du travail ne contient aucune allusion à la réapparition du déficit de la Sécurité sociale. Or, dès juin 1976, celui qui exerçait la tutelle sur les régimes sociaux savait que le dernier semestre s'annonçait difficile et que 1977 serait une mauvaise année.

Aucun responsable syndical, politique ou patronal n'ignorait au début de l'été que l'accroissement des cotisations et les économies annoncées le 9 décembre 1975 n'avaient « remédié » à rien.

Des difficultés immédiates de trésorerie

Quatre séries de chiffres révèlent aujourd'hui l'urgence et la gravité du problème :

1) La trésorerie au jour le jour de la Sécurité sociale varie énormément en fonction des rentrées de cotisations, mais surtout des versements des prestations et des pensions, très groupées du 20 au 23 de certains mois. D'ores et déjà l'on sait qu'il manquera 1 milliard à 2 milliards de francs vers le 20 octobre et 2,5 milliards à 3 milliards de francs vers le 20 décembre, quelle que soit l'évolution de l'économie et, en conséquence, du montant des cotisations versées. D'où l'examen au prochain conseil des ministres des mesures d'urgence qui permettront d'éviter toute cessation de paiement : mesures techniques consistant à racler les fonds de tiroirs et à accélérer les circuits financiers ; insertion dans le collectif budgétaire au titre de l'année 1976 de dépenses publiques permettant à l'Etat-employeur de rembourser ses dettes... car, paradoxalement, en raison des règles différentes de celles qui pèsent sur les entreprises, les administrations et les collectivités locales apurent leurs comptes avec un retard considérable, parfois supérieur à un an ! Et peut-être même utilisation partielle des ressources que dégagera l'impôt « exceptionnel » dit antisécheresse ;

2) Mais, fait plus grave pour l'exercice 1976, le budget de la Sécurité sociale ne sera pas équilibré. Selon de récentes statistiques, les recettes du régime général, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1976, ne suffiront pas à couvrir les dépenses. Le trou serait de 5 800 millions de francs, déficit qui pourrait être un peu moindre (environ 4 milliards) si l'accroissement des salaires et la reprise se confirment.

3) Fait plus réconfortant, le faible excédent de l'exercice 1975 (3 milliards) explique que, en solde cumulé, à la fin de 1976, le déficit réel sera de l'ordre de 2,8 milliards (5,8 moins 3), et peut-être même de 1,5 à 2 milliards si les indications données ci-dessus se révèlent justes. Là encore, mesures techniques et facilités de trésorerie, grâce à des avances ou des remboursements de dettes de l'Etat, devraient permettre de « tenir » jusqu'à l'an nouveau ;

4) Mais les prévisions pour l'année 1977 sont alarmantes. Non seulement la Sécurité sociale ne disposera plus du « matelas » ou du « trésor » qu'elle avait auparavant (9 à 10 milliards de francs dans le passé ; 3 milliards seulement au début de 1976), mais les dépenses dépasseront de loin les recettes...

Les services officiels évaluent à 13 milliards le déficit, dont 9 milliards pour la seule assurance-maladie et 3,7 milliards pour l'assurance-vieillesse. Dès lors il ne s'agit plus de faire appel à de simples mesures techniques. Et il semble bien difficile de répéter l'opération de décembre 1975 qui a consisté à prévoir des économies limitées (en fait, 600 millions), à modifier la T.V.A. sur les produits pharmaceutiques (à peu près autant), et à augmenter le taux des cotisations (6,96 milliards). Un nouveau recours à cette dernière et seule solution supposerait cette fois une augmentation de deux points sur la totalité des salaires (points déplafonnés) ou de deux points et demi de cotisations plafonnées ! Sans parler, bien entendu, des recettes à dégager si le gouvernement entend appliquer les actions prioritaires du VIIe Plan : politique familiale en faveur de la mère (1 milliard), maintien à domicile des personnes âgées (480 millions), développement de l'action sociale et de la prévention (4 milliards), humanisation des hôpitaux (3,7 milliards). Sans parler non plus des propositions des commissions préparatoires du VIIe Plan sur la retraite ou l'allocation parentale, et en évacuant les revendications des syndicats et des partis de gauche. Mais en conservant aussi à l'esprit que la majorité actuelle s'est engagée à modifier cette année l'assiette des cotisations pour aider les entreprises de main-d'œuvre et, d'ici à 1978, à généraliser la Sécurité sociale et à harmoniser les systèmes existants, réformes qui, les deux dernières au moins, impliquent des charges supplémentaires.

Economies ou recettes nouvelles ? Economies et recettes ? Il faudra, certes, trouver des milliards. Mais il ne s'agit pas uniquement de cela. En dépit de l'importance du déficit, de la masse énorme des dépenses que représente la Sécurité sociale, il ne faudrait pas tomber dans le piège d'un faux débat au moment où se posent des choix délicats.

« *Il est nécessaire d'amorcer des actions en profondeur* », déclarait le gouvernement en décembre 1975. Rien de sérieux n'a été fait. Aux mesures financières, il devient de plus en plus urgent d'ajouter des initiatives sur les structures et la gestion de la Sécurité sociale pour éviter les réapparitions chroniques d'un déficit. Certes, l'Etat est loin d'être le seul responsable des difficultés financières de la Sécurité sociale, et il serait injuste de chercher ailleurs un bouc émissaire chez les malades ou les médecins, tant les raisons du déficit de la Sécurité sociale sont multiples et complexes.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 18.)

SALAIRES : les ouvriers ont été les moins épargnés par la crise

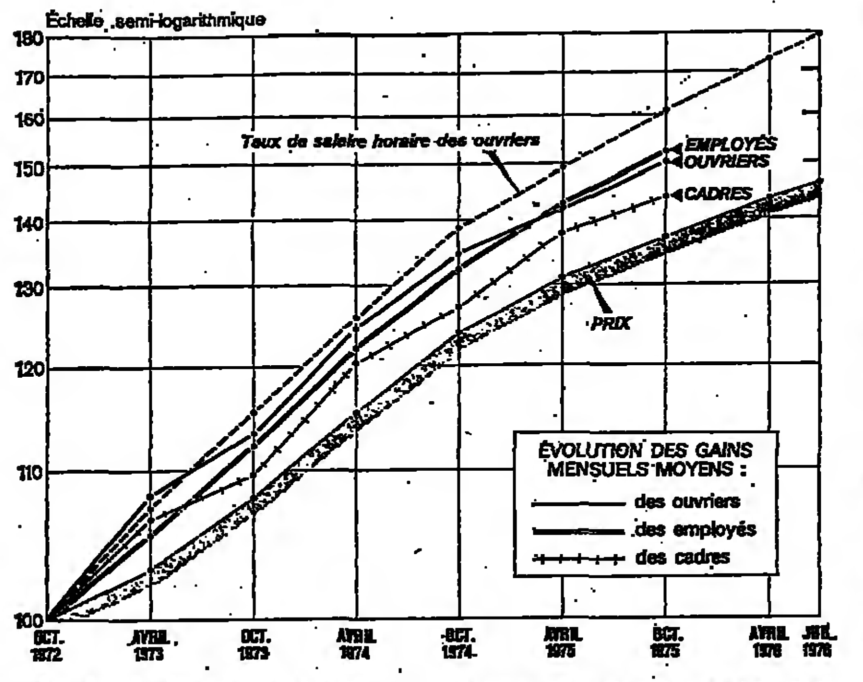

Les premiers résultats de l'enquête du ministère du travail sur l'activité et les conditions de la main-d'œuvre au 1er juillet révèlent que la reprise économique a eu des effets positifs sur l'emploi : l'indice des effectifs salariés, qui avait commencé à baisser en juillet 1974 pour ne se relever que timidement au premier trimestre de cette année (+ 0,1 %), a fortement progressé entre mars et juin (+ 0,8 %). La perte d'emploi consécutive à la crise est cependant loin d'être complètement résorbée : les effectifs au 30 juin restent inférieurs de 0,6 % à ce qu'ils étaient il y a un an et de 2,7 % à ce qu'ils étaient il y a deux ans.

Autre effet de la reprise : la durée du travail qui était en baisse lente depuis plusieurs années est restée stable depuis le début de 1976 (41,9 heures en moyenne pour l'ensemble des salariés) s'établissant à un niveau légèrement supérieur à celui du dernier trimestre 1975 (41,8 heures) ; chez les ouvriers la remontée est plus sensible encore : 42,6 heures au 1er juillet contre 42,3 heures au 1er janvier.

L'évolution des taux de salaires horaires des ouvriers — l'enquête n'a pas pu prendre en compte la métallurgie en raison de l'application dans ce secteur d'une nouvelle grille de classification — fait apparaître une progression assez forte (4,2 %) au cours du deuxième trimestre. S'ajoutant à la hausse de 4,1 % au premier trimestre, elle dégage une augmentation élevée du pouvoir d'achat de l'ordre de 3,6 % par rapport à l'indice officiel du coût de la vie.

L'enquête détaillée montre que, sur un an, les hausses de salaires ont été plus fortes dans le secteur tertiaire (14,6 % dans le commerce, 15,3 % dans l'hygiène, 15,8 % dans les transports), que dans l'industrie où elles sont le plus souvent de l'ordre de 1.,5 %. Ainsi se trouve confirmée l'évolution constatée dans une autre enquête du ministère du travail sur l'évolution des gains (intégrant donc la durée du travail) des salariés.

L'éventail des rémunérations des salariés, entre ouvriers, employés, agents de maîtrise et cadres, qui s'était légèrement refermé en 1972-1973, a eu tendance à se rouvrir pendant la crise économique. Compte tenu du fait qu'ils ont subi plus que les « mensuels » les effets de la réduction de la durée du travail, les ouvriers ont vu entre octobre 1974 et octobre 1975 leurs revenus progresser moins vite que celui des autres salariés : + 12,1 % pour les ouvriers, + 12,3 % pour les agents de maîtrise, + 13,3 % pour les cadres et + 14,9 % pour les employés. L'indice officiel des prix a augmenté de 10,2 % durant la même période. Ces moyennes cachent une dispersion des évolutions selon les secteurs que la crise semble avoir accentuée : si les gains ont progressé de 20,7 % dans la production et la première transformation des métaux, ils n'ont augmenté que de 10,1 % dans les fibres artificielles et de 10,8 % dans la construction automobile, deux secteurs particulièrement touchés par la crise en octobre 1974 et octobre 1975.

En trois ans (octobre 1972 à octobre 1975), c'est le pouvoir d'achat des employés qui a progressé le plus (11 %) et celui des cadres, le moins (5 %). — J.-M. D.

MATIÈRES PREMIÈRES IMPORTÉES : forte hausse depuis le début de l'année

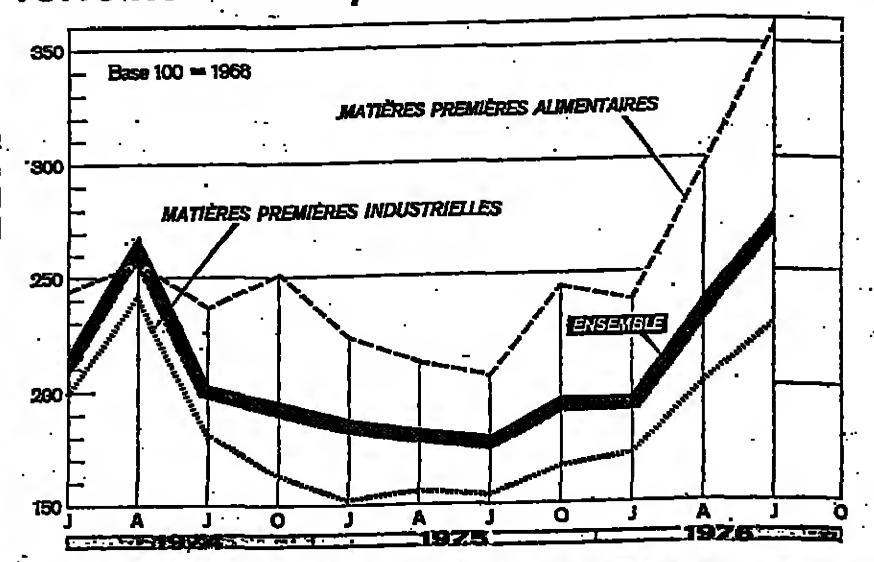

Depuis le début de l'année, les prix des matières premières importées par la France ont augmenté très fortement, ce phénomène reflétant moins la dépréciation du franc de l'ordre de 10 % vis-à-vis du dollar qu'une nouvelle tension des cours sur les marchés internationaux après la flambée de 1974 et la chute de 1975.

C'est dans le domaine des produits alimentaires que la hausse a été la plus spectaculaire. Les aléas d'ordre climatologique ont compromis les récoltes et fait monter les prix à des niveaux encore jamais atteints. Ceux du café ont doublé en six mois : les plantations brésiliennes continuent à subir les effets de très fortes gelées, la sécheresse a sévi en Colombie et l'Angola a réduit ses livraisons à la suite des combats qui ont précédé l'indépendance. Les cours du cacao ont également doublé depuis janvier dernier ; les récoltes des cinq principaux producteurs devraient diminuer de 20 % environ au Brésil en raison des pluies et au Ghana en raison de la sécheresse. Le sucre, en revanche, est plus abondant que jamais et son prix a fléchi, s'inscrivant au plus bas niveau depuis vingt mois ; cette baisse ne favorise guère la France, traditionnellement exportatrice.

Dans le domaine des matières premières industrielles, les cours du caoutchouc (gomme naturelle) ont progressé de 50 % en six mois : la consommation, stimulée par la très forte activité de l'industrie automobile partout dans le monde, a excédé l'année dernière la production. Les textiles naturels ont également été recherchés, mais dans une moindre mesure (plus de 30 % pour le coton, plus de 20 % pour la laine).

Quant aux cours des métaux non ferreux, après avoir fortement augmenté jusqu'en juin 1976, ils semblent plafonner actuellement, s'inscrivant tout de même en hausse moyenne de 30 % à 40 %.

D'une façon générale, la poussée enregistrée depuis le début de 1976 paraît se ralentir, les prévisions de consommation se révélant moins optimistes que prévu. Comme pour le pétrole, le sucre et les phosphates, une très forte augmentation des prix entraîne une stagnation ou une diminution de la consommation. Ce pourrait être le cas pour le café et le cacao.

Pays
Départements
DOM-TOM
Villes et régions
Villes de France
Agrégats
Ages
Mariages
Familles
Naissances
Mort
Maladies
Accidents
Personnels et équipements de santé
Parc de logements
Constructions
Élèves
Diplômes
Écoles et professeurs
Population active
Étrangers en France
Durée du travail
Chômage
Conflits du travail
Produits consommés
Biens durables
Vacances
Salaires
Salaire minimum
Revenus fiscaux
Redistribution
Équilibre budgétaire
Impôts
Dépenses budgétaires
Croissance
Hausse des prix
Productivité
Concentration économique
Production des branches
Effectifs des branches
Grandes entreprises mondiales
Grandes entreprises françaises
Investissements étrangers
Bilan énergétique
Pétrole
Électricité
Charbon
Surfaces agricoles
Exploitations agricoles
Productions végétales
Productions animales
Métaux non ferreux
Télécommunications
Importance des échanges
Clients et fournisseurs
Balance commerciale
Monnaie
Épargne
Balance des paiements
Armée

le guide des chiffres du temps présent

insee

Le volume broché - Format 16 × 23,5 cm - 160 pages - 15 F

EN VENTE :
• pour Paris, à l'Observatoire économique de Paris, Tour Gamma A, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12
• pour la Province, dans les Observatoires économiques régionaux de l'INSEE
• chez les libraires spécialisés

La réapparition du déficit de la Sécurité sociale

(Suite de la page 17.)

Parmi les principales causes de déséquilibre chronique des régimes sociaux, il importe cependant d'en noter quelques-unes sans négliger pour autant les répercussions de la récente crise économique. Sous la pression des syndicats, et à l'occasion des élections, les gouvernements de G. Pompidou et de M. Giscard d'Estaing ont successivement chargé la « barque » : les améliorations apportées au montant des retraites, la reconnaissance de vingt-cinq au lieu de vingt et une longues maladies remboursées à 100 %, l'extension de la Sécurité sociale aux veuves, artistes, handicapés, jeunes chômeurs, la réforme des hospices... aussi limitées et critiquées soient-elles, « coûtent » cher et continueront à coûter cher. Tous ceux qui gèrent la Sécurité sociale et se félicitent de ces progrès reprochent, en secret, aux pouvoirs publics d'avoir un peu mangé le blé en herbe et de pas dire toute la vérité.

Un monstre sans tête

Les gestionnaires, mais aussi les administrateurs désignés par les syndicats font également remarquer, à l'instar de M. Chirac, qu'il n'ont pas les « moyens » pour exécuter la politique de l'Elysée. Les ordonnances de 1967, qui donnent aux caisses l'autonomie et le pouvoir de contrôler, de fixer dépenses et recettes, n'ont jamais, dans ce domaine, été appliquées. A ce titre, la Sécurité sociale est un monstre sans tête : le gouvernement et le Parlement conservent la haute main sur les décisions financières importantes ; les conseils d'administration essayent de les appliquer sans avoir la possibilité d'agir, par exemple, sur l'un des postes les plus onéreux de l'assurance-maladie : celui de l'hospitalisation. Directeurs, patrons de services, préfets et maires se partagent les pouvoirs, les uns essayant avec peine d'embaucher des infirmiers, les autres achetant un matériel coûteux, les derniers modifiant ou « triturant » le prix de journée sans oublier les inaugurations d'hôpitaux nouveaux.

Parmi les réformes non appliquées ou sans effet, il faut aussi citer la mise en place des « tableaux statistiques d'activité des praticiens ». L'objectif était d'obtenir le fameux « profil médical » dont les médecins ne veulent en général *pas entendre parler et d'aboutir par ce* moyen à une certaine autodiscipline. De cette réforme, on attendait des économies substantielles... or, les aléas du système informatique et surtout les réticences de la profession ont bloqué le mécanisme.

Quant aux syndicats ouvriers qui, selon leur orientation ou sensibilité, réclament la séparation des risques, un financement plus juste de la Sécurité sociale — comme le déplafonnement, — une véritable politique de prévention, une réduction ou un meilleur conditionnement des produits pharmaceutiques, la nationalisation et la réforme des systèmes de soins, ils sont condamnés à prêcher dans le désert et à être accusés de jouer les contestataires irresponsables, en accumulant revendications, vite qualifiées de dispendieuses, et propositions constructives. Et lorsque le C.N.P.F. et même la C.G.C. suggèrent la prise en charge par l'Etat du régime des allocations familiales, le retour à une assurance du type de celle qui existe dans les mutuelles, voire même dans les compagnies d'assurances, ils ne précisent pas quels devraient être les impôts nouveaux et l'importance de la revalorisation des salaires directs, revalorisation nécessaire pour permettre aux travailleurs de verser leur contribution au fisc ou aux mutuelles.

Le dialogue de sourds n'est certes pas total : *« Il faut tout reprendre. » « L'opération vérité approche »*, déclare-t-on à la C.G.T. et à la C.F.D.T., comme à la C.G.C. ou au C.N.P.F. Ici et là des organisations préparent en secret des plans qui s'efforcent, dit-on, d'être cohérents Mais aucun grand débat minutieusement préparé n'a eu lieu, depuis des années, devant les deux instances qui devront bien un jour trancher : l'opinion publique et les parlementaires qui la représentent. Et pourtant, la Sécurité sociale vaut bien soixante-deux jours de discussions, délai qui vient d'être fixé pour l'examen et l'adoption du budget de l'Etat. Mieux gérer la Sécurité sociale, ce n'est pas seulement accroître des cotisations ou les impôts, majorer le prix d'un paquet de cigarettes (et pourquoi pas à 8 francs comme cela existe en Norvège?), c'est aussi définir le rôle de l'Etat des syndicats, c'est encore mieux gérer les hôpitaux, construire des pistes cyclables pour réduire les accidents de trajet ; modifier la distribution des soins et l'éducation des assurés en songeant, par exemple, à la formule chinoise de médecins aux pieds nus (1). C'est enfin choisir entre revenus directs et transferts sociaux.

En raison même du poids qu'elle fait peser sur l'économie et du progrès social qu'elle a permis, la Sécurité sociale pose un problème de société et ses difficultés nécessitent une opération vérité qui ne devrait pas se limiter à des querelles de chiffres. Quels que soient les qualificatifs — « avancée », « progressiste », « autogestionnaire » — que les uns et les autres donnent à leur conception de l'économie, le grand problème qui se pose aux Français, à travers certaines propositions des syndicats et du patronat, est de choisir entre un socialisme qui a fortement imprégné la sécurité sociale et une conception libérale de l'assurance de risques. Sans ce choix sur les orientations, mais aussi sur les structures et les formes de gestion, aucune action en profondeur ne sera véritablement amorcée.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Voir les articles du docteur Escoffier-Lambiotte. *(Le Monde des 7, 8, 9, et 10 septembre.)*

2 NOUVEAUX HOTELS ★★★★
sofitel jacques borel
MARSEILLE VIEUX PORT Bd Charles-Livon
13007 Marseille. Tél. : (91) 52.90.19. Télex 401270.
MARSEILLE AÉROPORT 13722 Marignane
Tél. : (91) 89.91.02. Télex 401 980.
RESERVATION CENTRALE PARIS. TEL. : 657.11.43. TELEX 200432.
RESERVATION DANS TOUS LES SOFITEL JACQUES BOREL OU CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.
PUBLICIS N 2321

PAS DE RETOUR POSSIBLE A LA STABILITÉ SANS RÉFORME MONÉTAIRE ?

(Suite de la page 17.)

Une accélération de l'activité économique incite les entreprises à faire croître leurs stocks afin de faire face à un volume de ventes escompté plus élevé. Si cette augmentation des stocks est financée par le crédit bancaire, cette nouvelle création monétaire alimentera la demande globale de biens et services, demande qui, elle-même, se traduira par un désir d'endettement plus élevé auprès des banques. Les moyens de paiement ainsi créés nourriront de nouveau la demande globale, etc. Un processus cumulatif de surchauffe est déclenché, l'huile monétaire alimentant en permanence le feu inflationniste. Un exemple tragique de ce scénario : l'hyper-inflation catastrophique de la République de Weimar déclenchée par le nouveau déficit budgétaire et attisée en permanence par l'explosion du crédit. A l'inverse, des signes de refroidissement économique diminuent la demande de crédits bancaires et, par voie de conséquence, le taux de croissance du stock de monnaie. Cette diminution entraîne une contraction de la demande globale, contraction qui, elle-même, freine le désir d'endettement des ménages et des entreprises, etc. Un processus cumulatif de récession et de chômage est ainsi mis en branle, le manque de carburant monétaire étouffant complètement la flamme économique dont l'ardeur n'avait fait que momentanément décliner. La grande crise de 1929 illustre parfaitement, et dramatiquement, ce scénario.

Bien sûr, cette présentation est quelque peu caricaturale. Il n'en reste pas moins qu'elle reflète fidèlement une caractéristique essentielle des mécanismes et de la politique monétaires français : le rôle prépondérant qu'on laisse jouer à la demande de crédits bancaires en tant que facteur déterminant des fluctuations monétaires. La passivité des pouvoirs publics devant cette demande n'étant plus aussi extrême que par le passé, la déstabilisation qui en résulte ne ressemble fort heureusement en rien aux épisodes dramatiques de l'hyper-inflation allemande ou de la crise de 1929. On peut toutefois montrer qu'elle n'est pas du tout étrangère aux périodes de surchauffe et de refroidissement qu'a connues l'économie française depuis l'après-guerre. Une politique et un système monétaires plus rationnels auraient très vraisemblablement permis d'atténuer, sinon d'éliminer, de nombreuses crises et en premier lieu celle que nous continuons de subir.

Jouer sur la trésorerie des banques

Alors, que faudrait-il faire ? Il s'agirait d'empêcher que la production et les prix n'influent sur les variations du stock de monnaie. Ainsi, seule subsisterait l'influence de la masse monétaire sur l'activité économique. Le rôle du système et de la politique monétaire serait alors de faire croître la masse des liquidités à un rythme *régulier* et non inflationniste. La stabilité de la machine économique en serait fortement améliorée. Mais sans la mise en œuvre de réformes fondamentales, une telle politique ne sera pas possible.

On l'a dit, par l'intermédiaire des crédits octroyés par les banques, la masse monétaire est de nos jours fortement dépendante de l'activité économique. En effet, les banques ont très peu de raisons de ne pas prêter : elles savent que, de toute façon, si elles ne peuvent financer ces prêts elles-mêmes, l'institut d'émission le fera à leur place en leur rachetant les papiers commerciaux servant de support à ces crédits. Mais alors, pourquoi les autorités ne limitent-elles pas le montant des fonds qu'elles fournissent ainsi au système bancaire ? Parce que, implicitement, elles adhèrent à la vision théorique précédemment discutée selon laquelle le montant de « bons » crédits n'a aucune raison d'être limité ! Le contrôle du stock de monnaie, et par voie de conséquence de l'économie, en deviennent ainsi extrêmement difficiles. Seules des opérations « à chaud » et toujours douloureuses d'encadrement du crédit sont alors susceptibles d'une certaine efficacité.

Une politique plus efficace et moins coûteuse consisterait à jouer sur la trésorerie des banques, en s'attachant principalement à contrôler le *volume* de fonds qu'elles obtiennent auprès des autorités. Pour cela, les décideurs publics devraient renverser la règle qui gouverne leurs interventions sur le marché monétaire : non plus fixer le taux d'intérêt et laisser les banques décider de la quantité d'effets qu'elles désirent céder, mais déterminer le *volume* d'effets qu'ils désirent acheter, ou vendre, au système bancaire et laisser le taux s'ajuster en conséquence. Cette politique donnerait alors au système de réserves obligatoires les moyens de remplir le rôle qui devrait être le sien : maîtriser l'évolution des trésoreries bancaires. A cet égard, le système actuel est manifestement défectueux. L'institut d'émission enlève de la main gauche ce qu'il redonne de la droite dans la mesure où toute restriction des encaisses bancaires par augmentation des coefficients de réserves obligatoires est, en grande partie, compensée par une augmentation concomitante des refinancements (c'est-à-dire des fonds que les banques obtiennent auprès des autorités). En contrôlant le taux de l'intérêt sur le marché monétaire, et surtout en le maintenant à de faibles niveaux, les pouvoirs publics s'aliènent toute maîtrise efficace de la trésorerie des banques, et par voie de conséquence de la liquidité de l'économie.

Des formules de contrôle de l'endettement bancaire auprès des autorités doivent donc être élaborées. Dans un premier temps, et provisoirement, un système identique à celui des anciens plafonds de réescompte pourrait être mis en œuvre afin de limiter le volume de fonds que l'institut d'émission fournit au système bancaire. Toutefois, si l'on ne veut pas compromettre le but même du contrôle, la procédure devrait être grandement simplifiée. En particulier, la discrimination selon les catégories d'effets (discrimination fondée en grande partie sur la croyance selon laquelle il existerait de « bons » crédits qui ne seraient pas inflationnistes) devrait être supprimée. Les plafonds pourraient alors être appliqués au volume global du refinancement, toutes catégories de papiers confondues. Il faut mentionner que ces changements impliquent une abolition progressive du système désuet de sélectivité du crédit, système en grande partie responsable du manque d'efficacité du contrôle monétaire dans la mesure où il empêche les pouvoirs publics de limiter le volume de crédits destinés aux secteurs privilégiés, et par voie de conséquence à l'ensemble de l'économie. Cette réforme implique bien entendu un changement assez fondamental de la politique traditionnelle en la matière.

Il faudrait de surcroît que la plage de liberté de la Banque de France, non seulement pour acheter mais aussi pour *vendre* des actifs financiers aux banques, soit élargie. En effet, de nos jours, *les pouvoirs publics ne disposent pratiquement que d'un seul moyen de limiter les trésoreries bancaires : acheter moins ou, à la limite, stopper les achats de papiers commerciaux aux banques et attendre que, progressivement, celles-ci épuisent les trésoreries qu'elles possèdent puisqu'elles ne peuvent plus les reconstituer en cédant des effets à l'institut d'émission. Le système est lourd et ses effets sur le crédit sont longs à se faire sentir. En revanche, que les autorités vendent directement des actifs financiers aux banques, c'est-à-dire leur offrent ces actifs en échange de fonds, et ces dernières seraient immédiatement contraintes de freiner leurs crédits puisqu'elles ne posséderaient plus les fonds nécessaires aux opérations de prêt. Les pouvoirs publics auraient alors un moyen d'action puissant pour éponger (ou au contraire gonfler lorsque c'est nécessaire) les trésoreries bancaires afin de mieux maîtriser l'évolution du stock de monnaie. Dans cette perspective, un élargissement du portefeuille d'effets publics de la Banque de France faciliterait fortement la conduite d'une telle politique.

Mais cette réforme nécessite des modifications relativement profondes du système institutionnel. Elle ne peut donc être accomplie en un court laps de temps. Un effort et une volonté d'action dans cette direction *paraissent toutefois* indispensables si l'on souhaite éliminer le caractère de déstabilisation des mécanismes monétaires.

D'autres mesures, même si elles paraissent moins urgentes à entreprendre, amélioreraient l'efficacité du système tout en donnant aux pouvoirs publics les moyens de mieux le maîtriser : revoir la méthode de calcul des réserves obligatoires, éliminer les plafonds d'intérêts créditeurs, développer la coordination entre la politique budgétaire, la politique du taux de change et la politique monétaire (1).

Bien entendu, ces réformes devraient *être réalisées d'une manière progressive.* Le but n'est pas de prendre les banques à la gorge et de les rendre exsangues. Bien au contraire, il s'agit d'atténuer les conséquences néfastes du système monétaire actuel pour faciliter la gestion économique tant des pouvoirs publics que des banquiers et de l'ensemble des agents.

ANDRÉ FOURCANS.

(1) Pour une discussion élaborée de ces questions, le lecteur intéressé pourra se référer à André Fourcans, *la Politique de la monnaie : analyse et propositions*, éditions Economica, Paris (1976).

Idées simples pour une dévaluation de fait

(Suite de la page 17.)

Mieux vaudrait établir un bilan des résultats obtenus dans les quatre domaines d'intervention prioritaire sur lesquels existe un large accord national : le minimum vieillesse, les bas salaires, le travail manuel, le revenu des familles modestes. Puis de confirmer que ce cap est maintenu, de programmer, de prévoir le financement des actions nouvelles, notamment en ce qui concerne les familles pauvres et l'abaissement de l'âge de la retraite, qui reste, quoi qu'on en ait, la meilleure arme et la moins onéreuse contre le chômage.

Dans les sociétés industrielles réputées disciplinées, la politique des revenus est rarement imposée par l'Etat ; le « consensus » si tant est qu'il existe, se réduit pratiquement toujours au seul jeu des négociations collectives. En France la liberté contractuelle reste une forme vide : le plus souvent la liberté de ne pas négocier ou de ne pas négocier sur l'essentiel.

Est-il vraiment impensable que nous nous rapprochions sur ce point de nos partenaires et voisins ? Ce qui pourrait amorcer un changement, c'est la coalition des intérêts. Or bon nombre de syndicats de travailleurs accepteraient probablement une négociation des salaires par branches, si elle portait sur les salaires *réels*. Et les entreprises ou fédérations professionnelles s'y résigneraient sans doute, si l'Etat faisait de ce renouveau des conventions collectives la condition du maintien de la liberté des prix et de la négociation des contrats de plan concernant le développement à moyen terme d'entreprises ou de secteurs. L'expérience du secteur public montre que le pluralisme syndical ne constitue pas en ce domaine un handicap insurmontable. Les risques de « dérapage » par rapport aux conventions, dus à des actions « sauvages » locales, ne semblent pas plus grands que dans le contexte actuel d'anarchie.

Il s'agirait aussi d'élargir le champ des conventions collectives aux rapports entre bailleurs et locataires et aux conditions de développement, donc de rémunération, sur moyenne période de la plupart des professions indépendantes opérant dans des secteurs préservés de la concurrence.

Pour assurer l'avenir, il faut enfin amorcer quelques actions « structurelles ». Sur les blocages supposés ou réels de la société française tout a été dit et l'on vient trop tard. Sans prétendre ni à l'exhaustivité ni à la pertinence, on peut du moins signaler trois champs de réformes utiles :

- Les transferts sociaux, dont la sélectivité est insuffisante, donc l'efficacité douteuse et le coût bientôt prohibitif. Les révisions devront sans doute porter en priorité sur l'aide aux familles, globalement considérée, et surtout sur la politique agricole, pour laquelle il paraît urgent d'opérer la même réforme que la commission Barre a proposée pour l'aide au logement ;

- Les phénomènes de pointes et d'encombrement, engorgements dans le temps et l'espace dont les coûts collectifs sont excessifs ;

- Les situations de rente, qu'il s'agisse des corporations abusivement fermées et surtout de la rente foncière, c'est-à-dire en fin de compte du prix des bureaux dans les grandes villes, donc de l'aménagement de la région parisienne.

On ne peut ignorer le long terme ni renoncer à rêver de lendemains meilleurs. Mais, parce que les réformes de structures coûtent toujours avant de porter fruit, dans la lutte contre l'inflation il n'y a finalement de remède véritable que conjoncturel et de succès ou d'échec que dans la courte période.

EMMANUEL DEVAUD.

"The difference between Chemical Bank and the other large U.S. international banks isn't money. It's personal service."

"Ce qui différencie la Chemical Bank des autres grandes banques américaines internationales, ce ne sont pas les capitaux. C'est le service personnalisé."

Bien plus que des capitaux. Dans toutes les langues. CHEMICALBANK

Succursale à Paris : 85, Avenue Marceau, 75116 Paris - Tél. : 720.74.30.
Siège central : New York, N.Y.. Bahrein, Les Bermudes, Beyrouth, Birmingham, Bogota, Bruxelles, Buenos Aires, Le Caire, Caracas, Chicago, Djakarta, Dubai, Edimbourg, Francfort, Hong Kong, Iles Anglo-Normandes, Londres, Madrid, Manille, Mexico, Milan, Monrovia, Nassau, Paris, Rio de Janeiro, Rome, San Francisco, Sao Paulo, Singapour, Sydney, Taipeh, Téhéran, Tokyo, Toronto, Vienne, Zurich.

LES BANQUES LIBANAISES CHANGENT D'ADRESSE

Poste restante : 75008 - Paris

LA guerre civile au Liban a dix-sept mois, déjà ! Personne ne connaît réellement l'étendue des dégâts : Pourtant le Liban dans la débâcle n'a pas cessé de jouer son rôle d'intermédiaire dans l'économie internationale. Les banques et les entreprises continuent à effectuer le même travail, souvent avec les mêmes employés — mais ailleurs !

Au fur et à mesure que le pays s'installait *dans le chaos, l'activité économique* se réduisait à 30 % de son volume normal, et souvent moins. A peine une demi-douzaine de banques assurent encore aujourd'hui la marche des affaires à Beyrouth.

Beyrouth, paradis de toutes les finances, autrefois vitrine de la technologie occidentale, offrait au Proche-Orient un échantillonnage complet de biens et de services. Depuis 1973, le commerce « triangulaire » n'avait jamais été aussi florissant : le petit *Liban était l'entremetteur du monde entier* dans les relations avec les pays arabes. Le secteur bancaire, bénéficiant des retombées des pétro-dollars, doublait de volume, et le bilan global des soixante-huit banques libanaises représentait près de 11 milliards de livres libanaises (22 milliards de francs).

L'émigration massive de la population a été accompagnée — sinon précédée ! — par d'importants retraits de capitaux. Ces *capitaux libanais, dispersés dans le monde* depuis avril 1975, dépassent 1,5 milliard de dollars. Que sont-ils devenus ?

La France a certainement reçu une bonne partie de cet argent *en quête d'abri : les* achats d'appartements et de résidences secondaires, fort nombreux, en témoignent. Les émigrés libanais en France sont, en règle générale, plus aisés que leurs compatriotes réfugiés à Chypre, en Syrie ou en Irak. Cette clientèle potentielle a provoqué la création de cinq banques libanaises inscrites en France *depuis le début de l'année.* Elles totalisent, à elles seules, plus de 1 milliard de francs en dépôts. Elles viennent s'ajouter à la succursale de la Banque libanaise pour le commerce, fondée en mars 1956, et qui envisage aussi de se transformer en S.A. française au capital de 10 millions de francs.

La rue Riad-Solh (rue des banques à Beyrouth) « suit » donc la nouvelle diaspora installée à Paris et se partage les affaires avec les grandes banques nationalisées. Le Crédit lyonnais autorise son associé du Liban, la Banque Trad, à poursuivre les affaires de sa clientèle à Paris ; La B.N.P. *installe un département spécial à* cet effet, et la Société générale utilise, boulevard Haussmann, les services de Sogéliban, qu'elle contrôle à 51 %, indépendamment de son service étranger.

Une ambiance méditerranéenne

Située dans des immeubles cossus du huitième arrondissement, ces filiales françaises se ressemblent presque toutes. Affable et courtois, un directeur vous accueille dans la grande salle du desk, et vous prie d'attendre, dans le vacarme des travaux d'aménagement. On est loin de l'atmosphère feutrée des banques helvétiques : on s'interpelle de table en table, *les ordres fusent et les garçons de bureau* vont et viennent. Une ambiance méditerranéenne y règne : massée autour du bureau directorial, des hommes d'affaires s'agitent, utilisant une pléiade de téléphones disposés devant eux. Des télex circulent, et tout ce monde s'entretient à voix basse, se consulte en aparté, griffonne des chiffres sur des bouts de papier et des boîtes de cigarettes. On y travaille vite et longtemps : à 18 h. 30, les employés *au complet* s'affairent encore.

D'un air satisfait, le directeur commente ce remue-ménage : « *Nous avons gardé nos méthodes de travail,* dit-il. *Ce qui compte pour nous, c'est la confiance. Nos clients peuvent téléphoner de leur chambre d'hôtel pour nous demander telle ou telle opération, et nous l'effectuons. Ils ne trouveraient pas de telles facilités dans une banque française. Nous travaillons plus vite, et bien !* » En effet, la vitesse est l'élément principal de la stratégie de ces banques. Aux environs d'octobre 1975, elles installaient à Paris des délégations provisoires *afin d'y poursuivre* les affaires que la violence des combats perturbait. Dans un second temps, elles décidèrent, devant l'afflux des capitaux, d'établir un fond de commerce à Paris. Les premières demandes d'inscription sont déposées vers la fin de janvier 1976, suivies par une seconde vague en mars. Aujourd'hui encore, d'autres banques déposent leurs dossiers auprès du Conseil national du crédit.

Pourquoi avoir choisi la France, alors que le contrôle des changes y est plus strict qu'en Suisse, par exemple, et la législation bancaire plus rigide ? La réponse *ne réside pas* uniquement dans le fait que le Liban entretient, depuis toujours des relations privilégiées avec son ancien mandataire. Certes, la langue française, qui est fort répandue au Liban, constituait à elle seule une raison suffisante. Mais il y a surtout que la France offrait l'avantage, par rapport aux autres pays, de tolérer un quota d'employés étrangers variant de 25 à 50 %. A ce sujet, la législation reste d'interprétation floue.

Ainsi les activités commerciales ont pu s'exercer rapidement, et de façons très diversifiées. A l'origine, il y a les ouvertures massives de comptes : la doyenne, la Banque libanaise pour le commerce, a vu le nombre de ses comptes pour la plupart bloqués tripler. *Ils sont passés* à près de trois mille. Quant aux nouvelles arrivantes, elles se sont constitué chacune une clientèle de mille à mille cinq cents déposants environ. *Elles fonctionnent* comme le poumon de la communauté libanaise en exil : par exemple, la Banque libanaise pour le commerce assume 700 000 francs de découvert, et règle les boursiers de l'université libanaise en France. Les clients les plus désespérés sont « dépannés » de l'équivalent de 4 000 dollars, dans le cas Sogéliban, comme dans bien d'autres.

Autre exemple de service rendu : un couple de Libanais désire louer un appartement, *mais la propriétaire soupçonneuse* exige des *références* : sur un simple coup de téléphone, la banque offre sa garantie. A ce rôle de Bon Samaritain, s'ajoutent les activités commerciales, dans le cadre des échanges « triangulaires ». L'essentiel des transactions est constitué par le commerce alimentaire, et plus précisément celui des céréales. Le blé, en provenance du Canada ou de la Tchécoslovaquie, le sucre de Cuba ou du Mali, sont destinés aux pays arabes *socialistes comme la Syrie, l'Egypte et* l'Irak. Les banques financent les importations des hommes d'affaires libanais qui disposent de « contacts » en Syrie ou en Egypte, auxquels ils préfèrent vendre la marchandise contre argent comptant, plutôt que de traiter avec l'Etat qui demande des facilités de paiement étalées sur dix-huit ou vingt-quatre mois. Il ne s'agit d'ailleurs pas uniquement de clients libanais, mais de Syriens ou d'Irakiens qui utilisaient déjà *la place de Beyrouth,* et *qui ont transféré,* avec les banques, leurs activités en Europe.

Mais le commerce alimentaire est loin d'être leur seule activité. Les banques financent des achats de ciment en provenance des pays de l'Est et à destination du Caire, des achats de camions américains *pour l'Irak,* et des *voitures pour* l'Arabie Saoudite. Elles se chargent même de servir d'intermédiaires entre, d'une part, les banques centrales des pays de l'Est demandeuses de capitaux, et, d'autre part, les pays du Golfe fournisseurs. Récemment, le Koweït prêtait ainsi 25 millions de dollars à la Hongrie.

Du propre aveu des responsables de ces banques, des transactions de 1 à 10 millions de dollars sont prises en charge couramment. *Pour de plus grosses affaires,* elles n'hésitent pas à s'associer entre elles, voire avec des consortiums financiers comme l'UBAF (qui regroupe le Crédit lyonnais, la B.F.C.E. et vingt-six banques arabes). En un peu plus de trois mois, leurs activités ont touché une soixantaine de pays. *La vitalité est payante : la libano-française* présentait au 31 juillet un bilan de 345 millions de francs dont 180 millions étaient engagés et répartis sur près de deux cents dossiers. La Banque de la Méditerranée (France) espère déjà atteindre la taille d'une banque moyenne en fin d'exercice de 1976. Elle crée en outre une banque d'affaires au capital (essentiellement saoudien et syrien) de 50 millions de francs. Selon les *prévisions* de chaque banque, le volume *de circulation fiduciaire pour l'année en* cours variera entre 800 millions et 1 milliard de francs. Ces capitaux sont, pour la plupart, convertis en dollars, en marks ou en francs suisses.

Jusqu'à présent cet afflux d'argent n'a guère profité aux entreprises françaises : *il se dirige plus volontiers vers des pays* neufs comme le Canada, jugé « *politiquement plus stable* ». Le marché français a plutôt bénéficié du savoir-faire de ces *nouveaux intermédiaires,* de *leur connaissance* profonde du Proche-Orient et de ses usages commerciaux. Néanmoins, des sociétés mixtes franco-libanaises se sont constituées, et des prises de participation, notamment dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, sont envisagées. Sont aussi à l'étude des projets de promotion immobilière. La Banque libano-française vient même d'investir dans ce domaine à Monaco.

Pour l'heure, les banquiers libanais s'accommodent des contraintes de *la guerre* civile. En créant des filiales françaises, ils se sont installés le mieux possible dans le *provisoire, qu'ils ont cherché à organiser.* D'autant qu'un grand nombre, parmi eux, pensent volontiers qu'une solution du conflit « *offrant des garanties de paix suffisantes* » *s'accompagnerait* aussitôt d'un boom dans les investissements au Liban. A quand la reconstruction ?

GEORGES GHOSN.

Les banques libanaises à Paris

Voici la liste provisoire des banques libanaises inscrites sur la liste de l'Association française des banques (A.F.B.) :

— Banque libanaise pour le commerce (capital : *5 millions de francs*), créée en mars 1956, succursale de la Banque libanaise pour le commerce-Liban ;

— Banque libano-française (capital : 10 millions), contrôlée par Suez à 70 %, créée en mars 1976 ;

— Banque européenne pour le Moyen-Orient, France (capital : 12 millions), créée en mars 1976. Fait partie d'un holding du Crédit libanais, situé au Luxembourg ;

— Banque de la Méditerranée, France (capital : 5 millions), créée en avril 1976, *contrôlée par la Fidelity* Bank à 55 % et Méditerranée-Liban ;

— Banque de l'Orient arabe et de l'outre-mer (capital : 10 millions), contrôlée par la Banque du Liban et d'outre-mer à 50 % ;

— Banque d'affaires franco-arabe *(capital : 50 millions de francs), créée en* juillet 1976.

En instance et sous toutes réserves :

— Lebanese Arabe Bank.
— Middle East Arab Bank.

(PUBLICITE)

République algérienne démocratique et populaire

MINISTÈRE DU COMMERCE

L'Institut National Algérien du Commerce Extérieur (COMEX), organisme de promotion des échanges extérieurs créé par ordonnance du 24 juillet 1975, informe ses correspondants que, à la suite du rattachement de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alger à l'Institut National Algérien du Commerce Extérieur (COMEX), son siège social précédemment situé au 40, 42, rue Larbi-Ben-M'hidi, ALGER, a été transféré au 6, boulevard Anatole-France à ALGER - Téléphone : 62-70-44 à 47 - Télex : 52768 CENACCA.

CALÉCA

MELUN
5e Salon
16-21 SEPTEMBRE 1976
ÉCONOMIES et CHAUFFAGE

JAPON

UN APPAREIL DE PRODUCTION ADAPTÉ A LA DEMANDE MONDIALE

La libération progressive des échanges, à partir de 1958, a entraîné un développement très important du commerce mondial. Cependant, cet accroissement a varié selon les secteurs de l'activité. Il en va, en effet, des produits comme des êtres vivants : ils naissent, croissent puis déclinent avant de disparaître. Comment les grands pays industrialisés ont-ils réagi devant ce phénomène ? Une étude du Groupe d'études prospectives internationales (GEPI), publiée par le Centre français du commerce extérieur (1), et dont certains éléments ont été analysés dans la revue de l'I.N.S.E.E., « Économie et Statistique » (juillet-août 1976), permet de répondre à cette question. Il en ressort que, mieux que tous ses concurrents, le Japon a su adapter son appareil de production à l'évolution de la demande mondiale.

POUR *mesurer la capacité* d'adaptation des appareils de production des grands pays industrialisés à la demande mondiale, il était nécessaire de *connaître l'évolution de cette dernière.* Dans un premier temps, le GEPI a donc classé cinquante-quatre types de produits manufacturés en fonction de la croissance en volume de la demande mondiale calculée en taux moyens pendant la période 1960-1970. Six grandes catégories ont ainsi été répertoriées : fortement progressives (taux de progression annuel *supérieur ou* égal à 9,5 % par an) ; moyennement progressives (entre 7,9 et 9,4 %) ; *faiblement progressives* (entre 6,8 et 7,8 %) ; faiblement régressives (entre 4,8 et 6,7 %) ; moyennement régressives (entre 4 et 4,7 %) ; fortement régressives (moins de 4 %). Nous donnons dans le tableau ci-contre le détail du classement de trois de ces catégories.

Fort de ce classement, le GEPI a ensuite analysé l'évolution du taux de *couverture (exportations/importations)* de chacun de ces produits pour tous les grands pays industrialisés, pendant la période 1964-1972. Cette analyse permet en fait d'apprécier dans quelle mesure les pays concernés ont su profiter du développement du marché de certains produits pour s'y placer ou y *accroître leur part,* et au contraire ont su détecter le déclin de certains autres pour s'en dégager progressivement.

Dans ce tableau d'honneur de la mutation de l'appareil de production figurent les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale. Mais la palme revient au Japon dont le cas fait l'objet d'une étude particulière. Les résultats obtenus par les Japonais justifient cette attention. On constate en effet qu'en neuf *ans le Japon a réussi tout à la fois* à conserver et même à améliorer ses positions dans l'optique, la photo, les composants électroniques ; à résorber son déficit et à devenir excédentaire dans les machines de bureau, l'informatique, la chimie organique de base, les moteurs, les turbines et pompes, les machines-outils, tous secteurs fortement ou moyennement progressifs, tout en se dégageant de la filature et du tissage, de l'habillement et de la confection, des chaussures, des conserves de viande et de poisson, secteurs fortement régressifs.

Un langage commun

Certes, le pays du Soleil levant n'a pas réussi le sans faute dans sa reconversion. Il reste ainsi présent dans les cuirs et les fourrures et a vu s'amorcer un déclin dans la bonneterie et la pharmacie. Mais il n'en reste pas moins que sa performance mérite d'être saluée et amène à s'interroger — ce que ne fait pas le GEPI — sur les raisons de ce succès.

Réussir une telle opération suppose des idées et des moyens. Encore faut-il que les unes et les autres ne soient pas trop dispersés. C'est le cas au Japon. « *Industriels et pouvoirs publics japonais ont un langage commun, ce qui leur permet de mener des actions cohérentes sur les marchés extérieurs en s'appuyant sur un marché intérieur très protégé* », constatait récemment un grand patron français. Reste que cette identité de vues aurait été sans effet si les Japonais n'étaient également parvenus à modifier leur outil de production pour le faire mieux coller à la demande mondiale. La présence de grands trusts exerçant leurs activités dans des domaines proches mais divers et appuyés sur des groupes financiers puissants a sans aucun doute facilité *cette reconversion,* de même que la densité du tissu industriel japonais et l'existence de réseaux commerciaux, qui ne se contentent pas de vendre mais informent les industriels de l'évolution des marchés et de la demande. Enfin, on ne saurait négliger l'importance des mœurs sociales bien particulières qui assurent des rapports plus sereins entre employeurs et salariés au Japon.

Et la France ? Sa performance apparaît médiocre bien que supérieure à celle des Etats-Unis, des pays de l'Europe méridionale et de la Grande-Bretagne, cette dernière occupant largement la dernière place. En fait, on ne saurait dire que l'évolution de la demande mondiale ait entraîné une profonde modification de l'appareil productif. Certaines évolutions ont été favorables (composants électroniques, peintures, colorants, appareils de manutention, horlogerie, appareils et fournitures électriques) ; d'autres ont été défavorables (bonneterie, chimie organique de base, optique, articles en matière plastique, machines-outils, électronique grand public), pour ne citer que l'essentiel.

« *Sur la période étudiée,* conclut le *GEPI, évolutions favorables et défavorables se sont presque exactement compensées, ce qui signifie que l'économie française est loin d'avoir bénéficié de toutes les opportunités offertes par l'ouverture de ses frontières.* »

Faire le procès des industriels français à cette occasion est tentant et il est vrai que dans certains secteurs, la *machine-outil* par exemple, leur responsabilité est lourde. Toutefois, les échecs des uns ne doivent pas faire oublier les réussites des autres, et il serait injuste de faire porter le chapeau aux seuls chefs d'entreprise. L'industrie française s'est développée relativement tard et ses structures — concentrations récentes, localisation de la production — se prêtent moins facilement qu'ailleurs aux reconversions. Modifier en profondeur un appareil de production suppose que toutes les parties prenantes : pouvoirs publics, industriels et... travailleurs soient convaincus de l'ampleur de l'enjeu et tirent dans le même sens. C'est là aussi affaire de consensus... Car l'enjeu est important. La spécialisation influe, en effet, directement sur la croissance et les taux de change. Comme l'écrit fort justement le GEPI : « *Dans le cas où l'évolution de l'appareil de production (d'un pays) n'est pas bien adaptée à celle de la demande mondiale, son solde commercial tend à se dégrader (...) puisque si les parts de marché du pays considéré restent constantes, le volume de ses exportations — composées principalement de produits régressifs — tend à croître moins vite que celui de ses importations — composées principalement de produits progressifs. Les contraintes d'équilibre externe conduisent donc un tel pays à choisir entre un ralentissement de la croissance en volume et une dévaluation de la monnaie nationale. Inversement lorsque le processus de spécialisation est favorable, le pays considéré a le choix entre une accélération de sa croissance en volume et une réévaluation.* » L'exemple du Japon dont la croissance a très fortement augmenté, et de l'Allemagne fédérale qui a vu sa monnaie s'apprécier continuellement, viennent à l'appui de cette thèse.

PHILIPPE LABARDE.

(1) Croissance mondiale et stratégie de spécialisation. Centre français du commerce extérieur. 10, avenue d'Iéna, Paris.

CATEGORIES FORTEMENT PROGRESSIVES	Taux (*) de croissance annuel moyen
1. Machines de bureau, informatique (1)	13,4
2. Articles en matière plastique	12,5
3. Composants électroniques (1)	12,3
4. Optique, appareils photo et cinéma	11,6
5. Chimie organique de base (1)	11,4
6. Plastiques, fibres synthétiques et artificielles (1)	11,4
7. Appareils de manutention et de B.T.P.	10,2
8. Horlogerie	9,6
9. Bonneterie	9,5
CATEGORIES MOYENNEMENT PROGRESSIVES	
10. Machines pour industries spécialisées	9,3
11. Appareils et fournitures électriques	9,1
12. Produits pharmaceutiques	9
13. Moteurs, turbines, pompes	8,5
14. Electronique grand public	8,4
15. Machines-outils	8,3
16. Appareils électroménagers	8,2
17. Grosse chaudronnerie	8,3
18. Peintures, colorants	7,9
CATEGORIES FORTEMENT REGRESSIVES	
46. Produits de toilette, détergents	3,9
47. Sucres, confiserie	3,6
48. Filature et tissage	3,5
49. Conserves de viandes et poissons	3,5
50. Chaussures	3,1
51. Habillement, confection	2,6
52. Produits à base de céréales	2,2
53. Corps gras animaux et végétaux	1,6
54. Cuirs et pelleteries, fourrures	— 0,3

(*) Ce classement est fondé sur la « véritable » demande mondiale, c'est-à-dire la somme des productions nationales. Elle ne se confond pas avec la demande « apparente » découlant du seul commerce international.

(1) Produits à forte intensité capitalistique et technologie élevée.

MAROC

Les arboriculteurs veulent relancer la production et les exportations d'agrumes

SUR une face des billets marocains de 10 dirhams, une femme est en train de trier des oranges. Les agrumes — secteur qui emploie plus de cinquante mille personnes — sont, en effet, la troisième richesse du pays, après les phosphates et les gains de l'émigration. Cette année, les arboriculteurs marocains ont quelques inquiétudes : les exportations, qui représentent pour une campagne normale quelque 500 à 550 millions de dirhams (1), ont diminué de 60 millions en raison des conditions climatiques. L'Association des producteurs d'agrumes marocains (ASPAM), qui a tenu cet été son assemblée générale à Agadir, a étudié un plan destiné à relancer la production et les exportations d'oranges, de clémentines et de pamplemousses.

De notre envoyé spécial

Agadir. — A peine posons-nous le pied sur l'aéroport d'Agadir que nos hôtes nous font remarquer : « *Vous voyez, tout est calme, on ne tire pas de coups de feu. Il n'y a pas de guerre.* » En effet !

La ville neuve, toute blanche, baigne tranquillement dans une brume moite. Le vent du large ramène par bouffées l'odeur des sardines déchargées dans le port. Il règne, dans la zone des grands hôtels en front de mer, le calme des stations balnéaires en fin de saison : les touristes ne se sont pas risqués dans cette région. Crainte de la guérilla avec les Sahraouis (*le Monde* des 6, 7 et 8-9 août) ?

Très vite un autobus au confort sommaire nous conduit dans la vallée du Sous, entre le Haut-Atlas (nord), l'Anti-Atlas (sud) et le Djebel Siroua (est). Deuxième des huit régions productives d'agrumes du Maroc, la plus au sud, la plus exposée à la sécheresse et au chergui, ce vent chaud des sables qui fait tomber les fruits.

Les agrumes sont cultivés ici depuis 1830. Sur 100 hectares d'abord, sur 17 000 hectares aujourd'hui. Moitié clémentines, moitié oranges et mandarines, et quelques hectares de pamplemousses. Un problème majeur : l'eau. Les nappes phréatiques s'épuisent. Il faut creuser des puits de plus en plus nombreux, de plus en plus profonds. Les agrumes sont « exigeants » : il faut 12 000 à 15 000 mètres cubes par hectare chaque année.

Premier arrêt : une exploitation de quelque 90 hectares à Amzou, dans le Cercle d'Ouled Teima, à une quarantaine de kilomètres d'Agadir. La plantation a appartenu à un colon français ; elle est gérée, depuis la nationalisation, par une société d'Etat, la SODEA (Société de développement agricole). Vision étonnante au milieu des terres calcinées par le soleil : un long rectangle de verdure où, sur une pelouse grasse, poussent en rangs réguliers des clémentines et des oranges aspergées grâce à une tuyauterie compliquée. L'eau provient de six puits profonds de 38 à 44 mètres.

A peine le car est-il arrêté qu'une soixantaine de burnous se dispersent dans les arbres, examinent la taille des branches, retournent les feuilles, tâtent le sol. Les responsables de l'exploitation n'ont pas le temps de répondre à un flot de questions sur l'incision « annulaire » des clémentines, les plans de fumure, le « surgreffage » des arbres. La voix la plus étonnante au milieu de ce brouhaha est celle d'une vieille femme : front et menton tatoués de bleu, enroulée dans une multitude de voiles blancs et roses, épinglée de médailles de cuivre, elle questionne sur la richesse en phosphate du sol — il en regorge — sur la chlorose ferrique (« maladie des sols calcaires) — importante dans cette région. On nous la présente avec fierté : « *Elle possède,* nous dit-on, *une quinzaine d'hectares dans la région de Fès, et elle fait si bien travailler ses hommes que le taux d'écart de triage* (fruits de calibre trop petit) *est trois fois inférieur à celui des grandes exploitation.* »

La plus grande usine de jus de fruit

Il faut que le chauffeur du car donne de grands coups de trompe pour décider tout ce monde à partir. Une trentaine de kilomètres encore dans un paysage de terre cuite traversé par des ânons, planté d'arbres épineux. La route passe à proximité de gourbis entourés d'enfants qui jouent. Et, derrière un boqueteau de lauriers roses, une usine. La plus importante usine de jus de fruit de tout le bassin méditerranéen, nous assure-t-on : « *Même en Israël, même en Espagne, ils n'en ont pas comme ça.* » Pendant les récoltes, elle traite environ 60 000 tonnes d'oranges, 10 000 tonnes de pamplemousses, 4 000 à 5 000 tonnes de clémentines. Des fruits de petits calibres impropres à l'exportation. C'est un enchevêtrement de tubes, cuves, tapis roulants, pressoirs, autoclaves, qui ne laissent quasiment rien échapper du fruit : ici, une tour de tubulures récupère les parfums qui serviront à « faire le goût » des jus synthétiques ; là, des appareillages couverts de cadrans extraient le carotène et autres essences qui serviront dans la fabrication des médicaments ; plus loin, des séchoirs où les écorces et la pulpe deviennent des aliments pour le bétail « *presque aussi riches que l'orge* » ; enfin, les pressoirs, les embouteilleuses, les cuves de concentration, les tunnels de congélation où le jus est fait et conservé. La production de cet établissement on la retrouve sous des étiquettes connues : Joker, Pampryl, Pam-Pam, Orangina... Impressionnant secteur qui réalise 25 millions de dirhams de chiffre d'affaires par an, et dont l'activité est désormais coordonnée avec les autres usines de transformation du pays pour que, en éliminant la concurrence, chacune puisse tourner à plein pendant toute la campagne. Ce réseau d'usines permet ainsi aux producteurs de ne pas perdre la production de petit calibre : on leur paye ces fruits 0,10 dirham le kilo.

Le président de l'entreprise, M. Kabbage Abbes, se taille un beau succès en faisant visiter les congélateurs où, au milieu de ce semi-désert, les jus sont stockés par moins quarante degrés. Après « un jus d'orange d'honneur », M. Kabbage Abbes, qui préside une douzaine de conseils d'administration dans le commerce ou l'hôtellerie, nous conduit sur une de ses exploitations dans la région de Taroudant, à environ 80 kilomètres d'Agadir. C'est une ferme à la californienne : plus de 200 ha, dont 180 ha plantés en arbres fruitiers, cent soixante salariés permanents « dressés » — c'est le mot qu'il emploie — à toutes les tâches. Ils font tout, en effet, sur l'exploitation : de l'installation des puits, des moteurs de pompes, des canalisations, au tri et au conditionnement des fruits. Une centaine de vaches et antant de moutons donnent le fumier dont le sol instable a besoin. Bien que brève, cette visite vous laisse penser que M. Kabbage Abbes mène ses affaires à la fois comme un prince féodal — les ouvriers le saluent avec des marques de respect presque craintives — et comme un « manager » averti — un agent de change parisien l'accompagne. Retour à Agadir pour un spectacle de danse et de chant, sur la plage, éclairé par d'immenses brasiers.

A l'assemblée générale de l'Association des producteurs d'agrumes (ASPAM) étaient venus cinq cents arboriculteurs de toutes les régions productrices. Ils étaient sagement assis dans le grand salon de la mairie sous les regards tristes du roi placardé aux quatre murs. Le gouverneur de la région est là, ainsi que le directeur des domaines du roi, le directeur de l'Office du commerce extérieur (OCE) alignés sur une estrade avec le président et les vice-présidents de l'ASPAM. Scène banale, comme calquée sur un comice d'Auvergne ou de Bretagne. Elle nous paraît insolite devant cet auditoire d'hommes en robes beiges, blanches, ou rayées. Politesse d'usage. Et le président de l'ASPAM, M. Ahmed Nejjaï, fait le bilan de l'année écoulée. La production ? Beaucoup de petits calibres, en raison d'un manque d'eau en été et à l'automne suivi de trop fortes pluies, de vent et de gel en hiver. Certes, le tonnage, 680 000 t a été supérieur à l'année précédente, 580 000 t. Mais les exportations ? Plus faibles : 460 000 t en 1975-1976 contre 484 000 t en 1974-1975. La baisse est encore plus impressionnante par rapport à 1972-1973 où les ventes à l'étranger atteignirent 712 000 t. Cette évolution est d'autant plus grave que les agrumes sont la troisième ressource du Maroc, après le phosphate et les transferts des travailleurs émigrés.

Comment l'explique-t-on ? Vieillissement des plantations qui favorise le développement de certaines maladies des agrumes ; faiblesse des recettes de production au cours des années passées qui n'ont pas encouragé les producteurs à faire de nouvelles plantations ; « forçage » à outrance des vergers par les colons avant la nationalisation ; absence d'un plan précis de reconversion des variétés ; inorganisation des pépinières ; augmentation des coûts de production ; faiblesse de l'encadrement technique des producteurs dans un secteur où l'intervention de l'Etat est presque inexistante.

De nouveaux débouchés

L'ASPAM a élaboré un plan de relance des cultures. L'Office du commerce extérieur (OCE), qui se charge de toutes les exportations d'agrumes, a fait de même après une étude du marché mondial montrant que la demande est loin d'être saturée. On nous a indiqué à gros traits que ces deux projets tendaient à réduire les frais d'approche dans les ports européens pour améliorer la compétitivité des produits. En effet, un kilogramme d'oranges qui vaut par exemple 1 dirham à son départ du Maroc, coûte 5 dirhams à son arrivée dans un port français. En outre, il est prévu d'importants investissements pour le stockage des fruits et un renouvellement des plantations en faisant appel à des variétés qui ne soient pas concurrencées par celles d'Espagne ou d'Israël. Enfin, les agrumiculteurs pensent pouvoir trouver de nouveaux débouchés et notamment en Union soviétique : l'U.R.S.S. conclut un contrat pour la livraison de 220 000 tonnes au cours de la campagne en cours.

Reste à savoir quelle sera la fortune de ces projets. D'abord en raison des conditions climatiques et notamment du manque d'eau de plus en plus sensible dans le sud du Maroc. Le président de l'ASPAM relève bien ces difficultés dans son rapport, mais ne paraît pas en tirer de relations « écologiques » avec la baisse de production ou sa médiocre qualité. Or, n'est-il pas risqué de « forcer » une production dans ces conditions ? D'autant qu'il note lui-même la très rapide augmentation des coûts de production et notamment des salaires.

Ensuite parce qu'en cas de mévente sur les marchés extérieurs, pour quelque raison que ce soit, le marché de la consommation intérieure n'est pas capable actuellement d'absorber ce surplus. La capacité de transformation des usines est de 130 000 tonnes environ. Mais plus des 2/3 des jus et concentrés sont eux-mêmes destinés à être exportés. Reste donc la consommation de bouche locale. Elle n'a représenté que 35 000 tonnes l'an passé. M. Ahmed Nejjaï se plaint amèrement qu'il n'existe pas une politique de développement de la consommation des agrumes à l'intérieur du pays. Mais c'est pour reconnaître aussitôt que « *l'écart énorme entre le prix à la consommation et celui payé au producteur pour les fruits vendus à l'intérieur est particulièrement aberrant et dénote l'inorganisation des circuits de distribution* ». Les beaux fruits que nous voyons empilés dans le souk d'Agadir se vendent en effet de 2,5 à 3 dirhams le kilogramme alors que les producteurs touchent à peine 0,20 à 0,45 dirham. Une organisation de consommateurs européenne en aurait la fièvre. D'autant que dans cette ambiance magique des marchés africains il faut discuter au centime.

(1) 1 dirham = 1,10 F.

ALAIN GIRAUDO.

● *L'Association française de science économique* tiendra du 22 au 24 septembre à Toulouse un colloque sur le thème « Comportements d'épargne et de consommation ». Secrétariat du colloque : Université des sciences sociales de Toulouse, place Anatole-France, 31070 Toulouse, Cedex.

parlez
ANGLAIS ...
LOGOS
centre privé de formation
4 Villa Ornano 75018
PARIS Tél.: 255.09.05
TOURS Tél.: 20.93.21
NANTES Tél.: 47.70.90
ORLEANS Tél.: 62.24.20

Collection « Relations sociales »
(Économie et Humanisme)
Françoise HOLT-BONNEAU
DÉJOUER LA PUBLICITÉ
POUR DES CONSOMMATEURS CONSCIENTS
La consommation n'est pas un acte neutre et la publicité un simple divertissement. Attention ! Danger !
Un volume de 176 pages - 13,5 × 21 32
LES ÉDITIONS OUVRIÈRES - PARIS

PRÉPARÉ A LA DEMANDE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Un rapport d'« experts » dénonce les causes structurelles de l'inflation

De notre correspondant

Bruxelles. — L'inflation dans les pays du Marché commun serait essentiellement structurelle, même si son accélération est en partie due à des causes conjoncturelles. Aussi faudrait-il procéder, si l'on veut l'enrayer, à des réformes de structures permettant de s'orienter vers un nouveau type de croissance. Tel quel, le modèle libéral des économies européennes serait incapable de combattre l'inflation ; la poursuite des techniques traditionnelles de lutte contre l'inflation ne pourrait qu'entraîner une succession de crises économiques, sociales et politiques, chaque fois plus brutales et profondes.

Telles sont les principales conclusions du rapport établi à la demande de la Commission de Bruxelles par un groupe d'experts européens, présidé par M. Maldague, commissaire belge au Plan, et dont faisait notamment partie M. Delors, ancien conseiller de M. Chaban-Delmas, aujourd'hui membre du brain-trust de M. Mitterrand. Ce groupe avait présenté en juillet 1975 un rapport intérimaire ; malgré les réactions négatives à cette première version de M. Haferkamp, commissaire européen chargé des affaires économiques et financières, le groupe Maldague a repris dans son rapport final, dans un style abrupt, il est vrai, ses conclusions initiales. M. Haferkamp a, contrairement à la coutume, bloqué sa diffusion. Cependant, à la suite des « fuites » diverses (notamment par l'hebdomadaire belge « Notre Temps »), qui a publié le texte intégral, la Commission de Bruxelles l'a rendu public, en cherchant toutefois à en atténuer l'importance. Ses conclusions sont d'ailleurs contestables : les pays qui font plus confiance aux thérapeutiques classiques et au jeu du marché — l'Allemagne fédérale et la Suisse, — ne sont-ils pas aussi ceux qui ont combattu l'inflation le plus efficacement ?

LA Commission ne pouvait le garder secret plus longtemps, puisque M. Debunne, secrétaire de la F.G.T.B. (syndicats belges) et président du groupe des travailleurs au sein du Comité économique et social de la C.E.E., avait demandé à M. Ortoli, président de la Commission de Bruxelles, d'engager un débat sur le thème de l'inflation dans le Marché commun, à partir du rapport Maldague. Pour les auteurs du rapport, le modèle de développement des économies européennes qui, dans l'après-guerre, leur a assuré la croissance et le plein emploi débouche maintenant sur l'aggravation simultanée de l'inflation et du chômage. Aussi est-il nécessaire de définir un nouveau type de croissance, dont les principaux objectifs soient le rétablissement du plein emploi, la réduction des inégalités (grâce à une réforme de la fiscalité), le développement des pratiques démocratiques dans les collectivités sociales et politiques, l'amélioration de la qualité de la vie et la protection de l'environnement.

Le rapport ne se prononce pas sur le contenu et les modalités de réalisation de ces objectifs ; il met cependant en exergue la nécessité, d'une part, de mieux appréhender et mesurer les aspirations et les besoins des citoyens ; d'autre part, de faire en sorte que les citoyens et les groupes sociaux adoptent une autre manière « de compter et de raisonner ». Ils soulignent à ce sujet le besoin impérieux de substituer à la notion de « revenu personnel » — dont l'amélioration était jusqu'à présent la principale revendication des salariés — celle de « revenu social », celui-ci prenant en compte la consommation aussi bien que l'épargne traditionnelle des ménages, les biens et services fournis à prix réduits ou gratuitement aux ménages par la collectivité (médicaments, logements sociaux), l'usage des équipements collectifs, la satisfaction tirée de l'organisation de la vie et notamment du travail (loisirs, participation aux décisions). En bref, ce que l'on appelle en France la « consommation élargie » des ménages, concept qui a conduit à la révision récente de la comptabilité nationale.

Pour atteindre ces objectifs, il faut, pensent les rapporteurs, s'attaquer aux causes profondes de l'inflation, au premier rang desquelles figure la politique des sociétés multinationales. Il est symptomatique que, dans le rapport intérimaire, le groupe Maldague ait relevé en premier lieu parmi les facteurs inflationnistes « *la multiplication et le développement d'entreprises monopolistes multinationales* ».

Contrairement aux petites et moyennes entreprises, les multinationales, compte tenu de leur faible part dans le chiffre d'affaires d'un secteur donné (en France, 82 % de la métallurgie, 80 % de l'extraction et de la préparation des métaux, 77 % de la sidérurgie, 65 % de la construction aéronautique), échappent aux schémas classiques de la formation concurrentielle des prix et de la flexibilité de l'offre et de la demande. Pour le groupe Maldague, le développement de ces firmes a pour conséquence directe d'empêcher une baisse des prix à la consommation. Elles fixent généralement, précise-t-il, leurs prix en fonction des entreprises marginales. « *Il en résulte une sorte de* « price umbrella » (parapluie des prix) *pour les petites entreprises, que les grandes firmes, ou les pouvoirs publics, entendent maintenir sur le marché. Cette politique permet de maintenir sur le marché des concurrents de tailles très différentes et procure aux entreprises plus rentables des positions de rente qui conditionnent leur expansion et leur puissance ultérieures.* »

Le rapport analyse les effets des techniques utilisées par ces firmes dans leurs échanges avec leurs filiales ; elles peuvent ainsi aggraver l'inflation d'un pays en élevant presque impunément les prix de ses importations en provenance de leurs filiales étrangères. De telles pratiques ont finalement pour effet, contrairement aux objectifs de la concurrence, d'aligner de façon permanente les prix vers le haut et de ralentir le processus de modernisation de l'appareil de production ; cette dernière conséquence réduit les possibilités ultérieures d'abaissement des prix.

La concurrence que se livrent les multinationales, précise le rapport, s'exprime le plus souvent par des différenciations et des sophistications artificielles de produits, qui débouchent sur des hausses de prix, ou qui freinent des baisses rendues possibles par le progrès technique. Aussi, les auteurs du rapport préconisent-ils, en priorité, une action au niveau des Etats membres et de la C.E.E. afin d'encadrer l'activité des multinationales. Ce contrôle devrait prendre, selon eux, trois formes :

● *Améliorer l'information* sur ces firmes, en assouplissant le secret statistique et fiscal afin de connaître de façon précise leur chiffre d'affaires et la structure de leurs coûts de production;

● *Accroître le contrôle des concentrations,* grâce à l'obligation, pour les multinationales, de solliciter une autorisation préalable pour toute opération de ce type ;

● *Négocier des contrats de programme* entre chaque entreprise, les pouvoirs publics et les syndicats, comportant des normes et des orientations en liaison directe avec l'inflation (prix, salaires, avantages sociaux, profits), des mesures de modernisation et de restructuration (notamment en matière d'emplois et d'investissements), une liste des avantages accordés par les pouvoirs publics à l'entreprise et, en contrepartie, les obligations que contracte celle-ci à l'égard de l'Etat.

Une consommation non inflationniste

La mise en place d'un nouveau mode de développement doit s'accompagner également d'un changement de type de consommation, souligne le rapport des experts. Pour infléchir le modèle de consommation actuel — « *souvent futile, ostentatoire ou tout au moins peu essentiel* », — les auteurs préconisent, même s'ils sont conscients des difficultés en raison de la pesanteur des mentalités — la mise en œuvre de quatre actions majeures :

● *Elargir la gamme des besoins à satisfaire,* afin d'améliorer la qualité de la vie et de mettre un frein aux revendications purement quantitatives.

● *Réduire la hiérarchie* des revenus ;

● *Protéger le consommateur* en lui donnant les moyens de déceler les innovations purement fictives, les différenciations artificielles des produits et les hausses de prix injustifiées ;

● *Combattre le gaspillage* en favorisant la production de biens plus durable, en donnant la priorité aux transferts collectifs et en permettant d'économiser l'énergie.

Contrairement à la technique classique de compression des dépenses publiques en période de poussée inflationniste, le rapport Maldague préconise enfin un recours accru aux budgets nationaux afin d'aménager le cadre de vie collective, donc de lutter contre les différentes formes d'inégalité. Il dénonce d'ailleurs les réductions de dépenses qui portent sur les investissements publics, contrariant le développement des biens et services collectifs indispensable à une régression progressive des injustices.

Les auteurs du rapport ne cachent cependant pas qu'un accroissement des dépenses publiques pose un dilemme, si l'on n'est pas prêt simultanément à augmenter la ponction fiscale ou à privatiser certaines fonctions collectives. Pour le résoudre, ils se prononcent en faveur d'un renforcement de la sélectivité et de l'efficacité des dépenses publiques. C'est ainsi qu'ils suggèrent une révision des exemptions fiscales, préférant remplacer cette forme de subventions indirectes par des subventions directes plus transparentes.

Cette réorientation des dépenses publiques — ainsi que diverses actions complémentaires dans d'autres secteurs, ne peut cependant se faire, selon les rapporteurs, sans un renforcement de la planification. Elle ne doit plus être seulement un cadre prévisionnel, mais devenir un instrument d'intervention, pouvant même agir directement là où la concurrence est défaillante. Les plans nationaux — « *rigoureux, démocratiques et adaptables annuellement* » — devraient à l'avenir comporter obligatoirement les dépenses publiques prioritaires, concluent les auteurs.

(*Intérim.*)

L'agriculture est un atout essentiel de l'économie française. Le Crédit agricole apporte un appui décisif à sa modernisation

Le Crédit agricole aujourd'hui /2

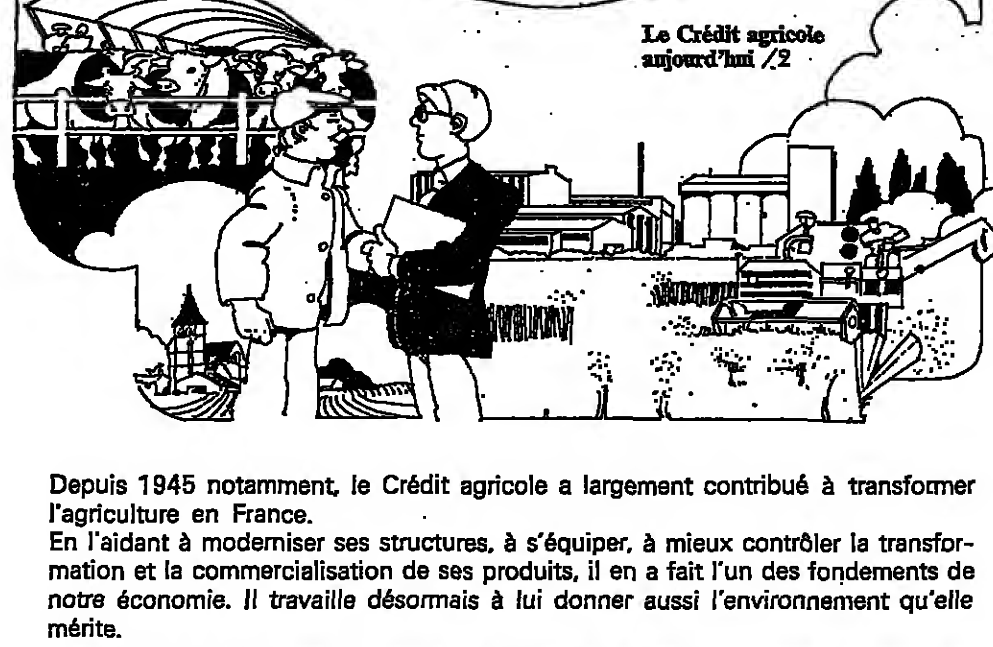

Depuis 1945 notamment, le Crédit agricole a largement contribué à transformer l'agriculture en France.
En l'aidant à moderniser ses structures, à s'équiper, à mieux contrôler la transformation et la commercialisation de ses produits, il en a fait l'un des fondements de notre économie. *Il travaille désormais à lui donner aussi l'environnement qu'elle mérite.*

Du seul point de vue de notre balance commerciale, l'agriculture constitue désormais un atout national. Encore déficitaire il y a 10 ans, la France est aujourd'hui, en valeur, après *les États-Unis*, le 2e exportateur mondial de produits agricoles et alimentaires. En 1974, avec 38,4 milliards de F de produits exportés, l'agriculture a contribué pour près de 18 % au total de nos exportations. Ses excédents ont fortement participé au rééquilibrage de nos échanges internationaux : à eux seuls, ils ont couvert le cinquième du déficit commercial résultant de nos importations d'énergie. Et malgré le fléchissement enregistré en 1975, les objectifs fixés par le VIIe Plan soulignent le caractère dynamique que ce secteur doit continuer à revêtir pour l'ensemble de notre économie.

Une mutation en trente années

Ce poids acquis par l'agriculture est le résultat de 30 années d'efforts soutenus pour s'équiper, moderniser ses structures, organiser *la transformation industrielle* et la commercialisation des produits agricoles. Cette mutation spectaculaire, l'agriculture n'a pu l'accomplir depuis 1945 que parce qu'elle disposait déjà d'un instrument financier spécifique : le Crédit agricole mutuel. Mais ceci est une longue histoire.
Le Crédit agricole est né — Caisses locales : 1894, Caisses régionales : 1899 — parce qu'à la fin du 19e siècle, les agriculteurs français ne pouvaient trouver auprès des banques, pourtant en plein développement mais tournées surtout vers l'industrie, les

Des missions continues
1923 : Électrification et équipement rural
1946 : Équipement et motorisation agricoles
1959 : Amélioration de l'habitat rural
1963 : Modernisation des structures agricoles
1971 : Extension de la compétence du Crédit agricole : agriculture et milieux ruraux.

financements dont ils avaient besoin pour faire face à l'irruption du machinisme, des engrais et à une crise née de l'accroissement des échanges internationaux de denrées agricoles.

L'agriculture « industrie lourde »

A la terre, le besoin de capitaux à long terme est une donnée permanente. Le foncier coûte cher. Sa mise en valeur exige de lourds investissements en bâtiments, en aménagements des sols, en outillage, en cheptel. Aujourd'hui encore, le capital foncier représente 56 % de l'actif du bilan de l'agriculture.
En proportion de son chiffre d'affaires, l'agriculture moderne exige 4 fois plus de capital que la sidérurgie et 8 fois plus que l'industrie alimentaire. Pour produire 1 F de valeur ajoutée, elle utilise 7 fois plus de capital net que la moyenne des autres secteurs.
En outre, parce qu'elle est tributaire des facteurs naturels — il faut 5 ans pour commencer à *récolter* une vigne ou un verger —, parce qu'elle est soumise aux aléas du temps, des saisons et des rendements, elle ne peut vivre et se moderniser qu'en disposant d'un crédit approprié, plus long, plus souple et moins cher que celui consenti par les banques.

1900 : la recherche d'un financement adapté

Aidés par l'État, les agriculteurs et leurs syndicats créent donc, sur un mode mutualiste et coopératif, leur propre banque agricole. En 1900 la France compte *déjà 2 000 Caisses locales* et 170 000 sociétaires du Crédit agricole.

La priorité agricole
Parce qu'ils doivent investir plus qu'ils ne peuvent épargner, les agriculteurs ont besoin de ressources collectées en dehors de l'agriculture. A l'heure actuelle, l'agriculture ne fournit que *le quart des ressources* d'épargne du Crédit agricole. Elle reçoit cependant *plus de la moitié de l'ensemble des prêts* attribués.

Certes, l'Institution dispose déjà de structures professionnelles et *mutualistes bien adaptées : décentralisées*, les Caisses locales et régionales restent proches des emprunteurs et peuvent assurer une solidarité financière entre leurs membres, mais l'insuffisance de leurs capitaux propres les empêche de financer certains investissements à long terme.
L'État, qui a dès 1897 « doté » le Crédit agricole de 40 millions de francs or et d'une redevance annuelle de la Banque de France, s'attaque au problème fondamental : les prêts à long terme.
En 1906 le Crédit agricole est autorisé à accorder des prêts à long terme aux coopératives, puis en *1910*, des prêts à long terme pour les exploitants.

1920 : la création de la Caisse nationale

Mais seul un organisme à l'échelon national peut à la fois coordonner et compenser l'action de *toutes les Caisses régionales* en France, et surtout assumer cette fonction vitale : le financement à long terme de l'économie agricole et sa répartition nationale.
La création en 1920 d'un organisme juridique « inédit » superposant un établissement de droit public — Office national du Crédit agricole en 1920, devenu en 1926 Caisse nationale de Crédit agricole — à des sociétés coopératives de droit privé, les Caisses locales et régionales, donne au Crédit agricole une structure originale qui, à l'usage, devait se révéler particulièrement efficace.
En 1942, la Caisse nationale est autorisée à émettre des bons à 5 ans et en 1946 des bons à 3 ans. En 1950, elle lance son premier emprunt à long terme.

1966 : l'autonomie financière

En 1966, une réforme décisive lui accorde l'autonomie financière. Désormais, la Caisse nationale est en mesure de gérer librement la totalité de ses ressources monétaires et d'épargne. Cette autonomie lui permet de déployer une politique financière plus efficace et plus équilibrée, par une redistribution mieux pondérée des ressources aux Caisses régionales, selon leurs besoins, soit par région soit par secteur agricole.

1971 : de nouvelles missions

Aujourd'hui, avec 110 *milliards* de chiffre d'affaires, l'agriculture ne serait pas l'équivalent des branches « automobile » et « chimie » réunies, si, depuis 1944, pour reconstruire et moderniser l'agriculture, le Crédit agricole n'avait pu accorder avec l'aide de l'État des prêts à bas taux d'intérêt aux agriculteurs, aux artisans ruraux et aux coopératives.
Dès le début de cette décennie, c'est encore pour aider l'agriculture à atteindre sa taille de pleine efficacité que le Crédit agricole va désormais se consacrer, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales spécialisées, à trois missions prioritaires : amélioration des structures, création d'une industrie agro-alimentaire compétitive, « désenclavement » des zones rurales par la création d'activités d'amont et d'aval dynamiques et la protection du milieu naturel.
La « réforme » de 1971, en ouvrant le Crédit agricole à de nouveaux sociétaires : artisans ruraux autres

L'investissement clé du progrès agricole
Actuellement, l'investissement d'exploitation — bâtiments, matériels, cheptel, plantations, etc. — représente les 4/5 du total des capitaux investis dans l'agriculture, y compris le foncier. Ces investissements, en grande partie financés par le Crédit agricole, expliquent les importants gains de productivité de l'agriculture qui ont été, au cours des dix dernières années, supérieurs à ceux des autres secteurs d'activité.

que ceux travaillant pour l'agriculture, professions libérales exercées en milieu rural, propriétaires, salariés, retraités ou associations en milieu rural, a confirmé cette orientation. De 1969 à 1974, le nombre des sociétaires du Crédit agricole s'est accru de 800 000.
Le Crédit agricole est désormais en mesure de mener, dans le prolongement de son rôle de « banque de l'agriculture », une politique rurale qui vise à donner aux agriculteurs, à leurs coopératives et à l'ensemble des habitants des zones rurales l'environnement social, technique et de loisirs auquel ils aspirent.

Le bond en avant de la production chinoise

par GILBERT ETIENNE

CONTRASTE étonnant : Mao Tse-toung hérite, en 1949, d'une économie délabrée par la guerre, rongée par l'inflation et par les injustices sociales. Aujourd'hui, il laisse un pays en pleine expansion, des structures économiques à la fois rigoureuses et délicates, un appareil toujours plus diversifié de production.

Arrêtons-nous aux dernières étapes de cette longue marche de l'économie.

Ces dernières années, la hausse de la production alimentaire ne fait pas de doute, malgré l'incertitude des estimations. Plus sûr indicateur : la baisse sensible des importations de blé ; le maintien d'exportations de riz, qui se situent autour de 1 million de tonnes par an, sinon plus.

Le paysage rural se transforme, comme les moyens de production. Grands travaux hydrauliques, combinant les files de manœuvres, la brouette, les calculs de l'ingénieur, les gros engins de chantier, le béton armé, les équipements électriques. Puits tubés à pompe en Chine du Nord, pompes au bord des rivières, dans le Sud, renforcent les rendements des terres. La consommation des engrais chimiques augmente, même si les doses moyennes à l'hectare restent assez faibles, sauf dans les communes d'avant-garde. Les engrais organiques sont recueillis avec encore plus de soin que par le passé. Le tracteur et le motoculteur ne sont plus des objets insolites, comme dans les années 60.

Dans cette chaîne, un maillon important reste fragile, la recherche fondamentale, la mise au point de nouvelles semences, tâche aussi impérative que la progression des engrais et de l'irrigation.

Tout ce mouvement exige une planification beaucoup plus élaborée que par le passé, depuis les ministères centraux à Pékin jusqu'aux bureaux des districts et des communes, et c'est là où des failles, en partie mal évitables, apparaissent. Lors de la conférence nationale sur l'agriculture (automne 1975), M. Hua Kuo-feng (à l'époque ministre de la sécurité, aujourd'hui premier ministre) soulignait le besoin de renforcer à la fois la ferveur idéologique et l'efficacité pratique des cadres. Il dénonçait, entre autres, le laisser-aller, la paresse de certains fonctionnaires, critiques dont on retrouve des échos dans la presse et à la radio. Celles-ci signalent aussi des cas de corruption et autres abus. En même temps un gros effort est demandé aux cadres des districts pour améliorer la planification.

Non moins délicate est la lutte contre les risques de déviation. Le secteur privé (lopins de légumes, porcs, volailles) correspond à 20 et 30 % du revenu collectif du paysan. Pour celui-ci, la tentation reste latente ou ouverte de s'occuper plus de ses porcs et porcelets que des durs travaux collectifs. Il faut cependant souligner la grande lucidité des dirigeants dans leur souci d'éviter les trop vifs antagonismes entre intérêts privés et collectifs, de même que les soins pris à ne pas écraser les paysans par des prélèvements excessifs de grains au profit de l'Etat.

Nouvelles usines

Les petites cimenteries, usines d'engrais chimiques, de moteurs, de pompes, continuent à se multiplier au niveau des districts et des villes de province, mais les Chinois mesurent aussi les limites des technologies intermédiaires.

Ces dernières années, les commandes à l'étranger d'usines clés en *main totalisent 2 milliards de dollars*, souvent selon des formules de payement différé (cinq ans, 6 %). Ainsi, treize grands complexes d'ammoniaque synthétique et d'engrais azotés (500 000 tonnes d'urée par an) sont en construction avec la collaboration de firmes : néerlando-américaines, *japonaises, françaises*. Signalons d'autres usines dans la pétrochimie : fibres synthétiques, matières plastiques, et de grosses commandes d'équipement sidérurgique à l'Allemagne fédérale et au Japon.

La création de ces nouvelles usines entraîne la présence en Chine de plusieurs équipes d'ingénieurs et techniciens étrangers (phénomène devenu rare entre 1960 et 1970) et d'efforts accrus dans la formation *des cadres chinois. Or les remous* répétés dans les universités créent des complications évidentes. On notera, par ailleurs, l'envol de stagiaires chinois à l'étranger : deux cent cinquante d'entre eux sont, par exemple, en formation à Houston (Texas) dans une grande société américaine, *dont la filiale hollandaise* est en train de monter huit des grandes fabriques d'engrais azotés.

Le pétrole et les infrastructures

La production de pétrole atteint *80 millions* de tonnes en *1975*, on parle de 100 millions pour cette année. De sérieux obstacles restent à surmonter dans l'infrastructure. Le premier oléoduc est entré en fonction, ce qui ne représente qu'un début. L'agrandissement des ports avance, mais ceux-ci ne peuvent encore accueillir que des tankers et autres bateaux ne dépassant pas 50 000 à 100 000 tonnes. Ici aussi la politique économique devient complexe, d'autant plus qu'il faut tenir compte du marché mondial. Ainsi, diverses difficultés sont survenues entre Tokyo et Pékin, au point que les importations *japonaises de pétrole chinois* sont pour le moment en baisse.

Ce vaste processus, qui s'accompagne de l'utilisation croissante du pétrole dans l'industrie et les transports, met aussi à rude épreuve l'appareil de planification.

Nets progrès également dans les transports et voies de communication. L'asphalte commence à marquer les campagnes, les camions se font moins rares. De nouvelles voies ferrées sont ouvertes. La rentabilité du réseau s'améliore.

Malgré ce mouvement, les transports restent un secteur délicat, au moment où l'industrie connaît un taux annuel de croissance d'environ 8 à 10 %.

Après les mauvaises expériences faites avec les Soviétiques, les Chinois, pendant plusieurs années, se sont fixé pour règle d'équilibrer leurs échanges extérieurs. Mesurant, après la révolution culturelle, la nécessité de plus fortes importations pour accélérer leur expansion, ils ont assoupli, avec beaucoup de réalisme, la doctrine restant de *ne compter que sur ses propres forces.*

Les importations de produits industriels (engrais chimiques, acier) augmentent en même temps que les commandes d'usines et d'autres biens d'équipement, ce qui se traduit par un déficit de la balance commerciale qui s'est d'ailleurs beaucoup réduit en 1975. De plus, la Chine devrait être en mesure de poursuivre l'accroissement de ses exportations de pétrole.

Pourtant la marge de manœuvre se *rétrécit, comme le montre la* presse chinoise. On reproche à Teng Hsiao-ping de s'être trop appuyé sur l'étranger et ses techniques, mais les consignes spécifient que compter sur ses propres forces ne veut pas dire fermer la porte à la technologie étrangère et *à toute coopération avec l'extérieur.* Le recours aux techniques étrangères est aussi légitime que nécessaire comme appoint aux efforts indigènes. Dans quelle mesure ces discussions et polémiques vont-elles influencer les échanges avec l'extérieur ?

Autre débat beaucoup plus délicat : les stimulants matériels et la hausse des revenus. De longue date les Chinois, et Mao Tse-toung le tout premier, ont cherché à atténuer les disparités de revenu entre villes et campagnes.

Dans les secondes, les paysans sont directement intéressés à augmenter la production. Les équipes (unité de base, dernier échelon de la commune populaire) consistent en dix à cinquante familles, *responsables de leurs profits comme de* leurs pertes. La hausse de la production et des ventes à l'Etat se traduit par l'augmentation du revenu collectif. A force d'habileté, le paysan dispose aussi d'une marge de manœuvre dans sa production privée, vendant une partie à l'Etat ou dans le cadre du petit négoce privé.

Situation *très différente* dans l'industrie. Au moment où celle-ci connaît une forte croissance, les salaires n'augmentent guère (sauf la hausse des catégories inférieures en 1972). Les rémunérations de certains cadres *supérieurs ont même été* réduites. Les primes à la production sont condamnées depuis la révolution culturelle. Il n'est pas rare non plus que les ouvriers fassent des heures supplémentaires non payées. Toutes ces mesures nous mènent au cœur du conflit entre la pureté idéologique et *les tendances* dénoncées comme révisionnistes. Des troubles, grèves et autres incidents avaient éclaté dans différentes villes au cours de ces dernières années. La presse et la radio en ont signalé de nouveaux depuis quelques mois.

Ces divers foyers de tension n'ont pas eu jusqu'à maintenant d'effet majeur sur l'économie. Il est clair, néanmoins que le souci des autorités de renforcer l'ordre public ne répond pas seulement à des préoccupations d'ordre politique.

L'économie chinoise devient toujours plus délicate à manier. Le calcul économique joue un rôle croissant, quelles que soient les options idéologiques. De multiples problèmes de coordination surgissent entre les secteurs, entre le pouvoir central, les provinces, les districts, les communes rurales. Tout faux pas majeur, toute grave erreur de jugement, auraient aujourd'hui des conséquences beaucoup plus graves pour le niveau de vie chinois que dans l'économie encore rustique des années 1950-1960. Enfin, malgré les dires de certains voyageurs étrangers, n'oublions pas la croissance démographique. Les dirigeants ne cachent pas que la prévention des naissances avance à des rythmes très variables, surtout dans les campagnes où vivent près de 85 % de la population. La production peut continuer à dépasser de manière sensible la courbe démographique, mais la lutte va rester serrée, quelle que soit l'orientation choisie par les successeurs du président Mao.

Ce slogan résume la ligne générale. Il n'est question ni d'oublier, au nom de la ferveur révolutionnaire, les contingences pratiques, ni de céder à l'économisme, au primat des technocrates... Vieux conflit *entre rouge et expert, qui rebondit* après la mort de Chou En-lai.

QUELQUES CHIFFRES

SUPERFICIE : 9,56 millions de kilomètres carrés.

POPULATION (1975) :

● 800 millions + 2 % par an (d'après les déclarations officielles) ;

● 980 millions sur la base du recensement de 1953. Plus 2 % par an.

AGRICULTURE

PRODUCTION ALIMENTAIRE DE BASE : céréales et tubercules :

1952 (+)	1970	1975
154	240	275 à 285

IMPORTATIONS DE GRAINS : blé, parfois maïs :

1962 à 1966	1967 à 1970	1973	1975
5,9 par an	4,3 par an	7,7	3,3

EXPORTATIONS DE RIZ : 1 à 1,5 million de tonnes par an, 1973-1975.

	1952	1975
Surfaces cultivées nettes en millions d'hectares	108	115 à 120
Surfaces irriguées (millions d'hectares)	21	50 à 60

CONSOMMATION D'ENGRAIS CHIMIQUES (matières actives N.P.K.) :

1957	1970	1975
427 000 tonnes	4 millions 280 000 t.	6 millions 490 000 t.

INDUSTRIE

(en millions de tonnes) :	1952 (1)	1970	1975
Charbon	66	310	425 à 435
Acier en lingot	1.35	18	25
Engrais chimiques (matières actives N.P.K.)	0,04	2,6	4,8 à 5
Pétrole brut	0,40	28	80
Ciment	2,86	20	37
Electricité (en milliards de K.W.H.)	7,3	60	121
Voies ferrées	24 500	41 000	44 000

COMMERCE EXTERIEUR :

(milliards de dollars)	1971	1974	1975
Exportations	2,38	6,30	7,28
Importations	2,24	7,40	7,43

Ces chiffres ont été établis à partir des sources officielles chinoises ; de Joint Economic Committee U.S. Congress, China, A Reassessment of the economy, Washington 1975 ; Current Scene Hong-Kong ; de « la Voie chinoise, la Longue Marche de l'économie 1949-1974 », Paris P.U.F., coll. « Idées », 1974, etc.

(1) 1952, année de base, fin de la période de restructuration.

JUSTICE

L'AFFAIRE DE VATHAIRE

COINCIDENCES

Faut-il rappeler que l'« affaire de Vathaire » n'a été révélée que deux mois après la disparition du fondé de pouvoir de M. Marcel Dassault ? On apprend aujourd'hui que le mystérieux dossier constitué par M. de Vathaire sur certaines opérations financières du groupe Dassault indique notamment que le constructeur d'avions a financé une feuille électorale diffusée dans la circonscription de M. Jacques Chirac. Lorsque la police judiciaire a confirmé, le 3 septembre, la fuite de M. de Vathaire, M. Chirac venait de quitter quelques jours plus tôt l'hôtel Matignon. La coïncidence de ces deux événements est troublante.

Cependant, comme le déclare M. Dassault lui-même, le fait d'aider un parti politique auquel on appartient — M. Dassault est député U.D.R. de l'Oise — n'entraîne pas *a priori* une culpabilité, tant s'en faut. Mais la « *chose* » est-elle aussi « *innocente* » que l'affirme M. Dassault ? La réponse devrait être contenue dans le dossier établi par M. de Vathaire et qui se trouve actuellement sur le bureau du juge d'instruction. En l'occurrence, la question est de savoir si les moyens de faire parvenir des fonds à un parti politique ou à des organismes affiliés ne se traduisent pas par des opérations délictueuses ou abusives.

Plus grave est l'accusation de fraude fiscale qui ressortirait des documents accumulés par M. de Vathaire à propos des activités de certaines sociétés du groupe Dassault. Plusieurs « *hauts fonctionnaires* » seraient compromis dans ce cas. Leur complicité n'était-elle pas nécessaire, précisément pour dissimuler des opérations financières ayant une destination « électorale » ou plus généralement « politique » ? Dans l'ignorance du contenu exact du dossier emporté par M. de Vathaire, certains milieux parlementaires semblent le craindre.

« Un préjudice léger »

Dans de nouvelles déclarations, le 12 septembre, M. Dassault a tenté, comme il l'avait déjà fait le 8 septembre, de réduire la portée de cette affaire. D'ordinaire très économe de ses propos, M. Dassault a de nouveau en quelques jours estimé nécessaire de faire part de son opinion. Bien qu'il paraisse considérer que les développements de cette affaire sont relativement limités, il laisse entendre qu'il pourra être amené à s'expliquer « *en temps voulu* » sur certains points.

D'autre part, on remarque que l'industriel continue de faire bien peu de cas des 8 millions qui lui ont été dérobés le 6 juillet par son fondé de pouvoir. Il affirme que, « *finalement* », le préjudice qu'il a subi est léger. Il convient toutefois de noter que la somme d'argent détournée représente près de 8 % du bénéfice déclaré en 1975 pour l'ensemble du secteur aéronautique du groupe Dassault (104,3 millions de francs).

M. Dassault, à ce propos, réaffirme qu'il ne voit pas pourquoi il renouvellerait la plainte qu'il avait déposée contre M. de Vathaire et qu'il avait subitement retirée le 10 août. Il a déjà indiqué que ce retrait avait été motivé par l'« *émotion* » qu'il avait ressentie à la lecture d'une lettre des parents de M. de Vathaire sollicitant son indulgence. Les mobiles qui ont dicté cette lettre ne sont pas aussi clairs que le dit M. Dassault et l'on peut se demander pourquoi ce message était très attendu par certains collaborateurs de M. Dassault.

Après avoir déclaré que les renseignements réunis par M. de Vathaire étaient sans rapport avec les activités de son groupe dans le secteur aéronautique, semblant écarter ainsi l'hypothèse d'une nouvelle affaire Lockheed, M. Dassault vient de se féliciter qu'à la lumière des dernières révélations cette affaire n'ait pas de « *portée internationale* ». Il apparaît, en effet, si les suppositions contenues dans le « dossier » sont vérifiées, que pour le moment l'affaire de Vathaire prend un caractère tout à fait « national ».

FRANCIS CORNU.

M. Marcel Dassault : cette accusation de fraude fiscale ne repose sur rien

Voici le texte des déclarations faites par M. Marcel Dassault, d'une part à France-Inter et d'autre part à R.T.L., le dimanche 12 septembre, après les accusations portées contre lui par M. Hervé de Vathaire publiées dans l'hebdomadaire « le Point ».

A France-Inter, M. Dassault a indiqué : « *Je trouve que* le Point, *en publiant cette information, a bien fait, parce que, justement, on supposait toutes sortes de choses, une affaire de portée internationale dans ce dossier et, d'autre part, des divulgations de secrets de la défense nationale. Là, on sait que c'est de Vathaire qui pose une question de fraude fiscale. Eh bien, c'est une chose claire, cela évitera de faire des suppositions sur toutes sortes de choses.* »

— Est-ce que vous allez déposer une nouvelle plainte contre Hervé de Vathaire ?

« *Non, non, parce que, justement, je pense que, cette accusation de fraude fiscale ne reposant sur rien, je n'aurai pas de mal à le démontrer et que, finalement, le préjudice causé aura été léger.* »

— Il y a aussi cette accusation d'avoir financé le journal électoral de Jacques Chirac.

« *Il n'y a pas de journal électoral. En fait, j'ai subventionné une agence de presse qui soutenait dans la région différents candidats U.D.R. Etant moi-même député U.D.R., cela me paraît une chose tout à fait innocente que font tous les partis politiques.* »

« Je ne vois pas de rebondissement »

A R.T.L., M. Dassault a déclaré : « *Il n'y a aucune fraude fiscale à l'horizon. Des hauts fonctionnaires des finances, je n'en connais pas. Je ne sais pas de quoi il parle au juste.* »

M. Dassault a ajouté : « *J'ai dit que, dans le dossier que je n'ai pas vu, mais dont avait parlé l'amie de Vathaire, il y avait une critique de certaines opérations financières et que j'y répondrai le moment venu. Là-dessus, il n'y a rien de nouveau.* »

A la question de savoir « *s'il ne craignait rien et si ce rebondissement de l'affaire l'étonnait* », M. Dassault a répondu : « *Qu'est-ce que vous voulez que je craigne ? Non, je ne vois pas de rebondissement. J'ai dit que dans le dossier il y avait certainement des choses qui n'avaient rien à faire avec l'aviation et que, sur ce qu'il y avait, je m'expliquerai le moment venu. Or, pour le moment, on ne m'a rien demandé.* »

Comme on lui demandait s'il n'avait pas l'impression « *qu'on assistait, sur le plan international, à une sorte d'offensive contre Dassault* », il a répondu : « *Non, je n'ai pas du tout cette impression.* »

Quant à ce qu'il dirait à M. de Vathaire s'il se trouvait devant lui, le constructeur aéronautique a déclaré : « *On ne peut pas passer son temps à pleurer ni à vouloir se venger. Il est entre les mains de la justice et la justice doit suivre son cours.* »

« L'ESSOR DU LIMOUSIN »

Dans le but de soutenir l'offensive des « jeunes loups » U.D.R. dans le Limousin pour les élections législatives de 1967, M. Marcel Dassault avait fondé en 1965 un hebdomadaire régional, l'Essor du Limousin, *pour lequel il a engagé des journalistes, loué des bureaux et pris une participation dans une imprimerie de Limoges.*

L'animation du journal avait été confiée à MM. Jean Charbonnel, député de Brive, et Jacques Chirac, candidat à Ussel. L'Essor du Limousin *a publié plusieurs éditions locales pour soutenir les candidats U.D.R. comme MM. Mazeaud à Limoges, Dannaud et Pons dans le Lot, Binet dans la Creuse et Guéna en Dordogne. Des rédactions locales ont été créées.*

Il ne subsiste guère aujourd'hui que l'édition corrézienne de l'Essor du Limousin, *qu'anime toujours M. Chirac.*

COMMENT LES ENTREPRISES PEUVENT AIDER LES PARTIS

Les partis politiques ont un double problème financier à résoudre : s'assurer des rentrées d'argent régulières et, lors des périodes électorales, trouver en peu de temps des fonds importants.

L'une des méthodes les plus couramment employées pour irriguer régulièrement les caisses du parti est celle des bureaux d'études. Les municipalités sont amenées à passer d'importants contrats d'équipement avec les entreprises privées. L'existence de bureaux d'études, le plus souvent fictifs — ne se livrant en fait à aucune étude, mais encaissant un pourcentage variable sur les travaux effectués — permet aux partis dirigeant les municipalités d'encaisser des sommes non négligeables. Ce système présente l'avantage pour les industriels de ne pas les conduire à pratiquer le dangereux dessous-de-table : les sommes versées figurent le plus régulièrement du monde dans la comptabilité puisqu'elles sont le plus souvent justifiées par des factures des bureaux d'études en question.

Autre méthode : le contrôle de firmes. Le parti socialiste s'y est essayé sans grand succès. Le parti communiste, lui, a mieux réussi : il contrôle une soixantaine de sociétés commerciales (dans l'édition notamment) qui sont soumises au demeurant à une concurrence normale.

Pour faire face aux dépenses occasionnées par les élections, les partis ont besoin de fonds abondants et réunis rapidement. L'un des moyens les plus utilisés par certaines entreprises pour subventionner les partis est l'achat d'espaces publicitaires à des tarifs élevés que ne justifie pas l'audience des journaux concernés, au tirage faible, et qui sont le plus souvent distribués gratuitement.

Les dons sont également fréquents. Pendant longtemps, le patronat a publiquement soutenu financièrement certains candidats. Le « comité Mascuraud », du nom de ce sénateur, subventionnait ainsi les candidats radicaux. L'Union des intérêts économiques, créée avant 1914 par une trentaine d'associations professionnelles, agissait de même pour tous les candidats favorables aux thèses patronales. Enfin, après la Libération, M. Boutemy, ancien préfet, distribua sous le couvert du Centre d'études administratives et économiques de la rue de Penthièvre des viatiques à de nombreux candidats.

Sous la Ve République, les choses se font plus discrètement. Le C.N.P.F. a beau jeu de faire remarquer, lorsqu'on l'accuse d'aider financièrement des candidats, qu'il ne dispose pas de fonds en propre. Ce qui est vrai. Mais les fédérations professionnelles patronales disposent, elles, de fonds importants.

● *Collision d'avions en Yougoslavie.* — Cinq contrôleurs aériens de l'aéroport de Zagreb ont été entendus par la police et gardés à vue dans le cadre de l'enquête sur la collision en plein ciel d'un Trident de la British Airways et d'un DC-9 yougoslave, qui a eu lieu le vendredi 10 septembre. La cause de la catastrophe, qui a fait cent soixante-seize victimes, n'a toujours pas été déterminée, et aucune charge précise n'a encore été retenue contre les contrôleurs aériens. Les enquêteurs ont, d'autre part, procédé à l'écoute des enregistrements contenus dans les deux « boîtes noires » — qui ont été retrouvées — des deux avions. — *(Reuter, A.P.)*

Après la mort de trois personnes dans un hôtel de travailleurs immigrés

UNE INFORMATION JUDICIAIRE EST OUVERTE POUR INCENDIE VOLONTAIRE

L'enquête ouverte après l'incendie de l'hôtel de travailleurs immigrés, 25, rue Tiphaine, à Paris, dans le quinzième arrondissement (*le Monde* du 11-12 septembre) — au cours duquel trois personnes ont été mortellement brûlées et quatre autres blessées, — semble s'orienter vers une hypothèse criminelle. Une information contre X... a été ouverte par le parquet de Paris pour incendie volontaire et confiée à M. Emile Cabié, juge d'instruction.

Les premières constatations ont, en effet, permis de relever sur une canalisation de gaz, une fente longitudinale qui pourrait avoir été volontairement pratiquée. Des outils inconnus du tenancier de l'hôtel ont été trouvés sur les lieux. L'éventualité d'un court-circuit est d'autre part écartée par les enquêteurs car l'installation électrique de l'établissement, refaite à neuf, avait été réceptionnée à la fin du mois d'août. L'installation de gaz était, elle aussi, récente dans cet établissement d'autre part bien entretenu.

[L'été a été marqué par une inquiétante recrudescence d'incendies d'origine suspecte ou même ouvertement criminelle, sans qu'aucune des enquêtes ouvertes après chacun de ces sinistres ait jamais abouti. Le plus grave de ces incendies a eu lieu le 11 août dans l'hôtel d'Amérique, 6, rue Rochechouart (9e arrondissement), après une explosion : treize personnes — pour la plupart des immigrés — y trouvèrent la mort. Auparavant, le 13 juin, deux touristes hollandais mouraient, intoxiqués par l'oxyde de carbone, dans un hôtel de la rue Broca (5e arrondissement).

Le 29 juillet, l'incendie d'un hôtel de travailleurs immigrés, rue des Petites-Ecuries (10e arrondissement), causait la mort de cinq clients et en blessait quatorze autres. Le 1er août, rue Pajol (18e arrondissement), une personne se tuait en sautant par la fenêtre pour échapper à un incendie suspect ayant pris naissance dans l'hôtel situé au numéro 44 de cette rue.]

LA SITUATION EN CORSE

• Trois nouvelles personnes arrêtées après l'attentat contre l'appareil d'Air France
• Un commando armé fait sauter une villa près de Cargèse

L'enquête menée par les services de police après l'attentat commis le 7 septembre sur l'aéroport d'Ajaccio contre un appareil de la compagnie nationale Air France a connu, le samedi 11 septembre, un nouveau rebondissement. Trois personnes ont été arrêtées et transférées à Marseille et elles ont été incarcérées à la prison des Baumettes, où se trouvent donc désormais dix-sept personnes impliquées dans les manifestations de la semaine dernière. Il s'agit de MM. Pierre-Antoine Murati, soixante et un ans, retraité de l'enseignement, secrétaire fédéral du P.S.U. pour la Corse et porte-parole du comité antirépression ; Paul Cortinchi, restaurateur à Ajaccio, et Antoine Astolfi, chauffeur routier.

Ces trois personnes ont été inculpées par M. Léandri, juge d'instruction à Ajaccio, de « participation volontaire à action menée à force ouverte et concertée par un groupe, action au cours de laquelle des dégradations ou destructions ont été commises » (application de la loi « anticasseurs »). Le samedi dans la matinée, une vingtaine de personnes avaient été entendues par les services de police.

D'autre part, un commando de cinq hommes armés et masqués ont fait exploser, dans la nuit de samedi à dimanche, une charge de plastic dans une résidence d'un lotissement situé à Cargèse.

Enfin, réunis en assemblée générale, le lundi 13 septembre, les marins C.G.T. de la Société nationale Corse-Méditerranée, en grève depuis une semaine, ont décidé de reprendre le travail immédiatement, mais de continuer leur action sous des formes nouvelles et d'engager des discussions avec la direction de la S.N.C.M. afin d'obtenir le maintien ou le remplacement de l'Ile-de-Beauté.

En outre, le parti communiste a annoncé la venue de M. Georges Marchais, le 30 septembre, dans l'île pour y animer un meeting.

« Pour votre sécurité, veuillez nous suivre »

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Une « marina » en cours de construction sur la côte sauvage : le caractère symbolique de l'objectif choisi par le commando du Front de libération national de la Corse (F.L.N.C.) était évident. Situé en bordure du golfe de Sagone, à quelques kilomètres de Cargèse, l'ensemble résidentiel dans lequel ont opéré les plastiqueurs comprend une cinquantaine de « villas-appartements » de deux à cinq pièces. Toit en tuiles romaines, façade de pierres sèches, arcades, terrasses en balcon sur la mer : la conception en est soignée et l'on ne s'étonne pas de lire, sur un panneau de chantier, qu'elle est due à l'un des ateliers de l'architecte écologiste Jacques Couelle. Une seule villa particulière est intégrée à la « marina ». Récemment achetée, elle est habitée par un ingénieur parisien, M. Courtaigne et sa famille.

22 h. 40, samedi soir. La famille Courtaigne, que sont venus rejoindre plusieurs amis — dix personnes se trouvent dans la maison — achève une soirée de vacances. Soudain, cinq hommes armés et masqués font irruption par une baie donnant sur une terrasse : « *Ne craignez rien*, dit un des membres du commando. *Nous sommes le F.L.N.C. et nous allons faire sauter une charge dans le bâtiment à côté. Pour votre sécurité, veuillez nous suivre.* »

Les occupants de la villa sont emmenés à environ 300 mètres de la « marina », près du rivage. « *Là*, raconte M. Courtaigne, *le commando a lié les poignets des trois hommes de notre groupe, probablement pour nous faire perdre du temps avant que nous ne donnions l'alerte. Ils nous ont également faussement informés, dans le même but, qu'une seconde explosion pourrait avoir lieu une demi-heure après celle que nous entendrions tout d'abord.* » Sans avoir voulu répondre aux questions qui leur étaient posées, et sans autres contraintes, les hommes du F.L.N.C. disparurent dans la nuit. Dix minutes plus tard, une forte explosion retentissait. Les charges avaient été placées dans l'appartement numéro 9 choisi, semble-t-il, pour sa situation presque au centre de l'ensemble d'habitation actuellement réalisé. Trois appartements ont été détruits, et plusieurs autres fissurés. Montant des dégâts : environ 2 millions de francs.

« La lutte continue »

Le commando poursuivait-il d'autres objectifs que celui de mettre en relief le symbole de l'appropriation du bord de mer par des intérêts privés ? Pour certains, le F.L.N.C. aurait visé, à travers l'attentat, M. Théo Ceccaldi, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance d'Ajaccio, qui fut, à la libération, conseiller général de Piana, et dont la famille — qui aurait conservé des intérêts dans l'opération — a cédé les terrains sur lesquels s'édifient les « marina » de Porto-Monaghi. On ne connaît cependant aucune prise de position, ou décision du magistrat qui auraient pu le désigner à un acte de représailles des nationalistes corses. Aucune indication ne permet non plus de penser que le F.L.N.C. ait voulu s'en prendre personnellement au promoteur, M. Guyon, ni à la société qui gère la construction, la COPROGIM, dont le siège est à Antibes (Alpes-Maritimes).

En prenant le soin d'écarter du lieu de l'explosion la famille d'estivants, le mouvement nationaliste a voulu clairement montrer, en revanche, qu'il ne désirait pas attenter aux vies humaines, et que son action ne pouvait être identifiée à un terrorisme aveugle. Il a cherché également, semble-t-il, à donner l'exemple de sa maîtrise et de son organisation, en annonçant, d'autre part, dans une brève communication téléphonique avec les journaux régionaux pour revendiquer l'attentat, que « *la lutte continue et s'intensifie* ».

GUY PORTE.

RÉACTIONS

● *Le comité de liaison pour l'action régionale et locale* estime, dans une déclaration publiée dimanche 12 septembre : « *Si demain le gouvernement comprenait que la solution du problème corse passe par l'instauration d'une véritable décentralisation, il rendrait un immense service au pays tout entier. (...) Le jacobinisme a fait son temps. Il appartient au gouvernement de dire à quel prix il acceptera de le répudier.* »

★ CLAR, 3, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

● *Le P.S.U.* a protesté, samedi 11 septembre, contre l'arrestation en Corse, à l'occasion de l'enquête sur le plasticage d'un Boeing d'Air France, de son secrétaire fédéral, M. Antoine Murati, porte-parole du comité antirépression de l'île. Le P.S.U. « *appelle tous ses militants en Corse, et sur tout le territoire français, à réaliser avec les organisations ouvrières et celles des minorités nationales une protestation de masse* ».

AUX ENTRETIENS DE NANTERRE

Les « petits minables » et les « gros méchants »

Les Entretiens de Nanterre, organisés par l'Association nationale des avocats, se sont achevés, samedi 11 septembre, par un débat qui portait sur les nouvelles orientations du droit pénal.

Ces orientations donnent au juge un pouvoir accru qui se traduit par l'existence d'un large éventail de possibilités au niveau de la sanction, du délit et de son application. L'ensemble des dispositions de la loi constitue en soi une réforme; en ce sens qu'elle se concrétise par un recul de la prison en tant que solution et qu'elle substitue des « *interdits* » à l'emprisonnement, qui n'est plus dès lors considéré comme la seule sanction possible.

Une telle réforme, devait souligner le professeur Bouloc, rapporteur, a comme objectif essentiel de faciliter l'amendement et la réinsertion sociale du délinquant primaire en évitant de l'envoyer en prison, lorsqu'on sait combien la prison peut avoir une action pathogène.

Le juge peut donc, en sanctionnant un délit, soit surseoir à l'application de la peine en imposant ainsi une mise à l'épreuve du délinquant, qui échappera à la peine s'il s'amende soit ajourner la peine afin de permettre au délinquant de réparer le préjudice qu'il a causé en lui permettant de travailler et de percevoir un salaire, soit même décider que la peine ne sera pas exécutée si le juge estime que les possibilités d'amendement et de réinsertion du délinquant sont réelles et que l'exécution de la peine ne pourrait que les contrarier.

A l'occasion du débat qui a suivi la présentation du rapport, plusieurs questions ont été soulevées par les juristes présents à Nanterre, notamment à propos de savoir si ces mesures libérales ne s'opposent pas à une certaine campagne menée à cause de la recrudescence de la criminalité. Ce à quoi le professeur Levasseur devait répondre qu'il devait y avoir deux statuts : celui des « *petits minables* » et celui des « *gros méchants* », l'un libéral, l'autre rigoureux.

● *Rungis : ouverture d'une information judiciaire.* — M. Jean Madre, juge d'instruction à Paris, a été chargé d'une information ouverte pour homicides et blessures volontaires contre un motocycliste âgé de vingt ans, M. Tony Canestro, qui, dans la soirée du 3 septembre, a perdu le contrôle de son engin dans un virage sur le circuit de Rungis et a provoqué la mort de deux spectateurs, Mlle Evelyne Feuillas, dix-neuf ans, et M. Valère Delmonte, vingt-deux ans ; un troisième spectateur, M. Jean-Marie Renard, âgé de dix-neuf ans, a été lui-même gravement blessé.

CATASTROPHES

DES CYCLONES FONT DE NOMBREUSES VICTIMES DANS LE SUD-EST ASIATIQUE

Au Japon, en Inde et en Thaïlande, des typhons ont causé samedi 12 et dimanche 13 septembre la mort de nombreuses personnes. Lundi matin, alors que le typhon « Fran », le dix-septième de l'année, perdait de sa violence, les autorités publiaient un premier bilan des dégâts : quatre-vingt-douze morts, quarante-trois disparus, deux cent quatre blessés et deux cent dix-sept mille personnes sans abri. « Fran », qui a ravagé surtout le sud du pays, a provoqué l'inondation d'une centaine de milliers d'hectares et la destruction de deux cents ponts.

En Inde, dans le golfe du Bengale, près de deux cents pêcheurs ont trouvé la mort samedi 11 septembre dans un autre cyclone. Une trentaine de bateaux de la région de Basalore ont fait naufrage. Sur la côte, les chutes d'arbres et les effondrements de toitures ont tué une dizaine de personnes.

En Thaïlande, dans la nuit de samedi à dimanche, de fortes inondations ont provoqué la mort de vingt-cinq personnes et endommagé un groupe de villages dans la province de Petchabun, à 500 kilomètres

En Italie

NOUVEAUX SEISMES A UDINE

(De notre correspondant)

Rome. — La région du Frioul, déjà atteinte par un catastrophique tremblement de terre en mai dernier (un millier de victimes), a subi pendant le dernier week-end plusieurs secousses telluriques assez vives. Une cinquantaine de personnes ont dû être hospitalisées, tandis qu'un septuagénaire a trouvé la mort en essayant de fuir sa maison.

Il ne s'agit pas des secousses habituelles qui sont ressenties, pratiquement chaque jour, dans la région sinistrée depuis quatre mois. Cette fois, l'intensité a atteint le huitième degré de l'échelle italienne de Mercalli. Des lignes électriques sont tombées et des édifices se sont effondrés. La première secousse de samedi soir 11 septembre a été fortement ressentie à Udine où des cloches se sont mises à sonner toutes seules, et jusqu'à Venise. Les experts y voient « une anomalie dans le processus de stabilisation qui intervient après un séisme » et n'excluent pas d'autres mouvements.

Il n'en fallait pas plus pour affoler et décourager la population locale. La commission parlementaire, qui devait se rendre sur les lieux ce lundi 13 septembre, risque d'y être encore plus mal accueillie que le président du conseil, au début du mois, auquel avaient été reprochés les retards et les incohérences de la reconstruction. — R. S.

BONNES FEUILLES

« LE SECRET DES FICHIERS », de Françoise Gallouédec-Genuys et Herbert Maisl

Malgré son titre, le Secret des fichiers *(éditions Cujas) n'apportera pas de révélations scandaleuses à ses lecteurs, car le propos des deux auteurs, Mme Françoise Gallouédec-Genuys, du C.N.R.S., et M. Herbert Maisl, doyen de la faculté de droit et de sciences économiques de l'université d'Orléans, est avant tout scientifique :* « Aux politiques d'en tirer les conclusions pratiques », *écrit celui qui en a signé la préface, M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'Etat, qui ajoute :* « Le fichier est une nécessité sociale dans sa jurisprudence la plus récente, pourtant imprégnée de libéralisme. Le Conseil d'Etat vient d'affirmer que les autorités de police avaient non seulement le droit, mais encore le devoir de tenir des fichiers. Dans une société aux activités de plus en plus diversifiées, ceux-ci forment le support de toutes actions économiques et sociales. Ils sont l'instrument de travail de ce temps. » « Savoir pour agir, *conclut M. Chenot,* tel est sans doute le premier impératif de notre civilisation. »

Deux ans et demi après la révélation dans le Monde *du 21 mars 1974, du projet « Safari » (Système automatisé pour les fichiers administratifs et le répertoire des individus), l'étude de Mme Gallouédec-Genuys et de M. Maisl, élaborée sous l'égide de l'Institut français des sciences administratives, devrait sinon apaiser les inquiétudes soulevées par ce projet, du moins fournir un éclairage très précis sur la façon dont le secret est actuellement pratiqué en France. Nous en publions ci-dessous des extraits en conservant les inter-titres et les sous-titres des auteurs.*

Le secret bancaire

Il pèse sur le banquier une obligation de secret à laquelle toutefois de multiples dérogations ont été apportées.

A. — L'OBLIGATION DE SECRET.

Cette obligation est certes incontestée ; il faut toutefois faire état d'un débat portant sur sa nature. Pour nombre d'auteurs, il s'agit d'un secret qui trouve son fondement dans l'article 378 du code pénal. Même si le banquier n'est pas mentionné dans cette disposition, il est devenu, à l'évidence, un « confident nécessaire » ; la banque s'apparente désormais à un service public. Par ailleurs, la loi du 2 décembre 1945 (art. 19) impose le secret à « tous ceux qui, à un titre quelconque, participent soit à la direction, à l'administration ou au contrôle des banques nationalisées », soit au contrôle des banques *non nationalisées.* Ne peut-on en tirer argument en faveur de la généralisation de l'application de l'article 378 ? Il faut toutefois noter l'absence d'arrêt en ce sens de la Cour de cassation. Il est, au contraire, incontestable que le banquier est tenu à une obligation de discrétion sanctionnée par une responsabilité civile ; certains estiment qu'elle repose sur l'article 1382 du code civil, d'autres qu'elle est de nature contractuelle. Quoi qu'il en soit, cette responsabilité ne peut être engagée à n'importe quelle condition. Un banquier est fondé à répondre aux questions des commerçants s'il se borne à communiquer des indications générales et mesurées ou à rapporter, comme on dit, « l'opinion de la place » ; il viole l'obligation de discrétion s'il fournit des renseignements précis sans l'autorisation du client qui en subit un préjudice. Des informations générales sont fournies sur le crédit d'un commerçant ; également, des « listes noires » peuvent circuler entre banques, afin de compléter les données fournies par la centrale des risques de la Banque de France ; elles ne sont pas illicites si les renseignements collectés sont exacts et ne visent pas à nuire.

B. — LES DEROGATIONS.

Cependant, de nombreux textes ont apporté des dérogations à cette obligation de secret ; ils concernent surtout l'administration, mais également les particuliers. Le secret bancaire est d'abord levé au profit de l'administration fiscale. Toute ouverture ou clôture de compte lui est déclarée. Elle a tout pouvoir d'investigation pour la vérification de toutes les catégories d'imposition; elle a accès à toutes les pièces mais ne dispose pas du droit de saisie. Ce pouvoir est attribué à tout agent ayant au moins le grade d'inspecteur ; celui-ci se fera mettre les documents à sa *disposition sur place* ; il en prendra des relevés, des extraits. Il lui est demandé d'exercer ce contrôle avec « discrétion et tact ». De même, l'administration des douanes est fondée à réclamer certaines informations en cas d'infraction à la législation et à la réglementation des changes. Egalement, les autorités monétaires, économiques ou financières peuvent se faire livrer certaines informations. C'est d'abord le cas de la Commission de contrôle des banques, qui peut réclamer tout document ou information *à peine d'astreintes.* Le Conseil national du crédit, de son côté, peut collecter tout renseignement et document comptable. Enfin le Service central des risques bancaires, créé en 1946 à la Banque de France, recense tous les crédits accordés et utilisés ; il est, par conséquent, en mesure de fournir à une banque des indications sur les engagements de son client (le chiffre des encours bancaires sera communiqué, mais pas l'origine du financement). Quant à l'INSEE, il est en droit de réclamer des informations concernant l'entreprise bancaire, mais pas la situation individuelle de tel ou tel client. Devant les juridictions, il est à noter que le secret bancaire ne peut être opposé à la juridiction pénale, alors que *le banquier peut garder le* silence devant la juridiction civile. Enfin, la Sécurité sociale n'est pas fondée à faire lever le secret bancaire.

En conclusion, le droit du secret bancaire conjugué aux traditions de la profession constitue un verrou sérieux à la diffusion des données détenues par le banquier ; ce verrou, parfois, saute : notamment *au profit de la puissance publique.* Il faut ajouter également que la nécessité de se prémunir de tout incident a conduit à la création de fichiers interbancaires ; ceux-ci, gérés par la Banque de France sur support manuel ou informatique, portent sur des objets divers : risques, chèques impayés, incidents de paiement, interdictions judiciaires d'émettre des chèques, etc.

Certains de ceux-ci — pas tous — ont un fondement législatif. C'est le cas du fichier des chèques impayés prévu par les lois du 3 janvier 1972 et du 3 janvier 1974. La récente loi du 3 janvier 1975 et son décret d'application mettent au point un système de centralisation par la Banque de France des incidents de paiement de chèques. Celle-ci est désormais informée non seulement des incidents de paiement, mais également des violations des interdictions d'émettre des chèques prononcées par les banques ; à son tour, elle informe *d'office chaque mois le procureur* de la République et à leur demande les magistrats et officiers de police judiciaire ; elle répond également aux demandes des banquiers qui, avant d'ouvrir un compte, viennent prendre leurs renseignements. La nouvelle loi se caractérise par l'idée de professionnalisation : il revient désormais aux banquiers d'assurer leur propre police.

L'administration fiscale

UN EXEMPLE DE « CIRCUIT » DES INFORMATIONS : LE FICHIER « IMPOTS SUR LE REVENU (I.R.) ».

Sans doute pour le fichier magnétique I.R., comme pour d'autres d'ailleurs, il ne peut être cité aucun texte qui en serait expressé*ment le fondement juridique.* Toutefois, il convient de noter d'abord que le code général des impôts dans ses premiers articles détermine, en matière d'I.R.P.P., les personnes imposables, le lieu d'imposition et le revenu imposable ; dans son annexe III (art. 42-46) pris en application de l'article 173, il indique même le contenu et la présentation des *déclarations à remplir.* En outre, le législateur assigne une mission à la direction générale des impôts et, chaque année, à l'occasion du vote de la loi de finances, il lui attribue des moyens. C'est dans ce contexte qu'il appartiendrait à la D.G.I. de s'organiser au mieux, par exemple, en recourant à des techniques comme l'informatique.

Diverses indications sont portées sur la déclaration : état civil, numéro national d'identification, profession, situation et charges de famille, éléments de train de vie, *éléments de revenus, charges à* déduire. Ces données ne sont pas toutes portées sur ordinateur qui ne reprend que ce qui est mentionné dans la partie « cadre réservé à l'administration ». Le contribuable, lui-même est la source de l'information ; cependant, l'administration fiscale, en utilisant son droit de communication *(cf. art. 1987 à 2004, C.G.I.),* peut compléter son information.

Ce droit de communication s'exerce auprès des administrations publiques de l'Etat, des départements et des communes, auprès des entreprises concédées ou contrôlées, également, pour tout document professionnel, auprès de n'importe quelle entreprise privée. C'est ainsi que les employeurs déclarent auprès des directeurs des contributions directes le montant des sommes versées à leurs salariés. La Sécurité sociale, de son côté, établit un relevé récapi*tulatif par patron et dénonce les* infractions fiscales. On sait que le secret bancaire cède devant l'administration fiscale. En revanche, les données médicales sont exclues de ces communications ; sont exceptés également les renseignements individuels recueillis au cours d'enquêtes statistiques.

Toute la documentation ma*nuelle est rassemblée au centre* départemental des impôts, section ordre et documentation (Or-Doc.). La pièce maîtresse de cette documentation est constituée par le dossier individuel unique dit : « 2004 » ; il centralise tous les renseignements relatifs aux travaux d'assiette et de contrôle des taxes sur le chiffre d'affaires et de l'impôt sur le revenu. Dans le cas d'un salarié ordinaire, le dossier se compose d'une chemise de renseignements permanents dans laquelle on trouve les bulletins matrices établis par le C.R.I. au vu *des déclarations, les doubles de* cartes grises, les déclarations de ressources à l'appui d'une demande de bourse, les bulletins d'imposition à l'impôt sur le revenu et à la taxe complémentaire ; il *comporte* également une chemise de renseignements patrimoniaux, des doubles d'actes sous seing privé, des extraits d'actes, les déclarations de succession, les bulletins de renseignements concernant les mutations de propriétés. Sur chaque dossier figure un bulletin récapitulatif des impositions perçues au fil des années et de la correspondance impor*tante échangée* avec le contribuable. La consultation de ces documents par les services en fait un outil vivant indispensable pour l'assiette et le contrôle des impositions.

Seule une partie du contenu de la déclaration est adressée au C.R.I. Dans un premier temps, les services d'assiette reportaient manuellement les bases d'impositions tirées des déclarations souscrites par les contribuables sur un bulletin matrice préidentifié à partir d'un fichier magnétique des contribuables ; c'est au moyen de ce *document intermédiaire* que la prise en charge était assurée. En 1970, a été mise en place une procédure dite de revenus nets : les déclarations sont spécialement aménagées pour opérer une saisie d'informations directement ; depuis 1973, cette technique est affinée : peu à peu le contribuable reçoit sa déclaration à domicile, il ne fait aucun calcul ni report (procédure dite des revenus bruts).

A l'arrivée au C.R.I., la déclaration est reçue par la section de préparation ; celle-ci commence alors une série d'opérations : comptage et enregistrement des documents, constitution de liasses de travail, établissement d'un bon de travail à identifiant — chaque liste est destinée à accompagner celle-ci tout au long du circuit d'exploitation, contrôle formel des documents. Ensuite, la section de prise en charge des données crée les supports magnétiques du trai*tement de l'information qui sont* vérifiés à un second poste de travail.

2) *L'exploitation du fichier.* — L'atelier ordinateur exploite ensuite ces données en utilisant les programmes prévus à cet effet. Pendant le traitement, l'ordinateur détecte des erreurs qui figurent sur les documents de base ; des listes d'anomalies sont alors transmises au service de préparation, voire aux services de base. Ces contrôles formels, ces contrôles de cohérence peuvent être encore davantage précisés ; les contradictions entre plusieurs lignes de la déclaration sont susceptibles d'être repérées ; un système de « clignotants » est en voie de constitution. Ce projet Proselec, expérimenté à l'heure actuelle dans quelques départements, tend, par l'application d'un certain nombre de critères combinant plusieurs éléments d'une même déclaration, à permettre l'identification automatique de décla*rations* susceptibles de contenir certaines anomalies ; la liste en est alors fournie aux services locaux compétents pour que soient effectués des vérifications et, éventuellement, des redressements.

Des règles de sécurité ont, d'autre part, été définies à l'échelon central pour application dans tous les centres ; elles sont reprises dans le guide du directeur divisionnaire, elles restent secrètes. Elles portent sur l'incendie et les agressions de l'extérieur ; elles sont complétées par des dispositions propres à l'atelier ordinateur et à son accès ;

3) *Les utilisations.* — Les documents imprimés qui sortent de l'ordinateur, après un contrôle au fond et en la forme, parviennent au service finition ; celui-ci procède alors aux opérations de mise en forme (déliassage et décarbonage, *coupe imprimé par imprimé,* reliure) ainsi qu'aux opérations préalables à leur expédition (mise sous enveloppe, confection des paquets, etc.).

En matière d'impôt sur le revenu, le traitement sur ordinateur comporte : l'établissement des rôles, des relevés de restitution et des états de dégrèvement d'office : celui des avertissements, des chèques de restitution et des avis de décision de dégrèvements au contribuable ; celui des acomptes provisionnels et des différents états statistiques ; il donne lieu aussi à la mise à jour du fichier des contribuables et des fichiers numériques préexistants.

En ce qui concerne l'avertissement de l'impôt sur le revenu, certains le considèrent comme un modèle de restitution automatique au contribuable des informations dont on dispose sur lui.

L'OBJET DU SECRET

Le secret des fichiers est, dans certains cas, une de ces conditions, mais on ne saurait dire que le fait qu'il garantisse une liberté publique influe directement sur sa pratique. Les choses sont plus complexes. La protection d'une liberté publique, de certains droits essentiels, n'est pas en soi un facteur de rigueur. Les agences *de voyage ne sont pas obnu*bilées par le respect de la liberté d'aller et venir ; les organismes publics et privés qui recherchent des clients ne songent pas non plus aux exigences de la liberté du domicile. Mais certaines libertés publiques sont, à un moment donné, dans un cadre donné, tenues pour menacées par quelque transparence ou par des rétentions. Dès lors, l'ouverture ou non des fichiers, leur contenu même, apparaissent essentiels et l'intérêt des personnes fichées parfaitement clair. Aujourd'hui en France, *alors que la liberté d'aller* et venir des Français, si l'on excepte les prostitués, ne soulève pas de problèmes aigus, la liberté d'opinion, la liberté du travail, suscitent des craintes et des mesures particulières de secret. Ainsi les documents des sondages politiques sont gardés à part et leur accès mieux protégé ; les entreprises de vente par corres*pondance ne gardent pas les titres* des livres vendus. Les opinions politiques sont, en principe, exclues des fichiers de personnel.

La sensibilité *s'accroît* également autour du droit à l'intimité et des droits de la personnalité. Le respect de la vie privée, le droit au nom, la liberté du domicile, sont ainsi rappelés et réclamés, en raison de la multiplication à leur endroit de ce que d'aucuns n'hésitent pas à appeler des viols ou des agressions. Certains fichiers de personnes sont les complices ou les conséquences de ces actes réprouvés par presque un quart des Français et, pour cela, attaqués : les annuaires, les fichiers d'adresses qualifiées, les fichiers de renseignements encore plus personnalisés, utilisés principalement pour la prospection commerciale, mais constitués pour d'autres fins : les fichiers du recensement ou ceux des entreprises qui réunissent les résultats d'études nominatives sur une population plus ou moins large. L'intérêt des personnes fichées, des mécontents du moins, et pourquoi pas, au dire de certains, des inconscients, justifierait peut-être, dans ces cas, la renonciation à ces usages ou l'adoption forcée de l'anonymat, c'est-à-dire d'une pratique beaucoup plus étroite du secret.

★ [illegible] 330 pages, 50 F.

Une autre raison d'aimer notre style: son prix.

Quinzaine des robes

A gauche : Robe droite tricot, haut en jacquard 68 % laine, 26 % acrylique, 6 % polyamide
100f.

A droite : Robe droite tricot, boutonnée sur l'épaule, 25 % laine et chlorofibre, 75 % acrylique
100f.

Galeries Lafayette
Haussmann - Montparnasse - Belle Epine

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

« IN CORPORE SANO »

Pour assaisonner une salade, vous prenez une boîte de fromage blanc à 0 % de matières grasses, vous ajoutez un jus de citron, une cuillerée de moutarde sans sel, deux autres d'huile de paraffine, une demi-cuillerée d'huile de noix... C'est une recette de Jacques Manière, l'un des huit ou dix grands chefs de la nouvelle cuisine française, la cuisine allégée, simplifiée, moins riche sinon moins chère que l'ancienne. Il l'a exécutée devant nous « Vendredi », en conclusion d'une excellente enquête sur les Français et la table. La table, on l'adore et on la redoute. Comme le lit, elle s'entoure de fantasmes, de transferts, de vœux pieux et d'idées reçues. Il sort un livre de cuisine par semaine, dont celui de Ginette Mathiot, qui s'est vendu à un million d'exemplaires ; les magazines féminins, les journaux à sensation, multiplient au même rythme les conseils, suggèrent des menus, des cures, des régimes-miracles ; quatre millions cinq cent mille femmes désireraient maigrir. Elles le reconnaissent ; les hommes, eux, n'avouent pas. Il y a un moyen très simple pour cela. Manger moins, moins sucré, moins salé et moins gras. Difficile à obtenir. Les travailleurs de force, les esclaves des « trois huit » — Jean Peyzieu nous en a présenté un, un fondeur, — n'ont rien à envier sur ce plan aux sédentaires. Ils mangent trop de pain, trop de graisse, pas assez de poisson, de céréales et de fruits. Le Nord, l'Alsace et curieusement la Bretagne, nous disait à ce propos le docteur Escoffier-Lambiotte, détiennent le record de la suralimentation. Et c'est aux instituteurs, de préférence aux P.-D.G., que l'on accorde aujourd'hui la plus longue espérance de vie. La santé, dans ce domaine, n'est plus le privilège de l'argent, c'est l'apanage de l'éducation. Et l'éducation, tous les participants insistaient là-dessus, devrait commencer à l'école.

On n'apprendra jamais assez tôt, c'est vrai, à se mieux connaître, à se bien porter, à entretenir et à entraîner — le sport prenant enfin la relève de la diététique — cet objet de honte redevenu objet de culte, le corps.

Le lendemain, sur cette même chaîne, dans le couvent de Fra Sylvère, la pièce de Muse Dalbray et Tristan Sévère, c'est de l'âme qu'il s'agissait. Pas de l'amour de soi, de l'amour rédempteur. Solitude et pureté maintenues par la règle. Règle combattue par un novice, un jeune frère, une jeune sœur en réalité, fraîchement entrée dans la communauté. C'est une femme qui se dissimule sous cette soutane. Nous, on le sait : il n'y a qu'à lire le programme, d'ailleurs cela se voit au premier coup d'œil. Les moines, eux, l'ignorent. D'où ce trouble tout métaphysique certes, cet émoi un peu particulier peut-être. Ils ont de belles phrases bien écrites, bien tournées. Cela vole haut. Tête basse, le nez au ras du sol, on trottait sur leurs talons, on s'essoufflait à les suivre, on se sentait à la traîne. Quand on ne voit pas plus loin que le bout de sa fourchette, il est difficile évidemment de regarder Dieu en face.

CLAUDE SARRAUTE.

ANTIMILITARISME SUR FRANCE-MUSIQUE : JACQUES ERWAN INTERDIT D'ANTENNE

● Jacques Erwan, ancien rédacteur à *Libération* et coproducteur avec Marc Legras de l'émission « La chanson » (diffusée à la mi-journée sur France-Musique), est interdit d'antenne à Radio-France pour avoir programmé, le 14 juillet dernier, des chansons antimilitaristes (en particulier *le Parachutiste*, de Maxime Le Forestier, et *Larzac 75*), assorties de citations de Boris Vian et de Machiavel.

Cette interdiction a été notifiée à la direction de France-Musique par Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France. Il semble qu'elle ait été provoquée par quelques lignes de l'éditorial de José Van Den Esch paru dans *l'Aurore* du 15 juillet et accusant Jacques Erwan d'incitation à la désertion ainsi que par de très nombreuses lettres adressées à France-Musique par des associations d'anciens combattants.

Alertés avec deux mois de retard en raison des vacances scolaires, techniciens et de produteurs ont publié un communiqué commun pour protester contre cette sanction qu'ils estiment « *assimilable à un acte de censure* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 13 SEPTEMBRE

— M. *Fred Zeller*, ancien grand maître du Grand-Orient, est l'invité de Pierre Lescure sur Europe 1, à 18 heures.

— L'écrivain *Jean Cau* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

MARDI 14 SEPTEMBRE

— Le *parti féministe* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— « *Les catholiques, l'Eglise et la foi* » est le thème du débat des « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2, vers 22 heures.

LUNDI 13 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

Pyjamas jusqu'à 16 ans? Absorba. Tout simplement.
absorba

20 h. 30 (R.) (N.), La caméra du lundi (hommage à Raimu) : « l'Homme au chapeau rond », film de Pierre Billon (1946), avec Raimu, A. Clariond, G. Casadesus, L. Valnor.

Un veuf, portant un chapeau rond, poursuit d'une haine farouche un ancien amant de sa femme, avec lequel il joue un jeu morbide.

MAURICE PERISSET
RAIMU
mis en images par ANDRE BERNARD
Un magnifique album
68 PHOTOS
SOLAR

22 h. 10, Portrait de Raimu, par S. Peter ; 23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

PAUL GUIMARD
Le mauvais temps
roman
denoël

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire : L'art sur le vif, prod. P. Breugnot, réal. D. Page (La formation artistique des enfants) ; 22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Prestige du cinéma : « Virages », de J. Goldstone (1969), avec P. Newman, J. Woodward, R. Thomas, R. Wagner.

Un pilote de voiture de course est pris entre sa vie professionnelle mouvementée et sa vie conjugale à laquelle il ne consacre pas assez de temps.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Carte blanche : « Cinoche », de S. Steinberg, avec R. Blaess, J. Duby, C. Nicot, réalisation H. Soubeyran ; 21 h. 5, L'autre scène ou « les Vivants et les Dieux », par C. Mettra et P. Nemo ; 22 h. 35, Entretiens avec Ephraïm Grenadou, par A. Prevost ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Concours international de guitare ; 20 h. 20, Présentation du concert ; 20 h. 30, Semaine Mozart : Festival estival... Nouvel orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, direction J. Eliot Gardiner : « Litanies du Saint Sacrement à la Vierge » (Mozart) ; « Harmonie, messe en si bémol majeur » (Haydn) ; 23 h., Entre les pavés, l'herbe : La musique populaire dans la correspondance de George Sand ; 24 h., Trépidations, par A. Almuro ; 1 h., Concerto pour planistes

MARDI 14 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu... à 13 h. 45, Restez donc avec nous.

20 h. 30, Variétés : Jean Sablon ; 21 h. 30, Le sens de l'histoire (La féminité), de J. Aurel et J. Laurent ; 22 h. 30, Sur la gravure : Ombre et lumière (Hans Hartune) ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h., Programme ininterrompu... à 16 h. 20, Aujourd'hui magazine.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. Film : « le Visiteur », de J. Gold (1973), avec T. Howard, M. Sheen, C. Cusack, A. Keir.

Vers la fin du XXe siècle, un jeune prêtre est envoyé dans une île d'Irlande, pour amener à se soumettre à Rome des moines qui continuent de dire la messe en latin et repoussent les innovations de l'Eglise.

Vers 22 h., Débat : Les catholiques, l'Eglise et la foi.

Avec MM. Maurice Clavel, André Frossard, Georges Hourdin (fondateur de la Vie catholique), *le Père René Berthier (de la Fédération des organismes de communication sociale), Mme Françoise Lucrot, animatrice nationale des Silencieux de l'Eglise, Jean-Robert Armogathe (prêtre, vingt-cinq ans), Jacques Hamaide (curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, à Paris) et, sous réserve, Mgr Lefebvre.*

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « l'Attaque de la malle-poste », de H. Hathaway (1950), avec T. Power, S. Hayward, H. Marlowe, D. Jagger (N.).

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Dialogues : la culpabilisation chrétienne, avec P. Solignac et J.-F. Six ; 21 h. 20, XIIIe Festival d'art contemporain de Royan : récital de J. Mefano, pianiste (Consoli, Koering, Pablo, Finnissy).

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Présentation du concert ; 21 h., En direct des Semaines musicales de Berlin 1976... Concert en mémoire de B. Walter : l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction K. Boehm, interprète les symphonies nos 39, 40 et 41 de Mozart ; 23 h. 25, Musique traditionnelle italienne ; 24 h., L'équipée sauvage.

Louez votre TV couleur pour 133 F* [4]
(146 F par mois et 12 mois gratuits
- option d'achat facultative -
60 points de service
dans la région parisienne
NOVA-TEL
739.40.40*
la couleur et le noir et blanc large choix de portables design
*ou 739.33.75

(Publicité)
SUPER SEARCH
PEUT VOUS AIDER
A TROUVER UN EMPLOI
AUX U.S.A.
Ecrire à : Super Search Dépt BE
B.P. 169 07 - 75326 PARIS (7e)

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Les Aztèques et leur histoire en images

(Suite de la première page.)

Grâce à leurs généalogies, à leurs « histoires », à leurs copies de manuscrits, une chronologie, réputée difficile en raison de recommencements décourageants des fameux cycles à catastrophes, se dessine. L'ensemble, réuni à la Nationale, est à cet égard singulièrement stimulant. Ce n'est donc pas par hasard que la présentation coïncide avec la célébration du centenaire de l'active société des américanistes, à l'heure du quarante-deuxième Congrès international.

Ceux du Colibri

La présentation comporte quatre sections : la découverte d'un nouveau monde, les annales historiques, les croyances religieuses et rituelle, la vie culturelle et la vie sociale. Il va sans dire que les trois dernières sont fortement liées entre elles.

La première salle situe dans l'espace ces Américains, les « Mexica », tribu barbare chichimèque venue du Nord-Ouest, descendus d'une région située à 3 000 mètres, riche en lacs, où se trouve l'île légendaire d'Aztlan, vers le pays des Toltèques où ils arrivèrent, après des étapes aux « Sept-Cavernes », à l'îlot du lac Texcoco où ils fondèrent alors Tenochtitlan, l'actuel Mexico. Guidés par leur divinité tribale Huitzicopotchli, que symbolise l'oiseau colibri, ils s'arrêtèrent là où ils virent un aigle perché sur un figuier de Barbarie et dévorant un serpent. Si la légende ne dit pas d'où venaient les Aztèques avant cette migration commencée vers le début du douzième siècle, le globe en bois, sphère terrestre manuscrite de 1535, montre que l'Amérique et l'Asie ne constituaient alors qu'un seul continent, ce qui fortifie l'hypothèse d'un peuplement d'origine asiatique passant par le détroit de Bering.

Parmi les cartes anciennes des Etats du Mexique et de la vallée de Mexico où les itinéraires sont tracés comme des pistes ponctuées d'empreintes de pas, signalons la Mapa de Cuauhtilchan, manuscrit, figuratif, en beaux bruns et ocres, avec ses palais à créneaux, ses représentations de montagnes en nuages harmonieux et ses caciques en groupes. Un hommage est rendu aux premiers chercheurs ou Espagnols qui, dès le milieu du seizième siècle, entreprirent la translittération ou la traduction de documents hiéroglyphiques. De Sahagun et Ixtlinxochichl à Benaduci et Gama, la diffusion des connaissances progressa peu. Mais elle commence avec un Humboldt (1769-1853) et Kingsborough, un peu gâtée par la vieille hypothèse tenace d'une origine hébraïque de la civilisation du Mexique. On voyait le déluge dans toute image de lac.

On quitte à regret l'espace pour le temps, la salle géographique pour l'histoire qui console vite avec la prestigieuse série de manuscrits, dont la composition, elle aussi très spatiale, est du reste fréquemment la même que celle des cartes. Les récits se déroulent souvent en itinéraires. A moins qu'en l'absence générale de toute perspective, les représentants ne s'alignent en registres parallèles superposés : en haut, la ligne des rois et leur emblème, au-dessous, les années. Généralement le récit circule comme dans le superbe Codex Xolotl sur papier d'agave, l'un des plus beaux, relatant toute l'histoire de l'empire chichimèque. Autre vedette : la Mapa Tlotzin sur peau de cerf tannée, avec ses cavernes abritant le roi Tlotzin, la reine et leur enfant suspendu dans son berceau, ses scènes de chasse et de la vie quotidienne où le lapin et le serpent grillent, embrochés.

La Mapa Quinatzin, qui pratique, à la manière des bandes dessinées, les « bulles » et nous détaille le plan des services administratifs ; le Codex Azcatitlan, bourré d'informations avec ses vingt-cinq feuillets est très vivant, puisqu'il montre le couronnement d'un empereur ou la traversée des montagnes par les Aztèques. Comme c'est souvent le cas, il est assorti de sa copie ancienne (dix-huitième siècle), présentée immédiatement au-dessous. Il faut souligner que les copies, réalisées alors que les originaux étaient encore en bon état, sont naturellement d'un secours inestimable pour combler nombre d'actuelles lacunes dans les manuscrits.

Les trois trésors

Le Tonalamatl Aubin, dit Codex Barbonicus (bibliothèque Assemblée nationale), est à la fois une brillante peinture, ce qui n'est pas toujours le cas d'autres manuscrits célèbres, un document imposant par sa taille exceptionnelle et une œuvre passionnante par son contenu. C'est un calendrier et un panthéon. Il est encore enrichi de scènes décrivant la célébration de fêtes ou la construction du calendrier. Composé en quadrillages puissants, d'une densité et d'une tension impressionnantes, il ne pouvait manquer de figurer ici comme un monument de l'art aztèque.

Nous avons déjà signalé la présence au cœur de l'exposition du si délicat Peresianus. Toute la différence entre l'art maya et l'art aztèque est avec lui sensible. Petit paravent clair, minutieusement illustré, il contient un fragment du calendrier très savant, on le sait, des Indiens du Chiapas. Onze feuillets encore couverts d'une écriture hiératique où fut placée la somme d'une science avancée.

C'est la somme d'une religion complexe que nous livre le troisième trésor, le Codex du soleil. Usé et mutilé, ce document exceptionnel ayant appartenu à Benaduci, a bien besoin de la copie qu'en fit au dix-huitième siècle Léon de Gama. Il conserve pourtant la présence rayonnante de son soleil central, l'admirable ponctuation des cycles de cinquante-deux ans et l'ordonnance des indications astrologiques, divinatoires, topographiques (division du calendrier) et cosmographiques. Les rapports avec les conceptions de la Chine qui ne peuvent manquer de venir à l'esprit à propos de ce Codex du culte rendu à Tonatiuh sont précisés par divers documents (calendriers circulaires, boussoles chinoises, etc.), tandis que les exemples précis du Musée de l'homme illustrent les rites bien connus qui pour une seule fête sacrifièrent, on le sait, vingt mille victimes humaines. Curieux Aztèques qui placent au sommet du temple de Tonachtitlan tant de crânes humains que surmontent quelques papillons.

PAULE-MARIE GRAND.

★ 58, rue de Richelieu, jusqu'au 7 novembre.

Musique

« TURANDOT » à Genève avec Birgit Nilsson

Turandot, de *Puccini*, est l'opéra de ce début de saison ; tandis que la superbe production de Jean-Pierre Ponnelle réalisée à l'Opéra du Rhin (le Monde du 6 avril) va faire l'ouverture de l'Opéra de Lyon du 12 octobre au 7 novembre, le Grand Théâtre de Genève en offre une représentation non moins belle, due à Jean-Claude Rider et Josef Svoboda, et sur laquelle règne l'éclatante Birgit Nilsson.*

Le somptueux opéra aux images un peu compassées de Puccini se déploie à l'aise sur la vaste scène de Genève ; tandis que, dans de petits théâtres, il faut empiler en hauteur les serfs, soldats, hérauts, prêtres, bourreaux et mandarins comme une pièce montée (ce que Ponnelle a adroitement esquivé en concentrant l'attention sur une statue de déesse monumentale), les foules qui s'étagent sur les quatre niveaux du décor de Svoboda équilibrent en largeur la vertigineuse montée des escaliers qui mènent jusqu'à l'empyrée, ce cercle d'ombre où règne l'empereur de Chine. Admirable vision d'ordre et de lumière, de hiérarchie céleste et terrestre, qui fait songer aux tableaux de primitifs, aux fresques byzantines et plus encore aux tankas tibétaines, ces grandes représentations de l'univers bouddhiste.

Comme il est de règle, les costumes de Jarmila Konecna brodent de rêves délirants ce monde lointain et imaginaire qui est une fête de formes et de couleurs. Mais les foules habillées de manière très simple, comme des paysans du Moyen Age, et travaillées par Rider en attitudes individuelles fort belles, évitent de sombrer dans le pur exotisme et donnent un caractère très humain au drame qui se déroule au pied de cet univers de légende, où la petite Liu tente désespérément de retenir Calaf.

Le conte d'Adami et Simoni s'incarne très justement dans l'excellente distribution : Giorgio Casallato-Lamberti est un Calaf à la voix légère, colorée et pure, trop fasciné par l'apparition de la fantastique princesse du Ciel pour accorder plus qu'un regard de pitié à Liu, Leona Mitchell (qui est l'admirable Bess du récent enregistrement de l'œuvre de Gershwin par Lorin Maazel), dont la voix de source palpitante de tendresse et de courage ferait pourtant verser bien des larmes à un ténor dans un autre opéra.

Mais il y a là Birgit Nilsson, à la voix d'airain prodigieuse, qui a gardé toute sa puissance et son éclat, avec une sorte de frémissement moins assuré du timbre où l'on devine l'altière déesse, la femme amoureuse qui va naître. Les attitudes sculpturales de Turandot ne sont que jeu d'enfant pour celle qui fut une fantastique Isolde, mais quelques gestes, une inclinaison de tête suffisent à faire bouger le marbre dans la scène où elle s'avoue vaincue.

Dans une distribution de grande qualité, on signalera encore les trois excellents ministres habitués du rôle (Jean-Christophe Benoit, Rémy Corazza et André Mallabrera) qui jouent avec beaucoup de finesse et sans surcharge ; John Macurdy, Timour un peu effacé ; et surtout Hughes Cuénod qui, à soixante-quatorze ans, chante le rôle de l'empereur avec une voix délicieuse et sans faille. A la tête de l'orchestre de la Suisse romande, Giuseppe Patane dirige d'une main légère cette partition étincelante, sans rechercher peut-être la plus grande intensité.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 16 et 20 septembre.

■ Un Roumain de vingt-neuf ans, Ion Ivanroncea, a remporté le premier prix du sixième Concours international de harpe de Jérusalem. Le deuxième prix a été attribué à la Française Frédérique Cambreling.

■ Le danseur britannique Paul Clarke, membre depuis trois ans du « Festival Ballet », vient de mourir à Londres d'une crise cardiaque. Il était âgé de vingt-huit ans.

Variétés

Nicole Croisille à l'Olympia

Certes, c'est détestable : « *Tu es l'homme, tu es le guide..., je suis la femme, je ne suis rien* »..., dur. D'un côté lui, « *gai comme un Italien quand il sait qu'il aura de l'amour et du vin* », de l'autre elle, qui, « *pour la première fois* » s'est « *enfin sentie femme* » avec lui. Mais l'homme qui dit qu'il aime part ; reste elle, qui reste toute seule, Avec son amour qui est sa « *seule liberté* ». Ce n'est pas engageant, c'est le thème majeur de son répertoire, c'est ce que l'on connaît de Nicole Croisille et qui la voue au succès.

La voici consacrée vedette. Elle a son nom en grandes lettres rouges que l'on voit de loin, boulevard des Capucines : elle passe à l'Olympia. On découvre avec plaisir qu'elle a un vrai public fidèle, assez jeune, assez sage. Alors que la télévision n'a jamais donné d'elle qu'une série d'images stéréotypées sans lui découvrir une personnalité, la scène révèle une fragilité vaguement sophistiquée puis une énergie folle, entièrement portée par la voix. Elle chante de toutes ses forces, se déchaîne d'une octave à l'autre, donne dans la performance.

L'étrange, c'est qu'elle ose à peine chanter ce qu'elle dit avoir aimé sur un coup de foudre, comme *Bidonville*, de Baden-Powell et Nougaro. Elle hésite à revenir une dernière fois, il le faut bien, les gens l'exigent, et offre alors le meilleur moment de la soirée, le plus émouvant.

D'ailleurs, son album de souvenirs, elle le feuillette trop rapidement, elle ne veut pas abuser, glisse un couplet ou deux de *Vivre pour vivre* et d'*Un homme et une femme*, tandis qu'à contretemps des images des deux films défilent derrière elle. C'est là, à côté de son répertoire, sans le faire exprès, qu'elle donne ce pour quoi on peut *aller la voir*. — Cl. D.

BARRY LYNDON
un film de
STANLEY KUBRICK
GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES vo
GAUMONT RIVE GAUCHE vo IMPÉRIAL vf
14 h • 17 h 25 • 21 h
HAUTEFEUILLE vo
11 h 30 • 14 h 55 • 18 h 20 • 21 h 45
DIMANCHE : 14 h 30 • 18 h • 21 h 30

Au Théâtre Fontaine, chaque soir à 20 h. 45 (sauf jeudi), dimanche 2 matinées : 15 h. et 18 h. 30
« COMME AVANT »
de Pascal Jardin, d'après « Collaborators » de John Mortimer, avec Jean-Pierre Cassel, Tanya Lopert, Marion Loran, Jean-François Balmer. Mise en scène d'Andréas Voutsinas, décor Hubert Monloup. Location au théâtre, 10, rue Fontaine, 874-74-40 et toutes agences.

Au Théâtre EDOUARD VII, première le 16 septembre de :
DIS-MOI BLAISE...
de Blaise Cendrars.
avec Jean DESAILLY et Simone VALÈRE. Location. au théâtre (073-67-90) et dans les agences.

AMNESTY INTERNATIONAL organise du 13 septembre au 4 octobre prochain, dans les locaux du THEATRE D'ORSAY, une exposition-vente de dessins originaux d'illustrateurs et d'auteurs de bandes dessinées.
L'accueil reçu par AMNESTY INTERNATIONAL auprès de ces auteurs devrait permettre de regrouper au moins 60 œuvres, et les principaux noms de la bande dessinée française seront représentés : Bretecher, Wolinski, Reiser, Giraud, Sempé, Siné, Gourmelin, Pichard, etc. Un seul prix : 1 000 francs.

FESTIVAL ESTIVAL
Dir. BERNARD BONALDI
JEAN-LOUIS PETIT

MOZART - LITANIES A LA VIERGE
NOP et Chœurs Radio-France
dir. J.-E. Gardiner.
Lundi 13 Sept., 20 h. 30.
Saint-Séverin.

SCHUTZ - CONCERTS SPIRITUELS
Mardi 14, 18 h. 30 et 20 h. 30.
Sainte-Chapelle.

ENGLISH CHAMBER ORCHESTRA
Mercredi 15, 20 h. 30, Pleyel ;
jeudi 16, 20 h. 30, Saint-Séverin.

ORCHESTRE NATIONAL BELGE
vendredi 17, 20 h. 30
Saint-Germain-des-Prés.

ORGUE ET CUIVRES
samedi 18, 20 h. 30
Saint-Germain-des-Prés.

EXPOSITION PAGES
tous les jours, à la
GALERIE CHEVALIER,
27, rue de la Ferronnerie (1er).

PIANO RENCONTRES
avec Alain Motard, Martine Joste
et André Gorog,
les 13, 15, 17, 19, 20 et 22,
à 18 h. 30 - Pleyel.

Renseignements-Location :
4, r. des Prêtres-Saint-Séverin, 5e.
Tél. : 633-61-77.

La Seine
CINEMAS rue F. Sauton (Maubert). 325 92 46
Le Monde Visionnaire (Les Visions sous drogue) de
HENRI MICHAUX
Film libéré de ses interdictions par la censure. Deux fabuleuses explorations de l'univers mental du grand poète Henri MICHAUX, se livrant, selon la formule de Rimbaud, au dérèglement de tous ses sens.
Jean-Louis Bory. NOUVEL OBSERVATEUR.
CINEMA DU DEDANS... Exploration des cimes et des gouffres de l'espace intérieur... Féeries fascinantes et terribles... La réalité selon le haschisch... C'est une exceptionnelle réussite.
Robert Kanters.
La Femme 100 têtes (L'érotisme surréaliste)
MAX ERNST
Film primé à la BIENNALE de VENISE.
"La Femme 100 Têtes" suffit à rehausser ce programme à un niveau exceptionnel. Eric Duvivier s'inspire des collages de Max Ernst et démontre que les voies du surréalisme restent pour le cinéma singulièrement fécondes.
Pierre Billard. L'EXPRESS.
André Pieyre de Mandiargues nous affirme que "La Femme 100 têtes", telle que l'a adaptée et recréée Eric Duvivier pour l'écran, est "LE MEILLEUR FILM SURRÉALISTE QUI NOUS AIT ÉTÉ OFFERT DEPUIS TRENTE ANS OU DAVANTAGE". Jugement qui se révèle exact.
Claude Mauriac. LE FIGARO LITTÉRAIRE.
HALLUCINATIONS
FILMS RÉALISÉS par ERIC DUVIVIER
14h30-16h-20h30-22h

BIENTOT
DUELLE
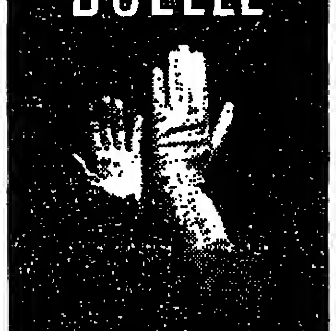
JACQUES RIVETTE

SPECTACLES

théâtres

Les salles ouvertes

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Fontaine, 20 h. 45 : Comme avant.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Happy Birthday.
Théâtre d'art, 20 h. 30 : Voyage avec la drogue.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : D'homme à homme.
Théâtre du Manitout, 20 h. 30 : Arlequin poli par l'amour.
Théâtre du Marais, 21 h. : Histoire d'amour.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Teatro Campesino.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. 15 : T'es comme fou ; 22 h. 30 : Nadine Mons.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 45 : Festival permanent de la chanson inconnue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : le Mors aux dents ; 21 h. 30 : les Jeannes ; 22 h. 45 : les Concierges de l'espace.
Café d'Edgar, salle I, 22 h. 30 : Magicomédie. — Salle II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Je n'imagine pas ma vie demain ; 22 h. : Pourquoi pas moi.
Cour des Miracles, 20 h. 45 : Pierre et Marc Jolivet ; 22 h. : Zizanie Bretelle.
Petit Casino, 21 h. 30 : Tu descends la poubelle ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.

Festival estival

Bateau-Musique, 18 h. 30 : Quintette Guy Touvron.
Salle Pleyel, 18 h. 30 : A. Motard, piano (Schumann, Debussy, Bartok).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. J.-E. Gardiner (Mozart, Haydn).

Le music-hall

Concert Mayol, 21 h. 15 : Nu à l'ère 76.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire dosée.
Moulin-Rouge, 22 h. 30 : Follement.
Olympia, 21 h. 30 : Nicole Croisille.

Vidéo

Vidéostone, permanent à partir de 13 h. 30 : Around the Stones.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 13 septembre

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Vengeance aux deux visages, de M. Brando ; 18 h. 30 : les Révoltés de la Claire-Louise, de J. Tourneur ; 20 h. 30 : Cat Ballou, d'E. Silverstein ; 22 h. 30 : la Caravane de l'enfer (première partie), de W. Witney ; 0 h. 30 : la Caravane de l'enfer (deuxième partie).

Les exclusivités

ACTES DE MARUSIA (Mex., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). 14-Juillet, 11e (357-90-81). Olympic, 14e (783-67-42).
A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82). Français, 9e (770-33-88).
L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-51-16), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
C'EST ARRIVE ENTRE MIDI ET TROIS HEURES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
CHANTONS SOUS L'OCCUPATION (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
COMMENT YUKONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
COMME UN BOOMERANG (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
COMPLOT DE FAMILLE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COURS APRES MOI, QUE JE T'ATTRAPE (Fr.) : Boul' Mich', 5e (033-48-29), Omnia, 2e (231-39-36), George-V, 8e (225-41-46), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (770-20-89), *U.G.C.-Gobelins*, 13e (331-06-19), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

L'APACHE, film américain de W. Graham (*) v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02).
BARRY LYNDON, film anglais de S. Kubrick, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
BUFFALO BILL ET LES INDIENS, film américain de R. *Altman*, v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin Rouge, 18e (606-34-25).
FACE TO FACE, film américain de I. Bergman (*), v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Haussmann, 9e (770-47-55), Nations, 12e (343-04-67), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), 14-Juillet, 11e (357-90-81), Calypso, 17e (754-10-68) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
DEMAIN LES MOMES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Balzac, 8e (359-52-70), 14-Juillet, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (783-67-42).
DIX PETITS NEGRES (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Calypso, 17e (754-10-68).
GRIZZLY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Secrétan, 19e (206-71-33).
HOLLYWOOD, HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARIE POUPEE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
1900 (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NEA (Fr.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ON AURA TOUT VU (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Fauvette, 13e (331-56-86), *Fauvette*, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
ON L'APPELAIT MILADY (Ang., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; v.f. : Biarritz, 8e (723-69-23).
SALO (It., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
SEX O'CLOCK USA (Fr. V. Ang.) : Vendôme, 2e (073-97-52), UGC Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Bilboquet, 6e (222-87-23).
SPERMULA (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19), Capri, 2e (508-11-69) ; Arlequin, 6e (548-62-25), Studio-28, 18e (602-36-07). Les 12 et 14.
UNE FEMME FIDELE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Ermitage, 8e (359-15-71), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Miramar, 14e (326-41-02), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UN TYPE COMME MOI NE DEVRAIT JAMAIS MOURIR (Fr.) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.) (*, v.o.) : UGC-*Odéon*, 6e (325-71-08), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

Les grandes reprises

ALEXANDRE LE BIENHEUREUX (Fr.) : Studio Raspail, 14e (326-38-98).
L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42), v. et s.
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55), Diderot, 12e (343-19-29).
2001, L'ODYSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; v.f. : Murat, 16e (288-99-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DANCING LADY (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), jours pairs.
FANNY (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
HALLUCINATIONS (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE KID (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
KING-KONG (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LE LIMIER (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LOVE STORY (A., v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Haussmann, 9e (770-47-55), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
MA VACHE ET MOI (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
MASH (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.o./v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE PONT (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (*) : New-Yorker, 9e (770-63-40) et mar.).
SOUPE AU CANARD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Royal-Passy, 16e (527-41-16), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
WALT DISNEY (A., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), La Royale, 8e (265-82-66), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ZIEGFELD FOLLIES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), jours impairs.

Les séances spéciales

AU FEU LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 14 h.
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99), à 17 h. 45.
CONTES IMMORAUX (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 12 h.
DUEL (A., v.o.) : Centre culturel du Marais, 3e (272-73-52), à 20 h. et 22 h.
FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 18 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
HELZAPOPPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), à 22 h. ; S., D. : 14 h., 18 h. et 22 h.
IDI AMIN DADA (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 16 h.
INDIA SONG (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 et 20 h.
JOHAN (Fr.) (**) : La Seine, 5e (325-95-99), à 17 h. 30 et 19 h.
MA FEMME EST UN VIOLON (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30.
MACADAM COWBOY (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. (J., V., S. 24 h.).
LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 15.
MILESTONES (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 15 h. et 20 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
REPULSION (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h.
SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 30 et 22 h. 10.
LE SIXIEME CONTINENT (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), à 20 h. ; S., D. : 16 h., 20 h.
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. 30.
UNE POULE, UN TRAIN ET QUELQUES MONSTRES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30.
UN ETE 42 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

bientôt!

DRACULA
PERE ET FILS

MONTE-CARLO (v.o.) - ÉLYSÉES-LINCOLN (v.o.) - QUARTIER LATIN (v.o.) - DRAGON (v.o.) - MAYFAIR (v.f.) - FRANÇAIS (v.f.) - NATION (v.f.) - MONTPARNASSE-PATHÉ (v.f.) - SAINT-LAZARE-PASQUIER (v.f.) - CONVENTION-GAUMONT (v.f.) - CARAVELLE-PATHÉ (v.f.) - BELLE-ÉPINE - MULTICINÉ Champigny - TRICYCLE Asnières - GAMMA Argenteuil - VELIZY 2 - GAUMONT Évry - CYRANO Versailles.

sans aucun doute le film le plus drôle de mémoire de spectateur
LA PREUVE:
à mourir de rire... LE CANARD ENCHAINE
on rit beaucoup à ce film loufoque et tendre JOURNAL DU DIMANCHE
une gamme de rires et d'émotion LE MONDE
souvent cruel, toujours drôle FRANCE SOIR
le rire, ici, est féroce TÉLÉRAMA
à sangloter de rire L'AURORE

Mes Chers Amis

LE 15 SEPTEMBRE
L'INNOCENT
une merveilleuse histoire d'amour
l'ultime chef-d'œuvre de
LUCHINO VISCONTI

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	46,70
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	49,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,33
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	81,73

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,69
"Placards encadrés"	34,00	39,70
Double insertion	38,00	44,37
"Placards encadrés"	40,00	46,70
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,69

REPRODUCTION INTERDITE

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

MEMOREX

EUROPE - MIDDLE EAST - AFRICA

The continued expansion of our markets and product lines requires us to fill these positions rapidly. Our Senior Management will be interviewing in London, Paris and Brussels.
Please call for an appointment or just come in.

Marketing. Senior European Headquarters Marketing positions with significant international responsibilities. Considerable data processing industry experience is a pre-requisite for most of these positions: ☐ program manager, computer flexible media ☐ program manager, telecommunications equipment ☐ program manager, add-on memories ☐ program manager, rotating memories ☐ business planning manager ☐ contracts manager.

Sales. Our rapid growth means that we are always interested in well qualified, experienced D.P. Sales Personnel. We have specific opportunities in the following positions:
☐ European service sales manager ☐ European sales training manager ☐ O.E.M. sales executives.

Technical services. At the European level we have several critical openings. Extensive data processing experience is required: ☐ field service planning manager ☐ field service training manager ☐ field service trainers.

Systems. We are looking for Senior Staff with Systems Engineering experience to support Europe-wide marketing of peripheral equipment, particularly to large data base installations. Communication network experience would be a strong advantage. Opportunities are available in: ☐ memory products ☐ telecommunications products ☐ small systems peripherals.

Interviews

Paris
SEPTEMBER 16 9 am till 7.30 pm
Hôtel Lotti, 7 rue Castiglione,
75001 Paris. ☎ **260.37.34**

Brussels
SEPTEMBER 17 10 am till 8 pm
Hôtel Hilton, bd de Waterloo 38,
1000 Brussels. ☎ **513.89.70**
SEPTEMBER 18 9 am till 5 pm
Hôtel Hilton, bd de Waterloo 38,
1000 Brussels. ☎ **513.89.70**

London
SEPTEMBER 22 10 am till 8 pm
Royal Garden Hotel,
Kensington High Street,
London W8 4PT. ☎ **937.80.00**
SEPTEMBER 23 10 am till 8 pm
Royal Garden Hotel,
Kensington High Street,
London W8 4PT. ☎ **937.80.00**

If you cannot come at these times, please write to: Christopher Mill, Director of Industrial Relations, Memorex Europe, Middle East, Africa, Hauts-Sarts, B-4400 Herstal, Belgium, phone (041) 64.45.40.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BELGE D'ENTREPRISES THERMIQUES

recherche

pour ses chantiers en Belgique et son développement ultérieur dans le Nord de la France d'une part, et au Moyen-Orient d'autre part.

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS SUPÉRIEURS

ayant au minimum 5 ans d'expérience en engineering et exécution d'installations de conditionnement d'air.

Les candidats retenus devront en tout état de cause effectuer un stage de 1 à 2 ans à Bruxelles.

Ecrire avec C.V., références professionnelles et photo sous n° 461.397 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

le centre d'études de prévention

recherche pour détachement à l'étranger (contrat français)

DES INGENIEURS DIPLOMES

HAUT NIVEAU

minimum 2 ans d'expérience dans le domaine de la construction, notamment spécialistes charpentes métalliques, structure béton, assainissement et V.R.D.

Envoyer C.V. en indiquant prétentions, importance de la famille à déplacer et date de disponibilité au :
Service du Personnel
C.E.P. - 34, rue Rennequin
75017 PARIS.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche

UN CADRE BUDGETAIRE

chargé au sein de filiales étrangères de la mise en place et du suivi de leur contrôle budgétaire.

- Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce
- Bonne connaissance de comptabilité (D.E.C.S. souhaité)
- Expérience de quelques années au moins du contrôle budgétaire et des problèmes de financement et d'emprunt.

Très bonne connaissance de l'anglais.

Après une période relativement brève de formation au siège, ce cadre serait appelé à s'expatrier.

Ecrire sous réf. No 73921 avec C.V. et photo, Sté Nationale ELF AQUITAINE (Production) Département Développement Formation 7, rue Nélaton 75739 Paris Cedex 15.

DIRECTEUR D'USINE

Electrométallurgie VENEZUELA

Dans le cadre de son développement international, BOZEL-ELECTROMETALLURGIE cherche à pourvoir le poste de Directeur d'usine pour sa filiale au Venezuela.

L'usine, située dans la zone industrielle de Matanzas, et dans la banlieue d'une ville de deux cent mille habitants, produit du ferro-silicium dans deux fours de 30.000 kVA.

Ce poste s'adresse à un ingénieur grande école possédant dix ans d'expérience en production et/ou entretien acquise en électrométallurgie ou sidérurgie. La connaissance de l'espagnol et une expérience antérieure d'expatriation sont souhaitables.

Un contrat français est assuré, et des perspectives de carrière sont largement ouvertes tant en France qu'à l'étranger pour un candidat de valeur.

Env. lettre man., C.V. détaillé, photo récente et rémun. envisag. ss réf. M 181 A, à NOBEL BOZEL Département Encadrement, Tour Roussel-Nobel, Cedex 3, 92080 PARIS - LA DEFENSE.

La Faculté d'économie et scienc. sociales - Université de Coimbra accepte candidatures

PROFESSEURS/ASSISTANTS

plusieurs domaines Economie-Sciences sociales.

Préfér. candidats portugais ou ayant bonn. conn. langue port. Candidatures adressées Faculdade de Economia e Ciências Sociais-Universidade de Coimbra PORTUGAL.

POUR L'ALGERIE

INVENTORY CONTROL
INSPECTOR

exp. magas. ou admin. Parl. angl. Libre rap. T. 525-19-76, 10 - 15 heures.

SOCIETE GENERALE DES MINERAIS
Division Zaïre

Nous recherchons actuellement, pour l'une des premières sociétés minières et métallurgiques du monde (35.000 agents), établie dans une région au climat particulièrement favorisé de la République du Zaïre (Shaba), des

ingénieurs diplômés de grandes écoles ou ENSI

(âgés de 25 ans au moins)

ayant au moins 4 ans d'expérience effective dans l'un des domaines suivants:

électromécanique

☐ Direction, entretien et montage du matériel électrique et mécanique fond et surface dans un important siège minier (réf. KHI/14010).
☐ Organisation et animation d'un service assurant la gestion du matériel moyen et lourd dans une mine fortement mécanisée (réf. KTO/10.000).
☐ Direction technique et administrative du service électromécanique d'une grande carrière à ciel ouvert (réf. KVE/7010).
☐ Chef d'un service d'études: rentabilité des investissements en machines, améliorations du matériel et des matériaux (réf. LUI/5140).
☐ Responsable du fonctionnement et de l'entretien d'un important concentrateur (réf. SKC/3010).

électricité

☐ Etude et réalisation de nouvelles installations électriques (réf. EC/9010).

mécanique

☐ Chef du service technique d'une importante minoterie (réf. MNK).

mines (ou constructions civiles)

☐ Chef du service d'organisation d'une mine souterraine: étude de projets, planification (PERT), budgétisation d'exploitation (réf. KHI/8010).
☐ Direction et animation d'un service "Chargement - transport", coordonnant toutes les activités d'une mine (réf. KTO/13001).
☐ Direction et animation du service "Infrastructure" regroupant la purge-boulonnage, le gunitage, le génie civil, ainsi que la régie et l'entretien du puits (réf. KTO/14001).

métallurgie/chimie

☐ Direction d'un groupe de travail chargé des études relatives à l'exploitation d'un important concentrateur (réf. SKC/2020).
☐ Responsabilité de plusieurs sections hydrométallurgiques ou thermiques, impliquant, outre la conduite du personnel, le contrôle des processus, l'étude du flow sheet de remplacement, l'établissement de programmes d'entretien (réf. US/2010).
☐ Direction d'une usine de production d'acide sulfurique (réf. US/10100).

Tous ces emplois offrent de larges possibilités d'initiatives et de responsabilités, au sein d'une grande entreprise en constante expansion. Ils sont assortis de conditions matérielles intéressantes.
Veuillez bien adresser vos offres de services, accompagnées d'un bref curriculum vitae et en mentionnant la référence de l'emploi postulé, ainsi que le nom de ce journal, à la SOCIETE GENERALE DES MINERAIS/DIVISION ZAÏRE, rue du Marais 31 à 1000 Bruxelles,(Belgique).
Une réponse rapide et la plus absolue discrétion sont assurées à chaque candidat.

IMPORTANTE Sté T.P. RECHERCHE POUR CHANTIER AU GABON

INGÉNIEUR MÉCANICIEN DES SOLS

— Ayant quelques années d'expérience dans les études géotechniques de tracé de routes et voies ferrées ;
— Il sera intégré au bureau d'études d'entreprise basé sur le chantier et chargé : de faire la reconnaissance géologique du tracé, d'interpréter les données géotechniques fournies par l'administration, d'établir en collaboration avec l'ingénieur du tracé le projet d'exécution.

Ce poste conviendrait à un ingénieur DYNAMIQUE, METHODIQUE AYANT ESPRIT D'EQUIPE

Envoyer C.V. détaillé manuscrit à n° T. 82.147 M., REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

CONSEILS EN ORGANISATION
AFRIQUE DU NORD

Un Cabinet international recherche des spécialistes en gestion et en organisation financière. Ces professionnels de haut niveau seront intégrés à des équipes menant des missions importantes en Afrique du Nord. Les candidats retenus devront avoir une formation universitaire supérieure et une expérience professionnelle de cinq ans minimum. Une bonne connaissance des systèmes comptables et de contrôle ainsi qu'une pratique approfondie de la comptabilité analytique sont indispensables. Pour certains des postes à pourvoir une excellente formation technique, type expertise - comptable, ainsi qu'une expérience d'une dizaine d'années seront des atouts supplémentaires. Une parfaite maîtrise de la langue française est indispensable. Adres. C.V. et prétent. à n° 74.857 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

Société d'économie mixte liée au Groupe PECHINEY-UGINE-KUHLMANN recherche pour son usine située en AFRIQUE DE L'OUEST

2 animateurs de formation

- L'un de niveau ingénieur très confirmé, pour assurer des actions de formation continue (collectives et individuelles) auprès des cadres et de la maîtrise en place, dans les domaines suivants : gestion d'atelier, organisation, méthodologie, relations-communication.
- L'autre de niveau cadre, pour prendre en charge la conception, l'organisation et une part importante de l'animation d'un cycle long de formation de futurs agents de maîtrise.

Pour ces deux postes on recherche des animateurs ayant une solide expérience industrielle dans des postes opérationnels, doublée d'une expérience concrète de formateurs.

Sont offerts :
— rémunération élevée
— logement gratuit
— 2 mois de congés pour 10 mois de séjour.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 7155 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

SOCIETE DE SERVICES et CONSEILS EN INFORMATIQUE
recherche

Pour participer au développement d'un grand système de gestion au MOYEN-ORIENT

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

4 à 6 ans d'expérience en informatique de gestion.
Connaissance du matériel IBM (IBM 3 apprécié).
Sera adjoint au chef du projet.

DES INGÉNIEURS

Débutants.
Formation Ecoles d'Ingénieurs ou maîtrise d'informatique pour s'intégrer dans une équipe importante.
Formation assurée.

Tous ces postes sont à pourvoir rapidement.
Connaissance de la langue anglaise indispensable.
Durée de séjour 18 mois.

Adres. lettre manuscrite avec C.V. et prétentions ss référence NAM (mentionner-enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

REPRODUCTION INTERDITE

GLAENZER SPICER

SOCIETE DE MECANIQUE AUTOMOBILE
(2.200 personnes)
Filiale d'un très important groupe international
(120.000 personnes)
dans le but de renforcer la progression continue de son développement recherche pour son Usine du MANS (1.300 personnes)

UN INGENIEUR METHODES

DIPLOME ARTS ET METIERS OU EQUIVALENT.

ayant un minimum de 4 ans d'expérience pour le poste de :

RESPONSABLE DES TECHNIQUES DE FABRICATION
(création de poste)

Il secondera le chef de service particulièrement dans les domaines suivants : rationalisation des techniques et procédés d'usinage, études des temps, outils de coupe et lubrifiants traitements thermiques.

Très bon niveau de rémunération.
Situation stable et d'avenir.

Adresser lettre man. avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous la réf. T.F. à Direction du Personnel, B.P. No 60 - 78301 POISSY Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
leader dans sa branche
plusieurs Établissements en Province
fabrication petits matériels
moyennes séries
recherche

deux directeurs
unité de production

1° RÉGION MIDI-PYRÉNÉES
effectif 800 personnes
2° 100 km SUD PARIS
effectif 1.100 personnes

mission :
gestion générale et adaptation de l'organisation de l'unité dans un souci constant des prix de revient et des délais ;

qualités requises :
formation diplôme ingénieur,
10 ans au moins d'expérience industrielle avec réussite prouvée dans un poste similaire,
forte personnalité ayant qualités certaines d'organisation et de coordination.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant établissement souhaité sous référence HEVE (mentionnée sur enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

L'UNION MUTUALISTE SOCIALE AGRICOLE DE L'OUEST
recherche
UN ANIMATEUR DE FORMATION
ayt une expérience d'animation en milieu agricole, connaissant les organisations professionnelles agricoles. Age 40 ans minimum. Adresser candidature avec C.V. à U.M.S.A.O., B.P. 11, 35410 CHATEAUGIRON.

Importante société de l'
OUEST
recherche
DOCTEUR ou LICENCIÉ EN DROIT
Spécialisé Droit Social.
Formation assurée.
Ecrire avec C.V. et photo à S.J.F.F., 8, place du Colombier, 35100 RENNES.

CABLES ELECTRIQUES
Importante Société
(500 personnes)
implantée 100 km Sud Paris
offre situation à
JEUNE INGÉNIEUR
A.M. ou équivalent.

Ce poste conviendrait à INGENIEUR ayt de préférence quelques années d'expériences industrielles.
Le candidat choisi prendra après formation axée sur Fabrication et Mécanique, importantes responsabilités.

Emploi disponible immédiatem. ou entrée en fonct. à convenir. Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé adressée à B.E.O (réf. 6.593), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.
DISCRETION ASSUREE.

GLAENZER SPICER

SOCIETE DE MECANIQUE AUTOMOBILE
(2.200 personnes)
Filiale d'un très important groupe international
(120.000 personnes),
pour renforcer la progression continue de son développement, recherche pour son usine du MANS (1.300 personnes)

RESPONSABLE D'UNE UNITE DE FABRICATION

(500 personnes environ)
(création de poste)

Ayant un minimum de 4 ans d'expérience en traitement thermique et usinage (moyennes et grandes séries).
Outre l'aspect technique, la fonction comporte la responsabilité de gestion humaine et économique de l'unité.

Très bon niveau de rémunération.
Situation stable et d'avenir.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. R.U. à Direction du Personnel B.P. No 60, 78301 POISSY Cedex.

UNE FILIALE DU COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DU LOGEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
recherche

UN DIRECTEUR DES ÉTUDES "MAISONS INDIVIDUELLES"
De formation E.S.T.P., A.M., E.C.P...,

Il aura pour mission d'assurer le développement de ce secteur d'activité sous tous ses aspects : analyse des besoins, mise au point des programmes, négociation et gestion des marchés, suivi des travaux...
Une expérience réussie dans ce domaine est indispensable.

Écrire avec C.V., prétentions, photo sous référence 69.132 à :

GANIDE
19, rue de Montmorency - 75003 PARIS
64, rue Le Dantec - 35100 RENNES

bleu

ENTREPRISE INDUSTRIELLE ÉLECTRONIQUE
Province région Ouest, recherche

CONTROLEUR DE GESTION
Formation supérieure H.E.C., E.S.S.E.C. Sup. de Co.

Connaissances informatiques, ayant déjà exercé fonction similaire plusieurs années
35 ans minimum

Ecrire sous le n° 74.875 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

CHEF de SERVICE ENTRETIEN/MAINTENANCE

Cette unité du Groupe (1800 p. en 2 x 8) est neuve, et produit des pièces usinées en grandes séries. Pour que l'outil-production ait le maximum de souplesse et d'efficacité, l'ingénieur retenu pour ce poste aura l'expérience de la fonction et de ses exigences : sens du service en temps réel et du coût des arrêts, systématisation de la prévention dans le respect de la primauté-fabrication, réalisme budgétaire, motivation par l'engagement de soi des 80 agents du service, solidarité avec toutes les parties prenantes. Convocation des candidats retenus avant le 30.9.76. Prière d'adresser s/No 664, C.V. complet, avec références et photo.

ANJOU
90–100.000 F

CEIP
Conseil d'Entreprises
56270 PLOEMEUR

BESANÇON **V.P.C**

IMPORTANTE SOCIÉTÉ VENTE PAR CORRESPONDANCE

en très forte expansion
leader dans sa branche crée poste

DIRECTEUR COMMERCIAL GÉNÉRAL

EN COLLABORATION DIRECTE AVEC LE P.D.G.
IL EST MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION.

IL DEVRA :

- Définir la politique commerciale.
- Maîtriser l'expansion dans le cadre d'une optimisation des résultats.
- Posséder, si possible, des connaissances en publicité.
- Améliorer la qualité du service clients.
- Coordonner, et animer les fonctions qui concourent à l'application de la politique commerciale (cadres commerciaux à forte personnalité) ;
  Services produits - Études commerciales - Promo vente et publicité - Catalogue - Fichiers - Statistiques commerciales - Relations clientèle - Studio.

Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre supérieur, 40 ans environ, pouvant justifier expérience commerciale.

NOUS OFFRONS :

- forte rémunération,
- situation intéressante, d'avenir pour candidat large envergure,
- ambiance travail agréable et dynamique.

Envoyer, urgent, C.V. détaillé, photo (si possible), rémunération actuelle, prétentions, à HAVAS BESANÇON sous numéro 430. Discrétion assurée, pour entrée immédiate ou à convenir.

---

emplois internationaux

WRANGLER
cherche des

directeurs administratifs

pour ses opérations internationales.

Les candidats auront les qualités suivantes:
- âgé de 25 a min et éventuellement prêt à habiter une région d'Europe à définir;
- 3 ans d'experience dans une fonction administrative;
- une expérience en Production et Magasins serait un avantage;
- une experience en système E.D.P.
- un degré universitaire en Administration ou équivalent;
- une bonne connaissance de l'anglais et d'autres langues européennes.

Si vous correspondez à ces critères, envoyez votre curriculum vitae à
BLUE BELL EUROPE, B. Dzialak, Employment Manager Europe, rue de Brabant 62, 1030 Bruxelles, Belgique.

Wrangler

Groupe International de Distribution
recherche
pour sa filiale au GABON

Cadre Administratif et Comptable

Il aura la charge :
- de la tenue complète de la comptabilité, de l'élaboration des informations de gestion ;
- du contrôle des opérations administratives.

NOUS SOUHAITONS :
- formation D.E.C.S. ou B.P. ancien régime;
- 2 à 3 ans d'expérience dans une moyenne entreprise.

Adresser C.V. et prétent ss la réf. 484, à SWEERTS, B.P 269 — 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

LES BOUGIES MARCHAL
(filiale Groupe français important)
rech pour usine 300 Personnes HAUTE-SAVOIE (30 kilomètres Genève et Chamonix)
en cours de développement

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le poste est à créer dans le cadre de l'expansion de l'usine. Il convient à un cadre de 35 ans minimum de formation supérieure, soit administrative (type SUP. de CO.), soit Ingénieur.

AYANT UN GOUT MARQUE
ET UNE BONNE EXPERIENCE DE LA GESTION
(comptabilité industrielle, prix de revient)

Priorité est donnée à la compétence, au caractère et à la valeur personnelle du candidat.
Evolution possible pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V et Prétentions sous réf. 2.233 à
CORT 65, avenue Kléber, PARIS-16e.
Discrétion absolue.

---

gestion budgetaire commerciale

BSN-Gervais-Danone recherche un jeune diplômé ESC ou Sc. Eco pour l'Administration des Ventes de Kronenbourg, à Strasbourg.

Chargé de la gestion budgétaire commerciale, il doit en consolider la mise en place dans les Directions Régionales de Vente. Il est responsable de la fiabilité de cet outil de gestion et de la qualité des informations fournies. Il réalise des études de rentabilité commerciale.

Ce poste, qui nécessite de bonnes connaissances comptables, conviendrait à un candidat disposant d'une première expérience de gestion budgétaire, de préférence en liaison avec les ventes.

Adresser curriculum vitae détaillé, sous réf. D 08, à Daniel HARDOUIN, BSN-Gervais-Danone, 126-130, rue J.-Guesde 92302 LEVALLOIS-PERRET.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

ORGANISME DE RETRAITE ET PRÉVOYANCE
recherche pour sa DIVISION
ORGANISATION ET INFORMATIQUE

UN COLLABORATEUR de haut niveau

pour rationaliser, dans un premier temps, les tâches de son Service Informatique.

Le candidat retenu :
- sera diplômé d'enseignement supérieur ;
- aura deux ans au moins d'expérience en informatique.

Pratique de l'organisation.
Maîtrise d'une méthode de programmation structurée.

Connaissance d'un système d'exploitation et du télétraitement sera appréciée.

Nombreux avantages sociaux.

Lieu de travail : Val-de-Loire.

Envoyer C.V. et photo sous référence 5.274 à SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 Paris, qui transmettra.

Société de tout premier plan dans le domaine pétrolier
recherche pour ses
Etablissements en TUNISIE

UN CHEF DE PERSONNEL EXPÉRIMENTÉ

De nationalité Tunisienne, dégagé des obligations militaires
Chargé de mettre en place les systèmes de gestion administrative habituelle et d'élaborer la politique prévisionnelle pour la meilleure utilisation des ressources humaines.
Salaire attractif.
Ecrire avec C.V. et prétentions, sous le n° 73.583 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr

---

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE CLASSE INTERNATIONALE
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour la vente de *PÉRIPHÉRIQUES D'ORDINATEURS*

Cet ingénieur doit avoir une experience technique de 2 à 3 ans et parler couramment l'Allemand

Lieu de travail : région de STUTTGART

Adresser C.V., photo et prétentions ss le n° 75.289 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Groupe industriel et forestier
COTE D'IVOIRE
recherche

DIRECTEUR D'USINE
POUR EXPLOITATION EN BOURSE
SCIAGE et CONTREPLAQUE - 750 personnes

Expérience outre-mer souhaitable si possible dans même domaine d'activité.
Adresser C.V. à n° 7.382

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

Groupe Britannique équipement automobiles
PREMIER DANS SA BRANCHE
RECHERCHE POUR SA FILIALE DE CALAIS

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- DIPLOME grande école de commerce ou diplôme comptable ou équivalent, parlant ANGLAIS.
- Expérience dans industrie souhaitée.
- Rémunération suivant expérience et capacité.

Env. C.V LUCAS, 11, rue Lord-Byron, PARIS-8e.

Cherchons avec *connaissances souhaitées* transports internationaux.

DIRECTEUR

Pour fonctions direction commerciale, administrative, gestion.
Avec connaissances anglais courant.
Ecrire n° 7484 « le Monde » Pub.
5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

REPRODUCTION INTERDITE

MATRA

recherche pour ses

services achats

INGENIEUR
diplômé ou équivalent

- Il a de bonnes connaissances en électronique pour représenter la Société dans des négociations internationales concernant des achats de haute technicité réalisés en commun par plusieurs Sociétés.
- Il a plus de 30 ans et est capable de s'imposer techniquement dans les négociations. Une bonne connaissance des composants électroniques de toute nature est souhaitable.
- Il a une bonne pratique de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite CV et rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 162

MATRA — Monsieur KORFAN — BP. n° 1 - 78140 VELIZY.

LE CREDIT CHIMIQUE BANQUE PRIVEE

recherche

auditeur interne

pour son Service

CONTROLE INSPECTION

Sa mission :
- vérification des procédures réglementaires et comptables,
- contrôle des existants et de la régularité des opérations.

La connaissance des techniques bancaires est absolument indispensable.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. AIM à B. AMELOT.

CREDIT CHIMIQUE
20, rue Treilhard - 75008 Paris

L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS DE LA DISTRIBUTION

(C.A. de l'ordre de 3 milliards de francs)

recherche son

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur Financier et Comptable, le contrôleur de gestion anime et développe le contrôle de gestion, étend le système dans le groupe, participe à la conception et à la mise en oeuvre des méthodes et procédures, apporte son concours aux études de gestion demandées par la Direction Générale.

PROFIL IDEAL :
- formation supérieure - Université ou Grandes Ecoles,
- 5 ans minimum d'expérience professionnelle réussie comme contrôleur de gestion, si possible dans les biens de consommation, avec une *connaissance confirmée de la comptabilité analytique, des méthodes comptables et une pratique suffisante de l'informatique de gestion,*
- résidence : PARIS.

Ecrire lettre manuscrite, C.V., photo à No 73.926 CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE

crée un poste de :

CHEF DE SERVICE EXPLOITATION

Sous l'autorité du Directeur du département, il assurera de manière autonome la gestion de l'exploitation et la responsabilité du système.

Pour réussir dans ce poste, il faut :
- une bonne connaissance du système IBM DOS/VS 370-115
- une expérience de programmeur système est indispensable, et une bonne aptitude à la communication et aux relations humaines.

Ce poste est à pourvoir dès que possible, dans une grande ville universitaire de l'Ouest.

Adresser C.V., photo et prétentions à No73932 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.

Société Appareils d'Eclairage.

Siège et Usine 40 kms Sud d'Orléans
FILIALE d'un IMPORTANT GROUPE de CONSTRUCTION ELECTRIQUE
recherche pour sa

Direction Financière

Cadre Comptable

28 ans minimum, possédant une FORMATION SUPERIEURE (minimum DECS) et une bonne expérience de la Comptabilité générale et analytique, acquise de préférence en milieu industriel. Il sera chargé personnellement de superviser les services comptables (8 personnes) et assistera le Directeur Financier dans ses tâches de contrôle budgétaire et de Gestion.

Les dossiers de candidatures — sous Réf. M. 1215 à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour l'une de ses filiales située en HAUTE-SAVOIE

UN RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABILITÉ

Il aura pour mission :
- — Gestion du personnel (300 personnes) ;
- — Comptabilité générale ;
- — Contrôle gestion (budget et compt. analytique);
- — Prévisions de trésorerie ;
- — Organisation administrative.

Une expérience de plusieurs années dans une entreprise industrielle serait appréciée.

Ecrire avec C.V. et prétentions au n° 461.589, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, qui tr.

LE GROUPE REDOUTE
recherche un

AUDITEUR INTERNE

pour prendre en charge la révision des procédures et systèmes de contrôle de différents secteurs de l'Entreprise. Cet Auditeur Opérationnel proposera les solutions qu'il jugera les plus adaptées aux besoins.

Il sera rattaché au Directeur de l'Audit. Une expérience de la fonction serait appréciée, mais non indispensable. Par contre, l'informatique intervenant à de nombreux niveaux dans la Société, il est indispensable d'avoir de bonnes connaissances pratiques en la matière, et un sens marqué de l'économie d'Entreprise pour prétendre au poste.

La mission amènera le Titulaire à avoir de nombreux contacts dans toutes les Filiales en France et à l'Etranger. Le poste est à pourvoir à Roubaix.

Adresser C.V., photo et prétentions ss réf. 6-19-06M à

La Redoute — Division Cadres, 57, rue de Blanchemaille 59100 ROUBAIX

ADMINISTRATEUR DE BIENS C.N.A.B. recherche : **PRINCIPAL** 40 ans environ, expérimenté, très au courant gérance, copropriété, ayant exercé mêm. fonctions cabinet similaire. Ecr. Service n° 81 Boîte postale Mr du MAZET 186-75062 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Importante Société produits chimiques recherche : **CADRE TECHNICO-COMMERCIAL** Formation pharmacien diplômé de préférence option industrie ou galénique industrielle. Le poste à pourvoir à Paris implique de nombrx déplacemts. Adr. C.V., photo (perdue) et prét. ss réf. 4089 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Promoteur immobilier rech. Comptable 2e éch. libre très rapid. Ecr. avec C.V. et prét. Cabinet Guillemin, 69, rue Lafayette, Paris-9e.

IMPORT. SOCIETE DE T.P. recherche pour son siège social PARIS-13e

RESPONSABLE GESTION TRESORERIE

Le candidat :
C'est un cadre comptable de niveau BP ou DECS, ayant quelques années de pratique dans fonction similaire, de préférence une expérience bancaire et connaissant l'anglais (au moins lu).
Le poste dépend directement du Directeur Financier.
Il comporte les responsabilités suivantes :
- — Bonne utilisation des possibilités de crédit de la Sté.
- — Relations avec les banques.
- — Recouvrement créances des clients.
- — Situat. et plans de trésorerie.
- — Préparat. dossiers de crédit.
- — Connaissance de l'exportation.

Adresser let. manuscrite, photo et prétent. à SWEERTS, BP 269 75424 Paris Cedex 09 s/réf. 491.

IMP. STE Franco-Suisse. Rach Corresp. ccial niv. Bac. min. 21 a pr diffus. produit financier. Rémun. Imp. Ec. C.V. GAUTRON, 29, r. Rodier-9e 2885.

IBM

La jeune Division des Systèmes de Grande Diffusion recherche pour faire face à un marché en forte expansion,

à PARIS et dans les grandes villes de Province des

ingénieurs commerciaux

Hommes ou Femmes

titulaires :
- soit d'un diplôme d'une Grande Ecole
- soit d'un diplôme Universitaire à partir de la licence dans les domaines scientifique, technique ou de gestion.

Ils doivent avoir le goût de l'autonomie, une grande curiosité d'esprit, l'audace de se mesurer à des objectifs de travail.

Nous leur proposons, après une période de formation rémunérée, de faire une carrière riche sur le plan intellectuel et matériel.

Si vous voulez saisir cette opportunité, envoyez votre CV détaillé sous la référence DSGD à Andrée Bertholio
IBM FRANCE 2, rue Marengo 75001 PARIS

CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATIQUE HOSPITALIÈRE DE PICARDIE

recherche

1) INGÉNIEURS-ANALYSTES
possédant deux ans d'expérience en Informatique de gestion.

2) INGÉNIEUR-ANALYSTE
orienté mini-informatique.

3) ANALYSTES
niveau ingénieur.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
CENTRE REGIONAL D'INFORMATIQUE HOSPITALIERE DE PICARDIE
1, boulevard Maignan-Larivière.
80000 AMIENS.

BANQUE PRIVÉE SUD-OUEST

recherche

SPÉCIALISTE TITRES

POSTE DE RESPONSABILITE

Envoyer curriculum vitae à
F 8.797 HAVAS BORDEAUX

INFORMATIQUE

DES ORGANISMES DE RADIO ET DE TELEVISION (EX ORTF)
POSSEDANT UN IBM 370/158
SOUS OS/VS 1
recherche pour son
EXPLOITATION

analyste

POUR ORGANISATION ET IMPLANTATION DES CHAINES EN EXPLOITATION

responsable du contrôle

POUR CONTROLE ET SUIVI DES APPLICATIONS EN EXPLOITATION
(Licence, maîtrise... ou compétences équivalentes,
expérience professionnelle recherchée,
mais formation complémentaire assurée.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence GI/228
à M. le Chef du Service Exploitation du GIRATEV, 3, rue Jeanne d'Arc
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

PA-SVP

CGCT

[illegible] pour son DEPARTEMENT LOGISTIQUE

COORDINATEUR transports et activités connexes

Le titulaire du poste devra avoir une expérience confirmée dans le domaine du transport de marchandises en France et à l'Etranger.

Il sera chargé d'organiser, gérer, optimiser et contrôler les transports de marchandises de la Société et les activités connexes : dédouanements, affrètements, etc...

La connaissance de l'anglais sera très appréciée.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. No 15, CIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES Service du Personnel — 251, rue de Vaugirard — 75740 PARIS CEDEX 15.

CHEF DE SERVICE COMPTABILITE

Fabriquant des Instruments de navigation aérienne, la Société (2500 p. - 300 M de CA) recherche pour son établissement de CHATELLERAULT un chef de service dirigeant la comptabilité générale et la comptabilité analytique.
Le poste convient à un homme de plus de 30 ans, de niveau DECS, possédant une expérience dans ces deux domaines acquise dans des établissements industriels où, si possible, la gestion de production a été informatisé.

France Cadres — 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf 602 M.

Très importante agence de voyage entrant dans le cadre d'un groupe multi-national (C.A. 2 milliards AF.). Recherche pour MARSEILLE :

SON CHEF D'AGENCE

- Il devra avoir une expérience certaine dans la branche.
- Son anglais de préférence sera parfait.
- Il devra avoir l'âme d'un patron.

Ecrire à Pierre VERNET Réf. 5414-0
C.V. manuscrit avec prétentions et photo.

ORES — 433 Bd. Michelet 13009 MARSEILLE ou 23, rue des Mathurins 75008 PARIS

Groupe BOSSARD

sporar

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ROUEN
recherche
un CADRE confirmé
pour création, puis gestion d'un OBSERVATOIRE INDUSTRIEL.

Ce service sera chargé de la constitution et de l'actualisation d'une documentation complète sur la structure de l'industrie régionale, d'études de conjoncture et de la préparation des éléments de la politique industrielle de la Chambre.

Le candidat devra être diplômé d'études supérieures à caractère économique et avoir déjà une sérieuse expérience professionnelle des études économiques. Indiquer prétentions.
Adresser toutes candidatures à La Chambre de commerce et d'industrie de Rouen, Quai de la Bourse, B.P. 641. 76007 Rouen Cedex.

Le Maire d'Angoulême (Charente) recrute les 14 et 15 octobre 1976 **DEUX PROFESSEURS PLASTICIENS** l'un à prédominance peinture, l'autre à prédominance gravure et moyens de reproduction.
Conditions de recrutement : arrêté ministériel (intérieur) du 16 janvier 1968.
Enseignem. hebdomadaire 16 h. Echelle indiciaire brute 400 - 785, traitement mensuel net de début : 3 076 F.
Les candidatures accompagnées d'un C.V., doivent parvenir à M. le Maire d'Angoulême, Bureau du Personnel, le 4 octobre 1976, dernier délai.

ECOLE ARCHITECTURE RECRUTE **ARCHITECTE** Poste assistant contractuel, temps complet. Résidence à Nantes. 5 ans expérience professionnelle exigés. 2 ans expérience enseignement souhaités. Envoyer C.V. détaillé + photo à U.P.A.N., rue Massenet, 44000 NANTES.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
recherche d'urgence, pour GRENOBLE

JEUNE INGÉNIEUR

chargé d'études de transports collectifs et de plan de circulation.

Adr. C.V. et prét. : DIRECTION de l'EQUIPEMENT, G.E.P. - 45 X - 38040 GRENOBLE - CEDEX.

Société région Côte-D'Or recherche pour compléter son service informatique **UN PROGRAM. ANALYSTE COBOL ANS** Connaissance bases de données souhaitée. Adresser candidature manuscrite avec C.V. et prétentions. Ecr. Nº 7.498 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ville du Havre recrute **LABORANTIN (E)** traitement net mensuel de début 2.300 F. Adress. C.V. et photocopies de diplômes à M. le Maire, Bureau du Personnel.

SFENA-DSI

DIVISION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

Recherche, dans le cadre du développement rapide de son activité terminaux et télétraitement en cours de regroupement dans ses nouvelles installations de VELIZY :

1° RESPONSABLE DES ÉTUDES LOGICIEL

Ce poste s'adresse à des candidats âgés de 30 ans minimum diplômés grandes écoles scientifiques ou équivalent ayant déjà eu la responsabilité d'un groupe de concepteurs en logiciel.
Les candidats devront posséder des connaissances approfondies en logiciel de base mini-ordinateurs et en logiciel de télécommunications.

2° INGÉNIEUR COMMERCIAL

Disposant de 3 à 5 années d'expérience de la vente dans la profession informatique (ordinateurs, terminaux, mini-ordinateurs ou SSCI) et connaissant bien les applications du télétraitement.
Le candidat retenu sera responsable des ventes de terminaux de traitement par lots et de pré-traitement dans plusieurs secteurs d'activité économique de Paris et Région parisienne.
Rémunération offerte en rapport avec formation et expérience - Voiture fournie.
Lieu de travail : VELIZY.

Ecrire : S.F.E.N.A. B.P. n° 59
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
avec curriculum-vitae et photo

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE Grande banlieue Nord de Paris, recherche

UN INGÉNIEUR EN FABRICATION MÉCANIQUE DIPLOME

pour travailler dans une équipe chargée d'améliorer et d'innover dans le domaine des méthodes et des fabrications mécaniques.
Connaissances en informatique indispensables et dans l'un des domaines suivants appréciées :
- — Méthode de fabrication, gammes, temps ;
- — Exploitation des machines à commande numérique ;
- — Utilisation de langage de commande numérique ;
- — Utilisation du fortran ou du basic de préférence sur ordinateur de bureau.

Anglais souhaité.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions nº 74.518, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SATEK offre SITUATION STABLE à : **UN VENDEUR EXPERIM.** REVENDEURS MECANOGRAP.
Fixe, frais de route, voiture fournie, avantages sociaux. Tél. pr. r.d.v. 609-08-05.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

REPRODUCTION INTERDITE

manager audit interne

FRANCE - 130 000 +

Un grand groupe multinational dans un secteur industriel de haute technologie, recherche un Auditeur Interne expérimenté pour lui confier le contrôle de ses opérations en France (plusieurs unités de fabrication et de vente) et de ses filiales de vente en Europe.

Sous l'autorité du Directeur de l'Audit International qui relève de la Direction Générale américaine du Groupe, il dirigera l'équipe d'auditeurs et sera responsable du programme d'audit des filiales.

Ce poste requiert une formation supérieure (Grande Ecole ou expertise comptable), au moins 5 ans d'expérience d'Audit Interne et/ou Externe et une pratique courante de l'anglais.

Le poste est situé à Paris. *(Réf. 1011/M)*

controller

PARIS - 130 000

La filiale française d'un Groupe Multinational commercialise des produits et équipements industriels. Son volume d'affaires, de l'ordre de 80 millions de francs, est en progression constante.

Elle recherche un Controller pour assurer la gestion financière et administrative de la Société, sous l'autorité du Directeur Général.

Le poste s'adresse à un cadre expérimenté, de formation supérieure, possédant une pratique courante de l'anglais et ayant une expérience d'au moins 5 ans de responsabilités dans le domaine comptable et financier dans une filiale d'un groupe multinational. *(Réf. 1012/M)*

controleur de gestion

PARIS - 100 000

La filiale de vente d'un groupe multinational est en mesure de prendre la première place de son marché de produits Grand Public et Professionnels de haute qualité.

Le Directeur Financier cherche un Adjoint pour l'assister dans le contrôle financier de cette expansion, l'amélioration des procédures et pour, à terme, le remplacer.

Le poste est à créer.

Il exige une formation supérieure, une expérience d'au moins 3 ans, du dynamisme et de l'ambition. L'anglais est indispensable. Une expérience de gestion de Personnel serait un atout supplémentaire. *(Réf. 1013/M)*

Ecrire sous référence correspondante à Mamrégies qui transmettra.

Les candidatures seront traitées confidentiellement par un Consultant garantissant réponse et discrétion.

mamrégies
3, rue d'Hauteville - 75010 Paris

---

bernard julhiet conseils

Les entreprises qui ont une confiance réelle en leur conseil ont compris qu'une période difficile est une raison supplémentaire de faire appel à ses compétences. C'est pourquoi notre expansion se poursuit, et nous conduit à rechercher cinq nouveaux collaborateurs pour compléter notre équipe pluridisciplinaire. Tous cinq, hommes ou femmes, ont une formation supérieure, 28 ans au moins et une expérience opérationnelle en entreprise

Un(e) responsable comptabilité et gestion administrative — 70-85.000

Notre futur(e) responsable administratif et comptable, dont nous créons le poste aujourd'hui, supervisera et coordonnera, au niveau des six sociétés de conseils qui composent notre groupe, les fonctions comptables et administratives. Le DECS et une solide expérience d'établissement de bilans, de comptes d'exploitation et de gestion de trésorerie sont nécessaires, des connaissances juridiques et administratives appréciées, tant sur *le plan interne qu'en vue de missions ponctuelles de conseils en entreprises.* Réf. 5060/M

L'assistante personnelle du président — 50-60.000

Pour son assistante, Bruno Julhiet souhaite une jeune femme ayant la pratique du secrétariat personnel d'un dirigeant, et parlant l'anglais. Il lui confiera l'organisation de son activité (un tiers du temps), la préparation et le compte-rendu de réunions direction ...), les relations avec les six sociétés du groupe, ainsi que des missions particulières internes ou externes: études, relations publiques, gestion, statistiques, planification au niveau de l'ensemble du groupe... Réf. 5061/M

trois conseils en commercialisation

ayant une expérience hiérarchique en entreprise. Leur activité sera partagée entre le conseil, l'animation de formation et la recherche, ainsi que l'acquisition et le développement de leur portefeuille de clientèle.

Un conseil en stratégie commerciale — 110-130.000

Rompu aux contacts avec les plus hauts niveaux, où il dispose de relations professionnelles et personnelles, ce consultant a acquis son expérience dans des entreprises de produits industriels, biens d'équipement ou services. Il y a assumé des responsabilités de conception, et si possible également de réalisation, au niveau du plan et des orientations. Anglais nécessaire. Réf. 5062/M

Un(e) conseil en promotion et stimulation — 90-110.000

L'expérience hiérarchique a pu être acquise dans une direction régionale, une direction des ventes ou une direction commerciale ; la compétence spécifique soit dans ces fonctions, soit en tant que responsable de la promotion, ou encore dans une agence. Réf. 5063/M

Un conseil en produits de grande diffusion — 90-110.600

Des connaissances précises, pratiques, complètes et actualisées sur les circuits de distribution traditionnels et modernes, le marketing et le merchandising dans le domaine de la grande consommation, auront été acquises en tant que chef de produit, directeur des ventes ou responsable dans la distribution, deux de ces trois expériences étant demandées. Réf. 5064/M

C'est à l'une de nos sociétés, **bernard julhiet psycom** que nous confions ces recherches. Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature, avec toute garantie de discrétion et de réponse, à Jacqueline Sigolet, 93, av. Charles de Gaulle 92200 Neuilly, en précisant la Réf. du poste.

JACQUET

Le Pain Jacquet est l'un des leaders du marché - 3 usines 1000 personnes - un taux d'expansion annuel de 30 % recherche pour son siège à BEZONS (95)

son chef du service personnel

Dépendant directement du secrétariat général, il sera chargé de :
- la gestion administrative des dossiers de l'ensemble du personnel non cadre,
- la gestion de la paie traitée mécanographiquement,
- les relations avec les organismes sociaux,
- la mise à jour et la diffusion des procédures administratives, juridiques et sociales auprès des responsables des différentes unités.

Ce poste conviendrait à un jeune candidat de formation juridique rompu aux techniques de gestion de personnel qu'il aurait acquise au cours d'une première expérience dans une fonction similaire.

Ecrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle au Service 11103 M.

plein emploi 10 rue du mail paris 2e

RANK XEROX

recherche

AUDIT INFORMATIQUE

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole, âgé de 28 ans environ avec 5 à 7 ans d'expérience informatique (dont au moins 3 ans dans la fonction d'analyste, 2 ans d'organisation et méthodes, et au plus 2 ans de chef de projet).
Vous connaissez bien l'environnement IBM 370 haut de gamme.
Nous vous proposons d'élargir votre *champ d'action au sein d'une équipe* performante en prenant la responsabilité des Audits dans le domaine informatique (Hard, Soft, Développement) et, si vous le désirez, en participant aux Audits des *fonctions de l'entreprise. La qualité de vos* travaux vous fera évoluer vers une fonction de manager.
Lieu de travail : 50 % à Aulnay-sous-Bois, 50 % à Milan, Madrid, Londres...
Anglais indispensable, Italien et Espagnol souhaités.

Merci de faire parvenir votre candidature avec CV sous référence C 16 à Catherine Ricaume.
RANK XEROX, Service recrutement
BP 63 - 93602 Aulnay-sous-Bois

Plan Champs

-EX Banque Populaire

Chambre Syndicale des Banques Populaires
recherche

ORGANISATEUR-FORMATEUR

- Pour conseiller les banques du Groupe en organisation commerciale, en formation d'exploitation.
- Pour animer des séminaires de formation destinés aux exploitants.

NOUS DEMANDONS :
- une formation supérieure économique, juridique ou commerciale ;
- une expérience bancaire (4 à 5 ans minimum) d'exploitation avec une pratique des engagements ;
- une expérience d'animation des hommes.

Le poste, basé à Paris, implique de très fréquents déplacements en province.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, sous la référence 422, au Service du Personnel,
CHAMBRE SYNDICALE
DES BANQUES POPULAIRES,
131, avenue de Wagram, 75847 PARIS, Cedex 17.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
POUR PARIS (18e)

CHEF DE SECTION COMPTABILITE STOCK ET FOURNISSEURS

IL SERA CHARGÉ
- D'ORGANISER et de contrôler le travail de quatre personnes ;
- De mettre en place les procédures de contrôle des stocks et des achats ;
- D'assurer en ce domaine les liaisons avec l'informatique et le bureau des commandes ;
- De tenir les tableaux de gestion et d'analyses.

POSTE A POURVOIR IMMEDIATEMENT
DANS UNE DIVISION DE DISTRIBUTION

POSSIBILITÉ DE PROMOTION POUR CANDIDAT DE VALEUR, IL LUI EST DEMANDÉ :
- D.E.C.S. ou équivalent ;
- Expérience de la comptabilité analytique dans un système informatisé.

SALAIRE EN FONCTION DE L'EXPERIENCE

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :
M. HERBILLON, 1, avenue Louis-Pasteur,
92220 BAGNEUX

Une importante Société d'Ingénieurs Conseil disposant de moyens d'études de renommée mondiale, recherche pour développer ses interventions, un

ingénieur d'affaires

AMENAGEMENT AGRICOLE

La fonction couvre l'ensemble des opérations concourant aux études et à la supervision de grands aménagements :
- *la recherche des affaires,*
- *leur préparation et leur négociation,*
- *le suivi de leur déroulement.*

Elle exige donc une très solide expérience des études et travaux d'hydraulique agricole, une bonne connaissance des organismes internationaux spécialisés dans ce type d'aménagement et une certaine autonomie d'action. Elle implique, en outre, de courts déplacements en France et à l'étranger et requiert la maîtrise de l'anglais.

Elle offre la chance de responsabilités importantes, l'intérêt d'un travail actif et diversifié et l'avantage d'une résidence agréable.

Les Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP examineront confidentiellement votre candidature. Ecrivez-leur sous réf. 50.221-M.

EURÉQUIP
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

GROUPEMENT PROFESSIONNEL D'INTERET PUBLIC
gérant un important budget de promotion
RECHERCHE

le chef de son département publicité

LE POSTE :
- Participer à l'élaboration des programmes et des plans
- Négocier les conditions d'exécution avec les agences et les media
- Suivre la réalisation pratique des campagnes.

LE CANDIDAT :
- Solide formation générale (Sciences Po, Sup de Co. ou équivalent)
- Expérience de 5 ou 10 ans comme chef de publicité d'annonceur ou d'agence
- Connaissance approfondie des techniques publicitaires.

Env. manuscrit avec photo sous réf. 6866 à

OP organisation et publicité
2 BIS RUE MARENGO 75001 PARIS / QUI TRANSMETTRA

CREUSOT-LOIRE

DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES
recherche

JURISTE droit social

Il aura pour mission d'assister et de conseiller les établissements de la société et les filiales du groupe en matière d'application de la législation sociale.

Il sera également chargé de l'étude et du suivi de certains problèmes de rémunérations.

Le poste, à pourvoir à Paris, nécessite :
- une connaissance approfondie du droit social
- *le goût des problèmes quantitatifs.*

Possibilités intéressantes d'évolution de carrière pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. et prétentions
CREUSOT-LOIRE
Sce Recrutement des Cadres
15, rue Pasquier,
75383 PARIS Cedex 08

IMPORTANT EDITEUR

D'OUVRAGES SCOLAIRES ET DE LITTERATURE GENERALE souhaite confier à UN

jeune enseignant

désireux de s'orienter vers une carrière commerciale OU à UN

jeune cadre marketing

déjà familiarisé avec la promotion de PRODUITS CULTURELS, le poste de

ATTACHE DE PROMOTION EXPORT

notamment en : ALLEMAGNE, AUTRICHE, BELGIQUE, LUXEMBOURG, SUISSE ...

Sous la responsabilité du Directeur Marketing export, il établit les contacts avec les principaux libraires, les établissements d'enseignement, les organismes officiels, prépare et négocie les contrats, met en place les promotions.
Simultanément, il étudie les besoins du marché et contribue à la définition des produits nouveaux.

Cette fonction comporte de fréquents déplacements (70 % du temps) : Elle nécessite des intérêts à la fois culturels et commerciaux servis par des qualités personnelles de dynamisme, de curiosité et d'initiative.
Parfaitement *bilingue* FRANCAIS-ALLEMAND indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions au Service 10.974 M à

plein emploi 10, rue du mail PARIS 2ème

Nous sommes l'un des Premiers Groupes Industriels Français de Réputation Mondiale

nous cherchons pour assister le

CHEF DE NOTRE DEPARTEMENT JURIDIQUE
(Proche Banlieue Ouest de Paris)

UN JURISTE D'ENTREPRISE

LICENCE EN DROIT

Diplôme I.A.E. ou similaire apprécié.
Bonne connaissance de l'Anglais nécessaire.

Dans le cadre d'activités proches de la Direction Générale, il sera chargé *notamment* de questions relevant du Droit :
- des Sociétés
- de l'Immobilier
- des Assurances
- du Travail

Une expérience de 1 à 3 ans dans plusieurs de ces domaines est souhaitée.

Voiture personnelle nécessaire.

Envoyer C.V. manuscrit + photo et prétentions sous N° 3423
à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris.
qui transmettra

---

service informatique

Importante entreprise recherche pour son Service Informatique CADRE CHARGE DU TÉLÉTRAITEMENT.

Rôle : • conception et réalisation des études • responsabilité de la programmation • lancement des applications.

Profil du candidat recherché : • niveau minimum DUT informatique et *plusieurs années d'expérience du télétraitement* • M.I.A.G.E. ou équivalent.

Ce poste important exige une réelle aptitude aux contacts et le goût du travail en équipe.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous réf. 5087/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

médecin rédacteur

de préférence ancien Interne des Hôpitaux, pour *SECRETARIAT DE REDACTION REVUE* MEDICALE.
Il est indispensable de savoir rédiger facilement, d'avoir une bonne culture scientifique et de lire couramment l'anglais.

Travail : 5 demi-journées par semaine (14 h 30 - 18 h 30).
Emploi stable, candidatures pour poste intérimaire non souhaitées.

Envoyer C.V. détaillé, prétentions, photo à HAVAS Contact, 156, bd Haussmann, 75009 Paris. Réf. n° 48525
Discrétion assurée et documents retournés.

HAVAS CONTACT

ORGANISME PROFESSIONNEL PARIS chargé promouvoir secteur industriel (biens de consommation) en France et Etranger, étoffe ses structures et recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Mission :
- Gestion personnel (45 personnes),
- Gestion Administrative et Juridique,
- Préparation procès-verbaux et suivi de réunions professionnelles,
- Rédaction de rapports et notes économiques destinés aux Adhérents et aux Administrations.

Pour réussir, il faut une formation juridique ou économique, et une expérience minimum de 5 ans est souhaitable.

Poste évolutif pour candidat désireux investir personnellement dans la vie professionnelle.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 2.558 M. (à mentionner sur l'enveloppe) à J.-P. VELLA.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75283 PARIS cedex 06

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

REPRODUCTION INTERDITE

compagnie générale d'informatique

société de conseil en informatique de gestion

offre carrière

analyste-programmeur

à débutants

- ayant au moins 2 années d'études scientifiques après le baccalauréat
- libérés de leurs obligations militaires

les candidats engagés recevront une formation aux techniques de la CGI (CORIG, PAC)

envoyer c.v., photo à madame Jamet cgi, 84 rue de grenelle 75007 paris

---

LA SOCIETE AUXILIAIRE D'ENTREPRISES SAE

Premier groupe français du BATIMENT

10.000 personnes - 2.500.000.000 Chiffre d'Affaires

recherche

POUR FILIALE PARISIENNE

• JEUNES INGENIEURS TRAVAUX

diplômés ESTP - Centrale - ENPC - A.M....

Dégagés des obligations militaires.

Affectés sur un de nos chantiers, vous vous familiariserez dans un premier temps avec les différents aspects de la conduite des travaux (gros oeuvre, pilotage, gestion) pour, à court terme, assumer la responsabilité d'un chantier. Les possibilités d'évolution au sein de notre Groupe vous permettront en fonction de vos aspirations d'orienter votre carrière vers des activités commerciales ou de gestion en France ou à l'étranger.

Si vous avez le goût des postes opérationnels adressez votre candidature sous référence D1.

SAEP Service du Personnel 32, avenue de New-York, 75784 Paris Cedex 16

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE

grande banlieue Nord Paris

recherche pour tenir le rôle de

Correspondant informatique

dans une équipe de calcul de structure sur ordinateur

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Intégré dans une équipe d'ingénieurs faisant des développements et des applications en calculs des structures par l'intermédiaire d'un système CDC 7600 en télétraitement, il sera chargé de :

- définir l'organisation et la structure des nouveaux programmes ;
- définir les procédures d'utilisation et le matériel informatique nécessaire ;
- assurer la maintenance des programmes existants ;
- assister les membres de l'équipe pour tous les problèmes informatiques.

Pour ce poste le candidat doit avoir acquis une expérience pratique en mécanique du solide, en calcul scientifique (méthode des éléments finis, dessin automatique) et en informatique (programmation fortran et assembleur, bonne connaissance de l'utilisation des fichiers, des systèmes d'exploitation).

Env. lettre man., C.V., photo, prét., ss n° 74.521, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE A VOCATION MULTINATIONALE

Effectif 5.500

recherche pour Siège Social PARIS

INGÉNIEUR CHIMISTE TECHNICO-COMMERCIAL

(ENSIC Nancy, Toulouse ou équiv.)

FONCTIONS :

- Etablissement des offres techniques et Commerciales.
- Appui à la force de vente.
- Suivi des affaires.

Ce poste peut convenir à candidat ayant le goût des responsabilités et disponible pour déplacements occasionnels à l'étranger.

ANGLAIS indispensable.
ALLEMAND très souhaitable.

Une expérience de 2 à 4 ans dans domaine Génie Chimique est nécessaire (thermique, process engeneering, B. E. ou fabrication équipement...). POSSIBILITES D'EVOLUTION à des fonctions plus larges par la suite.

Réf. 418

Adresser C.V., photo et prétent. sous n° 9.598 à SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui tr.

Entière discrétion assurée

ADJOINT AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

PARIS

Nous sommes l'organisme profess. d'une branche industr. Nous avons besoin d'un homme jeune, capable d'assurer notre gestion administrat. (organisat. et suivi des réunions professionnelles) et l'informat. de nos adhérents dans les dom. juridiques, financ., douaniers, sociaux... Une format. juridique, une exp. similaire de 2 à 5 ans alliées à de réelles qualités de pragmatisme sont recommandées. Poste évolutif pour un candidat de valeur. Env. C.V., photo récente et rémun. act., sous la référence 2.525/M (à mentionner sur l'enveloppe) à : J.-P. VELLA

BERNARD KRIEF CONSULTANTS

1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

SG2

UN GROUPE DE SOCIÉTÉS DE SERVICE EN INFORMATIQUE

(800 personnes) présent en France et dans plusieurs pays du monde implanté sur un marché en pleine expansion.

Banques, Administrations, Grandes Entreprises, P.M.E.

recherche

CADRES COMMERCIAUX

Postes à pourvoir : PARIS ET PROVINCE.

La diversité de nos services et de nos produits, l'étendue de notre marché nécessitent des profils variés.

UN DÉNOMINATEUR COMMUN :

Expérience de la vente et de l'informatique. Goût pour la prospection. Aptitude pour la négociation commerciale.

AUTRES CRITÈRES D'APPRÉCIATION DES CANDIDATURES :

Habitude des contacts à haut niveau notamment dans l'administration et les services publics.

Expérience de la vente d'ordinateurs ou de services.

Adresser candidatures avec C.V. et photo à :

SG2 Référence M.B. 12, av. Vion Whitcomb - 75016 Paris

bleu

PR DEVELOPPER NOTRE ACTIVITE DE CONSEIL ET ASSISTANCE EN INFORMATIQUE nous recherchons un :

JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN

- Diplômé d'une grande Ecole (ENSAM, INSA) et ayant occupé un poste d'analyste-programmeur pendant 2 à 3 ans.
- Le candidat retenu complètera une solide petite équipe qui conseille et intervient auprès d'entreprises de toutes activités depuis 8 ans.
- Il participera à la conception et à la mise en place de systèmes de gestion complète ainsi qu'à des études générales, audits, études d'opportunités.

Env. C.V. et photo, à CINOREN, 104, rue Lafayette, 75010 PARIS.

SOCIÉTÉ DE SERVICES

(proche Banlieue Ouest)

leader dans sa branche, recherche :

Un ORGANISATEUR Confirmé

dans le domaine de l'organisation administrative

LE CANDIDAT :

- devra posséder une bonne connaissance de l'informatique (sans être un informaticien).

QUALITÉS SOUHAITÉES :

- esprit d'analyse et de synthèse ;
- précision, ordre et logique ;
- bons contacts humains.

STATUT CADRE

Envoyer lettre manusc. C.V. détaillé, prétentions à n° 74.711, CONTESSE Publ 20, av. Opéra, Paris-1er

---

CGCT Compagnie Générale de Constructions Téléphoniques recherche pour sa

Division « communications privées »

ANALYSTES - SYSTÈMES

CHARGES EN PARTICULIER :

- de l'analyse des circuits d'information des procédures existantes et de l'identification des besoins ;
- de la conception et la mise en place de nouveaux systèmes de traitement (automatisés ou non) et méthodes de travail ;
- de la formation et l'assistance aux utilisateurs.

Une première expérience dans une fonction similaire, assortie d'une connaissance des outils informatiques, constitue une base de départ à toute candidature.

Ecrire avec curriculum vitae photo et prétentions sous référence 01 à : C.G.C.T - 28, rue de la Redoute, 922260 FONTENAY-AUX-ROSES.

JEUNES TITULAIRES d'un

D.U.T. INFORMATIQ.

commencez votre carrière informatique par un métier d'exploitation. —

Un poste :

d'OPÉRATEUR-PUPITREUR

sur IBM 370/145 OS/MFT passage à VS1 peut vous être proposé dans un ETABLISSEMENT FINANCIER de 1er PLAN.

- Formation et promotion
- Horaire d'équipe 4X6
- Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 7.329, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

Pour classes préparatoires aux ECOLES NAT. VETERINAIRES établis. enseign. Privé recherche PROF. AGREGE SC. PHYS. expérience cl. préparatoire souh. Ecr. avec C.V. à Equivalences, 105, r. Miromesnil, 75005 Paris.

BUREAU

spécialisés dans l'étude des problèmes de classement des entreprises

recherchons pour notre agence de PARIS

DELEGUES CCIAUX

Capables de prendre responsabilité agence rapidement. Dynamisme certain, jeunes, expérience matériel de bureau souh.

Fixe X 13 - prime - frais.
Libre rapidement.

Adresser C.V. et photo à :
SYSTEMAT
139, bd St. Denis - 92400 Courbevoie
Tél. : 788.46.68

Pierre Lichau s.a.

Région Parisienne

Impte Sté de VENTE par CORRESPONDANCE en forte expansion

recherche pour son service

ADMINISTRATION des VENTES et EXPÉDITIONS

ASSISTANT à DIRECTION

30 ans minimum

Qui sera particulièrement chargé :

- de la mise à jour des procédures ;
- des élaborations nouvelles ;
- de coordonner et contrôler quantitativement et qualitativement la production en relation permanente avec le service informatique.

Anglais obligatoire — Formation O.S.T. appréciée.

Adresser C.V. dét. manuscrit, photo, prétent. à n° 74.748, Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui transmettra. Réponse assurée à tout candidat ayant fourni un dossier complet.

Entreprise de vente par correspondance en très forte expansion filiale groupe multi-international rech. pour son service marketing

référence A1

1. UN RESPONSABLE des fonctions statistiques et étude de marchés, formation : licence Sciences Eco ou équival.

Référence A2

2. CHEF DE PUBLICITE débutant qui sera formé aux techniques de la vente par correspondance. Formation : Enseignement supérieur.

Pour ces deux parties nécessité absolue bonne connaissance de l'anglais. Lieu de travail 92160 Antony. Echanger C.V. + lettre sous référ. A1 ou A2 à l'attention du Chef du Personnel. DIAL, avenue des Frères-Lumière, 92-ANTONY.

ADMINISTRATEUR d'immeubl.

rech COMPTABLE ou AIDE-COMPTABLE

posséd. NOTIONS de GESTION de COPROPRIETE. Se prés. mardi 15 à 17 h. Ou écr. av. C.V. Degueldre, 40, av. Villiers-17e Me Malesherbes. Tél. 622-51-80

Sté S.E.E.E., 71, rue Diderot, 92130 Issy-les-Moulineaux rech. AT 2 électronicien bonne connaissance en circuits logiques, expér. exigée. Tél. 645-21-77, poste 389.

CONTROLEUR DE GESTION

Nous sommes une Société de Distribution de Combustibles qui exerce certaines activités de diversification et dont le Chiffre d'Affaires dépasse le milliard de francs.

Notre Directeur Général recherche son CONTRÔLEUR DE GESTION responsable de l'établissement et du suivi du Budget, il participera en outre à la gestion d'ensemble de l'entreprise.

Le candidat retenu sera un homme de caractère ayant le sens du contact, possédant le goût de la précision et de l'analyse.

- 28 ans (minimum). Formation Grande Ecole Commerciale.
- Expérience similaire ou équivalente dans une Société Commerciale (souhaitée).

Ecrire avec C.V. + photo à HAVAS CONTACT, 156 bd Haussmann, 75008 PARIS, sous réf. 31013, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPTE SOCIETE FRANCAISE

Secteur Tertiaire

leader de l'expansion sur le marché français et international, veut confirmer et poursuivre son développement. Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur ou de formation équivalente,

elle accueille

des CADRES d'EXPLOITATIONS

Le contenu de leurs tâches fera appel à leurs aptitudes de gestionnaires rigoureux et à leurs qualités d'animateurs d'hommes.

Une formation et une expérience de la restauration seraient appréciées.

La pratique d'une langue étrangère est un atout certain pour l'avenir.

Postes en Province et à Paris.

Salaire annuel : 55.000 F. +.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à No 73.137 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Discrétion et réponses assurées.

COFLEXIP

Equipements de haute technicité destinés à l'exploitation du pétrole off-shore.

INGENIEURS technico commerciaux

Les candidats, âgés de 30 ans minimum, diplômés de grandes écoles à dominante mécanique, auront une excellente pratique de l'Anglais, le goût des contacts commerciaux, de préférence l'expérience des chantiers pétroliers et de la rédaction des propositions.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 853

65, avenue de Wagram 75017 PARIS

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

Premier fabricant mondial semi-conducteurs recherche pour OCCUPER LES FONCTIONS :

d'INGÉNIEURS COMMERCIAUX

DES CANDIDATS DYNAMIQUES, AMBITIEUX, TRÈS MOTIVÉS PAR LA VENTE

Ces postes conviendraient à des ingénieurs électroniciens ou de formation générale et ayant de bonnes connaissances en électronique.

Ils seront responsables de clients importants chez lesquels ils auront à :

- Assurer les contacts à tous les niveaux hiérarchiques pour mener à bien les négociations commerciales.
- Définir et promouvoir les produits nouveaux.
- Développer les stratégies commerciales.
- Etablir les prévisions de vente à court et moyen terme

Les candidatures des ingénieurs débutants ne seront pas écartées.

Anglais souhaité - Permis de conduire exigé.

Ces postes sont à pourvoir à Paris.

Pour faire acte de candidature, écrire avec C.V., prétentions, photo et date de disponibilité, sous la référence S.C.M. 13-9-76-73, à Mme LE GUET, T.I.F. Boîte postale 5, 06270 Villeneuve-Loubet

---

Pour son Département MINI-INFORMATIQUE de GESTION S.S.C.I. indépendante

recherche

1 INGENIEUR SYSTEME

Ayant une expérience des mini-ordinateurs temps réel (moniteurs, compilateurs, gestion de fichiers) acquise même dans des applications industrielles, une compétence hardware ou télécommunications ou microprocesseurs sera appréciée.

Anglais parlé souhaité.

3 INFORMATICIENS d'application

- Grande école ou Université,
- Ayant 1 à 3 ans d'expérience en analyse et programmation d'applications de gestion, dont 1 partie sur mini-ordinateurs.
- Ayant le goût et l'habitude des contacts avec les utilisateurs.
- Anglais lu indispensable.

Adresser CV + photo et prétentions à SOTRAM S.A. 27, avenue de Saint-Mandé 75012 - PARIS ou tél : 345.40.40 (Jean MOURAIN)

Société des Huiles YACCO

recherche

ADJOINT AU CHEF DE LA COMPTABILITÉ

ON DEMANDE :

- 5 ans d'expérience.
- Diplôme B.T.S. ou équivalent.
- Connaiss. fiscalité et procédures informatiques.

Rémunération annuelle 50 000 F minimum

POSITION CADRE.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à YACCO, 42, av. Grande-Armée, PARIS-17e.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	46,70
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	49,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,33
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	81,73

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,69
"Placards encadrés"	34,00	39,70
Double insertion	38,00	44,37
"Placards encadrés"	40,00	46,70
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,69

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

ACOME

Fabrique de câbles de distribution d'énergie et de signaux, 600 personnes, 200.000.000 F de chiffre d'affaires avec une croissance rapide, crée le poste d'

ingénieur responsable du développement commercial "produits nouveaux"

Rattaché au P.-D.G., en liaison avec le Service de Recherches et le Service Commercial de la Société, il assurera le contact avec les *Services d'Etudes* des Administrations et des grandes Entreprises Industrielles pour la définition, l'introduction et l'adoption de nos produits nouveaux.

De formation Grande Ecole (X, SUPELEC...), âgé d'environ 35 ans, il aura une expérience de la mise au point ou de la production de produits de haute technicité (physique, chimie, électricité) et l'habitude *des relations et négociations* – *pratique* courante de l'anglais nécessaire (missions d'études et de prospection à l'étranger).

Rémunération très ouverte en fonction de l'expérience du candidat.

Notre Société est de forme coopérative et pratique une participation aux résultats. Le personnel et les cadres sont conscients de leur responsabilité collective dans le développement de l'entreprise.

Écrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle au Service 11.076 à

plein emploi 10, rue du mail PARIS 2

HAVAS CONTACT

le centre d'études de prévention

Département «SECURITE»

Offre DANS SA DIRECTION TECHNIQUE A PARIS «Situation d'avenir à :»

INGENIEURS

ARTS ET METIERS ou équivalent.

ELECTROMECANICIENS ayant une bonne expérience du matériel de levage, acquise dans l'industrie ou les travaux publics.

Les postes à pourvoir nécessitent :
- des excellents contacts humains à tous les niveaux,
- des qualités d'animateur dans les actions de formation,
- des aptitudes *à la rédaction des notes* techniques.

Adresser C.V. détaillé et prétentions au Service du Personnel du C.E.P., sous référence : DS
34, rue Rennequin 75017 PARIS.
Discrétion assurée.

legrand

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE D'INSTALLATIONS
recherche

JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EEIP, EEMI, ESME...

Intégré dans l'équipe de vente il sera plus particulièrement responsable des négociations avec la clientèle industrielle. Basé à Paris il est appelé à se déplacer fréquemment. Le Groupe LEGRAND assure à ses jeunes cadres technico-commerciaux *une formation aux méthodes modernes de vente* et des possibilités intéressantes de promotion.

Adresser C.V. et prét. sous réf. 122 M 040
30, rue de Mogador
75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

SG2

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Pour informatique de gestion et développement de gros systèmes.

Adresser C.V. et prétentions sous référence P.H.T. 1404

SG2 12, avenue Vion Whitcomb. 75016 Paris

blay

BALLESTER MARECHAL Consultants recherche:

DIRECTEUR D'ETUDES
pour développer le secteur "biens de grande consommation"
- formation commerciale supérieure
- *solide expérience des études* qualitatives et quantitatives
- introductions dans le milieu des biens de grande consommation

Intéressement au développement du C.A. de son secteur.

CHARGE(E) D'ETUDES
Département agricole
- réelle expérience des études
- bonne aptitude à la rédaction
- connaissance du milieu agricole souhaitée.

Rémunération en fonction de l'expérience.

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à
M. BALLESTER BM Consultants, 2, Impasse du Mont-Tonnerre 75015 PARIS

Plain Champs

LES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

recrutent par concours

30 ANALYSTES et 30 PROGRAMMEURS SYSTEME

- Formation rémunérée
- Possibilité de poursuivre études universitaires
- Avantages indemnitaires
- Accès aux emplois supérieurs

Epreuves écrites les 25-26-27 octobre 1976
INSCRIPTION JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE

Paris
DIRECTION DES POSTES DE PARIS
140, boulevard du Montparnasse
75675 PARIS CEDEX 14

Province
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES POSTES
au chef-lieu du département de résidence

ROUSSELOT S.A.

Firme française à vocation internationale leader mondial en production de gélatine

directeur adjoint recherche et développement

INGENIEUR CHIMISTE ORGANICIEN

32 ans mini. Bilingue Anglais et diplômé de l'une des toutes premières écoles de chimie, il est destiné à prendre à terme la direction du département recherche et développement et à devenir l'un des premiers experts mondiaux en matière de gélatine.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.
Référence 846.

Information Carrière SVP 11.11
65, avenue de Wagram
75017 Paris

ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS

spécialisée dans les installations Electriques Industrielles
recherche

RESPONSABLE IMMEUBLES ET PARC

possédant de sérieuses connaissances tant sur le plan technique que financier en immeubles (bureaux, locaux industriels, etc.) et en matériels (véhicules, engins, outillage).

- Il élaborera, pour la direction générale, la politique d'investissements dans ces deux domaines. Il sera, en outre, chargé de la gestion (approvisionnements, travaux neufs, coordination) au niveau Société et du contrôle des établissements décentralisés avec extension possible aux autres Sociétés du Groupe.
- Un diplôme d'Ingénieur militaire (Service matériel et bâtiment ou analogue) ou civil (E.S.T.P. ; ECAM ; ARTS ET METIERS est exigé).
- Une expérience de plusieurs années dans un poste similaire, et si possible dans les travaux publics, est souhaitable.
- L'âge du titulaire doit être d'au moins 40 ans.
- Lieu de travail : PARIS.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo récente et prétentions n° 36155 P.A. S.V.P.
37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

S.E.I.T.A.

recherche

CHEF DE PROJET PRODUITS

Formation E.S.S.E.C., H.E.C., E.S.C.P.
possédant une expérience d'au moins 2 ANS pour lui confier la création, la conception et la définition de nouveaux produits, les liaisons avec les agences de publicité et les tests de marché.

Solides connaissances en matière de packaging indispensables.
Poste à PARIS.

Ecrire avec C.V. à la Direction du Personnel.
53, quai d'Orsay - 75340 PARIS CEDEX 07.

Université Paris, dominante littéraire, rech. maître-assist. ou doct. sc. éco pour confér. éco 1er cycle. DEJEP, 13, rue Santeuil, 75005 PARIS.

Secrétaire commercial - administration dossiers - sténodactylo - recouvrement clients - permis VL - excellent contact - psychologique - si profil non conforme s'abstenir. Envoyer C.V. Ecr. N° 7.477 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSUREUR CONSEIL formerait future collaboratrice, minimum 30 ans, excel. dactylo vive et organisée, salaire : début 27.000 F x 13, 5 fois 8 h. Env. C.V. à S.G.P.A., 48, r. Taitbout, 75009 PARIS.

Cabinet Immobilier F.N.A.I.M. rech. NEGOCIATEUR (TRICE) possédant voiture personnelle. Sanchez Réti, 31 bis, av. de Tassigny, 94-Charenton. Tél. : 893-23-00.

Importante société de biens d'équipement industriel (C.A. 120 MF - 25 % à l'exportation) recherche pour son siège banlieue Ouest Paris

CHEF DU SERVICE EXPORT

En lien direct avec le Directeur Commercial,
- il participe à l'élaboration des budgets, fixe et contrôle les objectifs de vente
- il anime le réseau de filiales et d'agences
- il collabore au lancement de produits nouveaux, informe la Direction sur l'évolution des marchés étrangers et prévoit les implantations nouvelles.

Pour réussir dans cette fonction, il faut une bonne formation de base électromécanique et une expérience d'animation commerciale exportation.

Trilingue anglais-allemand nécessaire.

Salaire de départ de l'ordre de 100.000 F +

Ecrire avec c.v. détaillé à plein emploi
Service 11093 - 10, rue du Mail - 75002 PARIS.

COMPOSANTS MECANIQUES DE PRECISION

Filiale française d'une Société Suisse leader dans la branche, recherche collaborateur

TECHNICO-COMMERCIAL

responsable d'un Secteur Paris-Province

Ses missions : Vente et Assistance technique auprès de la clientèle (construct. mécanique et indust. de transf.).
Developp. du marché par la recherche de nouveaux débouchés et applications.

Conditions : Age minimum : 28 ans.
Niveau Ing. ou B.T.S. mécan.
Expérience B.E. et industrie.
Habitude des contacts commerciaux.

Rémunération : 60 à 70.000 F/An selon qualific. + frais réels et avantages sociaux.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser une lettre man. avec C.V. et photo, ss la réf. 7.691 B à

CECOD
25, boul. Malesherbes
75008 PARIS.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION

recherche un cadre pour assurer les fonctions de

juriste d'entreprise rattaché au secrétaire général

Le candidat devra avoir 5 à 10 ans d'expérience dans les domaines du Droit Social, de l'élaboration d'accords industriels et du Droit Commercial, bien connaître l'anglais et être excellent rédacteur.

Ecrire en indiquant rémunération souhaitée à STÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
Tour Nobel - Cedex 3.
92080 PARIS-LA DÉFENSE

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

PARIS SUD, recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

DE FORMATION INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Possédant au moins 5 années d'expérience technique dans le domaine des radio-communications (FH - Satellites) intéressé par intégration dans une importante équipe commerciale où il *serait responsable* de la définition et des applications des produits en liaison avec les départements d'études.

— Excellents contacts.
— Anglais indispensable.

Adr. C.V., prétent. et photo, sous le n° 74.481, à : CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

steria

Dans le cadre de ses activités en FRANCE et à l'ÉTRANGER recherche des

INGENIEURS GRANDE ÉCOLE

ayant une expérience minimum de 3 ans en informatique.

Les postes à pourvoir concernent en particulier la réalisation de systèmes informatiques autonomes couvrant une très large gamme d'applications aussi bien dans le domaine de la gestion que dans celui du process industriel.
Ceci motive l'intérêt que nous portons à une connaissance pratique des mini-ordinateurs et à la maîtrise de la programmation en assembleur.

Un des candidats retenus aura également à développer et à animer des stages de formation sur les systèmes d'exploitation les bases de données et la mise en œuvre de la téléinformatique.

Envoyer CV photo et prét. à
steria 26, avenue de l'Europe 78140 - VELIZY

L'un des plus importants Groupes d'Assurances, siège Paris 9e, recherche

ingénieur système

Diplômé Grande Ecole (Sup. Elec., Mines...) ou Universitaire, minimum 26 ans, ayant quelques années d'expérience dans la fonction, une bonne connaissance DOS/VS, DL1 et CICS/VS pour l'intégrer à son équipe système et lui confier une fonction intéressante au sein d'un Département Informatique important (200 personnes) qui lui permettra de mettre en évidence ses qualités de dynamisme et de contact.

chef de poste

Pour son Département Informatique en appui du Chef d'atelier, minimum 28 ans, à qui sera confié l'encadrement d'une équipe de pupitreurs et d'opérateurs.

Goût du commandement et habitude de dialoguer avec de jeunes pupitreurs recherchés.

Connaissance du matériel IBM 370, du DOS/VS, de CICS/VS et Power/VS indispensable.

Adresser lettre de candidature avec C.V. en précisant la rémunération souhaitée au service 11109 M - Havas Contact - 156, bd Haussmann 75008 Paris.

STÉ FRANÇAISE LEADER DANS SON DOMAINE

recrute pour son département
RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
EXPERIMENTE
Connaissances particulières en circuits bas niveau et informatique microprocesseur appréciées.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Quelques années d'expér., bonnes connaissances en physique générale et mécanique de précision.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Début. ou qques années d'expérience pour étude de transports de produits sur convoyeurs à bande.

DESSINATEURS
NIVEAU PROJETEUR et ETUDES II
Formation BTS ou DUT.

AT2 ÉLECTRONICIEN
formation BTS ou DUT.

Ecr. avec C.V. sous le numéro 73.948, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

MARTINI

recherche pour étoffer ses structures administratives

un assistant au contrôleur de gestion

Il participera à diverses missions d'audit à l'intérieur de notre Société et de ses filiales.
Il collaborera à différentes études économiques.
Il possèdera une formation supérieure (Grandes Ecoles commerciales, ISG, ESC, ...) et si possible *une courte expérience professionnelle.*
Il aura le sens du travail en équipe, le goût des contacts et manifestera une réelle force de caractère.
Il recevra un complément de formation spécialisé.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. à Service du Personnel et des Relations Humaines - MARTINI ET ROSSI - 19, av. Michelet 93404 St-Ouen

M&R

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	46,70
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	49,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,33
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	81,73

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,69
"Placards encadrés"	34,00	39,70
Double insertion	38,00	44,37
"Placards encadrés"	40,00	46,70
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,69

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

Nous sommes une filiale importante d'un groupe international, dans ce contexte, notre fonction logistique évolue et accroît son équipe de haut niveau spécialisée en

ETUDES ET SYSTEMES

Nous souhaitons rencontrer des diplômés d'une grande école ayant une expérience d'au moins trois ans de l'organisation physique et administrative.

Dans un premier temps, le candidat retenu assurera la mise en place de systèmes automatisés de gestion des stocks et de distribution.

Ultérieurement, il définira et appliquera des stratégies informatiques afin d'adapter à nos objectifs commerciaux et financiers la planification, la gestion et le contrôle de nos ressources logistiques.

Une réelle pratique de l'anglais courant et une disponibilité pour des voyages de courtes durées sont indispensables.

Lieu de travail : nord de la région parisienne.

Adresser votre candidature s/réf. 1584 à
Pierre LICHAU S.A.
10, rue de Louvois
75063 paris cedex 02
qui transmettra

Très importante société industrielle. Fabrication en grande série pour l'automobile, recherche pour l'une de ses usines à 60 km au nord de Paris :

ingénieur gestionnaire

30 ans minimum.
Ingénieur diplômé d'une école orientée vers la mécanique de série, et ayant une réelle expérience en gestion de production. Il aura la responsabilité de la gestion des stocks, des programmes de fabrication et de la définition des séries économiques, en liaison avec le département informatique du siège.

Toutes informations sur cette offre sont données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 812.
65, avenue de Wagram
75017 Paris

Téléph. 5 jours sur 7 pour détails et rendez-vous

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

De formation Ingénieur, parlant anglais, âge minimum 30 ans, bien introduit dans l'industrie est recherché pour Paris par une Société importante spécialisée dans les travaux de chaudronnerie moyenne et de tôlerie : pour prendre la responsabilité de ses ventes et du développement de ses ventes avec énergie, créativité et enthousiasme. Même si vous avez une excellente situation, preuve de votre valeur, vous avez intérêt à vous informer. les possibilités de carrière dans ce poste sont largement ouvertes.

La discrétion totale vous est garantie.

Téléphonez tous les jours ouvrables de 9 à 20 h. au 00/3226484737 ou écrivez sous réf. 76.2044 au Centre de Promotion et de Sélection spri, 304, avenue Louise - B 1050 Bruxelles.

CLINIQUE-HOPITAL

Proche banlieue
250 employés
crée le poste de :

CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL

rattaché directement à la Direction Générale

Il sera chargé d'assurer :
- la gestion du personnel (planning, horaires, rotation) ;
- les relations avec les représentants du personnel ;
- l'administration de la paye traitée par ordinateur.

Il devra :
- posséder de bonnes connaissances de droit du travail (section médicale et para-médicale) ;
- justifier d'expérience de la fonction d'au moins 3 ans dans une Clinique ou Hôpital de taille moyenne d'au moins 100 lits.

Rémunération importante suivant capacités. Discrétion absolue assurée. Curriculum vitae + photo souhaitable.

SCIENSEX
18, rue Charles-Laffitte
92200 NEUILLY.

BOSTON CREDIT BAIL S.A.

recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

- 2 ans d'expérience minimum dans une société de leasing mobilier ;
- connaissances complètes des mécanismes de leasing ;
- goût des contacts commerciaux ;
- langue anglaise souhaitée.

Env. curriculum vitae au Service du Personnel, 104, Champs-Elysées. — 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE SPECIALISEE DANS L'
INGENIERIE D'EQUIPEMENTS THERMIQUES (pétrole, pétrochimie, chimie),
siège à PARIS
recherche UN

ingénieur projet vente

diplômé Grande Ecole,
auquel il sera confié l'ETUDE et la NEGOCIATION des nouveaux projets.

Cet ingénieur sera directement rattaché au Responsable général des Ventes.

Une expérience de l'ingéniérie serait appréciée.

Etant donné les nombreux contacts internationaux, une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable. Déplacements fréquents mais de courte durée.

Veuillez écrire, sous référence 11.098 M

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

SOCIÉTÉ DE CONSEIL PROBLÈMES IMMOBILIERS

(à l'exclusion de la promotion)
en forte évolution, recherche :

SECRETAIRE GENERAL

28 ans minimum. Ayant formation juridique supérieure et quelques années expérience gestion immobilière, acquise dans étude notariale, cabinet d'administrateur de biens (ou d'immeubles), ou service immobilier d'une grande entreprise.

Fonction. — Seconder le Directeur Général à tous les niveaux :
- coordination des divers services spécialisés : contentieux, juridique, fiscal, assurances, technique et travaux, etc. ;
- relations extérieures en particulir avc milieux journalistiques et parlementaires ;
- participation à la gestion.

Par ailleurs, ce collaborateur participera dès sa prise de fonction à l'étude et à la mise en place d'une filiale dont il doit être à même de prendre ultérieurement la direction.

Adresser C.V., photo et prétentions ss réf. 2.335 à
CORT
65, Avenue Kléber,
PARIS-16e
Discéton assué.

PARIS
IMPORTANT ORGANISME SOCIAL

Dans le cadre de la mise en place d'un système de gestion automatique dans ses centres de Paris et Province, recherche

RESPONSABLE DE FORMATION

Sera chargé :
- de créer et coordonner des équipes de formateurs,
- d'animer des sessions de formation
- de contribuer à la mise au point des outils pédagogiques.

Ce poste implique :
- une expérience de 3 ou 4 ans en Entreprise,
- une disponibilité pour déplacements de courtes durées,
- si possible, une initiation à l'informatique.

Adresser C.V. et prétent.
sous référence 122M067
30, rue de Mogador
75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

UN IMPORTANT ORGANISME ADMINISTRATIF recherche dans le cadre du développement de son informatique de gestion comportant d'importants projets (base de données et télé-informatique) des ingénieurs de formation ENSI, INSA, MIAG, libérés des obligations militaires, dont :

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS « SYSTÈME »

1 INGÉNIEUR DÉBUTANT

intéressé par l'organisation

3 ANALYSTES PROGRAMMEURS

ayant 2 ans d'expérience de programmation

2 ANALYSTES même débutants

Système C II et langage Socrate appréciés. Formation assurée Lieu de travail : PARIS. Adresser lettre man. et C.V. dét. à M. CLERE, Réf. 73360/M SELE-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

HOECHST FRANCE

recherche pour sa
DIVISION MATIÈRES PLASTIQUES

UN INGÉNIEUR de formation mécanique

Ce collaborateur connaissant l'allemand et ayant si possible une bonne expérience de la transformation des matières plastiques, sera chargé de la PROMOTION des résines thermoplastiques en clientèle industrielle.

Adr. CV et prétentions Département du Personnel Tour Roussel Nobel Cédex 3-92080 Paris-La Défense.

Jeune cadre fonction personnel

Notre Groupe
(électronique - électro-technique)

- *recherche un cadre débutant diplômé d'enseignement supérieur (droit, économie, psychologie) désireux de faire carrière dans la fonction personnel*
- *Offre un plan de formation demandant une mobilité pour des affectations tant à Paris qu'en Province.*

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 371 à CENOD 60, rue Caumartin 75009 PARIS.

SI VOUS AVEZ
- 30 ans minimum
- une formation supérieure
- une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine des assurances
- une excellente connaissance de tous les aspects de la fonction personnel
- une grande autorité naturelle
- un goût des contacts sociaux et de l'animation

alors, votre candidature nous intéresse !

Nous sommes une Société d'ASSURANCES, située dans la banlieue NORD-OUEST qui recherchons notre

chef du personnel

Directement rattaché à la Direction Générale, il sera chargé de mettre en oeuvre la politique de personnel de la Société, d'animer et gérer l'embauche, la formation, la gestion du personnel et l'information.

Adresser votre C.V. manuscrit avec photo récente sous la référence 74.707 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

FLOQUET MONOPOLE A POISSY

Société spécialisée dans la fabrication et la vente de pièces moteurs recherche un ingénieur diplômé.

Rattaché au Directeur du service exportation, il aura pour mission d'assurer le contact suivi avec les services techniques et commerciaux des constructeurs de moteurs essence ou diésel, dans les pays d'expression allemande.

Le poste nécessite de résider en région parisienne, de se déplacer à l'étranger 2 semaines sur 3, d'avoir le goût des contacts et le sens commercial.

Le candidat devra être âgé d'au moins 30 ans, posséder déjà une bonne expérience des moteurs, être parfaitement bilingue Français-Allemand parlé et écrit. Connaissance Anglais appréciée.

Env. correspondance et C.V. à 78301 Poissy, B.P. 31.

Importante Société Banlieue Sud
recherche

ANALYSTE ORGANIQUE de haut niveau

pour encadrement de projets.
- Formation supérieure.
- Expérience minimum : 3 années dans la fonction exigée (temps réel apprécié).
- Sécurité d'emploi assurée.
- Nombreux avantages sociaux.

Transmettre CV manuscrit et photo s/réf 2229 à P. LICHAU SA, 10 rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour service **EXPORTATION**

ASSISTANT

même DÉBUTANT

- Anglais obligatoire ;
- 24 ans minimum.

Env. C.V. man., photo identité, prét., ss n° 74.715, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

GenRad
(EX. GENERAL RADIO)

Leader mondial en fabrication de systèmes de tests automatiques de cartes logiques et analogiques recherche :

INGENIEUR D'APPLICATION

niveau B.T.S. ou équivalent.
30 ans minimum
solide expérience dans un service d'études des circuits logiques et analogiques (qualification AT3-ATP).
Goût des contacts humains.

Responsable de :
- L'étude des problèmes de tests posés par les utilisateurs potentiels.
- La réalisation de programmes d'essais
- Le support logiciel des utilisateurs de systèmes GenRad.

Anglais courant nécessaire.

Env. C.V. photo à M.C.A. GenRad
96 rue Orfila 75020 Paris

---

optilas

Société française de distribution d'équipements éléctro-optiques (lasers, périphériques...) recrute :

pour son département scientifique
UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
la fonction :
- commerciale : prise en charge d'une gamme de produits marketing, vente, après-vente, relation fournisseurs
- technique : réception technique des équipements, installation, première intervention de maintenance

le profil : il faut impérativement
- un goût des contacts humains et l'acceptation de déplacements fréquents
- une connaissance technique de base
- une bonne pratique de la langue anglaise
- une expérience acquise dans un poste similaire

pour son département industriel
UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
même fonction, même profil que le poste ci-dessus, cependant les candidats ayant expérience et introduction dans le milieu industriel seront retenus de préférence.
envoyer C.V. complet avec prétentions et photo à :
OPTILAS c.e. n° 1422, 91019 EVRY Cedex

IMPORTANTE CENTRALE D'ACHATS

très introduite grands magasins et grandes surfaces

recherche

ACHETEUSE Fillette/Baby

ayant parfaite connaissance du marché.

Indispensable : plus de 5 ans références activités similaires, sens de la gestion et des responsabilités, capable établir collection et superviser acheminement des commandes :

Aptitudes à direction de personnel.

Ecr. avec C.V. manuscr., photo (retournée) et prét. à CLAIR, 38, rue des Mathurins - 75008 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE
de dimension Européenne
recherche pour l'une de ses usines
située à COLOMBES

L'ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL

chargé au départ de missions ponctuelles, il verra ses responsabilités s'accroître dans les domaines de :
- l'administration et la gestion du personnel ;
- la paye ;
- la législation du travail.

Il supervisera à terme une équipe d'une dizaine de personnes.

Ce jeune diplômé d'Etudes Supérieures devra être très motivé par la fonction « Personnel ».
Une première expérience de 2 à 3 ans constitue un atout supplémentaire.

De réelles perspectives d'évolution au sein du groupe sont offertes.

Pour faire acte de candidature, adresser lettre man., C.V., photo, prétent. sous la référ. 2.200.

ltp 31, BOULEVARD BONNE NOUVELLE 75002 PARIS QUI TRANSMETTRA

Une des plus importantes firmes françaises de constructions mécaniques destinées à l'aéronautique, leader européen dans sa spécialité recherche pour son siège Sud de Paris

le chef du département des affaires économiques et financières

Ce poste s'adresse à des candidats ayant une double formation ingénieur grande école et de gestionnaire de production, enrichie d'au moins 5 années d'expérience des coûts industriels, dans le secteur de la mécanique de préférence. Possibilité de carrière particulièrement intéressante pour un candidat de haute valeur.

Adresser C.V. prétentions sous réf. 613
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

offres d'emploi **offres d'emploi** **offres d'emploi** **offres d'emploi**

TELECOMMUNICATIONS
PARIS et PROVINCE
Les P.T.T. recrutent sur titres

diplomés d'écoles d'ingénieurs

ou: TITULAIRES D'UNE MAITRISE D'INFORMATIQUE ou de TELECOMMUNICATIONS.
ou : ESCP–HEC–JF–DEA ou DESS (Marketing) de Grenoble II.
ou: LICENCE de SCIENCES ECONOMIQUES + : ESCAE– ESSC Angers - EDHEC du Nord - IC Nancy–IEECS Strasbourg–ISG–IEP de Paris (Section économique et financière).

Pour études et réalisations techniques, organisation, informatique, formation, actions commerciales.
Dans les services d'exploitation, de direction d'enseignement ou de recherches.

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 30 SEPTEMBRE 1976

Renseignements et inscriptions dans les directions régionales des Télécommunications du Chef-Lieu de résidence.

LE MINISTERE DE LA JUSTICE
recrute

21 CHEFS DE SERVICE

Un concours est organisé à cet effet les 19 et 20 octobre 1976. Les chefs de service sont appelés à diriger les établissements pénitentiaires.

Conditions :
— Age 21-35 ans.
— Diplôme : DEJG ; DEUG ; DUEL ; DUT. » licences.

Renseignements : Bureau du Recrutement et de la Formation H 4.
4, place Vendôme - 75042 PARIS CEDEX 01.

Importante Société de fabrication de composants métallurgiques filiale d'un des tout premiers groupes industriels français recherche pour son Siège Paris

chef de service technico-commercial

Ingénieur de formation A.M. ou assimilée

ayant une expérience professionnelle
– technique : mécanique générale,
– vente : produits industriels de série.

Evolution du poste vers des responsabilités de direction pour un candidat de valeur.

Adresser CV et prétentions sous réf. 609
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

Les candidatures seront examinées avec une totale discrétion.

GROUPE INTERNATIONAL ÉDITIONS MUSIQUE ET PHONOGRAPHIQUE
recherche
pour région parisienne :

ASSISTANT à DIRECTIONS *administrative et financière*

HOMME ou FEMME

Niveau ESC ou ESSEC, DECS indispensable

Anglais nécessaire.
Expérience cabinet d'expertise appréciée.

Candidature manuscrite, C.V. dét., références préc., photo identité et prét. seront adr. sous n° 74.456 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.
Réponse assurée à candidat ayant adressé dossier répondant aux exigences ci-dessus.

Société de produits chimiques appartenant à un important groupe international, recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour assurer le développement des ventes de PIGMENTS dans l'industrie des ENCRES.
Ce poste est basé à Paris.

Il peut permettre à un candidat de valeur d'évoluer, à moyen terme, vers des responsabilités plus larges.

Peuvent être intéressés les candidats ingénieurs chimistes ayant une expérience approfondie,
- soit de la technologie d'application des encres ou peintures et souhaitant s'orienter vers la vente
- soit de la vente des pigments.

Il sera répondu à toutes les candidatures.
Envoyer C.V. et prétentions à No 75.248 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

- C 2 S -

CONSULTANT SERVICE SOFTWARE
recherche

INGÉNIEUR ANALYSTE

— *Expérience mini-calculateur (HP – DEC...) ;*
— *libre très rapidement ;*
— *âge 25 ans minimum ;*
— *anglais ;*
— *téléphoner : 686-50-28, pour prendre contact.*

ORGANISME D'ETUDES D'URBANISME recherche

INFORMATICIEN

Expér. systèmes (O.S. - D.O.S.), connaissant langage A.P.L. pour développer un logiciel de système d'information. Lieu de travail : Paris. - Adr. C.V. et prét., s/réf. 2.232, à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

ORGANISME PATRONAL de formation de dirigeants ch. pour prestations occasionnelles

ANIMATEUR FORMATION

Expérimenté, ayant également expérience relations publiques et relations journalistes.
Adr. C.V. et photo n° T 091889 M REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

FIDUCIAIRE D'EXPERTISE ET DE REVISION COMPTABLE PARIS-6e recherche :

AUDITEURS
externes, expérimentés

ASSISTANTS
d'expert comptable
Exp. cabinet exigée

Adr. C.V. dét. et prétent. à n° 74.430 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPTE SOCIETE TRAVAUX PUBLICS (proche banlieue Mo) recherche pour service personnel :

CADRE RESPONSABLE PAYE ET STATISTIQUES

Le poste conviendrait à candidat ayant longue expérience de
— Gestion paies mécanographiques.
— Charges sociales.
— Statistiques.
— Etablissement tableau de bord social.

Ecrire avec C.V. et prétentions n° 74.191 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Recherchons

OUVRIERS (RES)
TAILLEUR FLOU
pour monter spectacle costumes théâtre - couture

LE CHATELET
Mme THIEBAUT, 231-02-66 ou 233-74-37, poste 92.

Mitsui et Cie Euro S.A.
Sté internat. de négoce rech. pour son service ccial département métaux :
J. H. CADRE
bilingue français-anglais. Si possible connaissance produits sidérurgiques.
Env. C.V. et prét. M. Roulin, 37, av. Pierre-Ier-de-Serbie, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE DE RESTAURATION recherche pour son SIEGE INTERNATION. situé à PARIS (quartier Saint-Lazare)

INSPECTEUR-COMPTABLE

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé ESC, DECS ou équivalent ayant quelques années d'expérience.

La bonne connaissance de l'allemand ou de l'anglais *serait souhaitable, ainsi* qu'une grande disponibilité pour des déplacements à l'étranger.

La rémunération se situera entre 55.000 F et 75.000 F par an en fonction de l'expérience requise.

Ecrire avec C.V., HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, n° 48.533.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE proche banlieue Sud crée pour son service de recherches, POSTE de

PHARMACOLOGISTES
Esprit d'initiative et expérience *indispensable.*

Adresser C.V. et prétentions, à JOUVEINAL LABORATOIRE
19, rue de la Gare, 94230 CACHAN

IMPTE SOCIETE recherche

INGENIEUR GÉNIE CIVIL

Diplômé E.T.P. - A.M. ou équivalent
Minimum 5 ans d'expérience connaiss. béton armé, charpente métallique, second œuvre, pour bureau d'études de bâtiments industriels
Anglais parlé et écrit nécessaire
Déplacem. France et outre-mer

NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE

Ecr. avec C.V. dét. et prét. à n° 73.911 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

Fabricant Produits de beauté Banlieue Ouest recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE COSMÉTICIEN

35 ans minim. Responsable du développement et de la fabrication des produits de soins et de maquillage.
Un min. 5 ans expér. à poste similaire dans industrie cosmétique ou pharmaceutique est *indispensable.*
Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et prét., LABO JEANNE GATINEAU, 27, rue Salvador-Allende, 95870 BEZONS.

Import. société manutention rech. pour son B.E. de Paris

2 DESSINATEURS E. 2

libres rapidement, connaiss. exigées en chaudronnerie, charpente. Sér. référ. - Envoyer C.V. n° 29400 Pub. Roger Bley, 101, r. Réaumur, 75002 *Paris.*

ETABL. PRIVE ENSEIGN. FISC., JUR., SOC., rech.

RÉDACTEUR - ANIMATEUR

J. H. ou F. débutant de form. jurid. et compt. Niveau DECS et titul. s.p. lic. ou doc. droit, ou dipl. école gestion ou IUT. - Qualités : sens respons., pédag., *pratique,* dispon., dynam., créatif, facil. expression écrite et orale - Poste Paris.
Adresser C.V. et candidat. manuscr. à M. LECLERC, 13, rue Viète, 75017 PARIS.

CENTRAL TELEPHONE recherche

COMPTABLE ou CHEF COMPTABLE EXPERIMENTE

— Position cadre ;
— Connaissant comptabilité sur machine C.S.M. ;
— Comptabilité générale, fiscale, et lois sociales ;
— Références exigées ;
— Anglais couramment parlé souhaité.
Ecr. av. C.V. et prétent. à : C.T. 21, rue Kléber, 92130 Issy-les-Moulineaux.
Ne pas se présenter

CANADIAN IMPERIAL BANK OFF COMMERCE
recherche

CADRE

ayant au moins 7 ans d'expér. bancaire, pr prendre en charge caisse portefeuilles Départ étranger - ANGLAIS courant.

Env. C.V., prét., Dteur personnel C.I.D.C. 19 av. Montaigne, Paris.

MASSON
EDITEUR recherche :

TECHNICIEN DE FABRICATION

ayant bonne pratique de la préparation du calibrage, du suivi impression et façonnage.

Réf. MR 135
Adresser C.V., prétentions à : Editions MASSON, 120, bd St-Germain, 75280 Paris Cedex 06

UN (E) ASSISTANT (E)
du CHEF de PROSPECTION d'abonnements de plusieurs organes de presse, pour assurer et réaliser :
— « Les études » : statistiques, enquêtes (lancement, réalisation, dépouillement...), segmentation de listes.
— Les formules nouvelles de VPC : pour les abonnements-presse (personnalisation, constitution de listes...), et pour les services ou produits complémentaires.
Niveau : école de commerce, par ex. Lieu de trav. : PARIS.

Envoyer C.V. et prétentions sous le n° 461.477 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

ASSISTANTE DE DIRECTION

Une Société d'Elaboration et de Distribution de Vins et Spiritueux, recherche une Collaboratrice, excellente secrétaire, capable de réaliser et de coordonner, seule, les activités administratives (frappe incluse) et les contacts inhérents aux fonctions de son Directeur Général.

La dactylographie et des qualités d'organisation personnelle sont indispensables ; 4 à 5 années d'expérience souhaitées.

Le poste est à pourvoir dans la proche banlieue SUD (94).

Adress. lettre manuscrite, C.V. détaillé et prét. s/réf. 9.938/M
C N P G
105, av. Victor-Hugo, 75116 Paris.

Leader Français dans sa branche
SOCIETE MECANIQUE D'OUTILLAGE moyenne importance recherche :

INGÉNIEUR

35 ans minimum
Il gère l'ensemble PRODUCTION
connaît bien le traitement des aciers et recherche tous procédés pour
— CREER
— AMELIORER
les moyens de FABRICATION
Poste évolutif.
Résidence ALBERTVILLE (73)
C.V. détaillé sous réf. 6.247 M à

CRES
11, place Aristide-Briand
69003 Lyon

Nous construisons, aménageons et équipons des immeubles administratifs livrés « Prêts à fonctionner »

Nous recherchons

UN ARCHITECTE

pour diriger notre agence d'architecture et mener à bien la *conception des projets.*

En plus de sa compétence professionnelle le candidat devra être en mesure d'animer un groupe de collaborateurs, d'organiser le travail de l'agence et de gérer correctement les budgets de temps par affaire.

L'expérience de réalisations comprenant des équipement très complets serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous n° 46.799 à JRP 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui transmettra

---

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche

DOCUMENTALISTE INDEXEUR

scientifique ou technique, pour indexations normes et textes réglementaires.
Niveau assistant d'ing. ou équiv. et connaiss. compléme. en doc. Expér. dans le domaine appréc.

Ecr. avec C.V. au Service du personnel, Tour Europe, Cédex 7 92080 PARIS La Défense.

Si vous êtes un
VENDEUR Confirmé
Si vous avez une formation
d'HEMATO-BIOLOGISTE
Sachez que nous recherchons des

TECHNICIENS COMMERCIAUX

Fixe + commissions + frais

Env. C.V., photo, prétentions n° 74.726, CONTESSE publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

TRADUCTEUR-TRICE TECHNIQUE, ALLEMAND, thèmes-versions. PROTECHNA. 770-81-33.

GROUPE PRIVE D'ASSURANCES QUARTIER DEFENSE recherche

PROGRAMMEURS CONFIRMÉS
(un à deux ans d'expérience)

Niveau Bac mini., connaissant bien le Cobol et, si possible, la série HB 66.

Salaire intéressant en fonction des compétences. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Env. C.V. man., photo et prétent. s/réf. 7.569 à Axial Publicité, 91, r. Fgb-St-Honoré, Paris-8e, qui tr.

IMPORT. STE PRESTATAIRE DE SERVICES recherche

TECHNICO-CCIAL
POUR PARIS
— 24 ans minimum.
— Excellente présentation.
— Dynamique et ambitieux.
— Rémunération fixe + intéressement.

Env. lettre manusc. avec C.V., photo et prétentions n° 29.521, Publicité Roger BLEY, 101, rue Réaumur, 75002-Paris.

ENTREPRISE TEINTURE ET APPRET
200 personnes
SOLIDEMENT IMPLANTEE
crée un poste de

DIRECTEUR TECHNIQUE

Les importantes RESPONSABILITES TECHNIQUES ET DE GESTION de ce poste font qu'il ne pourra être confié qu'à
INGÉNIEUR
35 ans minimum
Textile ou Chimie
Résidence LYON.
C.V. détaillé sous référence 6211 M à

CRES
11, place A.-Briand,
69003 Lyon.

STE METALLURGIQUE 6e arrond., recherche

CADRE COMPTABLE
HOMME - CONFIRME

Excellentes références
Adr. C.V. manuscrit et prét., à ORBIS - I.E., 28, av. Franklin-Roosevelt - 75008 PARIS

Importante Société produits peinture de revêtements de façades recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION COMMERCIAL

— Expérience confirmée ;
— Dynamique ;
— Sachant rédiger ;
— Facilité d'assimilation technique ;
— Tempérament commercial ;
— Esprit d'organisation.
Poste assurant avenir pour élément de valeur.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à SOPAG, 12, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS, qui transmettra.

PROMOTION IMMOBILIERE
Société moyenne PARIS recherche

CONTROLEUR (EUSE) DE GESTION
POUR POSTE A CREER

Il (ou elle) aura pour mission de suivre l'évolution financière des programmes et le budget de la société.
Une première expérience immobilière est nécessaire.

Adresser C.V. et prétentions à n° 74.350, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS SIEGE A PARIS recherche

LE CHEF DE SA CIRCONSCRIPTION
REGIONALE DU MANS

Poste convenant à CADRE (minimum 30 ans).
De formation T.P., de préférence spécialiste en lignes téléphoniques souterraines et aériennes.
Effectif à diriger de 170 pers. Véhicule de fonction.

Adresser candid. manuscrite à SWEERTS. BP 269, 75424 Paris Cedex 09 s/réf. 492 qui transm.

Pour développement et suivi de clientèle industrielle P.M.E. (Constructeur Composants Electronique recherche :

INGÉNIEUR
(ou assimilé)
TECHNICO-COMMERCIAL
Position Cadre, ayant formation électro-mécanique.
Bonne rémunérat. à candidat de valeur et dynamique, qui devra assurer la responsabilité du service commercial.
Lieu de travail : PARIS.
C.V. et prét. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous référence 59.611 qui transm.

Organisme de Recherche proche banlieue Sud recrute

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

(Ecole d'ingénieurs ou D.E.A.) pr travaux logiciels sur mini-ordinateur exploités en mode d'exploitation répartie. Adresser C.V. et prétent. à M. BOLLO, B.P. 28 - 94110 ARCUEIL.

STUDIA
Société d'études et d'applications recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
confirmé, assembleur
Bonnes connaissances OS et télétraitement. Adresser C.V. : 11, rue Desaix - 75015 PARIS

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY demande

ÉLECTROMÉCANICIEN

En vue exploitation entretien grand ensemble électrique de 18.000 K.V.A.
B.T.S. Electromécanicien exigé. Dégagé O.M. Horaire : 3 × 8, y compris week-end.
Ecrire avec C.V., Service du Personnel ACCELERATEUR LINEAIRE - Bâtiment 200. 91405 ORSAY

REPRODUCTION INTERDITE

Entr. Mat. de Soudage (400 pers.) recherche pour service après-vente ING. ELECTRO-TECHNICIEN connaissances Anglais.
Envoyer C.V. à ESAB, 176, av. Louis-Roche, 92233 Gennevilliers.

ECOLE CENTRE PARIS recherche

PROFESSEURS QUALIF.
— de PHYSIQUE
— de MATHEMATIQUES
— de BIOLOGIE.
Ecr. LIC., 38, r. des Mathurins, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE CORBEIL recherche

ASSISTANT DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Formation supérieure pour remplir fonctions d'administration générale exigeant bonne formation juridique et comptable, quelques années de pratique professionnelle et bonnes connaissances anglais nécessaires. Possibilités logement assurées.

Adr. C.V. dét. et ph. s/n° 9.074, Emplois et Entreprises 18, rue Volney - 75002 PARIS

GROUPE IMMOBILIER DU SECTEUR SOCIAL
Ville Universitaire
80 km. Nord de Paris
Recherche dans le cadre de sa cellule foncière :

ATTACHÉ FONCIER

Formation juridique supérieure. Droit. IC H. Sciences Po. Négociations - Relations notaires - géomètres, etc.
Bonne connaissance du droit immobilier et expérience dans la *fonction indispensable.*

Pour ce poste adresser C.V. et prétentions à M. CARPENTIER, B.P. 220 - 60206 COMPIEGNE.

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE recherche

Dans le cadre du Développement de son département « SYSTEMES »

DES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

4 à 6 ans d'expérience Système ou Logiciel de base

DES INGÉNIEURS
Débutants
Formation Ecoles d'Ingénieurs (Sup. Elec - Sup. Aéro - Centrale Toulouse - Grenoble...)

Ces postes sont à pourvoir rapidement
Lieu de travail :
Région parisienne.

Adress. lettre manuscrite avec C.V., et prétentions sous référ. NANCE (mentionner/enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet 75008 PARIS.

---

travail à domicile

Offre

ÉDITEUR
recherche

CORRECTEUR
pour travail à domicile (régulier)
référ. premier ordre exigées.

Ecrire avec C.V. à :
TCHOU EDITEUR
6, rue du Mail - 75002 Paris.

Demande

Dactylo cherche tous travaux I.B.M. stand. et composphère. Circulaires. — Téléph. 236-13-79.

traductions

Demande

Traductrice expérim. allemand, angl., franç. (technique, ccial), ch. poste Paris ou rég. parisien. de préfér. Ecr. n° T 92.204 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur Paris (2e)

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION... SUR I.B.M. 3 — NIVEAU BAC ou 1re
6 à 7 MOIS, 18 H de COURS EXPLOITATION GESTION-ANALYSE - GAP 2

FAX
ECOLE PRIVEE
6, r. d'Amsterdam, Tél. 874-95-69
94, r. Saint-Lazare, Tél. 874-56-60

capitaux ou proposit. com.

Cours d'anglais et d'allemand avec disques et autres cours d'enseignement à distance à concéder pour toute la France.
Ecrire à :
Cours du Château d'Ast
B. 3311 - Gossoncourt (Belgique)

cours et leçons

Prof. exp. Dr ès L. d'Etat, philo, litté. cherche cours. T. 880-84-27.

Franç., orth., allem. par spécialiste cours rattrap. T. 250-77-71.

J.F. 1er Px Conservat. donne à dom. cours piano, sdil. 236-02-79

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

occasions

Vd billard 3 boules, ancien. Tél. (26) 40-01-48 REIMS.

MOQUETTES EN SOLDE
100 000 m2 s/stock à liquider. Beau velours s/mousse 18,60 F. Moquette imprimée F4 26,40 F. Pure laine 36 F, etc. Prix T.T.C. le m2. Tél. 355-66-50.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut MER. 26-73

---

secrétaires

Secrétaire de direction

DIRECTION FINANCIERE
D'UN GROUPE DIVERSIFIÉ
Recherche

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE

outre une expérience de 8 ans minimum la Titulaire de ce Poste devra être :
— Bilingue Anglais.
— Méthodique, ordonnée et efficace.
— Posséder une bonne culture générale avec des connaissances juridiques (sociétés) et comptables.

Lieu de travail : entre Place Clichy et Trinité 5 jours de 8 heures par semaine, restaurant.
Env. C.V. manuscrit et détaillé + photo et prét. DIRECTEUR FINANCIER. Société SIAP, 16, rue Ballu, 75009 PARIS.

Caisse retraite Cadres PARIS (7e) recherche

SECRÉTAIRE
Sténodactylo

— EXCELLENT NIVEAU ;
— 25 ans minimum.

— Chargée tenue et suivi dossiers sociaux, statistiques et divers ;
— Méthodiq., bonne rédactrice, courtoise, elle a si possible *déjà travaillé* dans un service social.

SALAIRE TR. INTERESSANT.

Cantine, tous avantag. sociaux. Adres. C.V., photo et prétent. sous référence MG 950 à IFO 3, rue Saint-Philippe-du-Roule. PARIS (8e).

Groupe industriel récemment restructuré, leader dans sa branche, recherche pour BOULOGNE

LA SECRÉTAIRE DU DIRECTOIRE
— Expérience indispensable ;
— Esprit d'initiative ;
— Anglais souhaité.

Envoyer C.V. manuscrit avec prétentions et photo à AMPAFRANCE, 119, rue de Paris, 92100 BOULOGNE.

Société multinationale

CONSEILS DE DIRECTION
près Champs-Elysées, rech.

SECRÉTAIRE DIRECTION BILINGUE ANGLAIS

Libre rapidem., expér. 5 ans min. Ecr. avec C.V., photo et référence n° 36.168 P.A. S.V.P., 37, r. du Gén.-Foy, 75008 Paris.

ETABLISSEMENT FINANCIER recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
pour service financier, bonne sténodactylo. Référ. exigées. Ecrire avec C. V. et photo : S.P.G.F., 4, r. Quentin-Bauchart, 75008 PARIS.

CANETTI

NEUILLY-SUR-SEINE
Société en constante expansion dans la branche des composants électroniques et électrotechniques recherche

pour l'administration des ventes EXPORTATION

SECRÉTAIRE ASSISTANT(E)

rattaché(e) au Directeur Commercial

Il ou elle devra :
— Regrouper les activités « exportations » existantes, organiser et gérer les ventes, les voyages, les expositions.
— Effectuer la coordination des ventes export avec les services « Ventes » des autres départements de la société ;
— Etre en liaison constante avec le service « Douane » intégré à la société.

Ce poste convient à : candidat(e) 28 ans minimum, ayant une bonne connaissance de l'exportation ;
Formation école commerciale ou technique ; expérience 3 ans administration commerciale ; goût et sens du travail en équipe, très organisé (e) et dynamique, ayant initiative et goût des responsabilités.

Langues : Anglais, Allemand, notions autres appréciées.

Ecrie C.V. détaillé, photo (ret.) et prétentions, sous réf. D. 902

Sté J.-E. Canetti et Cie, 16, rue d'Orléans, 92200 Neuilly-sur-Seine

Secrétaire

AGENCE DE PUBLICITE (Concorde), urgent, recherche SECRET. STENODACTYLO
Qualités requises : bne présent., excell. dact. et franç. Ecr. av. C.V. et photo à n° 461.559 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Société de Métallurgie recherche pour USINE SITUEE EN

BANLIEUE EST

SECRÉTAIRE SERVICE DU PERSONNEL

CE POSTE DEMANDE :
— Expérience réelle de plusieurs années de secrétariat, si possible dans un Service du Personnel ;
— Le sens des responsabilités ;
— Le goût des contacts humains ;
— Des qualités d'organisation et de rigueur.

Env. lettre manusc. avec C.V., photo, à n° 9.523, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 - PUTEAUX, qui transm.

enseignem.

COURS d'ARABE LITTERAIRE CENTRE CULTUR. d'EGYPTE Rens. et inscript. : 111, bd S-*Michel,* PARIS (5e)
Tél. : 633-75-67, de 16 à 21 h

Sténodactylos

Société exportatrice de biens d'équipem. sit. à 77-CHELLES recherche
STENODACTYLO
parfaitem. bilingue all.-franç., niveau III, échelon 3, poste à pourvoir début octobre 1976, Service technico-commercial.

représent. offre

THUILLIER-PEUGEOT
VOUS PROPOSE DE FAIRE CARRIERE DANS SON RESEAU DE VENTE
NOUS DEMANDONS :
— Niveau d'enseignement secondaire.
— Très bonne présentation.
— Etre âgé minimum 22 ans.
NOUS OFFRONS :
— Formation rétribuée.
— Fixe primes + avantages divers.
— Voiture de fonction.
Se prés. mardi 14 sept. à 19 h, M. DURAND, 46, r. Mouzaïa, 19e

DROGUERIE-PLASTIQUES, M. tr. introd. et productif rég. Nord, Normandie, Ouest, rech. Carte sérieuse en exclusiv. Ecr. JD/373 Havas BP 907 76002 Rouen Cedex

---

HOWMEDICA
Fabricant Matériel Chirurgie Orthopédie et Traumatologie recherche pou SECTEUR PARIS

UN PROMOTEUR DES VENTES
Jeune, 24 ans minimum, dynamique, vendeur, compréhension technique, anglais souhaité. OFFRONS :
— Salaire fixe + prime mens. sur objectifs + 13e mois.
— Frais de route + voit. Sté.
— Formation assurée.
Adresser C.V. manuscrit 3, rue Godefroid, B 5000 NAMUR (Belgique).

IMPORTANT INSTITUT FORMATION PROFESSIONNELLE recherche

DÉLÉGUÉS - CONSEIL
(hommes et femmes)

pour informer clientèle Entreprises, Paris et banlieue
Conditions requises :
— Etre libre de suite.
— Posséder une voiture.
Formation assurée par notre Centre de Formation.
Salaire fixe + commissions.

Se présenter à : IPSA, 71, Fg-St-Honoré, 75008 PARIS, ou tél. à M. NEY : 266-32-47.

Offrons possibilité de gagner 420.000 F + en 5 ans à notre futur (e)

REPRÉSENTANT (E) EN R.F.A.

Nous offrons un produit immobilier de première classe (village de vacances). Nous exigeons un tempéram. accroch., une expér. dans le secteur du Tourisme (org. de voy. en groupe), langue mat. allem. et conn. du franç., rés. en Allemagne. Clientèle à prospecter au travers de clubs.

Adr C.V. av. ph. à La Voie d'Eau SARL, 10, r. Ld-Byron-8e

GROUPE IMMOBILIER DU SECTEUR SOCIAL
VILLE UNIVERSITAIRE
80 km Nord de Paris
recherche pour le secteur maisons individuelles :

VENDEUR-NÉGOCIATEUR

Formation commerciale IC H ou expérience 2 à 3 ans.
Disponibilité dans les horaires indispensable.
Rémunération fixe + commiss.
Pour ce poste adresser C.V. et prétentions à M. Carpentier, B.P. 220 - 60206 COMPIEGNE.

IMPTE SOCIETE DE **PRODUITS DE BEAUTÉ**
recherche

UN REPRÉSENTANT

SECTEUR PARIS :
10e - 11e - 12e - 19e - 20e.
BANLIEUE : 93 - 77
EXPERIENCE EXIGEE EN PARFUMERIE ou PHARMAC.

Envoyer C.V. et photo : n° T 91.933 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Société Import-Export feuilles et tissus plastiques cherche

REPRÉSENTANTS
PARIS et PROVINCE
Ecr. HAVAS Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous réf. 61.286.

autos-vente

VOLKSWAGEN-AUDI
FAIR PLAY AUTO
Concessionnaire
17e Neuilly Levallois
Spécialiste automatique
LIVRAISON RAPIDE
88, bd Péreire PARIS 17e
766.28.10 / 27.20

Part. vend 504 TI 1973, couleur sable, intér. havane. 14 500 F. M. Lombardt. 900-54-09. Après 19 heures.

animaux

A vendre DOBERMANS 2 mois. Ht pedigree. Tél. : 526-10-89.

REPRODUCTION INTERDITE

demandes d'emploi

DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES

Formation de base universitaire juridique et économique, 53 ans, en fonction depuis vingt ans dans Société notoirement performante sur plan

améliorations des conditions de travail et rapports sociaux

souhaite par goût personnel et si l'intérêt offert est évident, réorienter sa carrière vers un organisme à vocation nationale ou régionale : cabinet de conseils ou organisation professionnelle POUR, à partir de l'expérience acquise et à un niveau de responsabilité élevé, concevoir, animer politiques et actions de toute nature dans le domaine évoqué. Ecrire sous le n° 74.533, à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

JURISTE

Homme, 29 ans, célibataire, D.E.S. droit commercial. Diplômé Sc. Po., ayant expér. des fonctions d'administration et de direction, ainsi que des problèmes juridiques en entreprise.

RECHERCHE

POSTE RESPONSABILITÉ

FRANCE ou ÉTRANGER

dans Société internationale ou cabinet juridique.

Ecr. n° 91.935 M. Régie-Presse, 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

CADRE FÉMININ - 34 ans

FORMATION ELECTRONIQUE
DIRECTEUR DES VENTES DANS IMPORTATION APPAREILS OPTIQUE POUR L'INDUSTRIE

Libre rapidement, grande mobilité. Recherche poste à responsabilités.
— DIRECTEUR DES VENTES
— DIRECTEUR COMMERCIAL
Etudierait ttes propositions, rég. Paris-Sud de préf.

Ecr. n° T 91.887 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e).

CADRE SUPÉRIEUR H.E.C.

Lic. Droit, 47 a. gde exp. MARKETING et GESTION Anglais - Allemand
— 15 a. Dir. Com. impte Sté fabr. et vente prod. ind.
— Actuel. CONSEIL en GESTION, Groupe bancaire rompu diagnostics puis plans d'entrep. (objectifs, stratégie, budgets, structures) et à suivre réalisation Effic., organ. animat. d'hommes, négociateur. Cherche DIRECTION GENERALE moyenne entre. (C.A. 20 à 100 M.) ou de Sté import. DIRECT. DEPART. Rég. Paris ou ville universitaire NORD-EST.

Ecr. N° 49.628 Régie-Presse, 85 bis r. Réaumur (2e).

Jeune Femme B.T.S.S. de Direction expérience : 3 ans dont 2 achats textile cherche poste de

SECRETARIAT

DE DIRECTION ou CADRE COMMERCIAL

3700 X 13 - Statut cadre
Ecrire ou téléphoner au Cabinet Claude VITET
2, rue Marengo. — 75001 PARIS.
Tél. : 261-32-27 ou 260-71-28.

ARCHITECTE DE S.A.
URBANISTE - 24 ans
lib. O.M., célib., exp. architect. et chantier, ch. situa. province ou étranger. Préférence collectivités locales, administration, construction mais. individuelles. Ecr. n° T 092.000 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
31 ans, 8 ans expér. bur. études, laboratoire, électron., automat., informatique industrielles, rech. poste responsabilité d'études, conception, recherches appliquées, Paris ou banlieue EST, OUEST et SUD. Libre immédiat. Ecr. n° T 091.888 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

JEUNE FEMME
LICENC. ESPAGNOL
AMERICAIN COURANT
6 ans d'ancienneté dans ENSEIGNEMENT SECOND.
cherche
POSTE ENSEIGNANT
DANS LE PRIVE
Etudierait éventuellement autres propositions.
TEL. : 010-38-29

J. Fille étrangère, étudiante en droit, parlant français, espagnol et notion anglais, rech. place de agence de voyages ou similaire. Ecr. Mlle Cerruti, Résidence Mont-Thabor, 5, Cambon Paris (1er)

J. F. 22 ans, DEUG. Langues étrangères appliquées
ANGLAIS - ESPAGNOL
Notions compt., gestion, droit public, ayant effectué stages, hôtesse accueil aéroport, étud. toutes propositions. Ecr. no T 91.905 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

PHYSICIEN DOCTEUR
ES. SC. 30 ans, 6 ans expér. rech. physiq. des solides, magnétisme, connaiss. pluri-disciplinaires : RX, caract. matér., cryogénie, A.T.D., T.G.D., électr. informat., étudier. ttes proposit. en rech., développem. fabricat. informatiq. commerciel. Ecr. no 53.276 P.A., S.V.P., 37, rue Général-Foy, 75008 Paris

H.E.C. 37 a. 12 a. expér. organisat. conseil, gestion, rech. SITUATION. Ecr. no T 91.985 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

COLLABORATRICE COMMERCIALE
Bonne expér. secrétariat direction ccial, administratif et technique, rech. poste à responsabil. dans Sté en pleine expansion Paris ou banl. Nord. Ecr. sous réf. 4.092 à P. LICHAU S.A. 10, r. Louvois, 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

J.F., 22 a., 4 a. expér., ch. emploi Secrétaire d'édition, lectrice - correctrice Libre de suite - Tél. : 531-30-53

J. Fille, 24 a., licenc. d'allem., ex-assist. en R.F.A., ch. poste ens. privé. - Traineau, 797-57-01

J.F. 25 a., maîtr. sc. sp. microbiologie-biochimie. ch. empl. ind. alim. labo pharm., rég. indiff. C. Navarre, Couzon, 03160 Bourbon-l'Archambault, 8/170/67-91-11

J. F. LICENCIEE ANGLAIS
DOCUMENTALISTE
Expér. enseignement 6 ans, cherche emploi mi-temps ou à domicile.
Tél. : 633-27-77

CADRE BANQUE
30 ans, spécialiste « crédits spéciaux » d'une banque régionale privée, licencié sciences éco. 4 ans d'expérience, recherche poste similaire banque Paris ou province (Région Ouest). Sérieuses références morales. Etudier. toutes propositions. Ecr. no 3.090 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Aide-compt. 2e éch., ch. empl. mi-temps proximité Vincennes. Téléph. 875-07-70, après 17 h.

DIRECTION INFORMATIQUE

INGENIEUR GRANDE ECOLE

40 ans, ayant expérience de conduite de projets importants dans les domaines industriel et administratif (télétraitement, bases de données). Ayant une large expérience du matériel et du Software I.B.M. Rrecherche

DIRECTION SERVICE INFORMATIQUE ou DIRECTION DES ETUDES

Ecrire n° 3.097, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

E.S.C.P. 30 ans TRILINGUE

FRANÇAIS - PORTUGAIS - ANGLAIS
RESIDENT BRESILIEN

Cherche situation dans Entreprise Française ou Européenne qui veut se développer au Brésil. Implantation dans le Nord-Est (RECIFE) préférée en raison de l'essor industriel et économique de cette région.

Ecrire n° 091.966 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

JURISTE DOCTEUR EN DROIT

SPECIALISTE DROIT INTERNATIONAL

35 ans, TRILINGUE, ayant expérience de 6 ans dans l'enseignement du droit. Connaissant parfaitement monde Arabe et Afrique, cherche poste temps partiel ou plein temps dans CABINET INTERNATIONAL ou SOCIÉTÉ MULTINATIONALE.

Ecrire n° T 091.991 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE DIRECT.
30 a. Sér. référ. banc. et immob. ch. place quartier Saint-Lazare, Opéra ou Champs-Elysées. Ecr. no T 091.982 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CADRE FÉMININ
célibat., pr P.M.E., dynam. ambit., ayt sens responsab. goût des contacts comm., volonté d'efficacité, esprit d'initiat. et d'autonomie. Bne organisat., adaptat. rapide, recherche :
POSTE DE DIRECTION
Ecr. no T 91.949 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Licenciée droit 23 ans, anglais courant, dactylo, expér. export, cherche poste responsabilités Paris ou province, déplacements acceptés. 254-13-71, soir.

ÉCONOME EXPÉRIM.
59 ans, ex-directeur maison retraite, rech. poste. Lieu indif. Ecr. M. PHILIP, 4, r. de la Victoire, 83100 Toulon. Tél. : (94) 42-13-78

H. 30 a., BEAUX-ARTS PARIS, FORMATION ARTISTIQUE, lic., maîtrise arts plastiques, 9 ans enseignement, ch. poste éducation. Etud. tt autre proposit. LECERF, tél. 526-40-58.

CONTROLEUR DE GESTION
36 ans. Audit. ICG. Niv DECS. Dyn. Adapt. et relat. hum. fac. Sér. réf., ch. place stable avec responsabilités. Libre rapidem. Tél. 578-88-96. Elbilia, 74, rue des Cévennes, 75015 Paris.

CHEF COMPTABLE
39 a. cadre comptable et informatique depuis 15 ans, référ. 1er ordre sociétés importantes, ch. situat. aven. Libre de suite. Alexandre, r. Vieille, 78570 Chanteloup ou tél. 974-86-43.

J.F. archit. déb. ch. empl. Paris (de préfér. rech. habitat). Tél. 942-46-37, apr.-m. M. Roustant, 25, r. Coquelicots, 91270 Vigneux.

J. H. 26 a., expér. banc., lic. sp. éco., maît. géo.-éco., Ecole sup. gest., con. drt stat. Et. ttes prop. Ec. 3.077, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 27 a., dipl. ing. mécaniq. gén., exp. 2 a., excel. angl., ch. empl. Ecr. AROUL, appt 2783, 2, sq. Paul-Valéry, 93240 Stains.

Profes. d'angl. dipl., d'origine, organ. cours entrepr. 525-53-70.

J.H. 25 a., lib. O.M., diplômé Et. sup. comm., stag. étrang., angl. + ital. cour. Bnes notions allem., peut voyag., lib. de ste. Régis Angleys, 4, r. Dupin, 75006.

Secr. dact. lic. angl. ch. secrétariat scientifiq. ou ccial. Ecr. Ragot, 19, av. Duquesne, Paris.

H. 30 a., expert en traitem. de l'information, équival. maîtrise, 6 a. d'expér., dt 3 chef de service informatiq., rech. poste à resp. rég. S., S.-O. de la France. Ecr. no 3.081, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 25 a. maîtrise de gest. + D.E.S. Sc. éco. option gestion, étud. toutes proposit. 906-11-90.

J.H. 28 a. lic. + D.E.S. Sc. éco., rech. emploi chargé d'études ou contrôle de gestion Paris ou rég. paris. Ecr. M. D. Casegrain, 22-24, rue Paul-Bert, 92120 MONTROUGE. 656-82-67.

LICENCIE INTERPRETE
FRANÇAIS, NEERLANDAIS, ALLEMAND
8 ans expérience, cherche situation dans entreprise, poste en région parisienne. — Ecrire n° 73.002 CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

J.H. dipl. Sup. de co., lib. im., ch. p. à resp. gest. pers. rég. Nantes. Brouillet Guy, 10, av. des Reinettes, 44300 NANTES.

J. Fille 22 a., excel. présentat. secrétaire tril., BTS, diplômée Chbre commerce britannique et dipl. Chbre commerce espagn. Libre de suite. Poste stable. Ecr. Mlle LIOT, 85, r. Saint-Dominique, 75007 Paris.

CADRE 31 ans
CELIBATAIRE
Expér. gestion ccial étranger
ANGLAIS - ESPAGNOL
Ch. emploi France ou étranger. Ecr. no T 091953 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune homme licencié et maître ès lettres cherche emploi. Ecr. no 3.056, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE DIRECTION
40 ans, sérieuses références, direction commerciale et générale, ch. poste actif à responsabilités, Paris - Ouest préfér. Ecr. no 3.076, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 27 a., DECS compl., 8 a. exp. compt., ch. pl. stage expert. c. Ecr. no 3.075, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E. S. C., 27 ans, 2 ans expér. direction comm., anglais, ital., rech. poste market. ou études commerc. ou adjoint direction P. M. E. Ecr. RAYER, 8, rue des Tournelles, 75004 PARIS.

DECORATEUR
32 a., dipl. archi., 5 lang. cour., 11 a. expér. ds 3 pays en théâtre, opéra, ballet et intérieur, rech. travaux déco et costumes théâtre ou cinéma ou intér. ou tte activité compat. av. expér., ts pays. Ecr. Corte Real, 4, r. Longue-Haie, 1050 Bruxelles, ou téléphoner 511-76-11 (Bruxelles).

J.F. documentaliste, angl., dactylo, ch. poste secteurs orientation, psychologie, sc. humaines. Ecr. no 3.014, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRADUCTEUR E.S.I.T. allem., esp., longs séj. étr., lic. droit, expér., étud. toute proposition. Ecr. no 2.936, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 28 a., b. prés., dynam., lic. Russe, b. connaiss Anglais, exp. secrétar. (6 a.), aimant contacts humains, rech. poste collaboratr. Etud. ttes prop. Ecr. Mlle Cornu 49, r. Oliv.-de-Serres, 75015 Paris

Français, 31 a. maîtr., Sc. Eco. trilingue (français, arabe, anglais), dégagé O.M. ch. poste cadre commercial ou relations publiq. ds banque ou entrepr. Lib. imm. Ecr. M. AKL, 11, av. Jean-Jaurès, 93110 Rosny-ss-Bois

Ing Agri., 42 a., libanais trilingue, 16 a. directeur tech. comm. société agricole solide expér., Marché Moyen-Orient, rech. poste resp. export. C.V. sur demande. Ecrire B.P. 175 Limassol, Chypre

J.F. américaine bilingue, expér. enfants donnerait cours d'angl. ts niv. 6e terminale. Ferait également traduction. Tél. 633-71-84

J. F., lic. et maîtrise philo, admissible CAPES philo, en cours lic. lettres modernes, exp. pédagogique en philo et français, étudierait toute proposition de travail à temps plein ou partiel. D. Dupond, 8, rue du Fer-à-Moulin, 75005. Tél. 707-37-69.

Expert-comptable finaliste, 31 a. 4 années expérience cabinets internat., étudierait toutes propositions dans entreprise. Libre immédiatement. Ecr. no 7386 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F., 25 a., ch. poste d'attachée de presse. Etudier. ttes proposit. Ecr. no 6323 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H., nat. brit., exp. direct. et prom. comm. ds pays arb. conn. des lang. Fr., Angl., Arabe, pte de responsabilité. Accep. voyage Ecr. no 3045 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Etudes transports passagers, H. 38 a., économétriste, doct. math. appl., prév. modèle, plan. R.C.B., 9 a., bur. ét. admin. nat. et int. Ecr. no 3068 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H., ING. TRANSPORT 1976 + compl. formal. ECO-STAT. ch. 1e poste. Etudie ttes situat. autre secteur. Ecr. Henri. 92, F.-Méricourt, 75011

J. F. 32 a. lic. sc.-éco. 5 ans expér. services études, ch. empl. responsabilité. Ecr. no 091.980 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J. F. ch. poste documentaliste ou simil. BOUMAZA Laurence, 4, r. Cl.-Chahu, 75016 Paris.

EXPERT-COMPTABLE
doct. sc.-économ., 20 ans expér fiduciaire et sociétés, rech. poste responsabilité. Ecrire sous no 49071 M., Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J. F. 21 a., secrét. sténodactylo ch. place stable région de l'Yonne. Vallon, 92 rue Youri-Gagarine, 92700 Colombes.

JEUNE CADRE, 7 ans d'expér. formation sup. de commerce, actuellement respons. des services administratif et du personnel ch. situation Paris, rég. Paris. Ecr. no 49235 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

H., 45 a., ECONOME COLLECTIVITE, expér. gestion. personnel, comptabilité, ch. emploi similaire. Accepterait DIRECTION 3e AGE Libre à partir 1er janvier 77 Ecr. no 091958 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.F. Finl., 28 ans, maîtr. philo., parlant fr., angl., langues scand exp. enseignement traductions cherche poste de préf. dans presse ou édition. Ecr. no 49491 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.H., 23 a. niveau B.T.S COMPABILITE lib. O.M., ch poste en rapport, de pr.fér. chez EXPERT. Banl. N.-E. ou Paris-Nord Angl. dactylo. Ecr. M Carpentier 33, av. de Nonneville, 93600 Aulnay-ss-Bois. - 929-89-89

HOMME, 41 ans
RETOUCHEUR-CHROMISTE-HELIO qual.
ch. emploi stable dans IMPRIMERIE PARIS OU REGION PARISIENNE
Ecr. no T 91934 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.H. 29 a. IEP + lic. Sc. éco. + Doctorable gest., assisterait Directeur P.M.E., Paris, banl. Actuell. responsab. importantes Société internationale. Ecr. no 3.089, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. 23 ans, débutante STATISTICIENNE-ACTUAIRE ch. emploi Assurance, Banque ou Retraites. Téléph. : 571-57-19, avant 11 h

Photographe industriel, expérimenté, 30 ans, avec références et documentation, cherche place à responsabilité ou poste à créer dans Société. Ecrire 49.640 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

JEUNE F., 12 ans expérience professionnelle rédaction, éducation, cultivée, connaissance anglaise, ch. travail avec responsabilités. (Assurances s'abstenir.)

Ecrire : HAVAS TOULON 56001

J. Fme CHEF du PERSONNEL ayt 5 a. expér. Sté américaine, recrutement, gestion de personnel, salaires et charges sociales sur ordinateur, formation permanente, relations humaines, recherche poste similaire région Versailles ou banl. Ouest si poss. Ecrire no 74.684, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, 1er, qui tr.

H. 30 ans, maîtr. Philo, sér. not. documentation, expér. enseign. divers, ch. emploi st. rég. paris. Ecr. no 3.096, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGENIEUR CIVIL des **MINES** ECOLE NATIONALE
SUPERIEURE DU PETROLE
1 an d'expérience minière
17 ans expér. pétrolière
Moitié forage - production
moitié marketing (dont 15 ans dans sté multi-nationale).
Anglais, espagnol écrit parlé courant - recherche
POSTE DE DIRECTION
dans société à vocation industr. et commerciale ou dans BANQUE AFFAIRES.
Ecr. no T 91849 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H., 29 a., lic. Sc. Eco. angl., ital. 3 a. EXPERIENCE COMME INTERNATIONAL ch. poste avec resp. T 371-47-45 ou écr. no T 091 957 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 2e

J.F. traductrice allemand, long séj. étrang., ch. travaux traduction ou secrétariat à tps part. Ecr. no T 091.978 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

JEUNE CADRE - 26 ans
EXPERIENCE PLURI-FONCTIONNELLE DE L'ENTREPRISE
Maîtrise et DES de gestion
cherche
poste marketing ou informatique Ecr. M. de Swart, 100, r. Orfila, PARIS (20e) — Tél. : 636-00-63.

INGENIEUR FEMME, bilingue français - russe 14 ans expér. à l'étranger, rech. POSTE stable ds domaine d'étude des appareils électriq. mécaniques de précision. Ecrire : SIPEP no 579 3, rue Choiseul, 75002 PARIS.

DOCTEUR EN DROIT
privé, 52 ans, grande expérience consultations, rédaction, enseignement, étudierait toutes prop. Ecr. no 6.331 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Comptable-dactylo expérimenté, national, africaine, au courant comptabilité jusqu. bilan (paie, C. A., charges sociales), déjà tenu postes responsabilité. Lib. fin sept. 76, rech. poste stable. Ecr. no 6.326, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOMME 27 ANS, dégagé O.M. Licencié ès lettres, maîtrise et doctorat 3e cycle littérature gén. Expér. enseign. français et étranger, ch. emploi enseignem. journal, édit. Tél. 684-16-70.

Dame, secrétaire rédigeant bien dactylo, bonne présentat., habitude contacts, bilingue espagnol, bonne connaissance anglais ch. emploi bureau commercial. Ecr. no 3.092 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. cadre commercial 7 a. expérience. Excellente présentation. leader dans la branche vente de serv. à très ht niveau. Pouvant voyager, cherche poste à responsabilités. Etudie toutes propositions. Ecrire no 74.618, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Directeur administratif et financier, 38 a., avec 10 a. d'expérience (conférencier au Centre international de perfectionnem. OIT) rech. poste convenant à ses aptitudes. Ecr. no 74.714 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. F. BTS. Secrét. direct. 8 a. exp. ANGLAIS ALLEMAND écr. parlés courant. Séjours étranger. rech emploi, horaires à déb. 25/30 h p. sem. N. Gauthier, 6, av. Montgolfier, 93190 Livry-Gargan. 927-59-28.

Information emplois

COMMENT TROUVER UNE SITUATION EN 1976 ?

— Vous l'apprendrez au cours d'un séminaire spécialisé sur les techniques de recherche d'emploi et de négociation.
— Tous les premiers lundi et mardi de chaque mois à Paris.
— Déjà suivi par plus de 3000 cadres.
— Résultat : 87 % des participants ont déclaré que cette action a été déterminante dans leur recherche en 1976.
— Renseignements : Tél. 278 28 20.

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi) vous propose GUIDE COMPLET (231 pages). Extraits du sommaire :
— Le C. V. : rédaction avec exemples, erreurs à éviter.
— La graphologie et ses pièges.
— 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : les « trucs » et techniques appropriés.
— Réussir entretiens, interviews.
— Les bonnes réponses aux tests.
— Emplois les plus demandés.
— Vos droits, lois et accords.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Daumesnil, imm. réc., gd stand. 4 p., cuis., tt cft, balc., box en sous-sol. Tél. 6e asc. Px except. 520.000 av. 104.000 F cpt. 347-26-81

PRES PLACE ETOILE
Luxueux 3/4 p, bains, 120 m2. 4e ét. sans asc. Impeccable. Prix 550.000 F. -265-90-05.

34, R. DE TURIN, 1er ét., 125 m2, dble récept. (vaste) 2 chbres, cuis. équipée, aménagement exceptionnel, sur place. Le 14, de 13 h. à 18 h. 531-51-18

MALESHERBES WAGRAM
bel imm. catégorie, 2 A, 5 P., belle réception, s. de bains, + cab. toil., chbre de serv., 160 m2 MARDI de 10 à 18 h. 24, rue Juliette-Lamber.

BON 12e, RENOVATION
Nombreux studios, tt cft. Haute rentabilité.
A partir de 65.000 F. DID. 97-15

Pte Maillot, pptaire vend beau 250 m2, tt cft, liv. 80 m2 + 6 chbres, asc., chff. cent. possib. prof., 5e sud. 924-56-82 (11-19 h.)

NATION - Bd Voltaire, vaste séj., entrée, 3 chbres, w.-c., sal. de bains, chff. cent., balc., asc., park 385.000 F. - 344-71-97

BUTTES-CHAUMONT PART. VEND rue Manin 3 p., cuis., bns, 5e ét. P.D.T. Vue s/jdin privé, très calme, clair. 63 m2. Etat impecc. - Cuisine lux. équipée. 270.000 F. — Tél. : 203-78-50.

JASMIN Gde classe - 6 pièces, lumineux - Bon plan Parf. état. 1.200.000 F. -229-52-98.

EGLISE AUTEUIL - Ravissant DUPLEX, living, 2-3 chambres, 2 sanitaires. Exclusivité ZANNETTACCI. 260-22-26 et 260-34-88

PASSY SUR PARC PRES SEINE
Luxueux duplex moderne 4 p., 139 m2, 8e ét. Terrasses. MICHEL et REYL - 265-90-85.

TERNES Bel immeuble pierre Asc. Chauff. central Living dble, cuis., bains, tt cft. Px 250.000 F. VERNEL, 326-01-58

FACE CENTRE POMPIDOU-BEAUBOURG
Neuf. Gd stand. Façade classée Vaste récept., 3 chbres, 3 bains
97 m2 Double orientation EST-OUEST. Park. Livr. fin 1977
BATON 704-55-55

AUTEUIL
Imm. neuf - 22, rue Erlanger SPLENDIDE DUPLEX
6 p., 182 m2 + terrasse, box, tél. Sur place tous les jours, sauf mardi et mercredi - 703-03-76 ou COGEDIM - 266-34-56

SQUARE MONTHOLON
125 m2, RUE et COUR
Possib. commercial ou libéral. Cave 12 m2. Chambre service. Téléphone : 285-04-02

MARX-DORMOY
IMMEUBLE RAVALE - B. 2 P., tt confl. 1er ét. Soleil. Excellent placement ou jeune ménage. Long crédit possible - 628-55-69

17e - IMM. ANCIEN
2 Appts de 6 pièces 160 m2, 2e et 3e étages, ascens.-descens. Tt conf., travx. Vis. ce jour, de 14 h à 16 h, 15, rue Marcel-Renault - Tél. : Joubert et André - 924-96-17 (Poste 31)

PLACE MALESHERBES
(Pr.) - Excell. emplac. pr prof. libérale, 150 m2, 5 P. dt triple récept., 2 ch. serv. 260-34-88, et 260-85-02, ZANNETTACCI

11e MAIRIE
PLACEMENT EXCEPTIONNEL
Studios tout confort refaits neuf, 65.000 F. Location assurée. Sté PPTAIRE - 345-55-10, P. 25

Paris Rive gauche

Gobelins, 9, rue Vesale, studio 35 m2, tt cft, tél., loggia, cave. 175.000 F. Mar., mer. 15 à 18 h.

RUE DES ECOLES, prop. vend 2 Pces, cuis., bains, immeuble pierre de taille. Chauff. imm. Prix 300.000 F. Tél. 754-21-86, repas

Bd de l'Hôpital, imm. 1930 grand 2 P., tt cft, 205.000 F. 707-14-76

PARTICULIER, imm. Pierre de taille, 2 PCES, 3e ét., 135.000 F. STUDIO 90.000 F. - 570-26-35

PANTHEON, Studio, tt cft, poutres, tél., moq. ref. neuf plein soleil. 210.000 F. REGY 577-29-29

54, RUE DE TOLBIAC
Bel imm. pierre de taille. Beau **3 P.** tt cft, impeccable/ 310.000 Ce jour 18-20 h. 326-88-94

Neuf, lux. liv. + ch. 70 m2, terrasse 80 m2 - « FAC » 337-69-59

CL. BERNARD, liv. + 3 chbres 430.000 F. « FAC » 337-69-59

RUE EMILE-DUBOIS (14e)
Etage élevé, balc., soleil. Liv. 3 chbr., 2 bains, cuis., parkg. asc., téléph. 618.000 F. D. BOURGEOIS - 293-62-16

RASPAIL Immeuble neuf, standing
Beau liv. + 2 chbres, 2 sanitair., cuis. équipée, balc. (Poss. gar.). Px 690.000 F. VERNEL, 326-01-58

Part. vd grd 5 Pces, pier. de T. tt cft, 2 bains, soleil, sur bld Raspail et calme sur cour dégagée, terrasse. - 548-76-47

Hachette, pptaire vd duplex plein charme à amén. 222-19-75

PORT-ROYAL
Belle rénovation
Studios et duplex, tt cft, ascenseur, tél., soleil. S.O.F.P.I. - DID 97-23

CLAUDE-BERNARD
4 P., cuis., 94 m2, 5e ét., asc., tél., tt confort. - 331-81-11.

Front de Seine - Face Louvre
Appt de 3 Pces : 1.200.000 F
Appt de 5 P. : 1.800.000 F
3e étage, asc., possib. réunion possib. park. - 278-20-46.

7e, RARE IMM. PIERRE DE T. BEAU DUPLEX - 480.000 F. 3e étage, asc. - 278-20-46

INVALIDES RODIN, ODE. 42-78 DUPLEX 110 M2, ASC., LUXE VUE JARDINS

Métro Convention **353,** rue de Vaugirard
4 pièces, 100 m2, tt confort, tél. Imm. p. de t. Mardi, mercredi. 15 à 19 h. Px compétitif. Urgt.

Région parisienne

BOULOGNE, 400 M. BOIS
App. lib. rez-de-ch. 80 m2 + 80 m2 s/sol, terrasse. JARDIN PRIVATIF, 220 M2, calme bien exposé. 450.000 F + VIAGER 20.000 F (1 tête 72 a.). TEL. (16-20) 51-50-10

TAVERNY PARC Belle résidence dans 3 P., 76 m, soleil, tt cft 195.000 F. - 266-92-15.

92. ASNIERES PROPRIET. VEND
dans VILLA de caractère RENOVEE, STUDIO LUXE 25 m2, poutres, kitchenette équip., s. de bains, chff. central collectif, 2e étage. 100 m de la gare. Parking extérieur. Prix 110.000 F. Tél. pr visiter heures bur. 508-28-00 (p. 25-09).

BOULOGNE - NORD
Original, poutres apparentes, mansardé, séj. 34 m2, 2 chbres, confort, 65 m2, clair, ensoleillé, impeccable - 182.000 F. 825-68-40

Province

Marseille, pr. Vieux-Port, Studio, cuis., s. de bns, exc. état + tél. Px 60.000 F. Ec. Me Decorps, 33, r. Francis-Davso, Marseille 1er Tél. 33-27-46

hôtels-partic.

PARIS 8e Situation exception. Hôtel particulier 3.500 m2 utiles. **VION** 7, place Vendôme - 1er 260-04-93

appartements occupés

7e, RUE DE VERNEUIL.
Bel immeuble, ascenseur en cours, 2 et 3 pces, prix intéres. Matin : 770-73-77.

RUE LAUGIER, PARIS-17e
Imm. 1900 appt. occupé, 4 P., 100 m2 env. + cave 3e ét. tt cft. Pr rens. et vis. 225-30-45, h. bur.

locations non meublées Offre

Paris

17e, av. de Villiers, 220 m2, triple récept., 3 ch., 5e ét., balc., soleil. Imm. gd standg. Chambre service. Cave. 3.700 F. Belle décoration à reprendre. ANJ. 91-25.

ITALIE - CORVISART
STUDIO, 40 m2, tt cft, moquette, loyer 800 + ch. 60 F.
2 P. 54 m2, 6e ét., tt cft, moquette, loy. 1.195 + ch. 100,87. S/pl. 29-31, r. de l'ESPERANCE ou GUY GELIN ETO. 18-28 ou 704-87-52

XVIe Urgent - Libre de suite Appt, liv. + s. à mang., 1 chbre, moquette, tél., parloph., asc., confl. 1.700 F ch. compr. S/pl. lundi 13 (17 h 30-19 h 30) : 31-33, R. CHARDON-LAGACHE 1er étage droite. Rens. 970-79-79.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Société Européenne, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 4 ans. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

LOUONS EN 24 HEURES
STUD., APPT. Tél. 285-04-02.

Cherche stud. gde cuis., s. eau, wc. Paris ou proche banl. Nord. Prix max. 500 F. Ecr. N° 6.329 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, ach. urgent 2 à 3 P. Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. 873-23-55.

Achète directement COMPTANT URGENT, 1 à 2 pièces avec ou sans confort près Faculté. Ecr. LAGACHE, 16, avenue Dame-Blanche, 94-Fontenay-sous-Bois.

Recherche Paris-15e, 7e arrdt. pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean FEUILLADE, 5, rue A.-Bartholdi-15e. Tél. 579-29-27.

constructions neuves

A PRIX NON REVISABLES

XIIIe TOLBIAC
— 2 et 3 pièces, habitables fin 76.

XVe Me DUPLEIX
— Studios, 2-3 et 5 p., Prix du studio : 176.000 F. Habitables 2e trimestre 77.

XVIIIe CHAMPIONNET
— Chambres, studio, 2-3 et 4 p. Prix de la chamb. : 80.000 F. Prix du studio : 129.000 F. Habitables 1er trimestre 77.

Me MAIRIE VINCENNES
— Studios avec vraie cuisine.
— 2 et 3 pièces. Prix du studio : 169.000 F. Habitables 1er trimestre 77.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. T. 225-93-69.

Idéal pour investisseurs
MELUN Centre ville face Cité administrative
16, boulevard Chamblain
Chambres de service
STUDIOS 20 à 35 m2
2 - 3 et 4 pièces
1.000 m2 bureaux
Livrables début 77
EIDI. MELUN 19, rue St-Etienne **437-36-36**

fonds de commerce

LYON - Part. à Part. vd cause santé, boutique angl. - habillt, chemis. ou tt comm. av. ou sans murs, quart. Saxe-Gambetta. V.B. Guetal 69321 Lyon Cedex 1

Part. vd Hôtel-Restaurant ** NN, Fonds et murs. Fontainebleau, moitié prix - Tél. : 422-85-15

RECH. FONDS de COMMERCE 224-09-24 - 522-22-00

locaux industriels

SOCIÉTÉ
OFFRE EN LOCATION
de préférence à particulier
Bureaux et entrepôts

Sis à ORLY-AÉROPORT

Superficie totale : 2.400 m2
— Parking et jardins compris ;
— Superficie totale bureaux, répartis sur 2 étages : 355 m2 ;
— Entrepôts : 536 m2, dont 428 m2, rez-de-chaussée et 108 m2 en étages ;
— ATELIER : 60 m2.
Installation grand standing
5 lignes téléphoniques et télex.
Entrepôts sous douane.

Ecrire ou téléphoner : Mlle LE GUILLOU, Sté AVIQUIPO-France CEDEX A 128 94396 ORLY - AEROPORT. Tél. : 687-14-62.

bureaux

BUREAUX 200 m2, près GARE NORD, 3 lig. tél., chauff., bail neuf ss pas-de-porte. 3.600 F mens. Gérant S.G.P., 7, r. Portalis, Paris-8e. Tél. : 522-90-66.

8e SAINT-AUGUSTIN
Dans immeuble grand standing
Sur un seul niveau, 350 m2 répartis en 16 bureaux
POSSIBILITES : s. de confér., bibliothèq., archives en ss-sol. TELEPH. : 8 lignes réseau - 16 postes (possibilité extension à 20 postes) permettant 8 conversations simultanées. Capacité illimitée pour telex et terminaux informatique. Climatisation Parkings - Tél. **293-62-52**

254 M2 - Imm. récent Locat. - 734-40-49 **XVe**

9e 600 m2 bureaux, 8 lignes tél. Imm. indép. Parkings. Location - 523-36-12.

XIIIe - TOLBIAC
— un étage de 218 m2,
— rez-de-chaussée de 247 m2, parkings, téléphones.
Disponibles immédiatement
320 F H.T. le mètre carré par an
IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - 359-51-07

PONT DE NEUILLY
LA DEFENSE, 2.100 m2 disponibles par niveau de 650 m2. UFFI - 522-12-00

locaux commerciaux

Fg ST-MARTIN - LUXUEUX BUREAUX en BOUTIQUE 78 m2 en partie habitables, 6 TEL. Gar., 3.800 F/mens. - 233-44-17

15e VAUGIRARD - A vendre **500 m2** sous-sol, local Accès direct sur rue. 605-10-08

15e - RUE ST-CHARLES
Vds ou loue loc. ccial, 2 lignes téléph. 150 m2 - Tél. : 720-60-00

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, Me Opéra, 84, r. d'Alésia, Me Alésia. Seuls frais : 300 F - 742-78-93

pavillons

CORBEIL-ESSONNE
Gd pavillon s/sol, séjour dble, grande cheminée, 4 chambres, salle de jeux, s. de bains, wc, chauff. centr., gar. 3 voitures. Terrain : 730 m2 - 390.000 F. Tél. pour RV : 499-22-67

villas

Le Chesnay. S/300 m2 Terrain. Agréable Pav. Séjour. S. à m. 4 chbres. Sal. bns. Gar. 2 voitures + cave. Px 486 000 F. J.M.B. 970-79-79.

propriétés

SOMME, 5 km de Roye 55 minutes de Paris, Propriété 5 pièces, cuis., s. bains, cave, gren. amén. Ch. centr., dépend., garage, cour, jardin 912 m2. Prix : 280.000 F
Etabl. Immob. J.-M. LEROY 27, rue de Paris 60400 NOYON - T. : (4) 444-08-18

(78) HARDRICOURT
40 KM AUTOROUTE OUEST
Belle propriété 2.500 m2, parf. ét., récept. + 8 ch., plus. bains + garage 2 voitures — 257-18-33.

25 KM SUD PARIS
Demeure ancienne, caractère. 20 p., dépend. Beau parc boisé 1,2 ha - Prix : 1.500.000 F. PESCHARD - 666-08-27

BANL. SUD LIGNE SCEAUX
Propr. tt cft 8 p. + 2 stud. indép. Terrain 600 m2. Tél. à 702-47-80.

maisons de repos

RESIDENCE 3e AGE, près FONTAINEBLEAU, gd st. dans magnifique parc, studio à Sces complets. 278-09-40.

terrains

Rech. terrains individuels ou à lotir, région parisienne, jusqu'à 60 km des portes. SERFI, 137, bd Magenta, 75010 Paris. 280-69-60.

CONNELLES (Eure)
100 km de Paris, à saisir, terrain de 1.160 m2 sur bord de Seine non navigable. S/r.-vs : M. PARENT, 736-06-05

forêts

CEDE FORET 105 HECTARES seul tenant. Pins 30 ans. Hautes-Landes. 2 500 000 F
Investissement exceptionnel. Conviendrait pr chasse privée. Renseignements sur demande. Cab. Botella, 40520 Biscarosse-Plage. Tél. (58) 78-22-39.

A vendre à Berny-Rivière (02) 3 bois de 9 ha, 10 ha, 1 ha. M. Daniel David, FNAIM, 11, r. Th.-Ribot, 75017 - 227-57-03.

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrétion. Etude Lodel, 35, bd Voltaire. 700-00-99.

Près Me MAIRIE-D'ISSY
Dans immeuble récent, tt confl 5 STUDIOS, chacun 25.000 F + rente 200 F. Occupé Hme 65 ans
F. CRUZ 8, rue La Boétie Tél. : 266-19-00

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1560

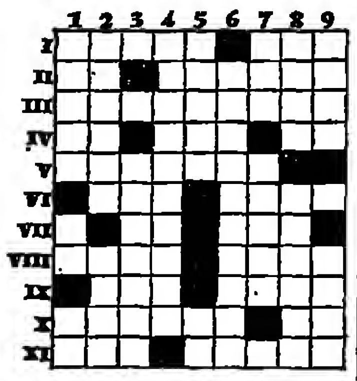

HORIZONTALEMENT

I. A souvent la chair de poule ; Unité de toute prudente progression. — II. Il devait être pénible de le regarder les yeux dans les *yeux* ; *Article* démonstratif. — III. Une simple bise suffit à lui faire tourner la tête. — IV. Font partie du folklore ; Ville étrangère ; On les a toujours dans les jambes. — V. Paraissent *longues* quand elles sont vides. — VI. Fut quelque peu troublé par sa découverte ; Ne se laisse pas couler. — VII. Finit étrangement ; Moins léger quand il est frais. — VIII. A donc supporté une forte température ; Cou dur. — IX. Crie d'une certaine manière ; *Familière* au boucher. — X. Gai, par tempérament ; Pronom. — XI. Mesures ; Créatures.

VERTICALEMENT

1. Un avec qui les vaches étaient bien gardées ; Servit à souscrire ; Abréviation. — 2. Vous abandonne quand on déménage ; *David lui prit sa femme.* — 3. D'une certaine contrée. — 4. Flammes de courte durée. — 5. Bonne à être ramassée ; Points opposés. — 6. Vident les lieux. — 7. Dans le nom d'une pâtisserie ; Salubres. — 8. S'exprime avec gravité ; Dont la charpente n'est pas apparente. — 9. Dans l'Orne. Bien pesées avant d'être décirées.

Solution du problème n° 1559

Horizontalement

I. Lesbienne. — II. Opération. — III. Ut ; RN ; ENE. — IV. Vé ! ; Rincée. — V. Nues. — VI. Loupai. — VII. Rée ; Tées. — VIII. Dus ; Eole. — IX. Portières. — X. El ; Mi. — XI. Tors ; Aria.

Verticalement

1. Louvel ; Pot. — 2. Epte ; Ordo. — 3. Se ; Tueur. — 4. BRRR ; Pestes. — 5. Ianina ; Il. — 6. Et ; Nuitée. — 7. Nièces ; EOR. — 8. Nones ; Elémi. — 9. Enée ; Sésia.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.09.76 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 14.9.76 DÉBUT DE MATINÉE

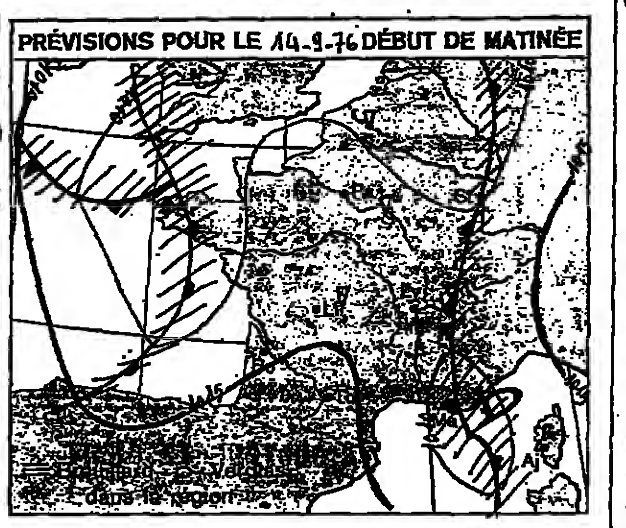

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⇂ orages ➞ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 13 septembre à 0 heure et le mardi 14 septembre à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, le temps restera médiocre en France. La perturbation, située lundi matin sur notre pays, ne se décalera que très lentement vers l'est, tandis qu'une autre perturbation venant de l'Ecosse atteindra, dans la journée de mardi, nos régions de l'Ouest.

Mardi 14 septembre, de la Corse aux Alpes, à l'Alsace et à la Lorraine, le temps sera très nuageux ou couvert avec des pluies et quelques orages. De la Bretagne aux Pyrénées, il sera très nuageux et passagèrement pluvieux. Sur les autres régions, le ciel sera plus variable, il y aura des éclaircies localement belles, mais aussi des nuages et parfois des averses. Les vents seront modérés, de sud-ouest à ouest, de la Bretagne à l'Aquitaine, très variable ailleurs.

Les températures varieront peu par rapport à celles de lundi.

Lundi 13 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 008,1 millibars, soit 756,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 septembre; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 31 et 19 degrés ; *Biarritz*, 15 et 10 ; Bordeaux, 15 et 9 ; Brest, 13 et 10 ; Caen, 16 et 10; Cherbourg, 15 et 12; Clermont-*Ferrand*, 13 et 10 ; *Dijon*, 15 et 12 ; Grenoble, 16 et 13 ; Lille, 18 et 12 ; Lyon, 17 et 14 ; Marseille, 24 et 17 ; *Nancy*, 16 et 10 ; *Nantes*, 17 et 8 ; Nice, 21 et 17 ; Paris-Le Bourget, 18 et 12 ; Pau, 15 et 10 ; Perpignan, 23 et 13 ; *Rennes*, 16 et 10 ; Strasbourg, 16 et 12 ; Tours, 16 et 8 ; Toulouse, 18 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 19 degrés ; Amsterdam, 19 et 7 ; Athènes, 28 et 18 ; Berlin, *24 et 11* ; Bonn, 19 et 12 ; Bruxelles, 19 et 12 ; Iles Canaries, 24 et 23 ; Copenhague, 18 et 11 ; Genève, 14 *et 10* ; *Lisbonne*, 23 et 12 ; *Londres*, 17 et 11 ; Madrid, 19 et 10 ; Moscou, 22 et 9 . New-York, 23 et 19 ; Palma-*de-Majorque*, 27 et 17 ; Rome, 25 et 20 ; Stockholm, 14 et 8 ; Téhéran, 32 et 23.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 12 septembre 1976 :

DES DECRETS

● Relatif aux chambres interdépartementales et interrégionales d'huissiers de justice ;

● Portant création du certificat de moniteur cadre et de masso-kinésithérapie ;

● Portant création des allocations de recherche.

Visites, conférences

MARDI 14 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 6, rue Vivienne, Mme Legregeois : « Du passage Vivienne au passage Vérot-Dodat par les galeries du Palais-Royal ». — 15 h., entrée de l'église, rue Victor, Mme Pennec : « Œuvres d'art de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et tombeau de Le Brun ».

14 h. 30, Versailles, 7, rue des *Réservoirs* : « Quartier du vieux Versailles » (Syndicat d'initiative). — 15 h., face au 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., 16, rue de la Faisanderie : « Le *Musée de la contrefaçon* ». — 15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée et le café maure » (Paris et son histoire).

Transports

Le service d'hiver de la S.N.C.F.

Voici les grandes nouveautés du service d'hiver de la S.N.C.F. qui entrera en vigueur le dimanche 26 septembre, en même temps que le changement d'heure légale.

● *Sur Paris-Nevers-Clermont-Ferrand* : la desserte sera profondément modifiée et les services connaîtront des améliorations importantes. Trois trains : le Bourbonnais, le Thermal et l'Arverne, constitués de voitures Corail, relieront Paris à Clermont-Ferrand en trois heures quarante-cinq minutes (au lieu de quatre heures sept minutes — vitesse moyenne 112 km/h de Paris à Clermont, 131 km/h entre Paris et Nevers —, et deux autres trains en moins de quatre heures. Ces cinq trains rapides desserviront Nevers, Moulins, Saint-Germain-des-Fossés, Vichy et Riom. Les gains de temps réalisés intéresseront également des relations comme Paris-Roanne. La desserte de la section Montargis-Nevers sera remaniée et assurée par cinq trains ou autorails express.

● *Sur Paris-Lyon* : le T.E.E. le Lyonnais est remplacé par un *train Corail de 1re et 2e classes*, avec un horaire identique de Paris à Lyon et dans un horaire nouveau de Lyon (départ 17 h. 10) à Paris (arrivée 20 h. 56) : vitesse moyenne 136 km/h. Un nouveau train Corail, le Rhône-Alpes, sera spécialisé dans la desserte Paris (départ 18 h. 16)-Lyon (arrivée 22 h. 04)- Saint-Etienne (arrivée 23 h. 10) et Grenoble (arrivée 23 h. 45).

● *Sur Paris-Marseille et la Côte d'Azur* : création d'un train rapide Corail de 1re et 2e classes : Paris (départ 6 h. 45)-Marseille (arrivée 13 h. 30), *soit un temps* de parcours équivalant à celui du Mistral (128 km/h de vitesse moyenne). Dans le sens province-Paris, ce nouveau rapide des deux classes se substituera au Mistral actuel entre Marseille (départ 16 h. 54), Lyon (départ 19 h. 46) et Paris (arrivée 23 h. 35). De Nice à Paris, le Mistral circulera dans un horaire nouveau : *Nice, départ* 13 h. 15 (au lieu de 14 h. 30), Marseille, départ 15 h. 37, Lyon, départ 18 h. 30, Paris, arrivée 22 h. 16 (au lieu de 23 h. 35). Enfin, plusieurs trains reliant Paris à Marseille et Nice sont accélérés.

● *Sur Paris-Montpellier* : un train rapide 1re et 2e classes aller et retour est créé pour améliorer la desserte de villes du Languedoc : gain de temps de l'ordre de 1 heure trente entre Paris (départ 10 h. 02) et Montpellier (arrivée 17 h. 06), à 119 km/h de moyenne, et d'une heure environ en sens inverse : Montpellier (départ 11 h. 44)-Paris (arrivée 18 h. 55). Une nouvelle relation matinale dans les deux classes est établie, par correspondance en Avignon, entre Paris (départ 6 h. 45) et Montpellier (arrivée 13 h. 34) ; en sens inverse Montpellier (départ 16 h. 45)-Paris (arrivée 23 h. 35). De plus, une relation Béziers (départ 14 h. 30)-Montpellier (départ 15 h. 21)-Paris (arrivée 22 h. 16) est désormais offerte par un train en correspondance avec le Mistral.

● *Sur Paris-Toulouse* : création de l'Occitan : départs de Paris et de Toulouse à 23 heures, arrivée à Toulouse à 7 h. 10, à Paris à 7 h. 17.

En soirée, le rapide Paris-Brive cédera la place à un nouveau rapide de 1re et 2e classes reliant Paris (départ 17 h. à Toulouse (arrivée à 23 h. 43).

● *Sur Hendaye-Paris* : le train rapide Corail circulant en soirée est accéléré : Hendaye, départ 16 h. 35-Paris arrivée 23 h. 35 (vitesse moyenne 117 km/h). Par le jeu de diverses correspondances, ce train offre de nouvelles liaisons entre Tarbes (15 h. 48), Pau (16 h. 38), Agen (17 h. 48) et Paris (23 h. 35).

● *Sur Paris - Bordeaux*, les trains les plus rapides d'Europe, l'Aquitaine et l'Etendard, sont encore accélérés (de dix minutes) et relient Paris à Bordeaux (581 km) en trois heures cinquante à 151 km/h de vitesse moyenne (145 km/h précédemment).

● *Sur Paris-Calais* : le service est renforcé par la création de trois liaisons rapides par turbotrains *R.T.G.* (Rame à turbine à gaz climatisée des deux classes) du lundi au vendredi.

● *Sur Paris-Brest* : la desserte de la ligne est complétée par la *mise en marche quotidienne* d'un train (1re et 2e) de milieu de journée.

● *Sur Nancy-Paris*: la desserte de la ligne est complétée par un nouveau train des deux classes. Nancy (départ 17 h. 15)-Paris (arrivée 20 h. 10).

● *Sur Lyon-Nantes* : deux des quatre aller et retour quotidiens de jour sont désormais assurés par des trains Corail circulant dans les horaires des turbotrains actuels et offrant une capacité supérieure.

PRESSE

Quatrième procédure judiciaire engagée par les journalistes de « France-soir »

L'Union des fondateurs et collaborateurs de *France-Soir* (U.F.C), vient d'intenter une quatrième procédure judiciaire dans laquelle elle demande « *la nomination d'un administrateur de la FEP (France éditions et publications) et d'un contrôleur de gestion* de France-Soir ».

Cette affaire qui, selon Me Varaut, avocat de l'U.F.C., a le soutien de la société des rédacteurs de *France-Soir* et de l'Intersyndicale des journalistes de la rue Réaumur, sera plaidée, toujours selon Me Varaut, jeudi 16 septembre, devant le tribunal de Paris.

Compte tenu des autres actions juridiques engagées au sujet des conditions de vente de *France-Soir* et pour « *empêcher la dispersion de cet actif avant le jugement au fond* », l'U.F.C. demande en particulier qu'il soit « *sursis à la levée de l'option sur les immeubles, qui devait intervenir avant le 30 septembre* ».

Une assemblée générale des journalistes de *France-soir* s'est tenue le vendredi 10 septembre à l'appel de l'Intersyndicale et la Société des journalistes, et a déclaré dans la motion finale, qu' « *une nouvelle étape de la mainmise sur le journal est en train de se réaliser avec l'installation dans les locaux de la rue Réaumur de cinq personnes jusqu'ici étrangères à l'entreprise, dont le créateur du groupe Hersant* » (il s'agit de la mise en place à *France-soir* d'une nouvelle direction administrative annoncée dans *le Monde* du 10 septembre).

Constatant « *qu'à aucun moment le personnel, ni en particulier la rédaction, n'en avaient été informés à l'avance* », les représentants de la rédaction « *décident de réunir à nouveau l'assemblée générale de la rédaction le vendredi 17 septembre.* »

« *Prenant acte des négociations ouvertes le 9 septembre avec M. Désiré Goddyn*, ajoute la motion, *les représentants de la rédaction de France-Soir* ;

» — *Demandent la prolongation de la période durant laquelle la direction s'engage à faire droit à la clause de confiance* ;

» — *S'opposent à toute nouvelle embauche alors que tout poste éventuellement vacant peut être pourvu par des mutations et des promotions.* »

● *La Biennale internationale de l'information* aura lieu du 20 au 22 octobre au palais du Sénat, à Paris. Le programme des conférences sera le suivant :

— Mercredi 20 octobre, 17 h. : « Une information neuve pour un monde nouveau », par M. Maurice Bujon, président de la Fédération nationale de la presse française ;

— Jeudi 21, à 16 h. : « Violence et défaut de communication », par M. Jacques Leauté, directeur de l'Institut de criminologie de Paris ; à 17 h. 30 : « Que faisons-nous de l'information ? », par M. Jean Fourastié, membre de l'Institut ;

— Vendredi 22, à 16 h. : « Une politique de l'information », par M. Johannès Binkowski, président de la Fédération de la presse allemande; à 17 h. 30 : « L'information est-elle un spectacle ? », par M. Jean Cazeneuve, membre de l'Institut, président de TF 1.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1975

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

IBM Service Bureau. L'ordinateur au bout du fil.

IBM Service Bureau. Si vous avez le téléphone, vous pouvez faire de l'informatique.

Au Service Bureau IBM, nous ne vendons pas d'ordinateurs, mais nous vous louons les services des nôtres dont la puissance est pratiquement illimitée.

Quelle que soit votre localisation géographique, un simple terminal chez vous adapté à vos besoins, une ligne téléphonique et c'est là toute l'installation.

Vous employez des programmes de gestion et de calculs scientifiques "tout-prêts" que nous adaptons à vos besoins spécifiques, si vous le désirez. Vous profitez de tous les programmes généraux de la très importante bibliothèque IBM. Vous bénéficiez donc d'une considérable puissance de traitement avec investissement minimum. Vous ne payez ensuite que ce que vous consommez.

Cet accès rapide et peu coûteux à l'informatique vous intéresse bien entendu si vous n'avez pas d'ordinateur.

Il vous intéresse tout autant si vous avez votre propre matériel. Car il y a toujours des situations auxquelles vous ne pouvez faire face, comme d'anticiper sur une extension de votre ordinateur, par exemple, ou des traitements complexes, spéciaux ou exceptionnels qui échappent aux possibilités de votre équipement.

Voilà. Vous savez presque tout sur le Service Bureau IBM. Si vous croyez à son intérêt pour votre entreprise, envoyez votre carte de visite professionnelle à M. Etienne Robert ou téléphonez-lui au 637.62.00. Votre Ingénieur Commercial est prêt à étudier votre problème sans engagement de votre part.

IBM Service Bureau.

IBM Service Bureau, 116, Av. Charles de Gaulle, 92200 Neuilly. Tél. (1) 637.62.00.

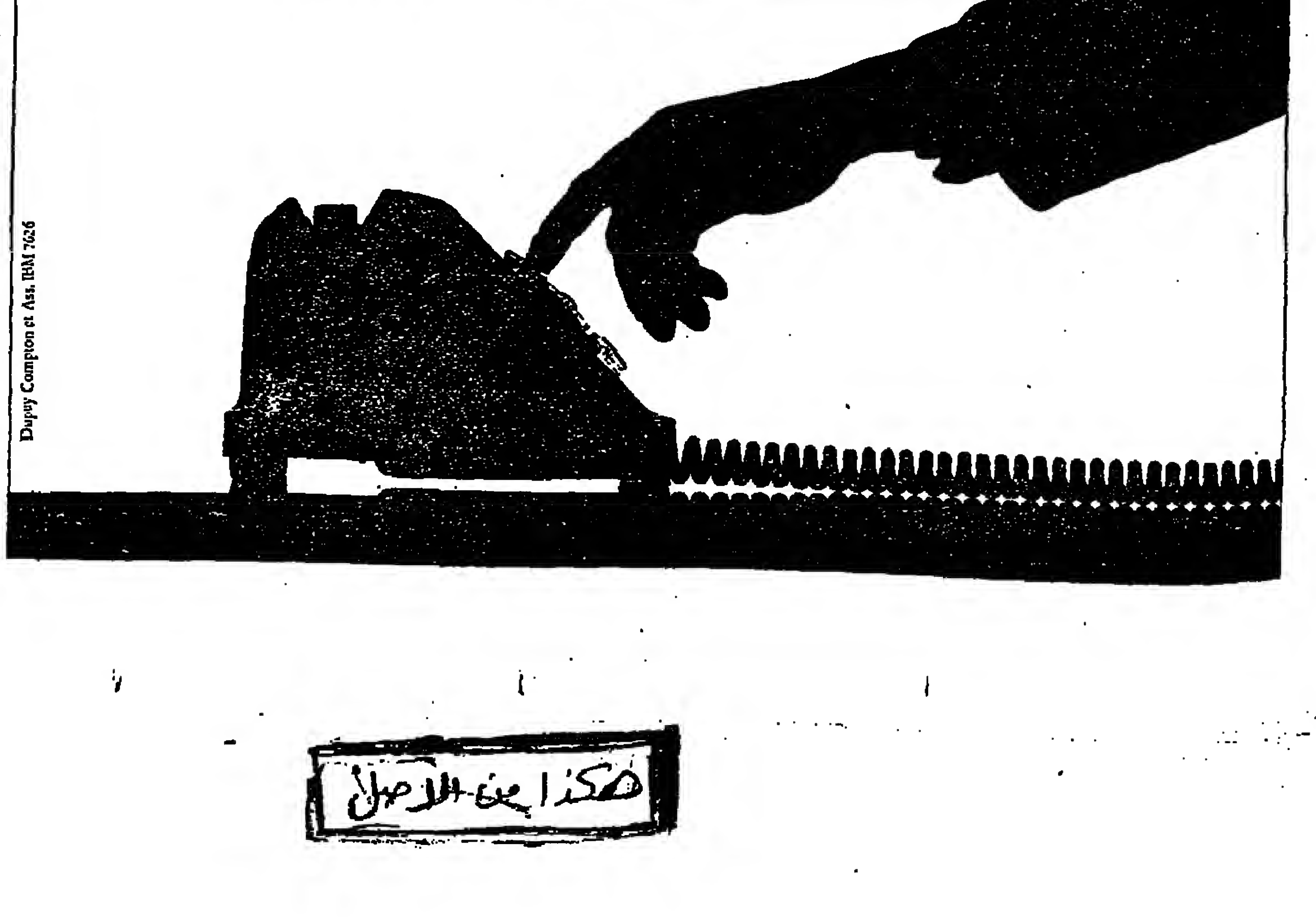

Dupuy Compton et Ass. IBM 7626

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE

Les malheurs d'un agriculteur non syndiqué

M. Jacques de Valpinçon est agriculteur à Villers-Bocage, dans le Calvados. Ses prés ne sont pas épargnés par la sécheresse ; il a besoin de paille pour nourrir ses vaches jusqu'au printemps. En juillet, avec une dizaine d'exploitants de son village, il en achète en Seine-et-Marne. Le gouvernement accorde alors une subvention de 55 % sur les frais de transport de fourrage.

Les wagons apportant la paille arrivent à la gare de Caen début septembre. Le 8, M. de Valpinçon reçoit une lettre à en-tête de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Calvados (F.D.S.E.A.C.). Le texte n'est pas très long. Il vaut d'être cité intégralement :

« Monsieur,

» Nous sommes avisés par l'agence commerciale S.N.C.F. de Caen de l'expédition de paille à votre adresse.

» Nous attirons votre attention sur le fait que le tarif réduit accordé par la S.N.C.F. pour le transport de la paille résulte d'un accord passé entre elle et la F.D.S.E.A.C. pour ses adhérents. Or le ou les wagons qui vous sont adressés ne portent pas la mention obligatoire : « M. de Valpinçon Jacques, Epinay-sur-Odon. Pour le compte F.D.S.E.A.C. » D'autre part, sauf erreur de notre part, vous ne figurez pas sur la liste de nos adhérents.

» Afin de vous permettre de bénéficier de ces conditions tarifaires spéciales, nous vous serions obligés de bien vouloir acquitter le montant de votre cotisation, qui s'élèverait à 201,70 francs, y compris l'abonnement à l'Agriculteur normand. D'ores et déjà, afin de ne pas retarder vos envois et leur facturation, nous donnons notre accord de principe à la S.N.C.F., que nous confirmerons dès réception de votre adhésion.

» Veuillez agréer, ... »

Une maladresse regrettable, cette lettre ? Les responsables syndicaux locaux le disent à M. de Valpinçon. Il ne le croit pas : aurait-on insisté sur l'adhésion et la cotisation nécessaire pour bénéficier de la subvention ! Il pense qu'il s'agit d'une *« ségrégation déplorable »*. Y a-t-il donc deux catégories de paysans ? L' « impôt sécheresse » va-t-il être levé au seul profit des adhérents à la F.N.S.E.A. ? demande M. de Valpinçon. Il n'est sans doute pas le seul agriculteur à avoir besoin d'éclaircissements à ce sujet. — A. G.

LES HUITRES SONT MEILLEURES ET MOINS CHÈRES

En raison de la sécheresse de l'été les ostréiculteurs du bassin Marennes-Oléron (Charente-Maritime) ont constaté une amélioration notable de la qualité de leur produit. Ces conditions climatiques favorables et une meilleure organisation de la profession devraient permettre aux consommateurs d'acheter les huîtres à des prix nettement inférieurs à ceux pratiqués la saison dernière.

Les ostréiculteurs de Marennes-Oléron (50 % de la production française) ont, en effet, décidé une baisse de 20 % par rapport à leurs prix d'expédition de septembre 1975. Ainsi, la douzaine de claires de taille moyenne (nº 3) est vendue, au départ du bassin, 6 francs contre 7,20 francs il y a un an.

Les ostréiculteurs de la baie d'Arcachon — qui fournissent 20 % des huîtres commercialisées en France — ont décidé, pour leur part, une baisse de 33 % par rapport aux prix de septembre 1975. La douzaine de numéro 3 est vendue 4 francs contre 6 francs voici douze mois. Les professionnels souhaitent que ces baisses soient répercutées au niveau des consommateurs.

● *M. André Bergeron : « Le problème de l'inflation doit se régler à l'échelle internationale. »* Le secrétaire général de Force ouvrière, qui assistait samedi 11 septembre au congrès des militants du Gard, a ajouté : *« On ne peut pas lutter contre l'inflation si l'on ne parvient pas par ailleurs à établir un minimum de justice. »* A propos de l' « impôt-sécheresse », M. Bergeron a déclaré que les salariés risquaient de *« payer deux fois les pots cassés, comme contribuables et comme consommateurs »*.

Un révélateur

(Suite de la première page.)

Ils ont assuré la sécurité de l'approvisionnement des consommateurs et concouru, par leurs exportations, à régler jusqu'ici la facture du pétrole, sans dommages majeurs pour notre économie.

Gardiens du sol, ils ont aidé les citadins à satisfaire leur soif de détente, notamment dans les zones montagnardes.

Quant au soutien qui leur a été apporté depuis quelques années, il trouve son fondement dans l'insuffisance des prix agricoles fixés à Bruxelles à un niveau proche du taux d'inflation de l'Allemagne fédérale, et que le gouvernement s'est refusé, comme l'ont fait d'autres Etats membres, à corriger par les facilités empoisonnées du glissement de la monnaie.

Ce n'est certes pas pour autant que l'agriculture, qui, dans sa légitime fierté, préférerait un niveau de prix en rapport avec ses charges, représente un coût anormal pour la France. Il existe, pour tout pays industrialisé, un coût de la fonction agricole. Il est, aux Etats-Unis, du même ordre de ce qu'il est en Europe, à cette différence près qu'il s'applique à un nombre d'exploitants inférieur des deux tiers à ce qu'il est dans la Communauté.

Et nous souffrons trop de la dépendance dans laquelle nous nous trouvons sur le plan énergétique pour refuser l'effort qu'implique notre indépendance alimentaire.

Face à une calamité exceptionnelle, un devoir de solidarité s'impose, en fonction d'impératifs d'ordre économique et financier, certes, mais aussi d'ordre moral et politique.

Ce que les Français sont en droit d'attendre, c'est que la plus grande équité préside à la mise en jeu de l'effort qui s'impose... A cet égard, le gouvernement ne décevra pas une aspiration aussi solidement fondée.

L'équité ne doit pas commander seulement le choix de la ressource... Elle doit présider aussi à la répartition de l'aide.

L'engagement du président de la République, qui s'attache au maintien, en 1976, du revenu 1975, doit s'entendre du revenu global. Il est, en effet, impossible matériellement de cerner le revenu de chacun. Par ailleurs, des considérations touchant à la justice comme à l'intérêt national appellent une aide plafonnée (dont seront exclus ceux qui sont susceptibles de se tirer d'affaire eux-mêmes) et sélective.

A ce titre, une préoccupation de continuité dans les politiques de l'élevage et de l'installation des jeunes agriculteurs inspirera les décisions gouvernementales.

Excessives aux yeux des contribuables, elles paraîtront insuffisantes à beaucoup... Une comparaison avec ce qui a été ou sera fait par d'autres pays dans les régions les plus atteintes par le fléau convaincra alors tous les hommes de bonne foi de l'ampleur de l'effort consenti.

Il ne sera pas seulement demandé aux agriculteurs au bénéfice desquels s'exercera la solidarité de garder le sens du possible... Ils devront veiller jalousement à leur image de marque en renonçant à certains comportements et en s'engageant, eux aussi, dans la voie des réformes.

Qu'ils ne s'y trompent pas : les Français accepteront finalement d'aider leur agriculture à faire face à une circonstance exceptionnelle..., et d'autant plus que cette contribution, fondée sur l'équité, ne touchera vraiment que les plus favorisés d'entre eux.

Les exploitants, qui se sentent isolés face à la grogne fiscale, ne le seraient en réalité que s'ils devaient encore sacrifier, sur les routes et ailleurs, à des comportements irresponsables dont la principale conséquence est de gêner, à Paris, et plus encore à Bruxelles, l'action de celui qui a pour mission de défendre leur cause.

Quant aux réformes à mettre en œuvre dans le cadre de la concertation qui fait la loi des rapports entre pouvoirs publics et dirigeants agricoles, elles devront porter essentiellement sur la renonciation à un traitement indifférencié de l'ensemble des exploitants, sur un effort de réflexion sur le crédit et sur des progrès dans la connaissance des revenus.

Le mythe d'une agriculture une et homogène s'estompe. Il existe en fait une agriculture qui, se rapprochant de plus en plus de l'entreprise industrielle, est justiciable de l'instauration progressive de régimes de crédit, de fiscalité et de protection sociale de droit commun.

La disparition de la rente de situation des plus aisés au bénéfice de la collectivité elle-même permettra un effort plus grand en faveur d'un soutien, de caractère social, à apporter au secteur de l'agriculture de subsistance.

Entre l'agriculture industrielle et l'agriculture de subsistance se situe la grande majorité des exploitations, justiciable, elle, du soutien économique qu'appelle le triple souci de la sécurité des approvisionnements, de l'équilibre de la balance et de l'aménagement du territoire.

***

Ainsi la sécheresse aura-t-elle joué, dans le monde agricole, le rôle d'un révélateur, et, pour étalées qu'en soient nécessairement dans le temps les étapes, 1976 marquera le point de départ de réformes en profondeur de notre politique agricole.

Dans la mesure où la justice le dispute à l'efficacité, elles ont déjà l'assentiment de la très grande majorité des intéressés.

Ceux-ci sont, en contrepartie, en droit d'attendre des autres groupes sociaux que la sécheresse du cœur ne vienne pas aggraver la sécheresse du sol...

CHRISTIAN BONNET.

COMMERCE

LE CID-UNATI MENACE D'ORGANISER LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS CONTRE LES CONTROLES FISCAUX.

Un commerçant en mercerie de Digoin (Saône-et-Loire), M. Jean Duclaux-Michaud, cinquante-sept ans, s'est donné la mort, jeudi 9 septembre, parce qu'il ne supportait pas l'idée de subir le 15 septembre un contrôle fiscal. *« C'est pour moi le coup de grâce »*, écrivait-il dans une lettre à son épouse. Père de quatre enfants, M. Duclaux-Michaud était malade depuis plusieurs mois.

Le groupement inter-départemental des commerçants non sédentaires a demandé à ses adhérents qui recevraient un avis de contrôle de *« prévenir immédiatement le bureau afin que des mesures efficaces soient prises pour éviter le retour de pareils drames »*.

Quant à M. Gérard Nicoud, secrétaire général du CID-UNATI, il a déclaré : *« Je ne peux rester les bras croisés devant le malheur, le désespoir et les drames engendrés par cet état de fait. »*

Le CID-UNATI, qui *« a déjà démontré l'agression caractérisée subie par les commerçants et les artisans et la psychose créée dans le milieu des travailleurs indépendants à la suite des abus commis par certains services de l'administration fiscale (...), réclame des sanctions sévères et exemplaires contre les agents responsables de ces excès »*. M. Nicoud affirme que si cette situation devait se prolonger, le CID-UNATI serait *« obligé d'organiser les commerçants et les artisans pour leur donner les moyens de se défendre »*, et que *« cela entraînerait des explosions de violence regrettables et préjudiciables à l'ordre public »*.

ANGLAIS

« English Home »

● Dans le cadre de la Formation Permanente
● Bourse pour Etudiants

ESPAGNOL

« Centro Audiovisual del Colegio de España »

COMPAGNIE EUROPÉENNE DE FORMATION PERMANENTE

9, boulevard de Bonne-Nouvelle 75002 PARIS - Tél. : 233-67-08

40, rue du Fer-à-Moulin 75005 PARIS - Tél. : 707-49-64

ESPAGNOL-ANGLAIS

CALENDRIER DE L'U.R.S.S.A.F. DE PARIS

● 1er SEPTEMBRE : échéance des cotisations d'août (plus de 9 salariés).

● 15 SEPTEMBRE : exigibilité des cotisations d'août.

● 1er OCTOBRE : échéance des cotisations de septembre (plus de 9 salariés) et des cotisations du 3e trimestre (moins de 10 salariés).

Les chèques bancaires ou postaux doivent être libellés au nom de l'Agent Comptable de l'U.R.S.S.A.F. 75-U.

La législation concernant le paiement des cotisations de Sécurité Sociale est applicable aux travailleurs de nationalité étrangère ; il est nécessaire, pour ceux-ci, d'appliquer toutes les règles en vigueur en cas d'emploi d'étrangers.

MÉDECINE

Au congrès des internes des hôpitaux des régions sanitaires

Il faut veiller à l'équilibre entre spécialistes et omnipraticiens

rappelle Mme Simone Veil

De notre correspondant

Dinard. — La réforme de l'internat, dont il est question depuis de nombreuses années, a été, cette année encore, au cœur des débats du congrès de la Fédération nationale des internes et anciens internes des hôpitaux des régions sanitaires (F.N.I.A.I.H.R.S.), qui a réuni trois cents personnes, du 9 au 12 septembre, à Dinard, autour du thème : *« L'interne, une espèce en voie de mutation. »* La présence samedi 11 septembre de Mme Simone Veil, ministre de la santé, laissait espérer quelques précisions et assurances sur l'avenir de l'internat des régions sanitaires dans le cadre d'une réforme globale. Le ministre de la santé s'est cependant limité à des déclarations d'ordre général.

Mme Veil a souligné le rôle des hôpitaux des régions sanitaires, qui, au nombre de trois cents, accueillent trois mille deux cents internes. Elle a mis en relief le danger d'une trop grande spécialisation : *« Loin de s'opposer,* a-t-elle déclaré, *médecine spécialisée et médecine générale sont complémentaires. L'objectif d'une politique de santé n'est pas de s'interroger sur cette double nécessité, mais de veiller au maintien d'un bon équilibre entre spécialistes et omnipraticiens. »* Pour freiner ou renverser la tendance actuelle, il faut donc, à son avis, revaloriser la formation et l'exercice des généralistes.

Cette analyse ne pouvait que convenir aux congressistes, puisque 60 % des internes des hôpitaux des régions sanitaires se destinent à la médecine générale. Les internes de ces hôpitaux non universitaires craignent toutefois que le projet de réforme de l'internat ne supprime l'originalité de leur formation : *« Il est fondamental,* disent-ils, *d'éviter une réforme qui aurait pour résultat de rendre le fonctionnement des services hospitaliers dépendant des critères de formation universitaire... »* Ce serait, selon leur analyse, une déviation intolérable de la fonction première de l'interne, qui demeure une fonction de soins.

Sur un plan plus général, les internes des hôpitaux de régions sanitaires estiment qu'il existe une identité de fonction entre les internes des centres hospitaliers universitaires et les internes des hôpitaux des régions sanitaires. Ils demandent l'uniformisation du concours d'internat ainsi que la suppression de la distinction faite entre les hôpitaux de la région sanitaire de Paris et ceux de province, notamment en ce qui concerne les rémunérations. Ils jugent enfin nécessaire que soit portée à quatre années la durée de l'internat, le titre étant acquis dès la troisième.

DANIEL MORNET.

● *Cinq cents chiens sont atteints de la rage* dans la seule ville de New-Delhi, où ils présentent un grave danger pour la population, estiment les services officiels indiens. Ces cinq cents chiens représentent 1 % de la population canine de la capitale, qui compte cinquante mille chiens domestiques et sauvages pour une agglomération de quatre millions d'habitants. Les autorités font procéder chaque semaine à plusieurs rafles de chiens errants. Depuis le mois de novembre 1975, la lutte contre les chiens errants a été intensifiée et plus de cinquante mille chiens ont été tués sur l'ensemble du territoire. — (A.F.P.)

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Evry, rue des Mazières, le mardi 21 septembre 1976, à 14 h.

PARTS D'INTÉRÊTS

de la S.C.I. de Construction LA FONTAINE-DES-JONCS, donnant droit à la jouissance de

UN APPARTEMENT avec CAVE et PARKING sis à

CHILLY-MAZARIN (Essonne)

Route de Gravigny, Bâtiment A, escalier 2, 1er étage à droite.

MISE A PRIX : 30.000 FRANCS

Consignat. indispens. pour enchérir. Renseignements Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés, 51, rue Champlouis à CORBEIL-ESSONNES. Tél. 496-30-26 et 496-14-18.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Evry, rue des Mazières, le mardi 21 septembre 1976, à 14 h.

UN APPARTEMENT

avec cave et parking

à GRIGNY II (91)

3, rue Lefebvre, Bât. Y 7, 3e étage

MISE A PRIX : 30.000 FRANCS

Consignat. indispens. pour enchérir. Renseign. Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats, 51, rue Champlouis à Corbeil-Essonnes, tél. 496-30-26 et 496-14-18.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Paris, le jeudi 30 septembre 1976, à 14 h.

EN DEUX LOTS

QUATRE CHAMBRES

sises à

PARIS (19e), 35, rue Arthur-Rozier

1) DEUX CHAMBRES nos 19 et 20
2) DEUX CHAMBRES nos 21 et 22

M. à prix pr chaque lot : 10.000 F

Pour tous renseignements s'adresser à Me Jacques TALON, avoc. au Barreau de Paris, 20, quai de la Mégisserie, Paris (1er), tél. 236-59-25.

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance à Versailles, au Palais de Justice, le mercredi 29 septembre 1976, à 10 heures

D'une importante PROPRIÉTÉ à MONTFORT-L'AMAURY

Yvelines

7, CHEMIN RURAL - Dit de Château-Gaillard

MISE A PRIX : 130.000 FRANCS

Pour tous renseignements s'adresser à Me GUEILHERS, avocat, 21, rue des Etats-Généraux, tél. 950-02-62, et à tous autres avocats à Versailles.

Vente au Palais de Justice à Nanterre, le mercredi 6 octobre 1976, à 14 h.

UN PAVILLON sis à BOULOGNE

(Hauts-de-Seine)

14, rue Rieux (5 Villa des Fayères)

4 pièces principales - MISE A PRIX : 100.000 F

S'adresser S.C.P. LE SOURD, DESFORGES, avocats, 27, quai Anatole-France, Paris (7e), tél. 551-31-60, et à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance à Versailles, au Palais de Justice, 3, place Louis-Barthou, le mercredi 29 septembre 1976, à 10 heures

UN ENSEMBLE IMMOBILIER sis à VERSAILLES

Département des Yvelines

6 et 6 bis, rue de Mouchy

Composé de TROIS CORPS DE BATIMENT A USAGE DE GARAGE.

MISE A PRIX : 1.250.000 F

Pour tous renseignements s'adresser à Me JOHANET, avocat à la Cour de Versailles, demeurant dite ville, 21, rue des Etats-Généraux, 950-03-28, et à tous avocats à Versailles.

Adjudicat. sur surenchère du 1/10, à la requête de la Banque de la Hénin, le mercredi 22 septembre 1976, à 10 heures

UN APPARTEMENT au 5e étage Bâtiment A **sis au PECQ (78)**

14, rue Victor-Hugo

(Lot nº 29 du cahier des charges, compr. une entrée, une salle de séjour, une chambre, une salle de bains, un w.c., une cuisine, 2 balcons, terrasse)

NOUVELLE MISE A PRIX : 137.500 FRANCS

UN PARKING Nº 36 AU PECQ (78) 1er sous-sol, bât. A de l'imm. 14, rue Victor-Hugo, corresp. au lot nº 4 du cahier des charges. Nouvelle mise à prix : 3.850 F. S'adresser à Me A.-M. TROUBLE, avocat au Barreau de Versailles, 28, rue d'Angiviller, tél. 950-04-45.

Vente au Palais de Justice à Paris, sur SAISIE IMMOBILIERE, le jeudi 30 septembre 1976, à 14 heures

EN DEUX LOTS **à VITRY-SUR SEINE (94)**

1) UNE PROPRIÉTÉ BATIE, 4, rue Marcel-Laurent
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS

2) UNE MAISON, 4, avenue Gambetta
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS

Pour tous renseignements s'adresser à Me Jacques TALON, avocat au Barreau de Paris, 20, quai de la Mégisserie à Paris (1er), tél. 236-59-25.

Vente au Palais de Justice à Nanterre, merc. 29 septembre 1976 à 13 h. 30

HOTEL PARTICULIER

NEUILLY-SUR-SEINE

18, rue du Bois-de-Boulogne

Paraissant libre de location

MISE A PRIX : 290.000 F

S'adresser : Me DE SARIAC, avocat à Paris, 34, rue de Bassano ; Mes HOREN et LECUYER, notaires.

Me HUAUME, avocat à ARGENTAN (Orne), 8, place Mahé, poursuivant ; Me DULEY, avocat à ARGENTAN (Orne), 8, rue Lautour-Labroise, adjudicataire surenchéri

VENTE SUR SURENCHÈRE DU DIXIÈME

le lundi 4 octobre 1976, à 14 h., du

DOMAINE DE VILLEBADIN

Commune de VILLEBADIN (Orne)

Château Louis XIII et Grand Parc

Ecurie, étable et grange Louis XIV, maison de régisseur

Corps de ferme : Maison d'habitation, étables, écuries, maison de gardiens

et 103 hectares d'herbages d'un seul tenant

MISE A PRIX : 2.772.000 francs

LIBRE DE LOCATION

Signé : M. HUAUME, avocat.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 23 septembre 1976, à 14 heures.

PROPRIÉTÉ - VILLEJUIF (94)

53, rue de la CHAPELLE et 31, rue Eugène-Pelletan, comprenant :

ATELIERS - BUREAUX SUR TERRAIN (4.929 m2 env.) suiv. cad.

MISE A PRIX 1.287.000 Frs S'ad. cab. Me JALLES avocat, (Me R. BOISSEL, avocat admin.), 36, rue des Petits-Champs, Paris (2e). Tél. 073-62-33 ; Mes LESOURD-DESFORGES, avocats, Paris, 27, quai Anatole-France, Tél. 551-31-60 ; Me NICOLAS, av., Paris, 9, rue Moncey, Tél. 874-46-38 ; Me PINON, syndic, 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

Le sort de 500 familles dépend du choix des héritiers Morael-Dambricourt

Bien que bénéficiaire, une cartonnerie est menacée de liquidation judiciaire

Dunkerque. — L'attention, à Dunkerque, se concentre, ce lundi 13 septembre, sur les personnages qui franchiront le seuil d'un hôtel aménagé dans la plus haute tour de la ville, le Reuze. Le sort de plus de cinq cents familles va se jouer cette fois d'une façon ou d'une autre dans une salle de conférence de l'hôtel où une seule famille va décider de tout : les Morael-Dambricourt.

De notre correspondant

Juridiquement, ce doit être le dénouement d'une « ténébreuse affaire », qu'il n'est même pas besoin de romancer pour la rendre digne de la *Comédie humaine* et de son monde balzacien. Le *mois dernier un pointage effectué* à l'entrée du même hôtel où était convoquée l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires des Cartonneries mécaniques de Gravelines, propriété des Morael-Dambricourt et Cie, n'avait guère laissé subsister d'illusions sur le règlement de l'affaire. De quoi s'agissait-il ? De répondre à une proposition de rachat de l'entreprise mise en règlement judiciaire, offre émanant d'une filiale du groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson. Pour les salariés c'est l'ultime *possibilité de lever l'échéance* de la liquidation des biens et du licenciement collectif. Mais le quorum n'a pas été atteint.

Cette fois il faudra bien qu'une *décision résulte de ce nouveau* conclave familial dont le personnel attend une fumée blanche. Montera-t-elle du brasier de ces lettres de licenciement prêtes à être postées le soir même, au cas où le quorum ne serait pas encore atteint ou en cas de rejet de l'offre de rachat ? A 20 kilomètres de la tour du Reuze, l'activité des Cartonneries de Gravelines, seule industrie locale subsistant aux abords du nouvel ensemble portuaire dunkerquois, est suspendue à cet ultime affrontement des intérêts d'héritiers et héritières s'entre-déchirant à belles dents.

Une majorité introuvable

Le quorum, voilà bien le fond d'un problème d'une inextricable complexité. Les hommes de loi, les juges du tribunal de commerce, ne s'y retrouvent pas eux-mêmes, dans la recherche d'une majorité introuvable. Les fondateurs de cette dynastie des Forsyte gravelinoise sont, en 1925, un courtier maritime de Dunkerque, M. Morael, *et M. Dambricourt, qui* exploitait la Papeterie de l'Aa. Il s'agissait alors de prendre le contrôle d'une entreprise gravelinoise gérée par les fils du fondateur, qui ont été lâchés par Beghin. L'alliance Morael-Dambricourt est scellée par un autre homme d'affaires maritimes de Dunkerque, M. Schipman, le maire de Malo-les-Bains, qui devient aussi actionnaire de la société. Elle est complétée, au plan familial, par le mariage de M. Dambricourt avec la fille de Morael, ce dernier étant également père de *trois fils* : Jean, Gustave et Guy.

Les fondateurs étant décédés, les principaux actionnaires sont aujourd'hui M. Guy Morael et son *neveu M. Alexandre Dambricourt*; dans une mesure moindre, M. Gustave Morael, retiré à Nice ; la fille de Jean Morael récemment décédé, et les sept sœurs d'Alexandre. Mais la dispersion des actions défie l'inventaire. On en trouve dans des indivisions de biens transmis par héritage, d'autres dans les actifs de sociétés qui ont fait faillite : les Chocolats Vinay, les Laiteries du Maine, etc. Mille cinq cents actions se*raient même éparpillées dans* la nature.

Cela ne serait encore rien si une véritable guerre de clans ne sévissait entre les Capulets-Morael et les Montaigus-Dambricourt, voire au sein de chaque branche de la famille, les alliances se faisant et se défaisant au gré des circonstances, dans le cadre de la gestion.

*Il y a deux ans, Mme Dam*bricourt-Morael, mère décédée d'Alexandre, a été remplacée à la présidence du conseil d'administration de l'entreprise par le comte de Clermont-Tonnerre, qui a épousé la fille de Jean Morael, châtelain d'Esquelbecq, ancien conseiller général du Nord. L'entreprise étant sous le coup d'une mesure de règlement judiciaire, M. de Clermont-Tonnerre déclare s'être assuré de concours financiers suffisants pour assainir la situation en désintéressant les créanciers. Le tribunal de com*merce de Dunkerque n'en main*tient pas moins la mesure de règlement judiciaire de l'entreprise et sa gestion par un syndic nommé par ses soins.

A l'approche de l'échéance de la liquidation de biens, c'est l'offre de rachat émanant de la Société continentale de carton ondulé, filiale de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, qui, ayant des usines partout en France, sauf dans le Nord, désire s'y implanter. Mais voilà que, sous le contrôle du syndic, la situation de l'usine s'est redressée, ses comptes redevenant bénéficiaires. *Les deux principaux* actionnaires, MM. Guy Morael et Alexandre Dambricourt, s'entendent pour exprimer leur hostilité à la vente de l'entreprise. Guy *Morael est conseillé* par un avocat parisien bien connu, Mᵉ Lemarchand.

Mais comment raisonnent les autres membres de la dynastie, notamment les sept sœurs Dambricourt ? Ils ne peuvent ignorer que la procédure engagée localement aboutit inévitablement à la liquidation des biens de la société, à moins d'un rachat dans l'avenir immédiat.

Une guerre de procédure

Or la situation se complique du fait que les principaux actionnaires ont fait appel, auprès de la Cour de cassation, de la mesure de règlement judiciaire, sachant parfaitement que seule la cession des biens à une autre entreprise peut éviter la liquidation de l'entreprise avant le jugement de cette juridiction. Autrement dit, l'offre du groupe Saint-Gobain-*Pont-à-Mousson est à prendre* aujourd'hui ou à laisser, avec les conséquences immédiates que cela comporterait. Le député socialiste de Dunkerque, M. Denvers, dont *Gravelines est le fief, s'est efforcé* de convaincre les principaux héritiers. La législation est ainsi faite que rien ne pourrait empêcher le licenciement des salariés d'une entreprise qui vient pourtant de faire la preuve de sa rentabilité Une procédure d'urgence en matière de cassation n'est pas à attendre de l'appareil judiciaire, si grave que puisse être la conjoncture *sociale*.

Aux arguments des actionnaires hostiles à l'opération de vente, qui certifient que la cession à un groupe multinational équivaudrait *à l'élimination à terme* de la firme, les tenants de l'autre thèse opposent l'essoufflement technique de l'entreprise, la nécessité d'une injection de capitaux pour renouveler le matériel et surtout les dangers du retour aux errements passés de la gestion familiale.

Jean Morael est mort il y a quinze jours. La levée du corps a eu lieu au château d'Esquelbecq. Le président des Cartonneries de Gravelines, M. de Clermont-Tonnerre, conduisait le deuil. Autour du cercueil, les Morael. Mais certains vides étaient constatés dans les premiers rangs de la famille. Est-ce l'acte de décès de l'entreprise qui va être rédigé, cette fois, dans une salle de la tour du *Reuze ? Après les déclarations des* syndicats annonçant de vives réactions, les pouvoirs publics n'ignorent pas qu'une telle situation peut porter en germe une nouvelle affaire Lip.

MARC BURNOD.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE INTERNATIONAL NICKEL RELÈVE DE 10 % SES TARIFS

La société canadienne International Nickel, premier producteur mondial de nickel, relève ses tarifs d'un peu moins de 10 %, le prix de la livre-poids de métal passant de 2,20 dollars à 2,41 dollars. Ce relèvement fait suite à celui pratiqué il y a une dizaine de jours par un autre producteur canadien, Falconbridge. La société française S.L.N. (filiale à 50 % d'Imétal et d'ELF-Aquitaine), important producteur de nickel en Nouvelle-Calédonie, étudie la question et pourrait prendre une décision analogue.

LE GROUPE ITALIEN MARTINI-ROSSI VA PRENDRE LE CONTRÔLE DES RHUMS DUQUESNE

Le groupe italien Martini-Rossi, par le biais de sa filiale française, s'apprête à prendre le contrôle de la Société des rhums Duquesne, dont le siège est à Bordeaux, sous réserve de l'autorisation des pouvoirs publics. Les *rhums Duquesne commercialisent* 5 % à 10 % du rhum vendu sur le marché français, dont le chef de file est Bardinet, suivi par la Compagnie françaises du rhum, déjà contrôlée par Martini-Rossi, à travers son autre filiale Saint-Raphaël.

SYNDICATS

Sans être hostiles à un resserrement des salaires

Les cadres C.G.T. ne veulent pas prêter le flanc à la tentative de politique des revenus

Après la prise de position de l'Union confédérale des cadres (U.C.C.) de la C.F.D.T. sur la réduction des inégalités (*le Monde* du 8 septembre), M. René Le Guen, secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (U.G.I.C.T.) de la C.G.T., critique les propositions chiffrées des cédétistes, tout en estimant qu'« *une action commune est possible* ».

L'U.G.I.C.T., qui propose une rencontre avec l'U.C.C., rappelle « *qu'elle a toujours affirmé qu'elle ne considérait pas les écarts de salaires entre catégories comme immuables ; mieux, qu'il était indispensable de les modifier par un resserrement, tout en respectant, pour tous les salariés, le maintien du pouvoir d'achat et son amélioration dans une proportion variable* ». « *Avancer arbitrairement et uniformément un seuil de 12 000 F comme point maximum où serait respecté le maintien du pouvoir d'achat*, ajoute M. Le Guen en se référant à la suggestion C.F.D.T., *c'est certes prendre un chiffre voisin des maximums découlant des conventions collectives ou des statuts. Mais c'est dans le même temps prêter le flanc à la tentative de politique de revenus et de transferts que veut réaliser le gouvernement.* (...)

» *Une telle démarche est dangereuse, car elle favorise la politique patronale d'individualisation des rémunérations des cadres supérieurs. (...) Par ailleurs, proposer un seuil de 20 000 F par mois pour l'impôt, par référence à un hypothétique impôt sur le capital, c'est admettre qu'il doit y avoir un seuil et s'exposer à en négocier le niveau dans un cadre économique et politique où nous n'en avons pas les moyens.* »

FAITS ET CHIFFRES

Énergie

● UN IMPORTANT GISEMENT DE PETROLE AURAIT ETE DECOUVERT EN ISRAEL. — Un gisement de pétrole aurait été découvert à Ashdod, au sud de Tel-Aviv. Selon les experts il s'agirait de la découverte la plus importante depuis celle du gisement d'Heletz. La compagnie israélienne Hannah (société de prospection et de financement du pétrole), qui se refuse à faire preuve de trop d'optimisme, va cependant intensifier son programme de forage. — *(A.F.P.)*

Étranger

● EN ITALIE, LA BALANCE COMMERCIALE a été excédentaire en juillet pour la première fois depuis août 1975. Le surplus s'est élevé à 105 milliards de lires *(610 millions de* francs), comparé à un déficit de 487 milliards en juin. Pour les sept premiers mois de 1976, la balance est déficitaire de 2 964 milliards de lires (17 390 millions de francs) contre 1 046 milliards durant la même période de 1975. — *(A.F.P.)*

Social

● LES BANQUES AMERICAINES comptaient, à la fin de 1975, sept cent soixante-deux filiales à l'étranger, soit 30 % de plus qu'en 1974. Les actifs de ces filiales s'élevaient à 163 milliards de dollars, en augmentation de 15 %, indique un rapport du Système fédéral de réserve. — *(Agéfi.)*

A L'ÉTRANGER

LES SYNDICATS DEVRAIENT PARTAGER LES RESPONSABILITÉS AVEC LA DIRECTION

déclare le président de la Fiat

Les syndicats devraient partager les responsabilités avec la direction au sein de l'entreprise dans le nouveau type de relations qui pourrait apparaître, a déclaré M. Giovanni Agnelli, président de Fiat, à la cérémonie d'ouverture de la dix-huitième session de l'Institut européen d'administration des affaires (I.N.S.E.A.D.), dont le siège est à Fontainebleau. « *Le rejet de la notion traditionnelle d'efficacité et de rendement, l'exigence de participer à l'élaboration des décisions, les conflits sociaux et l'absentéisme grandissant préfigurent de profonds changements. La tendance vers une augmentation des pouvoirs de la base et une diminution de ceux de la direction devient de plus en plus forte dans chaque pays. Si les syndicats acceptent de prendre une part de responsabilité dans la gestion des affaires, cela entraînerait une réorganisation complète du commandement.* »

M. Agnelli a également pronostiqué une pénurie de capitaux dans les prochaines années, entraînée à la fois par une forte augmentation du coût des nouvelles usines en raison de l'inflation, et par la diminution sensible des possibilités traditionnelles de financement.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE TOTAL

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES (C.F.P.)

Résultats (maison mère) du 1ᵉʳ semestre 1976

Le chiffre d'affaires de la C.F.P. s'est élevé à 8,3 milliards de francs pour le premier semestre de 1976, contre 6,5 milliards de francs au cours de la période correspondante de 1975. Il est rappelé qu'il représente les seules opérations commerciales traitées directement par la maison mère et ses succursales, à l'exclusion de celles qui sont réalisées par les filiales spécialisées dans la commercialisation du brut et des produits : l'ensemble des tonnages commercialisés par le groupe au cours des six premiers mois de l'année atteint 36,9 millions de tonnes contre 32,2 millions de tonnes pour le premier semestre 1975.

La marge brute d'autofinancement est de 193 millions de francs, en baisse d'environ 30 % par rapport à celle du premier semestre 1975, et le résultat net provisoire au 30-6-1976 s'établit à 95 millions de francs, contre 175 millions de francs au 30-6-1975. Cette évolution des résultats s'analyse comme suit :

— Le résultat commercial du premier semestre 1976 est plus élevé que celui enregistré pendant la même période de 1975 ;

— Mais l'exercice 1975 avait bénéficié de profits exceptionnels particulièrement importants ;

— En outre, la poursuite d'un effort d'investissement très important, essentiellement consacré au développement de gisements d'hydrocarbures dont la production est maintenant très proche, a nécessité, compte tenu de l'insuffisance des moyens d'autofinancement, le recours à un endettement très accru, qui se traduit par *des charges financières* beaucoup plus lourdes qu'en 1975.

On peut noter d'autre part que le résultat semestriel ne tient compte que des dividendes effectivement reçus au 30 juin qui, à la différence *des années précédentes*, sont très inférieurs à la moitié des dividendes attendus pour l'exercice.

L'évaluation du portefeuille faite selon les mêmes méthodes que les années précédentes a entraîné une dotation nette à la provision de dépréciation de 107 millions de francs.

Le maintien dans plusieurs pays européens de prix de vente des produits raffinés à des niveaux insuffisants pour couvrir leur coût a continué, au premier semestre 1976, à peser sur les résultats de plusieurs filiales de distribution.

Comme l'an dernier à la même date, les écarts de change sur les postes monétaires long terme du bilan ne sont pas enregistrés dans la situation au 30 juin et ne seront comptabilisés qu'en fin d'exercice.

L'ALIMENT ESSENTIEL

La situtaion provisoire au 30 juin 1976 fait apparaître un bénéfice de 10,43 millions de francs.

Ce résultat comprend un bénéfice d'exploitation de 2,51 millions de francs et des plus-values de cession s'élevant à 7,92 millions de francs et provenant de la vente des biens immobiliers situés à Nanterre.

Au 30 juin, le bénéfice d'exploitation s'était élevé à 1,74 million de francs.

On rappelle que l'ensemble des revenus financiers et immobiliers de l'*Aliment essentiel* s'élevait, pour le 1ᵉʳ semestre 1976, à 4,52 millions de francs et que, d'autre part, le chiffre d'affaires consolidé de la filiale Céraliment-Lu-Brun atteignait, pour la même période, 430 millions de francs.

Comprendre et calculer
L'IMPOT
DES PLUS-VALUES
Une série de tableaux comparatifs clairs et explicites dans le numéro de septembre du mensuel
« LES AFFAIRES »
La revue pratique de gestion des entreprises et des patrimoines.
Abonnement 1 an 45 F à Express-Documents, 61, r. de Malte, Paris

banque jordaan
banque privée fondée en 1884
conseil en placements et gestion de patrimoine
raymond bouchon tel 280 63 45 répondra à vos questions
siège central paris 3/5 rue st georges
succursales à lille et nice

Pour louer une voiture en France ou ailleurs, réservez chez
europcar
645.21.25

GIMIXTE
GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE
Le « GIMIXTE » a contribué, depuis son origine, à financer 42 Sociétés d'Economie Mixte, réalisant des programmes d'intérêt général dans le domaine de l'aménagement urbain, de la construction, de la rénovation.
427.600.000 francs
d'emprunts lancés depuis 1975
ASSORTIS DE LA GARANTIE DES COLLECTIVITÉS LOCALES
GIMIXTE
12, rue de Castiglione, 75001 PARIS - Tél. 260-38-54
UN GROUPEMENT SPÉCIALISÉ DANS LE FINANCEMENT A LONG TERME A LA DISPOSITION DES COLLECTIVITÉS LOCALES POUR LEURS SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

Horizon:
A 300 m du Pont-de-Neuilly (métro et 14 lignes d'autobus), vous êtes face à la Seine et votre horizon, c'est Paris.
Les bureaux, qui sont tous en premier jour, sont cloisonnés.
Vous disposez d'un standard très efficace (1.100 postes /110 lignes extérieures), d'un restaurant, d'une cafétéria et de parkings souterrains.
1.950 m² sont actuellement disponibles par niveaux de 650 m².
BUREAUX A LOUER.
pour tous renseignements : 522.12.00
UFI TRANSACTIONS 37, rue de Rome 75008 Paris 522.31.72

LES MARCHÉS FINANCIERS

Cours des principaux marchés

du 10 septembre 1976

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant 868 1/2 (843), à trois mois 898 1/2 (875) ; étain comptant 4 580 (4 485), à trois mois, 4 693 (4 590) : plomb 277 1/2 (271) ; zinc 412,75 (412 1/2.

— New-York (en cents par livre): cuivre (premier terme) 68,80 (68,20); aluminium (lingots) 48 inchangé ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 82/83 inchangé : mercure (par bouteille de 76 lbs) 108/112 inchangé.

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs), 1 185 (1 176).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton octobre, 76,50 (74), décembre, 76 (73,40) : laine suint, décembre, 178,20 (178).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), octobre, 223 (212) ; jute (en sterling par tonne) : Pakistan, White grade C, 380 inchangé.

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, décembre, 24,60 (23,75).

— Calcutta (en roupies par maud de 82 lbs) : jute, 450 inchangé.

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 53,50-56 (53,25-54,50). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 196,25-196,75 (198,25-198,75).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao décembre 113,50 (110,25), mars 108,83 (104-75) : sucre disp. 8,30 (8,65), octobre 8,50 (8,89). — Londres (en livres par tonne) : sucre octobre 125,50 (126,50), décembre 134,70 (137,70) : café novembre 1 601 (1 552), janvier 1 618 (1 534) ; cacao décembre 1 508 (1 441), mars 1 456 (1 382). — Paris (en francs par quintal) : cacao décembre 1 260 (1 233), mars 1 228 (1 195); café novembre 1 398 (1 353), janvier 1 383 (1 332), sucre en francs par tonne) : octobre 1435 (1 450), décembre 1 415 (1 530).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé décembre 336 (331), mars 346 (342) : maïs décembre 294 (289 1/2), mars 302 1/2 (297 1/2).

LONDRES

Le marché est calme et hésitant dans l'attente du résultat des discussions entre les gens de mer et la centrale des syndicats, ainsi que des chiffres du commerce extérieur en août. Effritements des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 112 95 contre 115 70

VALEURS	CLOTURE 10/9	COURS 13/9
War Loan 3 1/2 %	25 1/5	25 ...
Beecham	322 ..	323 1/2
British Petroleum	570 ...	572 1/2
Shell	386 ..	387 1/2
Vickers	149 .	151
Imperial Chemical	315 ...	316 ...
Courtaulds	112 ...	113
De Beers	216 ..	215 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	169 .	169
*Western Holdings	13 1/4	13 1/8
*West Driefontein	15 1/4	15 ...

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

USINOR. — La situation provisoire au 30 juin 1976 fait apparaître, après frais financiers mais avant amortissements industriels, une perte de 343,8 millions de francs contre une perte de 369 millions de francs au premier semestre 1975. Depuis le mois d'avril, néanmoins, il est constaté une amélioration progressive des prix, qui avaient lourdement chuté en 1975 et dont la baisse s'est prolongée pendant les premiers mois de 1976.

SCREG. — Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires toutes taxes comprises de 2 331 millions de francs pour le premier semestre contre 1 889 millions un an plus tôt, soit une progression de 23,35 %.

SEICHIME. — Le bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin 1976 s'est élevé à 20,9 millions de francs contre 60,6 millions. Le dividende global restera inchangé à 11,25 F.

NATIONALE NEDERLANDEN. — Pour un bénéfice net semestriel en progrès de 12 % à 6,83 florins par action, la société distribuera un dividende intérimaire de 2,04 florins (contre 2,80) sur un capital augmenté de 10 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 31 déc. 1975.)

	9 sept.	10 sept.
Valeurs françaises	88,8	88,3
Valeurs étrangères	106,2	107,3
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)		
Indice général	69,2	68,6

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/9	12/9
1 dollar (en yens)	286 775	287 25

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 3/8 %

B. A. L. O.

Le Crédit commercial de France lance un emprunt de 350 millions de francs à taux variable sur une durée de sept ans, jouissance du 16 septembre 1976, dont la caractéristique est d'être doté d'un taux flottant. Ce taux, pendant toute la durée de l'emprunt, sera supérieur de 1 % à la moyenne des taux moyens mensuels du marché monétaire au jour le jour sur la place de Paris, tel qu'ils sont établis par l'Association française des banques et publiés au « Bulletin de la cote officielle des agents de change ». Le taux d'intérêt pour les deux premières années sera au moins égal à 7 % et les porteurs pourront être remboursés à la valeur nominale à partir de 1978.

Cet emprunt est le quatrième en date — et le plus important — des emprunts à taux flottants émis sur la place de Paris. Le premier fut celui de 275 millions de francs à sept ans lancé en décembre 1974, par le Groupement de l'industrie sidérurgique (GIS), son taux étant indexé sur la moyenne semestrielle du taux du marché monétaire au jour le jour, avec un plancher de 7,50 %. Il fallut attendre 1976 pour enregistrer, coup sur coup, avec la même formule, l'emprunt de 250 millions de francs du groupe américain Citicorp (à 10 ans), puis celui de la Banque de l'Indochine et de Suez de 275 millions de francs, en juillet 1976, dont le taux fut fixé à 0,50 % au-dessus du loyer de l'argent au jour le jour.

Une telle formule, préconisée dès l'automne 1974 par M. Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'économie et des finances, pourrait être appelée à s'étendre dans la mesure où elle permet de mieux suivre les fluctuations du taux d'intérêt, imprévisibles par essence, et de nature à pénaliser les détenteurs d'émissions anciennes lorsque les taux montent.

La manufacture française des pneumatiques Michelin émet un emprunt de 600 millions de francs, d'une durée de treize ans, à 11 %.

La Banque régionale d'escompte et de dépôts (BRED), du groupe des Banques populaires, augmente son capital de 60 millions de francs à 100 millions de francs par émission, au prix de 60 F de 400 000 parts sociales de 50 F, à raison d'une nouvelle pour trois anciennes, et, ensuite, par distribution gratuite de 400 000 parts, à raison d'une nouvelle pour trois anciennes, le tout jouissance du 1er janvier 1977.

BOURSE DE PARIS - 10 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	23 80	2 836	France (La)	394 28	397 28	Lyon-Alemand	104 ..	105 ..	Union Habit.	167 80	167
5 %	54 90	3 048	GAN (Sté Centr.)	608 .	611	Paris-Réescompt.	278 50	278 50	Un. Imm. France	129 50	129 ..
5 % 1920-1966	143 .	3 048	Préservatrice S.A.	391 ..	388 ..	Marseil. Crédit	374 .	370 ..	[illegible]		
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											
E.D.F. parts 1959	468 ..	468	Financière Sofal	280 ..	199 50	Rente foncière	620	6 2	(Li) Dév. R. Nord	...	149
Ch. France 3%	...	121 50	Finextel	122	122 10	SINVIM		157 60	Electro-Financ.	295 20	293
Abeille I.G.A.R.D.	566 ..	550	Fr. Cr. et B. (Cie)	64	64	Voitures à Paris	260	288	Fin. Bretagne	51 ..	50 50
Abeille (Vie)	215 50	215	France-Bail	217	217	Cogifi	125 70	125 50	Gaz et Eaux	398	404
A.G.F. (Sté Centr.)	408 ..	480	Hydro-Energie	35 90	34 50	Sancina	106	105	La Mure	44 50	45 90
Ass. Gr. Paris Vie	1340	1350	Immobail B.T.P.	137	137	Gr. Fin. Constr.	119	118	Lebon et Cie	106 80	105 30
Concorde	275	224	Immobanque	185	185	Immindo	122	121 80	(Ny) Lordex	...	116
Epargne France	288	288	Immofice	131 80	138	Imminvest		86	Cie Marocaine	...	27 80
Fonc. T. I.A.R.D.	130	128	Interbail	161 50	161 38	Cie Lyon Imm.	103 20	105	O.V.A.I.M.	57 50	57 50
Foncière (Vie)	298	295	Locabail Immob.	195	195	UFIMEG	87 30	83	OPB Paribas	90 30	89 70
France I.A.R.D.	174	170	Locafinancière	142	142	U.C.I.M.O.	118 28	118	Paris-Orléans	78	78

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											
Tour Eiffel	83 50	84 90	Finalens		45	Noranda	187	188 40	Mondiale Invest.	181 50	173 27
			FIPP	d 41 50	42	Vieille Montagne	453	454 10	Oblisem	130 49	124 57
			(Ly) Gerland	240	238				Optima	141 65	135 23
Air-Industrie	88	88	Gévelot	307 90	295 50	Am. Petrofina	147 50	147 50	Planinter	282 98	270 15
Applic. Mécan.	79 70	76 50	Grande-Paroisse	92 10	92 10	British Petroleum	50 50	48 50	Sicavimmo	184 76	176 30
Arbel	131 10	131	Huiles G. et dér.	95	95	Gulf Oil Canada	138	140	S. I. Est	381 05	344 68
Ateliers G.S.P.		33 90	Lorilleux-Lefranc		154	Petrofina Canada		89	Sogineco	123 67	118 06
Av. Dass-Breguet	228	228	Navacel	95	94 80	Shell Tr. (port.)	33	33 40	Sogister	413 44	394 69
Bernard-Moteurs	40 10	41	Parcor	335	329				Univalor	154 68	147 65
B. S. L.	230	230	Quartz et Silice	35	035 70	Akzo		51 50	Valorem	157 87	150 31
C. M. P.	275	275	Reti	96	92 20	Dart Industries		175			
De Dietrich	470	470	Ripolin-Georget		59 70	Foseco		14 40	*Cours précédent		

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
577	4,50 % 1973	582 ..	583	583	584 ..
1610	C.N.E. 3 %	1591 ..	1599 .	1595 ..	1596 ..
390	Afrique Occ.	400 50	396	395 ..	396 .
345	Air liquide	348 .	342	348 ..	343
68	Als. Part. ind	65 40	65 40	66	65 10
250	Als Superm.	227	227	227	223 .
64	Alsthom	64 50	64 30	64 30	64
56	Antar P. Atl.	55	54 60	54 50	53 50
152	Applicat. gaz	174 40	171 50	171	174 .
389	Cie Gle Eaux	584	584	563	581
220	E. J. Lefebvre	218	217 50	216	217 50
56	Esso S.A.F.	56	55 80	55 90	55 35
177	Eurafrance	172 60	176	176	170 ..
335	Europe Nº 1	357	357 50	357 50	351 60
395	Ferodo	406	399	396	399
152	Fin. Paris PB	152	151 10	151 20	151 10
155	Olida-Caby	152	152 20	152 20	155 .
94	Opfi-Paribas	94 90	94 50	94 50	95 40
95	Paris-France	94 50	94	94 10	95
78	Pechelbronn	78 .	78	78 .	77 05
94	P.U.K.	97	96	95 50	95 45
52	Penarroya	51 95	60 05	58 05	60 65
228	Penhoët	229 .	226	225 .	220 60
480	T.R.T.	510	494	494 .	494 .
660	Tél. Electr.	632	632	633 .	632
124	— (obl.)	119 50	120	120	120 ..
520	Tél. Ericsson	483	471	471 .	471
66	Terres Roug.	64 10	64 10	64 10	63 10
184	Thomson-Br.	189 50	189	186 50	189 .
285	U.I.S.	214	214	214 ..	215 93
167	U.C.B.	181 50	180	178	175
180	Un. Fr. Bques	181	185	185	181 30
270	Gen. Electric	261	262 50	262 10	260 10
338	Gen. Motors	335	332	332	327 60
11 50	Goldfields	11 90	12	12 10	11 80
13	★ Harm. Go.	14 90	15 50	15 55	15 35
285	Hoechst Akti.	279 80	277	277	281 .
30	Imp. Chem.	28 40	28 35	28 35	28 05
106	Imperial Oil	103	106 60	106 60	105 10
162	Inco Limited	163 98	166 20	166 20	163
1360	I.B.M.	1370	1361	1360	1361
152	I.T.T.	159 50	157	157 40	156 50
[illegible]					
520	Exxon Corp.	535	526	527 .	558 30
275	Ford Motor	272 70	273	273 .	271 .
45	Free State	58 50	59	59 50	60 .
66	West Hold.	72 50	77	76 80	77 30
1 55	Zambia Cop.	1 53	1 55	1 54	1 52

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10 9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 925	4 935	4 92
Canada ($ can. 1)	5 062	5 058	5
Allemagne (100 DM)	196 500	196 580	196
Autriche (100 sch.)	27 780	27 760	..
Belgique (100 F)	12 723	12 742	12 03
Danemark (100 krd)	81 700	81 770	81 25
Espagne (100 pes.)	7 256	7 271	7 10
Grande-Bretagne (£ 1)	8 591	8 648	8 60
Italie (1 000 lires)	5 864	5 880	5 675
Norvège (100 k.)	91 150	90 370	89
Pays-Bas (100 fl.)	187 950	188 300	187 50
Portugal (100 esc.)	15 870	15 570	14 50
Suède (100 krs)	112 620	112 570	111 75
Suisse (100 fr.)	195 800	198 950	198 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10 9
Or fin (kilo en barre)	18350	18500 .
Or fin (kilo en lingot)	18355 .	18500 .
Pièce française (20 fr.)	229 ..	230
Pièce française (10 fr.)	177	177 90
Pièce suisse (20 fr.)	179 80	181 10
Union latine (20 fr.)	171 40	171 70
Souverain	188 20	188 .
Pièce de 20 dollars	897 20	898 80
Pièce de 10 dollars	460 .	461 .
Pièce de 5 dollars	285 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	720 ..	722 ..
Pièce de 10 florins	200 ..	201 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. ASIE
— Après la mort de Mao Tse-toung aucun signe ne laisse prévoir une mise en sourdine de la polémique sino-soviétique.

2-3. DIPLOMATIE

3-4. EUROPE
— YOUGOSLAVIE : l'agence Tanyoug annonce que le président Tito a une maladie aiguë du foie.
— ESPAGNE : la loi électorale fera l'objet de conversations avec l'opposition.

5. PROCHE-ORIENT
— LIBAN : la guerre civile.
— IRAK : le gouvernement s'emploierait à déplacer des populations en vue d'arabiser le Kurdistan.

6-7. AMÉRIQUES
— CHILI : les militaires cherchent à institutionnaliser le régime.

8-9. POLITIQUE
— Les relations P.C.-P.S.
— La fête de « l'Humanité » à La Courneuve.

10. RELIGION
— L'entretien de Paul VI avec Mgr Lefebvre.

11. ÉDUCATION
— Le projet socialiste d'éducation.
— Rentrée scolaire : M. Haby estime que des actions revendicatives seraient injustifiées.

11. SOCIÉTÉ

12. SPORTS
— AUTOMOBILISME : Niki Lauda a tout à fait réussi son retour à la compétition.

14. LA RÉGION PARISIENNE
— Saint-Cloud remis en ordre.
— La bataille du péage.

15. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— A PROPOS DE... : les rumeurs de séparation entre la poste et les télécommunications.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE
Pages 17 à 22
— Idées simples pour réussir la dévaluation de fait du franc.
— Pas de retour possible à la stabilité sans réforme monétaire.
— La réapparition du déficit de la Sécurité sociale pose un problème de société.
— Le bond en avant de la production chinoise.
— Les banques libanaises changent d'adresse.

23. JUSTICE
— LA SITUATION EN CORSE : trois nouvelles arrestations après l'attentat contre l'appareil d'Air France ; un commando armé fait sauter une villa.

24. BONNES FEUILLES
— *Le Secret des fichiers*, de Gallouédec-Genuys et K. Maïs.

25-26. ARTS ET SPECTACLES
— Musique : *Turandot* à Genève.

37. MÉDECINE
— Au congrès des internes à Dinard.

37-38. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— AFFAIRES : le sort de cinq cents familles dépend du choix des héritiers Motte-Dambricourt.
— AGRICULTURE : les malheurs d'un agriculteur non syndiqué.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (25)
Annonces classées (27 à 35) ; Aujourd'hui (36) ; Carnet (16) ; « Journal officiel » (36) ; Météorologie (36) ; Mots croisés (36) ; Bourse (39).

Le dialogue Nord-Sud reprend à Paris

Les délégués des pays du tiers-monde, réunis au sein du groupe dit des « 77 », se retrouvent, ce lundi 13 septembre, à Mexico, pour tenter de renforcer leur coopération et de mieux coordonner leurs actions dans le domaine économique. Simultanément, à Paris, les représentants des dix-neuf pays en voie de développement et des huit pays industrialisés participant à la conférence pour la coopération économique internationale — dite « dialogue Nord-Sud » — sont parvenus à un accord de compromis sur la procédure qui va permettre, avec quatre commissions, de se remettre au travail mardi.

Après de multiples navettes entre le groupe des dix-neuf pays en voie de développement et celui des huit pays industrialisés, un projet de compromis a finalement été adopté dans la soirée du 11 septembre, ce qui va permettre aux quatre commissions (énergie, matières premières, développement et affaires financières) de reprendre leurs travaux. Seule cette volonté manifestée par tous de continuer à négocier justifie la satisfaction exprimée dimanche par le ministre français des affaires étrangères, M. de Guiringaud.

Sur le fond, pourtant, rien n'est réglé. Alors que les pays en voie de développement voulaient obtenir des pays riches — dès l'élaboration du programme de travail des commissions — des engagement sur l'allègement de la dette des pays du tiers-monde, ils n'ont pu avoir satisfaction. Tout au plus ont-ils réussi à obtenir que les deux points essentiels à leurs yeux pour l'instauration d'un « nouvel ordre économique mondial » (l'allègement de leur endettement, la préservation du pouvoir d'achat des recettes d'exportation) soient inscrits à ce programme.

Les pays industrialisés sont, eux, parvenus à faire admettre que l'étude de ces problèmes et les solutions qui seront envisagées en commissions ne lieront pas la Conférence, comme l'indique le texte figurant en préambule au programme de travail. Il précise notamment : « *Le programme de travail a été établi conformément aux accords conclus à la réunion à haut niveau du mois de juillet dernier. Il ne préjuge pas le résultat final de la conférence. De nouvelles propositions peuvent être introduites par les délégations jusqu'au 31 octobre prochain, en considération d'opportunités qui naîtraient en cours de travail des commissions.* »

Par ce compromis de procédure, aux formules suffisamment vagues et ambiguës pour ne gêner ni les uns ni les autres, pays en voie de développement et nations industrialisées ont montré qu'ils préféraient cette conférence au néant. Malgré leur désenchantement, les premiers ne désespèrent pas d'obtenir des concessions des seconds.

Mais les problèmes de fond ne pourront être indéfiniment éludés. Après deux mois de suspension, les commissions vont entrer dans la phase active de leurs travaux. Jusqu'à une prochaine crise ?

B. D.

Au Canada

M. SHARP SE RETIRE DU GOUVERNEMENT

Ottawa (*A.F.P.*). — M. Mitchell Sharp, président du conseil privé de la reine, a remis sa démission, dimanche 12 septembre, au premier ministre du Canada, M. Trudeau. Il a affirmé que son geste n'était motivé par aucun désaccord avec la politique gouvernementale.

[Né en 1911, M. Mitchell Sharp a commencé sa carrière politique dans le gouvernement Pearson, où il occupa les fonctions de ministre de l'industrie et du commerce, peu de temps après son élection, en avril 1963, comme député libéral de Toronto-Eglinton.

Ministre des finances en décembre 1965, il contribua largement, grâce à sa forte personnalité et à son influence, à l'élection en 1968 de M. Pierre Elliott Trudeau, qui le nomma, la même année, ministre des affaires étrangères.

Durant les six années passées à ce poste, M. Sharp a imprimé à la politique étrangère canadienne une orientation nouvelle, s'efforçant de prendre ses distances à l'égard des Etats-Unis, notamment à propos du conflit vietnamien et de la participation du Canada à l'OTAN.

M. Sharp exerçait, depuis le remaniement ministériel d'août 1974, les fonctions de président du conseil privé de la reine, fonctions essentiellement honorifiques. Il assumait également l'intérim du premier ministre.

Sa démission, qui a surpris nombre d'observateurs à Ottawa, survient dans une période particulièrement délicate pour le gouvernement Trudeau, déjà divisé sur la politique à suivre en matière de bilinguisme et de lutte contre l'inflation.]

EN POLYNÉSIE

M. Sanford semble avoir retrouvé son siège de député dès le premier tour de scrutin

Les résultats de l'élection législative partielle qui s'est déroulée dimanche 12 septembre en Polynésie n'étaient pas encore définitivement connus lundi en fin de matinée. Il semble néanmoins que le député sortant, M. Francis Sanford (réformateur), retrouve son siège dès le premier tour de scrutin. Il obtiendrait 53 à 54 % des suffrages contre 37 à 38 % pour M. Gaston Flosse (U.D.R.), président de l'Assemblée territoriale, 7 % à M. Taufa, président de la Fédération des syndicats, et 1,5 % à M. Charlie Ching, partisan de l'indépendance de la Polynésie française.

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a rappelé, lundi 13 septembre en fin de matinée, que cette élection avait été provoquée par la démission de M. Sanford, qui entendait transformer ce scrutin en un référendum en faveur de l'autonomie interne (*le Monde* du 10 septembre). Il a ajouté : « *Les résultats n'ont aucune signification nouvelle. Francis Sanford annonçait qu'il serait réélu avec 70 % des suffrages. Il obtient sensiblement le même résultat que lors de son élection en 1968 (58,4 %) et au second tour en 1973 (53,5 %). Le partisan de l'indépendance, par la faiblesse de son score, démontre le désir profond de la Polynésie de rester française. Le gouvernement est ainsi confirmé dans sa double idée d'un statut indiquant clairement la volonté de la Polynésie de rester dans la République et qui permette une large décentralisation, justifiée par l'éloignement et la spécificité des problèmes polynésiens.* »

RECUL DE LA LIVRE INDÉCISION SUR L'OR

La livre sterling a fléchi sur les marchés des changes en dépit de l'ajournement de la grève des gens de mer, annoncé pendant le week-end, et du relèvement massif du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, porté vendredi de 11,5 % à 13 %, et qui avait provoqué une remontée de la monnaie britannique au niveau de 1,76 dollar contre 1,74 dollar précédemment : lundi matin, elle est retombée à 1,7475 dollar.

Sur le marché de l'or, les rumeurs suivant lesquelles les Etats-Unis se refuseraient à demander au Fonds monétaire d'aménager ses ventes de métal ont entraîné un recul du cours de l'once, qui revient à 113,95 dollars sur le marché de Londres contre 115,70 dollars vendredi après-midi.

TROIS LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE DÉCOUVERTES A MUNICH

Trois lettres inédites de Voltaire viennent d'être découvertes dans les archives secrètes de la ville de Munich par le professeur Juergen Voss, maître de conférence à l'Institut d'histoire allemande de Paris.

Datées respectivement des 16 mars, 18 avril et 16 mai 1759, ces lettres sont adressées à Karl Theodor, prince-électeur du Palatinat à l'époque, pour lui rappeler la promesse faite à Voltaire en 1753, d'une rente de 1788 livres. Deux d'entre elles sont signées de la main même de l'écrivain et toutes trois portent les armes du château de Ferney.

Karl Théodor, qui avait reçu Voltaire dans sa résidence de Schwetzingen, devait devenir par la suite prince-électeur de Bavière ce qui explique la présence des lettres aux archives de Munich.

M. CHIRAC LANCE UN APPEL POUR LES ÉLECTIONS DE 1978

M. Jacques Chirac a fait publier lundi matin 13 septembre le communiqué suivant :

« *Dans les dix-huit mois qui viennent, les Français devront choisir leur destin. Bien rarement des élections législatives auront comporté un tel enjeu. Pour éviter à notre pays l'aventure et les contraintes du collectivisme, toutes celles et tous ceux qui sont attachés à notre société de liberté et de progrès doivent unir leurs volontés et, par-delà les partis, se rassembler en oubliant les querelles du passé.*

» *Quant à moi, libre de toute charge gouvernementale, fidèle à nos institutions dont le chef de l'Etat est le garant et à la majorité qui les soutient, je suis résolu à consacrer toutes mes forces au succès de cette entreprise. Pour ce faire, je prendrai prochainement les initiatives nécessaires.* »

M. YVES GUÉNA : pas de guerre larvée contre le gouvernement.

M. Yves Guéna, secrétaire général de l'U.D.R., prenant la parole à Auch (Gers) samedi 11 septembre, a déclaré :

« *Les événements qui viennent de se dérouler auront été une épreuve pour l'U.D.R. Le départ d'un premier ministre, qui était issu de nos rangs, et l'entrée de plusieurs des nôtres dans le nouveau gouvernement posaient de graves questions à nos militants. Nous les avons résolues dans l'unité et sans discordances. Nous avons ainsi fait la preuve que nous sommes un mouvement politique majeur, cohérent, discipliné, et avec lequel il faut vraiment compter.*

» *Nous allons bientôt aborder la session parlementaire. Notre attitude a été clairement définie par les organes dirigeants du mouvement et du groupe à l'Assemblée. Nous n'avons nullement l'intention de mener une guerre larvée contre le gouvernement ou de marchander notre soutien dans les grands débats politiques et économiques. Nous prendrons nos responsabilités et nous ferons preuve de discipline dès lors qu'il en ira de l'intérêt du pays.*

» *Aux autres formations politiques qui soutiennent le gouvernement nous disons que le temps et la mode des « petites phrases » et des agressions dominicales, que nous avons toujours réprouvées, sont révolus ; le temps, parce que toutes nos forces doivent être tournées en direction de nos adversaires, les coalisés du programme commun ; la mode, parce que, dans notre régime, on appartient ou non à la majorité, on y demeure ou on la quitte, on l'accepte telle qu'elle est ou on la refuse, mais on ne joue pas au jeu des rééquilibrages et des dosages.* »

NOUVELLES BRÈVES

● *Le Front progressiste* (gaullistes d'opposition) a publié, dimanche 12 septembre, une déclaration dans laquelle il affirme : « *Mao Tse-toung restera dans l'histoire du peuple chinois comme l'homme qui a mené victorieusement la lutte contre le fascisme et le colonialisme, et qui a su donner à une Chine indépendante un rôle international à la dimension de son histoire millénaire et de sa forte démographie. Le général de Gaulle a été le premier chef d'Etat occidental à reconnaître ce phénomène inéluctable. Nous souhaitons du courage, dans cette épreuve, au grand peuple chinois et à ses nouveaux dirigeants.* »

● *La Fédération mondiale des villes jumelées*, dont le délégué général est M. Jean-Marie Bressand, a adressé à M. Tseng Tao, ambassadeur de Chine populaire à Paris, un message de condoléances où on lit notamment :

« *La F.M.V.J. a beaucoup à retenir de la vie et de l'enseignement de Mao Tse-toung, en particulier son esprit de lutte, sa remise en cause permanente (...) des bureaucraties routinières, des abus de pouvoir des gens en place. Par-dessus tout, nous retenons sa résistance offensive aux forces de l'impérialisme, et sa rigueur justifiée dans la dénonciation des opportunismes, qui sapent la résistance et contribuent à la démobilisation des masses dans la lutte globale, antifasciste, anticolonialiste et anti-impérialiste.* »

● *Un orage a tué une jeune fille*, dimanche 12 septembre, à Alès. Mlle Yvette Leca, âgée de vingt et un ans et demeurant aux Salles-sur-Verdon, dans le Gard, marchait dans la rue, vers midi, lorsque son parapluie toucha un poteau électrique atteint par la foudre. Sous le choc, elle tomba dans une flaque d'eau d'où les pompiers ne purent la retirer qu'une demi-heure plus tard à l'aide d'une perche, car l'eau restait chargée d'électricité.

● *Révolution* et la *Gauche ouvrière et populaire* (mouvements d'extrême gauche proches du courant marxiste-léniniste) organisent mardi 21 septembre, au palais de la Mutualité, à Paris, un « *meeting de soutien à la révolution chinoise* » en hommage à la mémoire du président Mao Tse-toung.

● *Les autorités sud-africaines* ont indiqué, dimanche, que l'avion dont l'agence Tass avait annoncé la destruction au-dessus du territoire du Mozambique appartenait à l'aviation civile rhodésienne. L'agence soviétique, citant l'agence d'information mozambicaine, avait affirmé samedi que l'avion était immatriculé en Afrique du Sud, et qu'il avait été abattu parce qu'il avait violé l'espace aérien du Mozambique, venant de Rhodésie. — (*A.F.P.*)

● *Ilitch Ramirez Sanchez, connu sous le nom de « Carlos »*, se trouverait à Belgrade et préparerait avec un commando une nouvelle opération en Europe occidentale, pour répondre au raid israélien réussi d'Entebbe, déclare-t-on dans les milieux londoniens du renseignement cités par la presse britannique de ce lundi 13 septembre. « Carlos » serait arrivé en Yougoslavie il y a cinq jours, en provenance d'Alger, où il se tenait coi depuis décembre dernier, en compagnie d'un de ses lieutenant, un certain Hans-Joachim Klein, lié un moment au groupe ouest-allemand Baader-Meinhof. — (*A.P.*)

QUATRE HOMMES ARMÉS S'EMPARENT DE LA RECETTE DU CASINO DE DEAUVILLE

Quatre hommes armés et masqués de cagoules se sont emparés pendant la nuit du 12 au 13 septembre de la recette du casino de Deauville : celle-ci s'élèverait, selon les premières estimations, à trois millions de francs, au minimum.

Les malfaiteurs ont fait irruption peu après trois heures du matin dans la salle des jeux, où se trouvaient encore sept clients et trente employés. Sous la menace de leurs armes, les bandits obligèrent toutes les personnes présentes à se coucher sur le sol avant de retirer du coffre, démuni de tout système d'alarme, tout l'argent qu'il contenait : ils enfermèrent alors leurs prisonniers dans plusieurs cabines téléphoniques puis s'enfuirent par les terrasses du casino.

Le numéro du « Monde » daté 12-13 septembre 1976 a été tiré à 528 642 exemplaires.

PRIX SPECIAUX PENDANT TRAVAUX

Pour compenser la gêne inévitable occasionnée par les considérables travaux effectués dans nos magasins, nouveaux locaux de vente, escaliers, aménagements,

PRIX EXCEPTIONNELS SUR DE TRES NOMBREUX TISSUS D'AMEUBLEMENT

■ VELOURS, IMPRIMES, JACQUARDS, TOILES, TAPISSERIES, SATINS, ETC.

NOUVELLES COLLECTIONS TISSUS "COUTURE" AUTOMNE-HIVER 1976-77

RODIN

36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

Dale Carnegie :

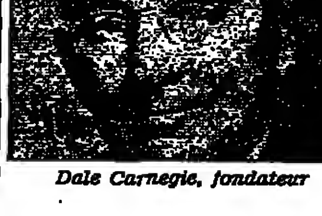

Dale Carnegie, fondateur

Sachez parler en public en 14 soirées

EXPRIMEZ VOS IDEES. Développez assurance et facilité de contacts.

Votre vie personnelle, professionnelle et sociale sera dynamisée par la méthode Carnegie, 100 % pratique, enseignée dans 38 pays.

Des anciens du Cours Dale Carnegie vous renseigneront à la conférence d'information gratuite

Mercredi 15 sept. à 19 h.

Salons de l'Etoile, 38, avenue de Friedland, Paris-8e (métro Etoile).

Autres sessions : Agen, Avignon, Bayonne, Bergerac, Beziers, Bordeaux, Cannes, Dunkerque, Grenoble, Lens, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nice, Nîmes, Pau, St-Etienne, Tarbes, Toulon, Toulouse, Tours, ainsi que Bruxelles. Renseignements : G. Weyne. Tél. : 954-61-06 et 954-62-32.

— Publicité —

NOUVEAUX DIPLOMES pour ceux qui ont appris une langue étrangère

Tous ceux qui ont étudié une langue (anglais, allemand, italien, espagnol), quel que soit leur âge ou leur niveau d'études, ont intérêt à compléter, parallèlement à leurs activités présentes, leur formation par un des diplômes suivants :

— Diplômes des Chambres de Commerce étrangères, compléments indispensables à toute formation du commerce et des affaires ;

— Brevets de Technicien Supérieur Traducteur Commercial attestant une formation de spécialiste de la traduction et de l'interprétariat ;

— Diplômes de l'Université de Cambridge (anglais) : carrières de l'information, tourisme, hôtellerie...

Etudiants, secrétaires, représentants, comptables, techniciens, ingénieurs, cadres et directeurs commerciaux, etc., sauront tirer profit de cette opportunité pour améliorer leur compétence et leur qualification.

Le département Information-Orientation de Langues et Affaires, Service 447, 35, rue Collange, 92 Paris-Levallois, envoie sur demande une documentation gratuite sur ces diplômes (préparation et débouchés). Tél. 270-81-88 (organ. privé).

Aujourd'hui et jours suivants

Galerie de l'Assemblée

solde

BAHUT, TABLES, CANAPÉS, PETITS MEUBLES ET SIÈGES DIVERS

style - contemporain - rotin

9, PLACE DU PALAIS-BOURBON PARIS (7e) 705-13-30

du 15 Septembre au 9 Octobre

offre spéciale d'avant-saison

NICOLL

COSTUME SUR MESURES

formule industrielle 850 F

avec gilet 950 F

NICOLL LA TRADITION ANGLAISE DU VÊTEMENT MASCULIN

29, RUE TRONCHET / PARIS 8e

une nouvelle façon de s'habiller à 30 ans

LATREILLE

nouvelle boutique

53, rue saint-andré-des-arts

75006 paris tél. : 033.50.12

A. Meyssignac

DESSINE - EXPOSE

FABRIQUE - RESTAURE

DECORE - INSTALLE

tapisserie ébénisterie

Meubles - Boiseries

Rangements - Eléments

Meubles-lits

Sièges et Canapés

Lits Classiques

Canapés-lits

Tentures murales

Rideaux - Décors de fenêtres

tous travaux

Styles et contemporain

ATELIERS-MAGASINS

BUREAU D'ETUDES

DANS NOS IMMEUBLES 2500 M²

42-44, FAUBOURG St-ANTOINE

PARIS 12e - BASTILLE

PARKING

CONSEILS - DESSINS - PROJETS - DEVIS

343-96-31 3 LIGNES

A B C D E F G